**Le Monde**

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16281 – 7 F

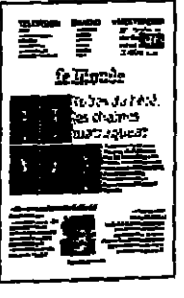
DIMANCHE 1er - LUNDI 2 JUIN 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ Les nouvelles « Macarena »

■ Contre le « spam » sur Internet



# La droite fait appel aux abstentionnistes pour empêcher la victoire de la gauche

## RPR et UDF récusent toute alliance avec le FN, mais sans donner de consignes de vote

**A LA VEILLE** du second tour des élections législatives, dimanche 1er juin, l'ensemble des dirigeants de la majorité ont appelé à un sursaut des électeurs de droite et des abstentionnistes. Philippe Séguin a conjuré les Français de *« prendre la mesure de l'enjeu »* et de faire le nécessaire pour éviter que *« la France ne se réveille lundi avec une terrible gueule de bois »*. François Léotard, président de l'UDF, a assuré que *« la victoire est à la portée de notre cœur »*. Pour sa part Charles Pasqua a appelé *« à faire bloc pour empêcher le retour des politiques et des hommes du passé »*. Les deux anciens premiers ministres, Edouard Balladur et Raymond Barre ont, eux aussi, participé à cette ultime mobilisation.

La gauche a continué à manifester sa confiance dans le choix des électeurs. Lionel Jospin a appelé les Français à *« confirmer et à amplifier »* leur vote du premier tour en faveur de l'actuelle opposition.

*« Le choix est bien entre une majorité sortante qui a échoué et dont la parole n'est plus digne de confiance, et une majorité nouvelle qui propose des changements réels et positifs pour l'avenir de la France »*, a déclaré le premier secrétaire du PS. Robert Hue a assuré que les communistes ne *« ménageraient pas leurs efforts pour que la gauche (...) puisse continuer en étant rassemblée sur une politique de changement réel »*.

Cinq cent soixante-cinq sièges restent à pourvoir en ce second tour. Il y aura quatre cent soixante-quatorze duels et soixante dix-neuf triangulaires ; dans douze circonscriptions il n'y a plus qu'un candidat en lice. Les états-majors du RPR et de l'UDF ont récusé toute idée de front républicain mais aussi de compromissions avec l'extrême droite.

Localement pourtant, plusieurs candidats ont négocié avec le Front national et les dirigeants de la majorité sortante se sont fait discrets, depuis le premier tour, dans leurs attaques contre le mouvement de Jean-Marie Le Pen. Cela est particulièrement net en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et spécialement à Marseille.

VOTRE AVENIR, JE NE SAIS PAS ! QUANT AU MIEN !..



# Le décret encadrant les loyers parisiens pourrait être annulé

**LE CONSEIL D'ETAT** pourrait décider dans les jours qui viennent d'annuler le décret qui limite les possibilités de hausse des loyers privés dans la région parisienne. Le commissaire du gouvernement a défendu cette position devant la haute juridiction administrative, qui examinait, vendredi 30 mai, un recours formé par des représentants des administrateurs de biens. Le commissaire du gouvernement a estimé que le niveau et l'évolution des loyers ne révélaient plus *« une situation anormale »*.

En 1995, la hausse des loyers parisiens a été de 0,8 %, mais leurs montants demeurent, en moyenne, deux fois plus élevés que ceux de province. Si ce dispositif d'encadrement spécifique à la région parisienne était supprimé, l'équilibre de la loi de 1989 sur les relations entre propriétaires et locataires serait sensiblement modifié.

*Lire page 11*

# Le tunnel sous la Manche est convoité par les financiers américains

**LE PLAN** de restructuration financière d'Eurotunnel, qui doit être adopté, prévoit que la dette de plus de 70 milliards de francs sera convertie en un ensemble de produits financiers, dont des actions. Cette dette fait l'objet d'achats et de ventes entre les banques, et sa valeur est décotée. Les établissements américains estiment que cette décote va diminuer rapidement. Ils achètent donc la dette, notamment aux banques japonaises en difficulté. Ils en possèdent aujourd'hui 24 %, dont Lazard Frères & Co (8,71 %), Bankers Trust (4,27 %), Merrill Lynch (3,82 %). A terme, ils pourraient devenir les premiers actionnaires de l'ouvrage franco-britannique.

Paradoxalement les 720 000 petits actionnaires qui n'ont pas accès au marché de la dette (réservé aux banques), voient la valeur de leur titre stagner à 6,40 francs.

*Lire page 18*

## ■ Les difficultés d'Helmut Kohl

Les dirigeants des partis de la coalition gouvernementale allemande devaient se réunir, dimanche soir 1er juin à Bonn, sous la présidence du chancelier Kohl, pour tirer les conséquences du conflit ouvert avec la Bundesbank. p. 2 et 21

## ■ La maladie de Creutzfeldt-Jakob

L'Académie de médecine recommande une « *information systématique et personnalisée* » de tous les patients ayant reçu des produits sanguins provenant de donneurs qui ont, par la suite, développé la maladie. p. 12

## ■ Le pape en Pologne

Onze journées, neuf messes, deux canonisations : pour la septième fois, Jean Paul II retrouve son pays. p. 3

## ■ Le Futuroscope fête ses dix ans

L'emblème de la région Poitou-Charentes affiche un triple succès politique, économique et social. p. 13

## ■ Préparer sa succession

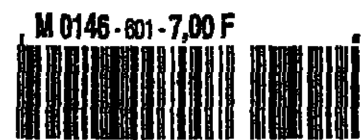
Pour organiser la transmission de son patrimoine, le recours à un professionnel est souvent utile. p. 19

## ■ Vogue africaine

Les couleurs du continent noir reviennent en force dans la mode internationale. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 601 - 7,00 F



# Jean-Marie Le Pen retrouve ses manières de jeunesse à Mantes-la-Jolie

**MANTES-LA-JOLIE**
*de notre correspondant*

*« Nous ferons une campagne à la vitrollaise »*, avait promis Marie-Caroline Le Pen (FN) en annonçant sa candidature pour les élections législatives dans la huitième circonscription des Yvelines. Son père, venu la soutenir vendredi 30 mai à Mantes-la-Jolie, lui a donné raison : machoires serrées, l'air déterminé et le regard méchant, il a fait lui-même le coup de poing à plusieurs reprises, blessant, au passage, la candidate socialiste, maire de la commune voisine de Mantes-la-Ville, Annette Peulvast-Bergeal.

*Vers 10 h 30*, Jean-Marie Le Pen arrive devant la collégiale de Mantes-la-Jolie où l'attendent une cinquantaine de ses militants. Un peu plus loin, une trentaine d'opposants au Front national se sont rassemblés. Surprise : c'est à leur hauteur que la 605 noire du président du FN s'arrête. En bras de chemise, Jean-Marie Le Pen bondit hors du véhicule en direction des manifestants. La candidate socialiste est dans le groupe. *« Je suis venue leur dire d'éviter toute provocation »*, expliquera Annette Peulvas-Bergeal, mais il est déjà trop tard.

M. Le Pen, encadré par ses gorilles, fonce sur la candidate socialiste. L'une de ses adjointes à la mairie, craignant le pire, lui prête son écharpe tricolore en lui disant : *« Cela va te protéger »*. Peine perdue. Le président du Front national la pousse contre un mur et tente de lui arracher le symbole de la République en criant. *« On en a marre de vous, vous savez qu'on en a marre ? »* Deux policiers des renseignements généraux s'interposent alors pour protéger l'élue pendant qu'un autre fonctionnaire tente de raisonner M. Le Pen. Sans résultat. Visiblement choquée, Annette Peulvast-Bergeal est évacuée. Un médecin diagnostiquera des coups au thorax, plusieurs dizaines de griffures sur la poitrine et des blessures sur la jambe.

Les esprits n'en sont pas pour autant apaisés. Alors que les opposants sont désormais près de deux cents, Jean-Marie Le Pen, protégé par une vingtaine de militants musclés, décide de remonter l'une des principales rues de la ville, saluant au passage quelques commerçants. Plusieurs fois les deux cortèges se retrouvent au contact, malgré l'intervention de policiers casqués qui tentent de les séparer.

A deux reprises, le leader du parti d'extrême droite fait à nouveau le coup de poing. On le verra en particulier s'en prendre à un jeune revêtu d'un T-shirt rouge et coiffé d'une casquette bleue, en hurlant : *« Je vais te faire courir, tu vas voir, rouquin, pédé... »* Visiblement satisfait, Jean-Marie Le Pen lâche aux caméras de télévision : *« Cela m'a rajeuni. »* Il est cependant obligé de se réfugier dans un café. Au bout d'un quart d'heure, il en sort, encadré de ses gardes du corps qui forment autour de lui un véritable bouclier humain. Pierres et œufs fusent de toute part. Mais les portes de la voiture ne s'ouvrent pas immédiatement. Paniqué, le chauffeur s'est enfermé dans le véhicule, ce qui lui vaut d'être gratifié par son patron de deux tonitruants *« abruti »* avant que la 605 noire ne disparaisse à toute allure.

De sa mairie de Mantes-la-Jolie, le député sortant RPR, Pierre Bédier, fustige l'attitude de la candidate socialiste qui, selon lui, ne pouvait se tenir sur le lieu où venait Jean-Marie Le Pen par hasard et il y voit *« une provocation de sa part »*. Des allégations contestées par l'entourage de Mme Peulvast-Bergeal qui affirme qu'il n'y avait aucune préméditation. De son côté, le Front national s'estime agressé et a porté plainte contre le sous-préfet de Mantes-la-Jolie qui, dans une déclaration, a confirmé la version de la candidate socialiste. Celle-ci a, pour sa part, déposé plainte contre Jean-Marie Le Pen pour *« violences volontaires »*.

*Jean-Claude Pierrette*

# Le musée de Kinshasa pillé

**L'INSTITUT** des musées nationaux du Zaïre, qui se trouve, à Kinshasa, dans le périmètre du palais présidentiel, a été victime de pillages. Si les bâtiments administratifs ont été totalement saccagés, les réserves, qui contenaient plus de 40 000 pièces artistiques, ethnographiques, archéologiques, musicologiques et d'art moderne ont été « visitées » plus méthodiquement. Un grand nombre d'objets ont été enlevés après avoir été soigneusement choisis.

*L'ICOM (Conseil international des musées)*, qui organisait à Amsterdam les 27 et 28 mai un colloque sur le trafic d'objets d'art dans le monde, a immédiatement alerté Interpol. L'ICOM a également lancé aux musées, aux galeries et aux collectionneurs un appel à la vigilance sur l'origine des pièces en provenance d'Afrique centrale qu'on pourrait leur proposer.

*Lire page 25*



# L'Europe autrement

**AVANT MÊME** que l'on ne sache qui, de Jospin ou de Séguin, l'a emporté, un fait est d'ores et déjà acquis : après le scrutin français, inattendu, l'Europe ne sera plus jamais comme avant. Ces élections ont modifié la donne. Après la victoire des travaillistes en Grande-Bretagne, les Français ont dit à leurs dirigeants et à l'Europe qu'ils souhaitent que la politique et l'emploi reviennent au centre de la construction européenne. L'orthodoxie monétariste, qui prédominait jusqu'alors, s'en trouve affaiblie. *« Quel que soit le résultat des urnes, la nature de la négociation sur l'Europe sera changée, il faudra renégocier ou adapter le traité de Maastricht »*, pouvait déclarer, vendredi 30 mai à Strasbourg, Jean-Pierre Gérard, l'un des membres du conseil de la politique monétaire. Un tel propos aurait, il y peu, agité les marchés et les milieux politiques. Il n'en a rien été cette fois-ci.

Les élections françaises ont en fait replacé au cœur du débat européen la question de la coordination des politiques économiques et sociales au sein de la future Union. Ce débat, que le chancelier Kohl aurait bien voulu éviter, mûrit au fur et à mesure qu'il apparaît de plus en plus clair que la monnaie unique représente un pas en avant considérable dans l'intégration européenne. Il se recoupe désormais avec les négociations de la conférence intergouvernementale sur la réforme des institutions qui doivent être conclues les 16 et 17 juin à Amsterdam. Un certain nombre de pays – la France, mais aussi la Scandinavie, l'Autriche, l'Irlande – souhaitent inclure dans le traité de Maastricht révisé un chapitre conséquent sur l'emploi, prévoyant un minimum d'outils de coordination pour garantir que celui-ci ne sera pas sacrifié, en raison de l'euro, sur l'autel du libéralisme.

En décembre dernier, le conseil européen de Dublin avait conclu un accord sur un *« pacte de stabilité et de croissance »* par lequel les Quinze se sont engagés, une fois dans l'union monétaire, à respecter de strictes règles de discipline pour limiter leur déficit budgétaire.

*Henri de Bresson*

*Lire la suite page 17*

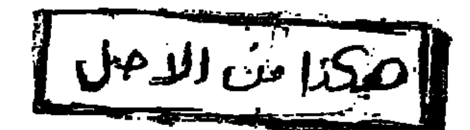
# Tennis nouvelle génération



GUSTAVO KUERTEN

Avec son bandeau et ses longues boucles, le Brésilien Gustavo Kuerten ne correspond pas à l'image des vedettes du tennis. Il a pourtant éliminé en cinq sets l'Autrichien Thomas Muster, vainqueur en 1995 à Roland-Garros.

*Lire page 22*






**ALLEMAGNE Les dirigeants des partis de la coalition allemande se réunissent, dimanche soir 1er juin à Bonn, sous la présidence du chancelier Kohl, pour tirer les conséquences politiques du *conflit ouvert* avec la Bundesbank sur la réévaluation des stocks d'or. ● CETTE SITUATION de crise, qui traduit la difficulté de l'Allemagne à s'en tenir à la discipline exigée de ses *partenaires en matière* de déficits publics, presse le gouvernement à trouver une solution aux désaccords qui opposent ses composantes sur les réformes de structure à adopter pour relancer l'économie et l'emploi. ● À UN PEU PLUS D'UN AN des prochaines élections législatives, le chômage est plus que jamais au cœur du débat politique, obligeant le chancelier Kohl à louvoyer entre les demandes pour plus de flexibilité dans l'économie et les craintes d'une diminution de la protection sociale.**

# Helmut Kohl affronte une crise de confiance sur l'euro

## Le conflit entre le gouvernement et la Bundesbank est symptomatique des difficultés de la coalition à définir une politique pour relancer l'économie et respecter les engagements européens. Le chancelier devra opérer un rétablissement avant les élections législatives de l'automne 1998

*« LE PRÉSIDENT* [Chirac] *est un homme politique habile et intelligent. J'aurais fait la même chose. »* Au lendemain de la dissolution de l'Assemblée nationale française, le chancelier Kohl était venu à la rescousse de Jacques Chirac, *en expliquant* que *si la* Constitution allemande le lui permettait, il provoquerait lui aussi volontiers des élections législatives anticipées. A Bonn, le climat est à la morosité. L'affrontement qui oppose le gouvernement à la Bundesbank *sur le* respect des critères de Maastricht est symptomatique de la difficulté de la coalition – composée des chrétiens-démocrates, de leurs alliés bavarois et des libéraux – à définir une politique cohérente pour sortir de la crise et pour tenir ses engagements européens. Les répercussions de ce conflit, qui devaient être examinées dimanche 1er juin à Bonn par les dirigeants de la coalition, convoqués à la chancellerie, sont exploitées par l'opposition social-démocrate, qui a pris ces dernières semaines la tête des intentions de vote dans les sondages.

Helmut Kohl en a vu d'autres. D'ici le scrutin prévu à l'automne 1998, il a le temps d'opérer un rétablissement. Le calendrier en Allemagne est à l'inverse de ce qui était prévu en France. Les élections auront lieu peu avant l'introduction de l'euro, en janvier 1999, mais plusieurs mois après que le conseil européen aura scellé la liste des pays qui y participeront. Avec un peu de chance, et la reprise d'une croissance raisonnable, le chancelier peut espérer d'ici là que la fièvre des débats sur la monnaie unique sera retombée et que le climat sera plus favorable qu'aujourd'hui aux conservateurs.

En se représentant pour un quatrième *mandat*, qui lui donnerait l'assurance d'inaugurer le nouveau siège de la chancellerie à Berlin au tournant du troisième millénaire, Helmut Kohl a pris des risques. Sa candidature a coupé court à toutes les rumeurs de grande coalition pour affronter la crise, et sa longévité provoque un phénomène de lassitude dans l'opinion, surtout parmi les jeunes. Sa cote de popularité est *loin dans les sondages de* celle d'un Gerhard Schröder, sémillant ministre-président de Basse-Saxe et l'un des deux prétendants du Parti social-démocrate à la chancellerie, qui incarne pour le moment sinon l'espoir, du moins l'aspiration d'une grande partie des Allemands à un souffle nouveau dans la vie politique.

### ASPIRATIONS CONTRADICTOIRES

Le chancelier a estimé qu'à défaut de solution miracle pour remédier à *la montée du chômage*, à la crispation d'une société inquiète de la remise en cause de son modèle économique, son retrait risquait de déstabiliser son parti – la CDU – à un moment peu opportun, la plongeant dans des débats incertains sur la meilleure manière de sortir de la crise. A l'*instar de la France*, l'Allemagne est confrontée aux conséquences politiques des mutations économiques et sociales liées à la fin de la guerre froide et à la mondialisation des échanges. Dans un discours remarqué, le président de la *République fédérale, Roman* Herzog, a récemment tancé ses compatriotes et les responsables politiques pour leur incapacité à introduire les changements indispensables. Le gouvernement n'était pas le seul visé ; l'opposition social-démocrate qui a la majorité au Bundesrat, la Chambre des Etats, porte une *grande* part de responsabilité dans la paralysie des pouvoirs publics.

En dénonçant de la part du gouvernement de Bonn des pratiques *qu'elle avait auparavant dénoncées* en France et en Italie pour équilibrer les comptes de la nation, la banque centrale allemande a mis le doigt sur les dissensions qui opposent les dirigeants à propos de ces réformes. D'un côté, le *parti libéral*, partisan d'un modèle anglo-saxon, exige une baisse radicale de la fiscalité et des charges des entreprises ; de l'autre, le chancelier ne peut qu'avancer avec prudence pour éviter l'exaspération des tensions sociales. La baisse des recettes *fiscales* et les coûts difficilement compressibles *de la réunification allemande* n'offrent à Bonn qu'une marge de manœuvre étroite. Les manifestations des mineurs, qui ont bloqué ce printemps le quartier de la *chancellerie à Bonn, pour protester* contre la diminution des subventions aux charbonnages, ont suffi à faire reculer la chancellerie.

Obligé de louvoyer entre des aspirations contradictoires, le gouvernement est obligé de faire flèche de tout bois pour contenir le déficit des finances publiques dans les limites prévues par les critères de Maastricht. Le ministre des finances Theo Waigel, dont l'opposition social-démocrate et les Verts ont demandé la démission, produit régulièrement des chiffres de plus en plus catastrophiques. Pour colmater les brèches, *les autorités* n'ont pas beaucoup de choix. Elles voulaient réformer le système des retraites mais elles se heurtent à l'intransigeance du SPD, dont l'assentiment est indispensable au Bundesrat, la deuxième Chambre du *Parlement. Pour augmenter* les recettes, le chancelier songe à des augmentations d'impôts (TVA ou taxe sur les produits énergétiques), mais les libéraux qui ont lié leur avenir politique à la baisse de la pression fiscale, s'y opposent.

En attendant des temps meilleurs, l'expédient consistant à réévaluer le stock d'or de la Bundesbank pour réduire l'endettement accumulé depuis la réunification de 1990 et diminuer les pressions sur le budget était tentant. *Le* ministre des finances a raison de penser que l'Office de statistique de l'Union européenne, qui a admis de la part d'autres pays, notamment la France et l'Italie, des pratiques similaires, n'a aucune raison de s'y opposer.

Le problème est qu'en prenant *le contre-pied de la politique de* rigueur prêchée par la Bundesbank, le gouvernement prend le risque d'aggraver la crise de confiance latente dans les institutions et de rendre encore moins crédibles les sacrifices demandés au nom de la *monnaie unique. Ce serait* trop demander au Parti social-démocrate, qui a souvent hésité, pour des raisons tactiques, à défendre l'euro, que de ne pas profiter de la situation pour souligner les contradictions de la coalition.

***Henri de Bresson et Daniel Vernet***

### *Le record de longévité de Theo Waigel*

**Les critiques peuvent se déchaîner et l'opposition demander sa tête pour avoir osé brusquer la Bundesbank : le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a battu samedi 31 mai les records de longévité à la tête de son ministère. A cinquante-huit ans, il a passé 2 962 jours à ce poste à haut risque, dépassant Fritz Schaeffer, le premier *ministre des finances de la République fédérale. Une* performance d'autant plus exceptionnelle que, appelé en 1989 aux finances par le chancelier Helmut Kohl (quelques mois avant la chute du mur de Berlin), il cristallise le mécontentement d'une population appelée à se serrer la ceinture tant pour la réunification allemande que pour la monnaie européenne. Ce Bavarois rugueux, mais au sourire désarmant, a l'art et la manière de désamorcer les conflits. *Président du Parti chrétien-social de Bavière, parti père de la CDU* du chancelier Kohl au sein de l'Union chrétienne, il joue un rôle essentiel dans l'équilibre de la coalition au pouvoir.**

# La parade contre le chômage n'est toujours pas trouvée

**COLOGNE**
*de notre correspondant*

Le chômage semble tétaniser l'Allemagne. Indice révélateur de l'état d'esprit général. Le chancelier Kohl en personne ne croit plus *« à un tournant rapide et d'envergure »* sur le marché de l'emploi, alors qu'il s'était engagé en 1996, avec les partenaires sociaux, à réduire *le* nombre des chômeurs de moitié d'ici à l'an 2000. *Les statistiques battent des records, avec* 4,35 millions de sans-emploi en avril. Une situation inédite depuis la fin de la guerre. Et les perspectives sont plutôt sombres : la reprise économique tirée par les exportations n'y fait rien ; aucune amélioration sensible n'est en vue. Le gouvernement *table sur une moyenne annuelle de* 4,25 millions de chômeurs en 1997.

Malgré une légère décrue avec le retour des beaux jours, le chômage touchait 11,3 % de la population active à la fin du mois d'avril. Par comparaison, selon les statistiques du ministère français du travail, *il était en France de 11,8 % pour la* même période. L'est de l'Allemagne, avec un taux de 17,5 %, est davantage touché que l'ouest (9,8 %). D'autres indicateurs préoccupent les commentateurs : le chômage de longue durée est plus fréquent ; *le nombre des places d'apprentissage est* en diminution alors que davantage de candidats se présentent. La pauvreté se développe, selon certaines associations humanitaires, même si elle reste plus discrète qu'ailleurs.

L'ampleur du phénomène monopolise *le débat social. Car la* situation inquiète les Allemands. Le chômage passe devant les *problèmes d'environnement au classement* des soucis de la jeunesse, selon une étude de la compagnie Shell. Certains syndicalistes qualifient le bilan du chancelier Kohl de *« faillite sur le plan social »*. Devant l'évolution en cours, les Eglises protestante et catholique, qui gèrent une *partie des services sociaux, ont mis en garde*, en février, contre les risques encourus par la société allemande si une telle situation devait s'aggraver.

La priorité des priorités, pour le chancelier Kohl, comme pour les éventuels prétendants à sa succession, est donc de trouver *la parade dans un pays qui s'est cru* longtemps épargné par le phénomène. Officiellement, l'objectif est toujours de réduire de moitié le chômage avant le XXIe siècle. Mais comment tenir cette promesse ? Le gouvernement a engagé une *série de mesures destinées à alléger* le fonctionnement de l'économie. Le but est d'abaisser le coût du travail, jugé très supérieur à celui des concurrents. En octobre, les indemnités versées en cas de maladie ont été réduites, provoquant au passage une forte opposition des salariés. *Les procédures de licenciement ont été assouplies*. Le patronat réclame davantage *de réformes alors que* l'OCDE *estime*, dans un rapport récent, que l'Allemagne, comme la France, conduit lentement l'adaptation de son marché de l'emploi.

### UNE POLITIQUE SOCIALE « TOILETTÉE »

Plus largement, Bonn poursuit la réforme des *systèmes de santé en baissant* la prise en charge des soins. Les coupes dans les dépenses sociales vont se perpétuer : le financement des retraites fait l'objet de négociations délicates avec l'opposition tandis que l'aide sociale minimum attribuée aux plus démunis pourrait être *« toilettée » dans les prochaines années*.

Par ailleurs, la flexibilité, cheval de bataille du patronat et de la coalition au pouvoir, gagne du terrain. Dieter Schulte, président de la confédération syndicale DGB, s'est prononcé à la mi-mai pour une *réforme des conventions collectivement* négociées au niveau des différentes branches. Au moment où bon nombre de patrons délaissent ces accords, l'idée est de les faire adapter pour offrir davantage d'autonomie aux entreprises et aux syndicats maison. Les conventions pourraient proposer des sortes de corridors sur les questions déterminantes – salaires, *congés, temps de travail – qui seraient réglées* dans le détail dans chaque société. Plusieurs firmes, de Volkswagen à Mercedes, ont déjà garanti les emplois en échange d'une plus grande souplesse d'organisation ou d'une retenue salariale.

Le pacte pour l'emploi, lancé dans l'ex-*RDA par Helmut* Kohl et les *partenaires* sociaux voilà une quinzaine de jours, illustre une certaine relance du dialogue au plus haut niveau après l'échec en 1996 des sommets convoqués autour du chancelier. Mais les avis divergent toujours. L'opposition accuse le gouvernement de vouloir sacrifier le modèle social allemand : *« La réforme de l'Etat social ne signifie pas* [son] *démontage »*, réplique le ministre du travail, Norbert Blüm. Les uns sont tentés par une politique beaucoup plus libérale, inspirée des Etats-Unis, avec le risque *d'une défaite électorale comme celle subie* par les conservateurs britanniques. Les autres veulent défendre le cadre actuel et mettent en avant une meilleure répartition du travail. Le syndicat IG Metall propose, dans la foulée, de parvenir aux 32 heures hebdomadaires.

Le chômage sera probablement au cœur de la prochaine campagne électorale de 1998 : *Oskar Lafontaine, le chef du* SPD, l'a bien compris, qui s'est associé ces derniers jours à Lionel Jospin pour demander le lancement d'un programme européen de croissance et d'emploi. L'opinion publique a montré, ces derniers mois, sa capacité de mobilisation sur le *sujet. En début* d'année, *la* grève des mineurs contre la suppression anticipée des subventions ou la mobilisation des sidérurgistes opposés à la reprise inamicale de Thyssen par Krupp ont déclenché un large écho de sympathie. Les deux mouvements ont, en fait, révélé les états d'âme d'une population prise en tenaille entre le chômage et l'abandon de certains avantages qui paraissaient acquis.

***Philippe Ricard***

# Le gouvernement italien fixe ses objectifs économiques dans la perspective de la monnaie unique

**ROME**
*de notre correspondant*

Romano Prodi est satisfait. Après une semaine de réunions et de *tractations difficiles*, le *conseil* des ministres a adopté, vendredi 30 mai, le document de programmation économique et financière (DPEF) qui fixe le cadre général de l'*économie italienne pour les trois* années à venir. Pour le président du conseil, l'unanimité obtenue sur ce plan triennal constitue *« un tournant politique et économique »* ainsi qu'une victoire personnelle. Moyennant quelques concessions, les syndicats et les néocommunistes de Fausto Bertinotti ont accepté les lignes directrices fixées par ce document-programme. Le rapport entre économies et nouvelles recettes a été *modifié afin* de réduire les sacrifices. Pour 1998, la somme totale du redressement a été fixée à 25 000 milliards de lires (80 milliards de francs) dont 15 000 milliards de coupes diverses et 10 000 milliards de rentrées. Puis il faudra encore gagner 14 500 milliards *en* 1999 et près de 6 800 milliards en l'an 2000 pour que les comptes cadrent avec les critères de convergence du traité de Maastricht.

### SATISFECIT DE BRUXELLES

Si les mesures correctives sont effectivement appliquées, le déficit public par rapport au PIB sera ramené à *2,8 %* en *1998*, à *2,4 %* en 1999 et à 1,8 % en l'an 2000 pour une croissance de 2 % puis de 2,5 % et de 2,7 %. Pour Romano Prodi, *« la reprise a commencé »* et désormais *« les papiers sont en règle »* pour que l'Italie puisse faire partie de la *monnaie unique dans la* première vague. De Bruxelles, l'adoption du DPEF a été saluée comme *« un très bon pas en avant »* par Yves-Thibault de Silguy, commissaire pour les questions économiques et monétaires. M. Prodi est-il sur le point de réussir son pari, *celui auquel est liée la survie de* son gouvernement : l'entrée dans la monnaie unique dès le 1er janvier 1999 ?

Toutefois, si un consensus a finalement été trouvé sur le DPEF, le chapitre sur la réduction des dépenses sociales a pour le moment été laissé en blanc. L'échéance a été repoussée au 18 juin afin de savoir où et comment il faudra tailler pour gagner 6 000 milliards de lires, *principalement sur les retraites*, mais sans doute aussi dans la santé. Le moment du véritable affrontement a été retardé. Il n'empêche que la mise en forme du DPEF avec *seulement quinze jours de retard* constitue un succès pour Romano Prodi, qui donne ainsi des gages de crédibilité dans son long combat pour que l'Italie ne soit pas exclue de la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM).

Le tournant est-il effectivement *pris ?* Les indicateurs fournis par le plan qui permettra à l'Italie d'aborder le troisième millénaire sur un pied beaucoup plus sain sont rassurants. Ce ne sont que des objectifs, certes. *Le* gouvernement entend cependant se donner les moyens de les atteindre. En ce qui concerne l'inflation, il est sur la bonne voie et les prévisions de 1,5 % en 1999 ne sont pas hors de portée. Pour le chômage, une réduction de *0,5 % en 1998*, puis de 0,7 % l'année suivante et enfin de 0,9 % en l'an 2000 permettrait de passer de 12,2 % à 10,4 %.

Tout dépend cependant de la *croissance. « Les chiffres d'avril disent que la chute de l'économie est terminée »*, assure Romano Prodi en s'appuyant sur les dernières données de l'Istat, l'Institut de la stastistique. Les syndicats réclament toujours une véritable mise en œuvre du plan pour l'emploi *adopté à l'automne dernier et* attendent le 18 juin afin de savoir ce que veut exactement le gouvernement en ce qui concerne les retraites, véritable pierre d'achoppement de la réforme de la protection sociale jugée indispensable par Bruxelles pour éviter un dérapage incontrôlé des dépenses publiques.

### REJOINDRE LA RÉALITÉ

*Le patronat attend*, avant de se prononcer définitivement, de savoir ce que prépare le gouvernement pour la prochaine loi de finances, celle de 1998. Il veut connaître les détails précis des corrections budgétaires (augmentation de TVA, de l'essence, réductions des aides étatiques aux postes et aux chemins de fer), tout en jugeant positif le schéma macroéconomique, parce que basé sur *« des chiffres réalistes et accessibles »*, comme l'a *déclaré* Giorgio Fossa, président de Confindustria, l'organisme patronal.

Le gouvernement de centre gauche a donc franchi une nouvelle étape grâce à l'établissement du DPEF. Le cadre est désormais tracé. Reste *encore à faire* coïncider les chiffres avec les réalités du moment et à récupérer par exemple les 2 500 milliards de lires prévus sur l'évasion fiscale. Romano Prodi a démontré à plusieurs reprises son art du compromis. *« Les pourparlers sur la réforme de la protection sociale s'ouvriront d'une bien meilleure façon »*, a estimé Walter Veltroni, PDS, vice-président du conseil. Rendez-vous au 18 juin.

***Michel Bôle-Richard***

# Jean Paul II entame un voyage de onze jours en Pologne

## Un marathon qui s'annonce difficile

**VARSOVIE**
*de notre correspondant*

Onze journées, neuf messes, deux canonisations, plusieurs béatifications, un congrès eucharistique, une rencontre avec pas moins de sept présidents d'Europe centrale et orientale pour célébrer l'Europe chrétienne : le septième voyage de Jean Paul II en Pologne s'annonce comme une longue et lourde opération, accompagnée de l'habituel déploiement d'intendance et de sécurité, dans un pays qui tient toujours à accueillir « son » pape aussi bien que possible. Plusieurs villes, et particulièrement Wroclaw, ont été largement rénovées pour la circonstance.

Mais cette visite apparaît aussi comme très difficile. La plus difficile, peut-être, de toutes. Les trois premières s'étaient certes déroulées dans un pays où le régime, au-delà des politesses dues à l'hôte et au compatriote illustre, était fondamentalement hostile. Mais pour cette raison précisément, parce que le pape apparaissait comme le messager de la liberté et de la responsabilité individuelle, il bénéficiait d'une audience extraordinaire. Et qui se comptait autant en millions de personnes rassemblées qu'en impact sur les esprits et sur l'histoire. Le célèbre *« N'ayez pas peur »* de 1979, le soutien discret, mais puissant, apporté en 1983 à Solidarité, dissoute et interdite, devant un général Jaruzelski qui tremblait (au sens physique) en essayant de se justifier devant le pape de l'état de guerre.

Le troisième voyage, en 1977, où les services du Vatican, instruits par l'expérience, gardèrent secrets jusqu'au dernier moment les textes des homélies pontificales, pour s'épargner les pressions du pouvoir en place qui voulait en modifier le contenu. Avec, pour résultat, des rassemblements triomphaux à Gdansk, annonciateurs, avec deux ans d'avance, de la fin définitive d'un régime qui paraissait pourtant, à l'époque, avoir quasiment écrasé l'opposition. Et un général Jaruzelski, incapable, en prenant congé du pape, de cacher sa fureur...

En 1991, les circonstances avaient changé, le ton aussi. Dans un pays devenu libre et où la visite put se dérouler sans aucune entrave, le pape commença à mettre en garde contre les excès d'une liberté mal utilisée. Quelques années plus tard, en 1995, à l'occasion d'une brève incursion en Pologne, en marge d'un voyage en République tchèque, Jean Paul II laissait percer une profonde amertume, dénonçait *« les tendances à la laïcisation programmée de la société »*, *« les attaques contre l'Eglise et la dérision dont sont l'objet les valeurs chrétiennes qui ont constitué la base de l'histoire millénaire de la nation »*. Cette dureté étonna, parut excessive à certains catholiques eux-mêmes. Mais elle correspondait tout à fait aux préoccupations de la hiérarchie de l'épiscopat polonais, d'une Eglise inquiète d'avoir présumé de ses forces et d'avoir accumulé les échecs, le plus spectaculaire étant le retour au pouvoir des ex-communistes, qui gelèrent la ratification d'un concordat jugé trop déséquilibré et contribuèrent au vote d'une loi libéralisant l'avortement.

Aujourd'hui, les relations entre l'Eglise et la majorité au pouvoir sont aussi difficiles, sinon plus. Le primat, Mgr Glemp, pourfend les survivances du marxisme dans la mentalité des dirigeants avec une énergie égale à sa prudence à l'époque du régime communiste proprement dit. L'épiscopat vient de « perdre » la bataille de la Constitution, qui vient d'être adoptée par référendum, alors que les évêques avaient exprimé *« de sérieuses réserves morales »*. Il a par contre enregistré un succès de taille, lorsque, presque à la veille de l'arrivée du pape, le Tribunal constitutionnel, saisi par un groupe de sénateurs, a statué que la loi sur l'avortement actuellement en vigueur était inconstitutionnelle parce qu'elle autorisait l'interruption de grossesse en cas de *« graves difficultés matérielles ou personnelles »*.

### Pèlerinage de la mémoire

**Le pape retrouve son pays natal, pour la septième fois depuis son élection, en 1978. Cette visite a été conçue comme un pèlerinage de la mémoire. Après avoir conclu un congrès eucharistique, samedi 31 mai et dimanche 1er juin à Wroclaw, le pape ira vénérer, le 3 juin à Gniezno, les reliques d'Adalbert, l'un des saints « patrons » de l'Europe. Puis, le 4 juin, il fera à nouveau le pèlerinage de Jasna Gora (la Vierge noire) à Czestochowa. Il retournera, les 6 et 7, à Zakopane dans les Monts Tatras, où le jeune Karol Wojtyla aimait faire du ski et du canoë ; puis, les 8 et 9 juin, à Cracovie, ville dont il fut l'archevêque de 1964 à 1978. Là, il se rendra au cimetière de Rakowice sur la tombe de ses parents, Karol Wojtyla (comme lui) et Emilia Kaczorowska, celles de son frère Edmund et de Jan Tynanowski, un mystique qui joua un rôle dans sa vocation. Le pape retournera même sur les lieux de l'ancienne usine Solvay où il avait été soumis au travail obligatoire pendant la guerre.**

#### UN PAYS TRÈS DIVISÉ

Ce jugement risque cependant d'aboutir à un imbroglio juridique : il n'entre pas en vigueur avant six mois, temps imparti au Parlement pour l'entériner ou le rejeter, et d'ici là la nouvelle Constitution sera entrée en vigueur, modifiant les règles du jeu. Surtout, l'interdiction de l'avortement est contraire au souhait d'une claire majorité de la société, et risque paradoxalement de renforcer un anticléricalisme très présent en Pologne, pas seulement chez les ex-communistes, et dont ces derniers pourraient bien profiter. Le parti social-démocrate a déjà proposé de tenir un référendum sur l'avortement en même temps que les élections législatives de septembre.

Le pape arrive en effet dans un pays très divisé, où les camps en présence ne lésinent pas sur les moyens. Tandis que les post-communistes s'empressent de prendre le contrôle des rares postes qui leur échappaient encore pour assurer leurs arrières en cas de défaite électorale, la droite, regroupée autour de l'Alliance électorale Solidarité et de son président, le très ostensiblement catholique Marian Krzaklewski, brandit les étendards de la foi... Et fait placarder dans toute la Pologne des affiches de bienvenue au pape portant le sigle de l'Alliance électorale. De même, au grand déplaisir des milieux catholiques libéraux (auxquels le pape est lié par une très ancienne amitié), M. Krzaklewski s'appuie à l'occasion sur la frange « intégriste » de l'Eglise, représentée en particulier par un puissant émetteur catholique, *Radio-Maryja*, dont certains dérapages, nationalistes voire xénophobes, ne contribuent pas à améliorer l'atmosphère.

Dans une Pologne qui se cherche, où les progrès économiques ont été considérables, mais où beaucoup de réformes patinent, où l'aspiration profonde à l'intégration européenne se double d'une angoisse et d'un recroquevillement sur les valeurs traditionnelles et nationales, le pape saura-t-il se faire entendre par tous ? Il bénéficie toujours d'un très profond respect et reste le dernier, le seul héros de la Pologne, maintenant que l'étoile de Lech Walesa paraît bien s'être définitivement éteinte. Mais saura-t-il, comme jadis, apporter l'espoir et le réconfort à un pays beaucoup plus inquiet de son avenir qu'il n'y paraît ?

*Jan Krauze*

# L'Occident met e[...] s dirigeants de Bosnie de respecte[...] ds de Dayton

## Les Etats-Unis rappellent que leurs so[...] [...]tirer dans un an

**Parallèlement au Conseil de l'OTAN, s'est tenue, vendredi 30 mai, à Sintra, au Portugal, une réunion du *« comité de suivi »* des accords de Dayton, où étaient représentés on[...] ganisations internationales. [...] ont lancé un coup de semonce [...] Bosnie, de Croatie et de Serbie pour leur mauvaise volonté à respecter les engagements pris dans l'accord de paix.**

**SINTRA**
*de notre envoyé spécial*

Le haut représentant civil pour la Bosnie-Herzégovine, Carl Bildt, a une fois de plus souligné, lors de la réunion du « comité de suivi », que si le volet militaire de l'accord, effectué sous le contrôle de la SFOR, force de stabilisation des Etats-Unis, était un succès, son aspect civil était loin d'être satisfaisant. *« La patience de la communauté internationale a des limites ! »*, s'est exclamé Klaus Kinkel, ministre allemand des affaires étrangères. Ce dernier, à l'instar de la plupart de ses collègues, mais avec plus de véhémence, s'en est pris à la *« mauvaise volonté »* des dirigeants de Bosnie-Herzégovine, serbe, croate et musulman, à honorer leur signature.

Il cite plusieurs exemples : les obstacles mis au retour des réfugiés, le blocage de la constitution d'une banque centrale et le projet, selon lui *« insensé »*, d'installer dans le pays un triple réseau ferroviaire. *« Il est inadmissible que le matériel ferroviaire, offert par les chemins de fer allemands, reste bloqué en Croatie par les autorités de la République serbe. »* Le comité de suivi avait convoqué les représentants de la présidence bosniaque tripartite, et ceux de Belgrade et de Zagreb, pour les mettre en garde : *« Ou bien vous appliquez dans leur intégralité les accords de Dayton ou bien le robinet des subventions internationales pour la reconstruction de la Bosnie sera fermé. »*

Le [...] essé une fois [...] des parties [...] nctions. La R[...] Bosnie, par [...] de *« réviser [...] priété pour per[...] s réfugiés »*. Les Cro[...] accepter le ret[...] ur de [...] s dans les territoires qu'[...] lent.

Les en[...] vent aussi, d'ici au 1er août 1997, s'être mises d'accord sur un système commun d'immatriculation des véhicules. La Bosnie-Herzégovine devra en outre établir de manière définitive des symboles communs comme le drapeau et l'hymne national et confirmer les accréditations de tous ses représentants à l'étranger, sinon les autres Etats n'auront plus de relations avec eux.

Porte-parole et principale inspiratrice de ces orientations, Madeleine Albright, secrétaire adjoint d'Etat américain, devait se rendre ce week-end à Sarajevo, Belgrade et Zagreb, pour enfoncer le clou ; l'administration américaine rappelle qu'elle n'a pas l'intention de prolonger au-delà du 30 juillet 1998 le mandat de la SFOR. Mme Albright a appuyé ses propos par une métaphore pédagogique en rappelant qu'elle fut naguère enseignante : *« Lorsqu'un étudiant vient vous demander un délai pour remettre son mémoire de fin de semestre, votre devoir est de lui dire de cravacher pour le rendre à l'heure. »*

*Luc Rosenzweig*

### Carlos Westendorp remplace Carl Bildt

**Le « comité de suivi » des accords de Dayton a décidé, vendredi 30 mai, de confier à Carlos Westendorp, soixante ans, ambassadeur d'Espagne aux Nations unies et ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement de Felipe Gonzalez, le poste de haut représentant civil de la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine, à partir du 20 juin 1997, en remplacement de l'ancien premier ministre suédois Carl Bildt.**

**Il sera assisté de deux adjoints dont l'un devrait être le diplomate américain Jacques Klein, actuellement responsable de l'ONU pour la Slavonie orientale (est de la Croatie). Le second, un diplomate allemand, devrait être désigné dans les prochains jours. A Sarajevo, le quotidien *Oslobojdenje*, peu favorable à la candidature espagnole, s'était prononcé pour sa part, vendredi, en faveur de l'Allemand Michael Steiner, l'adjoint de Carl Bildt, pour lui succéder.**

# Revers pour les [...] dans le nord de l'A[...]

## Les milices chiites pro-ir[...] et les troupes du commanda[...] se rapprochent de Kab[...]




**DEPUIS** quelques jours, les talibans, ou « étudiants en religion », soutenus par le Pakistan et qui contrôlent la plus grande partie du territoire afghan, accumulent les revers militaires tandis que la progression des forces adverses se poursuit au Nord. Vendredi 30 mai, la localité stratégique de Jabul-Siraj, à 77 kilomètres au nord de Kaboul aurait ainsi été conquise par les troupes d'Ahmed Shah Massoud tandis que les milices chiites pro-iraniennes du Hezb-i Wahdat, alliées de Massoud, ont pris le contrôle de la vallée de la Ghorband.

A New Delhi, Masood Khalili, ambassadeur en Inde du régime déchu du président Burhanuddin Rabbani, a indiqué qu'une partie des forces du commandant Massoud se trouvaient à 4 kilomètres de Bagram, soit à une cinquantaine de kilomètres de Kaboul. Le même jour, le président Burhanuddin Rabbani, qui avait été chassé du pouvoir par l'offensive des talibans, est rentré au pays.

Toutefois les talibans ont affirmé, sans qu'il soit possible d'en obtenir confirmation de source indépendante, avoir repris, vendredi, la ville de Jabul Siraj, et avoir délogé leurs adversaires de Gulbahar, à l'entrée de la vallée du Panshir (nord-est), fief du commandant Massoud. Surnommé le Lion du Panshir, cet islamiste modéré d'ethnie tadjike, symbole de la résistance à l'occupant soviétique dans les années 80, avait été contraint, lors de la prise de Kaboul par les talibans en septembre 1996, de se replier dans sa province. L'entrée de cette vallée du Panshir aurait été pilonnée, vendredi, par des avions de la milice islamiste.

Selon d'autre sources, notamment un combattant taliban, après avoir bel et bien conquis Jabul-Siraï, les troupes de Massoud se sont dirigées vendredi vers Charikar, chef-lieu de la province de Parwan, à 65 km de Kaboul. Alors que des combats s'y déroulaient vendredi, un journaliste de l'AFP a constaté sur place que la ville était toujours contrôlée par les talibans. La conquête de cette ville par les forces de l'opposition pourrait mettre la capitale afghane à portée des tirs des forces du commandant Massoud.

### DES CENTAINES DE MORTS

Alors qu'il semblait scellé il y a moins d'une semaine, lors de l'entrée des talibans dans la grande ville du nord, Mazar-i-Charif et lors de la fuite en Turquie du général Abdul Rashid Dostom, le sort du Nord du pays est plus que jamais incertain et soumis aux alliances qui se font et se défont. Ainsi c'est grâce au retournement du général ouzbek Abdul Malik, qui s'était brusquement rallié aux « étudiants en religion » il y a plus d'une semaine, que les talibans avaient pu pénétrer, dimanche 25 mai, dans Mazar-i-Charif, un bastion de l'opposition aux intégristes.

Selon les envoyés du *Financial Times*, le général Abdul Malik, après avoir laissé entrer un millier de talibans dans Mazar-i-Charif, aurait été mécontenté par une demande faite à ses hommes de déposer les armes. De même la nomination, par les talibans, d'un mollah comme gouverneur de cette ville aurait déplu à l'ex-adjoint de Dostom qui n'a pas hésité à rejoindre ses anciens alliés, retournant ses armes contre les talibans et faisant des centaines de morts, selon la Croix-Rouge. – *(AFP.)*

# Kinshasa dénonce les « calomnies » de l'ONU à propos des massacres de réfugiés rwandais

## M. Kabila annonce un plan ambitieux de reconstruction du pays

**Le ton est soudain monté, vendredi 30 mai, entre les nouvelles autorités de Kinshasa et l'ONU concernant le sort des réfugiés hutus rwandais dans l'est du Congo (ex-Zaïre). Le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila a *« vigoureusement »* dénoncé la *« campagne d'intimidation orchestrée au sein du Conseil de sécurité »*.**

**DANS** le communiqué du premier conseil des ministres, présidé vendredi 30 mai par Laurent-Désiré Kabila, les nouvelles autorités de Kinshasa ont démenti les accusations de *« soi-disant obstacles mis par le gouvernement aux travaux des organisations humanitaires »* et de *« soi-disant massacres de réfugiés »* hutus rwandais. Ce n'est qu'une *« véritable calomnie, une pure invention imaginée par ceux qui ont échoué à empêcher la chute du régime dictatorial de notre pays »*, poursuit le texte. Interrogé par l'AFP, le porte-parole du gouvernement, Raphaël Ghenda, a accusé le Conseil de sécurité d'avoir été *« manipulé par certains pays »* qu'il s'est toutefois refusé à nommer. *« C'est absolument indigne »*, a-t-il lancé, traduisant ainsi l'extrême sensibilité du régime sur cette question.

L'ancienne rébellion de Laurent-Désiré Kabila, dominée par les Tutsis, a régulièrement été accusée de se livrer à des massacres systématiques de réfugiés hutus rwandais, notamment près de Kisangani. Dans un rapport daté du 16 mai, Médecins sans frontières (MSF) estimait à 190 000 le nombre de réfugiés hutus portés disparus dans l'est du Zaïre, victimes de la *« stratégie d'extermination »* de l'Alliance de Laurent-Désiré Kabila.

Ce dernier a toujours démenti. Jeudi, le Conseil de sécurité avait exigé que *« cessent immédiatement les actes de violence contre les réfugiés dans le pays »*. Il avait aussi demandé *« que soient assurées la protection et la sécurité de tous les réfugiés et personnes déplacées et que soient accordées les facilités d'accès que requiert l'action humanitaire »*. Il avait également réitéré *« dans les termes les plus vigoureux son appel en faveur d'une coopération totale avec la mission de l'ONU chargée d'enquêter sur les informations faisant état de massacres, d'autres atrocités et de violations du droit international humanitaire »*.

### NOUVEAUX FRANCS

D'autre part, les nouvelles autorités ont communiqué, vendredi soir, un ambitieux plan de reconstruction du pays. Un communiqué du premier conseil des ministres énonce les priorités du régime de Laurent-Désiré Kabila dans les domaines de la santé et de l'économie, notamment avec la *« construction de pipe-lines pour alimenter en pétrole toutes les régions du territoire »*. Le gouvernement, formé la semaine dernière, compte également s'atteler à la *« réfection des routes »* et créer un *« bureau informatisé »* qui centralisera les offres et demandes d'emploi.

Dans le domaine de la santé, *« la réfection des bâtiment hospitaliers, l'acquisition d'équipements sanitaires, l'approvisionnement en médicaments et la construction de nouveaux hôpitaux »* sont les principales priorités de l'équipe gouvernementale. Le communiqué ne donne aucune précision sur les financements de ce vaste programme.

Concernant la politique monétaire, la *« mise en circulation de nouveaux francs congolais dans un délai relativement bref a été confirmée. Les mesures d'application sont en voie d'être finalisées »*. Quant à la sécurité, les autorités veulent *« mettre fin aux actes criminels des saboteurs qui essaient de déstabiliser le gouvernement et de l'empêcher de travailler »*. Enfin, à propos de l'éducation, les *« examens d'Etat doivent se dérouler normalement »*.

Toujours vendredi, on a appris que Laurent-Désiré Kabila se rendra au prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui se tiendra du 2 au 4 juin à Harare (Zimbabwe). *« L'administration de Laurent-Désiré Kabila mérite le soutien sans faille de l'Afrique, la compréhension et la coopération de la communauté internationale »*, a déclaré le secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim. – *(AFP.)*

# La situation empire dans les camps de regroupement au Burundi

GENÈVE
*de notre correspondante*

Les constatations de la mission d'observation des droits de l'homme de l'ONU au Burundi sont toujours aussi alarmantes. Ainsi, entre autres, dans la nuit du 19 au 20 mai, des « éléments » rwandais, en provenance du Zaïre, qui tentaient de gagner leur pays en passant par des forêts à travers le Burundi, ont attaqué trois localités dans la région de Bugenda, dans la province de Cibotoke, dont les habitants vivent depuis des mois un cauchemar sans nom. Les agresseurs, aidés par des rebelles burundais, étaient armés de machettes, de grenades et d'armes à feu.

Selon un premier bilan, 14 personnes auraient été massacrées et 12 autres gravement blessées dans la localité de Ndava. Dans celle de Murwi, on déplore 39 tués et 32 blessés. Enfin, dans la localité de Kigazi, il y a eu dix morts et deux blessés.

La plupart des victimes sont, selon les observateurs des droits de l'homme de l'ONU, pour la plupart des femmes, des enfants, des vieillards ou des personnes particulièrement vulnérables. Tous proviennent de camps de regroupement de réfugiés ou sont des personnes « déplacées ». Le même jour, une mine antichar a explosé dans un cimetière, à quelques kilomètres de Bujumbura.

### « BANDITISME »

Au cours de la semaine du 19 au 26 mai, des tirs d'armes à feu ont retenti dans les quartiers périphériques de la capitale. Dans un message diffusé à la radio et à la télévision, le ministère de la défense nationale, dominé par les Tutsis au pouvoir, a qualifié ces actions d'*« 'actes de banditisme »*. Le nombre des victimes n'a pas été précisé.

Des rafales d'armes lourdes tirées dans l'après-midi du 27 mai jusqu'à la tombée de la nuit, au sud-ouest de la capitale, auraient fait au moins une trentaine de morts. Les cadavres n'ont pas été identifiés. Cependant, selon un porte-parole du ministère de la défense, les victimes seraient toutes des rebelles hutus que *« les forces de l'ordre s'efforceraient de chasser de la zone »*. Un certain nombre d'armes auraient été saisies.

Les observateurs onusiens font également état d'un regain de tension constaté chez les étudiants de l'Université à Bujumbura, à l'issue des négociations entamées entre les autorités burundaises et les représentants du Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD).

Une première manifestation d'étudiants, qui s'est déroulée le 19 mai, a été dispersée par les forces de l'ordre. L'Université a été provisoirement fermée et un nombre indéterminé d'étudiants ont été arrêtés.

La situation semble être la plus dramatique dans la province du Mskamba, où plus de 50 000 personnes ont été regroupées en raison des combats qui opposent les forces de l'ordre aux rebelles.

Les populations hutues regroupées dans ces camps de misère sont totalement livrées à elles-mêmes et ne bénéficient d'aucune aide humanitaire. Elles souffrent, selon les Nations unies, d'épidémies de choléra, de paludisme et de dysenterie. Une mission onusienne doit se rendre sur place pour tenter d'évaluer les besoins les plus criants de ces réfugiés.

La mission des observateurs des droits de l'homme de l'ONU est en train de mener une enquête dans les provinces de Cibitoke et de Bujumbura, suite à de très graves allégations de violations des droits de l'homme qui leur sont parvenues.

Les experts ont fait savoir qu'ils étaient empêchés de mener une enquête semblable dans la province de Bubanza, où auraient eu lieu des arrestations arbitraires.

*Isabelle Vichniac*

# La junte militaire redoute une intervention étrangère en Sierra Leone

**LA JUNTE** militaire sierra-léonaise a annoncé, vendredi 30 mai, dans un communiqué, que la capitale, Freetown, serait probablement envahie samedi par *« des troupes étrangères »*, mais elle a demandé à la population *« de ne pas s'inquiéter outre mesure »*.

Le Conseil révolutionnaire des forces armées, qui a pris le pouvoir dimanche, *« désire informer le public qu'il est au courant de la menace que fait peser l'invasion prévisible de Freetown samedi par des troupes étrangères et qu'en conséquence il a engagé des négociations avec celles-ci »*, indique le communiqué. La junte n'a pas précisé de qui émanait la menace, mais il pourrait s'agir du Nigeria qui, après le putsch, a envoyé en Sierra Leone des centaines d'hommes de la Force ouest-africaine d'intervention (Ecomog).

Le chef de l'Etat nigérian, le général Sani Abacha, président en exercice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) qui a formé l'Ecomog, a promis au début de la semaine au président déposé Ahmad Tejan Kabbah de le remettre au pouvoir, selon le représentant de la Sierra Leone à l'ONU, M. James Jonah. La presse nigériane a condamné le coup d'Etat et appelé à une ferme intervention du Nigeria pour rétablir la démocratie dans ce pays. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a appelé, de son côté, les voisins de la Sierra Leone à *« prendre toutes les mesures nécessaires pour rendre la vie impossible au nouveau régime »*.

Le chef de la junte, le commandant Johnny Paul Koroma, a écrit vendredi au secrétaire général des Nations unies pour se plaindre des *« ingérences »* de la Cedeao dans les affaires intérieures de son pays. John Karefa-Smart, rival malheureux d'Ahmad Tejan Kabbah à l'élection présidentielle de février et mars 1996, a annoncé à la radio, sans autre précision, que l'armée sierra-léonaise avait capté un message radio faisant état d'une *« invasion demain* [samedi] *de la Sierra Leone »*, opération dont le nom de code serait « Poursuite sauvage ». Des diplomates occidentaux ont affirmé avoir également entendu ce message.

### LES ÉTRANGERS ÉVACUÉS

Plus de 900 personnes ont été évacuées vendredi de Freetown, dont 330 Américains, le reste appartenant à une quarantaine de pays. Ces étrangers ont été évacués vers le porte-hélicoptères américain *Kearsarge*, mouillant à une vingtaine de milles au large de Freetown. Quelques personnalités du gouvernement de la Sierra Leone renversé par le putsch militaire se trouvent à bord du *Kearsarge*, dont le ministre de la planification et celui de la défense, a indiqué le chargé d'affaires américain Ann Wright.

Le porte-parole du département d'Etat, John Dinger, n'a pas exclu que l'ambassade américaine ait été pillée après le départ des diplomates. *« Nous avons recours à tous les canaux diplomatiques possibles (...) pour appeler au retour au pouvoir du gouvernement civil en Sierra Leone »*, a ajouté le porte-parole. – *(AFP.)*

# Dès 1967, Israël a « provoqué la Syrie pour capturer le Golan »

## La confession posthume de Moshe Dayan ébranle un mythe israélien

JÉRUSALEM
*de notre correspondant*

Le matin du 5 juin 1967, à 7 h 45, l'aviation israélienne détruisait au sol l'essentiel des forces aériennes d'Egypte. Déclenchée à la suite du blocus du golfe d'Aqaba imposé par Nasser aux navires israéliens, la guerre de six jours – la guerre « de juin » pour les Arabes – commençait. Au début, la Syrie, qui allait perdre le plateau du Golan dans les combats, n'était pas engagée dans le conflit.

Dans leurs livres d'histoire, les lycéens israéliens apprennent depuis toujours que leur grand voisin arabe est entré dans la danse de son propre chef, par solidarité inter-arabe et *« pour détruire Israël »*. Ils apprennent que la conquête du Golan était de nature défensive et que le principal objectif de leur armée était de mettre un terme définitif *« aux canonnades syriennes »* sur les fermiers israéliens qui cultivaient leurs terres en contrebas.

*« Faux »*, révèle aujourd'hui de manière posthume le principal acteur de cet épisode historique, le général Moshe Dayan, à l'époque ministre de la défense. *« Au quatrième jour de la guerre, les Syriens ne constituaient pas une menace contre nous. »* L'entrée syrienne dans le conflit fut délibérément provoquée par Israël pour plaire aux *kibboutznikim*, les habitants des fermes collectives de Galilée qui *« convoitaient les terres fertiles du Golan »*.

Faite en 1976 à Rami Tal, un ami journaliste, gardée secrète pendant vingt et un ans et rendue publique il y a quelques semaines seulement avec l'accord de la fille du général, Yaël Dayan, députée travailliste, la confession posthume de l'ancien ministre de la défense fait déjà l'objet d'ardents débats parmi les « nouveaux historiens » d'Israël qui mettent en pièces, depuis quelques années, plusieurs des grands mythes fondateurs du sionisme. A l'époque de l'entretien publié à la mi-mai sur huit pages du *Yedioth Aharonot*, le premier quotidien national, le glorieux général, rendu partiellement responsable de la quasi-défaite de la guerre dite du Kippour en 1973, effectue sa traversée du désert à la tête d'un petit journal indépendant. Espérant prendre plus tard sa revanche politique – il décédera en 1981 après être revenu au gouvernement comme ministre des affaires étrangères – il demande à Rami Tal de garder ses propos secrets. De fait, c'est de la dynamite.

> « Ils n'essayaient même pas de dissimuler leur convoitise pour cette terre »

*« 80 % – sans doute plus mais disons 80 % des incidents armés –* [sur la ligne de démarcation entre Israël et la Syrie] *ont commencé comme cela »*, explique Moshe Dayan. *« On envoyait un tracteur labourer un terrain sans intérêt en zone démilitarisée et l'on savait que les soldats syriens tireraient dessus. S'ils ne le faisaient pas, on ordonnait au tracteur d'aller plus avant jusqu'à ce qu'ils s'énervent et ouvrent le feu. Alors, on utilisait les canons et puis l'aviation. C'est comme cela que cela se passait. J'ai fait cela et Itzhak Rabin l'a fait aussi lorsqu'il commandait la région Nord. »*

L'histoire officielle démontre que le ministre de la défense a effectivement hésité avant d'attaquer la Syrie. Puis le 9 juin, tout à coup, il change d'avis et ordonne l'assaut. Que s'est-il passé ? Quelques heures plus tôt, *« une délégation de kibboutznikim, envoyée par le général David Elazar qui était à l'époque commandant de la région Nord et qui voyait la guerre passer à côté de lui sans y participer, s'était rendue chez Levi Eshkol* [premier ministre]. *Ils ont fait un grand show et ils l'ont convaincu de passer à l'action »*.

C'était donc superflu ? demande Rami Tal. *« Bien sûr que ça l'était. »* Tout ce que voulaient les *kibboutznikim*, ce n'était que la terre ? interroge le journaliste. *« Je ne dis pas cela. Bien sûr, ils voulaient que les soldats syriens disparaissent de leur vue. Ils avaient beaucoup souffert à cause d'eux. Ils habitaient là, avec leurs familles, ils travaillaient la terre et les soldats de l'autre côté leur tiraient dessus. Mais je peux vous dire avec une totale certitude que la délégation qui est allée convaincre Levy Eshkol de capturer le plateau ne pensait pas à cela. Ils pensaient à la terre. Ecoutez, je suis aussi un fermier et je comprends (...). Mais je leur ai parlé : ils n'essayaient même pas de dissimuler leur convoitise pour cette terre. C'est cela qui les motiva. (...) Et moi, cette fois-là, je n'ai pas fait mon devoir de ministre de la défense. J'étais convaincu qu'il ne fallait pas faire cela mais je ne l'ai pas stoppé. »*

Enjeu, parmi d'autres, d'une nouvelle guerre avec la Syrie en 1973, le plateau du Golan, 1 000 kilomètres carrés de bonne terre à vigne, est aujourd'hui colonisé par une quinzaine de milliers d'agriculteurs et de soldats israéliens. Sur les cinquante mille Syriens qui vivaient là avant la guerre, il en reste quinze mille, des Druzes essentiellement, dont les familles sont souvent divisées, de part et d'autre de la ligne de démarcation et qui refusent toujours, trente ans après, la nationalité israélienne qui leur est offerte. Unilatéralement annexé par l'Etat juif en 1980 – annexion déclarée, comme celle de Jérusalem-Est, *« nulle et non avenue »* par le Conseil de sécurité des Nations unies –, le plateau qu'Israël déclare aujourd'hui *« indispensable à sa sécurité »* est toujours au centre de l'antagonisme syro-israélien.

*Patrice Claude*

## Incertitude sur le sort de la coalition gouvernementale en Turquie

**ANKARA.** Le premier ministre turc, Necmettin Erbakan, aurait accepté la proposition du ministre des affaires étrangères, Tansu Ciller, de lui céder son poste à la tête du gouvernement le 1er juillet, à condition que soient organisées à l'automne des élections anticipées, selon une déclaration faite, vendredi 30 mai, par Cihan Pacaci, un des vice-présidents du Parti de la juste voie (DYP). Toutefois, cet arrangement ne dépend pas uniquement de Mme Ciller et M. Erbakan. D'après la Constitution, c'est au président, Suleyman Demirel, qu'il revient de désigner le premier ministre, lequel doit ensuite obtenir le vote de confiance du Parlement. Or la coalition gouvernementale, mise en minorité par la nouvelle démission, mercredi, d'un député du DYP, Yildirim Aktuna – passant à 275 sièges sur 550 soit un de moins que la majorité absolue – devra affronter la semaine prochaine une nouvelle motion de censure. – *(AFP.)*

## Vingt Albanais du Kosovo condamnés pour terrorisme

**PRISTINA.** Un tribunal serbe de Pristina, capitale du Kosovo, a condamné, vendredi 30 mai, vingt Albanais à des peines de deux à dix ans de détention pour avoir créé une organisation clandestine, le Mouvement national pour la libération du Kosovo, et préparé une *« rébellion armée »* des quelque 1,8 millions d'Albanais qui représentent 90 % de la population vivant dans cette province de la République de Serbie. Le groupe a été déclaré coupable d'association de malfaiteurs pour activité hostile, menace de l'intégrité territoriale et terrorisme, rapporte l'agence de presse serbe *Tanjug*. Le principal accusé, Avni Klinaku, condamné à dix ans de prison, a reconnu appartenir au Mouvement national pour la libération du Kosovo, mais a nié être impliqué dans des actions terroristes. La Ligue démocratique du Kosovo (LDK), le plus important parti albanais du Kosovo, préconisant une résistance pacifique au pouvoir serbe, estime que 55 personnes sont toujours détenues dans les prisons serbes et que certaines ont subi des tortures. L'année dernière, une trentaine de personnes ont trouvé la mort dans des violences ethniques entre communautés serbe et albanaise.– *(AFP, Reuter.)*

### EUROPE

■ **RUSSIE : James Collins** a été désigné par le président américain Bill Clinton comme ambassadeur des Etats-Unis en Russie, poste vacant depuis le départ en novembre 1996 de Thomas Pickering, son prédécesseur. – *(Reuter.)*

■ **Le président Boris Eltsine** a rendu publics ses revenus et son patrimoine, vendredi 30 mai, conformément à un décret présidentiel promulgué il y a deux semaines et obligeant les fonctionnaires de l'Etat à révéler leur revenus. Selon le service de presse présidentiel, cité par l'agence Itar-tass, les revenus du président russe (provenant de son salaire, de la vente de livres et d'intérêts bancaires) s'élèvent à 243 millions de roubles (environ 243 000 francs) pour 1996.

### AFRIQUE

■ ***AFRIQUE DU SUD* : la Banque mondiale a approuvé** le versement de son premier prêt à l'Afrique du Sud multiraciale, a annoncé vendredi 30 mai le ministère sud-africain du commerce et de l'industrie. Ce prêt de 46 millions de dollars (265 millions de francs), remboursable en quinze ans et assorti d'un délai de grâce de trois ans, bénéficiera dans un premier temps aux petites et moyennes entreprises. – *(Reuter.)*

■ **MALI : les élections municipales** prévues le 1er juin ont été reportées sine die. Ce report *« va dans le sens du souhait exprimé par la classe politique et traduit le souci du gouvernement de réunir (...) les conditions pouvant assurer la participation la plus large possible aux différentes consultations »*, indique un communiqué officiel. Un collectif de 22 partis d'opposition avait annoncé qu'il ne participerait pas aux municipales pour protester contre les *« conditions antidémocratiques »* dans lesquelles s'est déroulé le premier tour des législatives du 13 avril, dont les résultats ont été annulés par la Cour constitutionnelle. – *(AFP.)*

■ **CÔTE-D'IVOIRE : le gouvernement a annoncé**, vendredi 30 mai, la réouverture de l'université de Bouaké (290 kilomètres au nord d'Abidjan), fermée le 11 avril après l'incendie et le saccage du Centre régional des oeuvres universitaires (CROU) par des étudiants. Ces derniers jugeaient *« insuffisant »* le nombre des boursiers. Le gouvernement a cependant précisé que *« les cités universitaires restent fermées pour leur réhabilitation »*. – *(AFP.)*

### AMÉRIQUES

■ **BOLIVIE : le général Hugo Banzer**, ancien homme fort de la Bolivie de 1971 à 1978, était donné favori par les sondages, devant un autre ex-chef de l'Etat, le social-démocrate Jaime Paz Zamora, à la veille de l'élection présidentielle de dimanche 1er juin. Agé de soixante et onze ans, le *« général Hugo »* dirige l'ADN, l'alliance conservatrice qui espère faire élire un maximum de candidats à ce scrutin, à la fois présidentiel et parlementaire, qui doit aussi renouveler les 27 sénateurs et 130 députés du pays. Au cas où aucun des candidats n'obtiendrait plus de 50 % des suffrages des 3 millions d'électeurs, le Parlement, composé du Sénat et de la Chambre des députés, devra alors choisir le nouveau chef de l'Etat parmi les deux candidats arrivés en tête. – *(AFP.)*

### PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : un officier israélien a été tué** par un tir de mortier, vendredi 30 mai, au Liban sud, a annoncé l'armée israélienne. D'autre part, d'après un communiqué de la Force intérimaire des Nations unies au Liban sud (Finul), les combattants du Hezbollah harcèlent depuis vingt-quatre heures les « casques bleus » de cette force déployés dans la région depuis 1978. – *(Reuter, AFP.)*

■ **SYRIE : deux soldats autrichiens de la Fnuod** (Force d'interposition de l'ONU sur le Golan) ont été tués par balles vendredi 30 mai. Leurs corps ont été découverts par une patrouille de routine autrichienne dans le *no man's land* démilitarisé séparant les lignes israéliennes et syriennes sur le Golan. Selon des sources de l'ONU, c'est une région où des contrebandiers passent des marchandises en fraude entre la Syrie et le Liban. Les deux Autrichiens pourraient en avoir été les victimes. – *(AFP.)*

## Les Etats-Unis dans l'attente du verdict du procès d'Oklahoma City

***OKLAHOMA-CITY.*** L'Amérique vit dans l'attente depuis le début, vendredi 30 mai, des délibérations des jurés chargés de décider du destin de Timothy McVeigh à l'issue du procès d'Oklahoma City. Les jurés, cinq femmes et sept hommes, isolés dans une salle où sont à leur disposition tous les éléments à charge montrés lors du procès, doivent se prononcer uniquement sur la culpabilité de McVeigh. Agé de vingt-neuf ans, celui-ci est accusé du pire acte de terrorisme jamais commis sur le sol américain, à Oklahoma City, le 19 avril 1995. Il risque la peine de mort s'il est jugé coupable. L'attentat d'Oklahoma City a fait 168 morts et plus de 600 blessés lorsqu'un camion piégé avait explosé devant un bâtiment fédéral en centre-ville. – *(AFP.)*

# Un nouveau détachement de soldats chinois est arrivé à Hongkong

## A un mois de la rétrocession, des difficultés persistent dans les négociations entre Londres et Pékin

**Un troisième et dernier détachement de soldats chinois a fait son entrée à Hongkong vendredi 30 mai, un mois avant la rétrocession effective à la Chine du territoire britannique. Ce nouveau détachement porte à 196 le nombre de militaires chinois présents – mais non armés – dont la mission est de préparer l'arrivée de la garnison qui prendra la relève des dernières troupes britanniques le 30 juin à minuit.**

HONGKONG
*de notre envoyé spécial*

Le troisième et dernier groupe de soldats de l'Armée populaire de libération chinoise à prendre ses campements à Hongkong de manière anticipée avant la rétrocession, qui intervient dans un mois exactement, est arrivé vendredi dans la colonie britannique.




Ces 90 militaires arboraient le nouvel uniforme, à l'américaine, béret compris, dessiné pour cette unité d'élite. Il s'agit avant tout pour l'armée du continent de projeter, par un comportement et une allure impeccables, une image différente de celle qui hante les Hongkongais, et dont certains s'apprêtent à se souvenir publiquement ces jours-ci : celle de la répression de Tiananmen par les hommes en vert, début juin 1989.

Cette unité, qui est commandée par le général Zhou Borong, a commencé le 21 avril à s'installer dans des baraquements évacués par les Britanniques. Ses 200 hommes, provenant d'un régiment spécialement formé pour Hongkong, sont en principe désarmés. Le reste du régiment, composé de plusieurs milliers d'hommes mais dont l'effectif exact n'est pas connu, arrivera à Hongkong dans les premières heures du 1er juillet.

**« N'OUBLIONS PAS LE 4 JUIN »**

La cérémonie militaire de bienvenue, tout empreinte de civilité disciplinée, aux portes de l'ex-colonie britannique, contrastait avec les résultats mitigés de la dernière réunion, qui se tenait en même temps à Hongkong, du groupe de liaison conjoint sino-britannique censé régler des questions administratives encore en suspens avant la rétrocession. Les représentants de Londres et Pékin n'ont pu se mettre d'accord sur un certain nombre d'affaires allant du droit à s'installer en Grande-Bretagne avec un passeport délivré par les nouvelles autorités de Hongkong au transfert des archives du gouvernement colonial. Le contentieux porte également sur les accords aériens conclus par l'ancienne administration avec vingt et une compagnies étrangères et d'autres dossiers économiques. Ces mondanités étatiques ne parviennent pas à faire totalement oublier l'imminence d'un rite annuel en vigueur à Hongkong depuis 1989, la commémoration publique par des militants démocrates du massacre qui a suivi la crise de la place Tiananmen à Pékin. Les grandes avenues arborent les banderoles de ces groupes dont l'audience est de plus en plus incertaine : *« N'oublions pas le 4 juin »*, proclament-elles en grands caractères blancs sur fond noir, les deux couleurs du deuil à la chinoise.

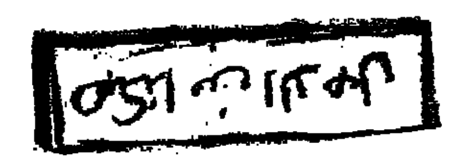
Tous les ans, une veillée est organisée pour cette commémoration, en dépit d'une assistance en déclin, qui n'a plus rien à voir avec le million de manifestants qui avait, en 1989, envahi les rues de la colonie pour protester contre l'action de l'armée chinoise. Ce pourrait bien être, cette année, la dernière fois que pareille manifestation traduisant une indépendance d'opinion est organisée ici.

*Francis Deron*

### *Le tribunal de Changchun fait libérer un dissident*

**Un tribunal du nord-est de la Chine a cassé, jeudi 29 mai, un jugement ayant frappé quatre personnes accusées d'avoir formé, en 1989, une *« clique contre-révolutionnaire »*. Leng Wanbao, âgé de trente-sept ans, condamné alors à vingt ans de prison, s'est vu indiquer par le tribunal de Changchun (province du Jilin) que celui-ci ne détenait pas la preuve qu'il avait, avec ses coaccusés, tenté de renverser le gouvernement. Sa peine a été ramenée à huit ans, qu'il a déjà passés en prison, avant d'être libéré pour raisons médicales. Cette mesure est sans précédent en Chine depuis 1989. – (*Corresp.*)**





**SECOND TOUR** 132 candidats du Front national seront présents au second tour, dimanche 1er juin. A gauche comme à droite, on a récusé toute idée de « front républicain » contre l'extrême droite. Le PS n'a retiré qu'un seul candidat dans une circonscription menacée par le FN, à Dreux. Le RPR et l'UDF ne l'ont fait nulle part. ● LES DIRIGEANTS de la droite parlementaire se font, depuis le premier tour, discrets dans leurs critiques du parti de M. Le Pen. Cela est particulièrement net en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi, à Marseille, les candidats RPR éliminés au premier tour n'ont donné aucune consigne de vote dans leurs circonscriptions où se retrouvent face à face la gauche et l'extrême droite. ● JEAN-MARIE LE PEN a ajouté trois noms à la liste, rendue publique lors de son meeting du 29 mai, des candidats de la majorité sortante trouvant grâce à ses yeux.

# Les dirigeants de la droite récusent toute compromission avec le FN

## Le RPR et l'UDF ont refusé, cette fois, toute idée de « front républicain » et, depuis le premier tour, ils évitent de donner des consignes de vote contre l'extrême droite. Un certain nombre de leurs candidats ont discrètement sollicité l'appui de Jean-Marie Le Pen

**SILENCE** sur la ligne ; la consigne est de n'en point parler. Depuis le premier tour des élections législatives, aucune consigne n'est venue de l'état-major de la coalition RPR-UDF sur l'attitude à adopter vis-à-vis du Front national. Localement, à de rares exceptions près, les représentants de la majorité sortante ne se sont guère montrés plus loquaces.

C'est ainsi qu'à Toulon, où les députés sortants (UDF-PR) des 1re et 2e circonscriptions ont été éliminés dimanche 25 mai, les électeurs devaient choisir entre les représentants du FN, dont le maire de la ville, Jean-Marie Le Chevallier, et ceux du Parti socialiste. Contrairement à ce qui avait été un moment envisagé par les dirigeants de la majorité sortante, aucune consigne nationale n'est venue éclairer leur choix. Seul le *député sortant de la 2e circonscription*, Louis Colombani, avait appelé, dès avant le premier tour, à faire barrage contre le Front national, et, depuis dimanche, les deux candidats dissidents, issus du RPR et du Parti républicain, Marc Bayle et Philippe Goetz, qui ne cessent de dénoncer la responsabilité de la droite varoise dans l'élection d'un proche de Jean-Marie Le Pen à la mairie de Toulon en 1995, ont pris position en faveur des candidats socialistes qui restent en compétition. Leur voisin, François Léotard, maire de Fréjus et président de l'UDF, s'est bien gardé, en revanche, de faire entendre son propre sentiment. Le constat vaut aussi pour Jean-Claude Gaudin, le maire de Marseille.

Les balladuriens, qui avaient critiqué, en février, lors de l'élection municipale partielle de Vitrolles, la stratégie du « front républicain », *adoptée par les principaux* responsables de la majorité – y compris M. Léotard – pour faire obstacle à l'élection de l'épouse du délégué général du FN, sont, du reste, à l'origine de cette nouvelle attitude de la droite : pas d'alliance avec le Front national, mais pas d'appel, non plus, au désistement, ni même à faire barrage à l'extrême droite, en cas de risque d'élection d'un ami de M. Le Pen. La décision a été prise en ce sens, dimanche 25 mai au soir, lors d'une réunion à l'hôtel Matignon.

### AUCUNE CONCESSION

Alors que le Parti socialiste a retiré, une nouvelle fois, sa candidate à Dreux (Eure-et-Loir) pour empêcher Marie-France Stirbois de l'emporter sur le député (RPR) sortant Gérard Hamel, aucune concession n'a été faite par la droite au profit d'un candidat de gauche. Seul l'ancien maire de *Sète (Hérault), le centriste Yves* Marchand, a décidé de de se retirer de lui-même d'une possible triangulaire, en laissant face à face le communiste François Liberti et le représentant du parti d'extrême droite. L'un des prétextes invoqués pour justifier cette stricte intransigeance de la droite est le maintien de la candidate socialiste *dans la 8e* circonscription des Yvelines, où le député sortant, Pierre Bédier, délégué général du RPR chargé des fédérations, a été devancé de deux points, au premier tour, par l'une des filles de M. Le Pen.

En réalité, la droite a convenu de ne pas heurter l'électorat du Front national, afin d'en attirer la plus grande part possible sur les noms de ses candidats au second tour. Elle doit aussi tenir compte de ceux de ses propres partisans qui auraient pu être choqués par un geste de complaisance, fût-il *exceptionnel*, à l'égard d'un candidat de gauche. Les dirigeants du RPR, particulièrement, n'ignorent rien, en effet, de la difficulté qu'ils ont eue, avant la dissolution de l'Assemblée nationale, à faire admettre par certains militants la « ligne Juppé », selon laquelle il fallait mener la bataille à la fois contre le Parti socialiste et contre le Front national.

Aujourd'hui donc, *exit* le rapport de Jean-Pierre Delalande, député (RPR) sortant du Val-d'Oise, qui avait tenté, en début d'année, d'armer les candidats du mouvement néogaulliste contre ceux du parti lepéniste en leur fournissant une série d'argumentaires détaillés. Dans les réunions publiques organisées par la majorité sortante, les militants ne distribuent plus que le tract expliquant les *« dix bonnes raisons de ne pas voter socialiste »*. De l'attitude déterminée d'Alain Juppé, qui avait accusé, en septembre 1996, M. Le Pen d'être *« raciste, antisémite et xénophobe »*, il ne reste plus, à la fin de chacun de ses discours de campagne, qu'une évocation, générale et prudente, des valeurs républicaines, patriotiques et humanistes, au rang desquelles la tolérance. Philippe Séguin, qui estime que, dans certains cas, les républicains *doivent se rassembler* pour faire barrage à l'extrême droite, est, cette fois, totalement silencieux sur le sujet.

### M. PASQUA À LA RESCOUSSE

En revanche, après avoir été marginalisé pendant les premières semaines de la campagne, Charles Pasqua a été appelé à la rescousse pour mettre en garde les électeurs du FN contre une éventuelle victoire de la gauche. L'ancien ministre de l'intérieur – dont la campagne ne devait s'achever que samedi après-midi, dans l'Oise *puis dans la Haute-Marne*, par une réunion de soutien à Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, à Olivier Dassault et à François Cornut-Gentille – se charge ainsi de rappeler à chaque occasion qu'avec les socialistes au gouvernement, il y aurait une recrudescence de l'insécurité et de l'immigration clandestine. Dans le cadre de la polémique de fin de campagne, plusieurs porte-parole de la majorité sortante, dont M. Juppé, ont interprété les consignes de vote données par M. Le Pen contre certains candidats de droite comme un soutien à leurs concurrents du PS.

Au total, cependant, la droite aura évité, presque partout, toute compromission électorale avec le Front national. Mais en cas d'échec, la ligne arrêtée par MM. Juppé et Léotard pourrait être contestée. C'est du moins la crainte du secrétaire général de l'UDF, Claude Goasguen : *« Si nous perdons, il va y avoir dans nos rangs de fortes pressions pour que la majorité adopte, vis-à-vis de l'extrême droite, une stratégie du type de celle que François Mitterrand a adoptée dans le passé vis-à-vis du Parti communiste. »* L'extrême droite continue à être une épine pour la droite parlementaire.

*Jean-Louis Saux*

### *132 candidats du Front national en lice*

**Fort de 14,94 % des suffrages exprimés au premier tour, le Front national devait participer, dimanche 1er juin, à 76 triangulaires (*Le Monde* du 29 mai) et à 56 duels. Dans 25 circonscriptions, la droite parlementaire est absente du scrutin. Le FN est alors en concurrence dans 13 cas avec des communistes, dans 11 avec des socialistes et dans 1 avec un candidat présenté par les Verts. Dans 31 autres circonscriptions, c'est la gauche qui n'a pas de représentant au second tour : 15 RPR, 15 UDF et 1 candidat du Mouvement des réformateurs sont en compétition avec l'extrême droite. Parmi les 133 candidats lepénistes qui pouvaient se maintenir au second tour, le Front national n'en a retiré qu'un, dans la 3e circonscription de la Côte-d'Or, au profit du député sortant Lucien Brenot (CNIP), investi à la fois par le RPR, l'UDF et La droite indépendante, cartel électoral animé par Philippe de Villiers.**

# Jean-Marie Le Pen continue à distribuer ses « bons points »

**AVANT MÊME** que se joue le second tour, le Front national apprécie aux silences, aux travaux d'approche, aux louvoiements de ses adversaires de droite l'ampleur de son pouvoir. Jean-Marie Le Pen est ainsi tout heureux de détenir une clef importante du scrutin.

Le silence entre les deux tours de certains responsables politiques comme le maire de Fréjus (Var), François Léotard, ou Jean-Claude Gaudin *(UDF), hier encore fermes dans leur animosité* contre le parti d'extrême droite, en est un exemple. Aussi, si le délégué général, Bruno Mégret, était, avant le premier tour, empressé de faire de la publicité aux soutiens dont il pouvait bénéficier, il se met aujourd'hui aux abonnés absents lorsque l'on veut l'interroger sur ses rapports avec la droite dans cette région phare pour son parti. *« Les enjeux sont trop importants. Ce sont les élections régionales qui se jouent déjà en PACA. M. Léotard et M. Gaudin évaluent enfin la force du Front national »*, commente un membre du bureau politique non concerné par la région.

Maurice Gros, secrétaire départemental du parti lepéniste pour les Bouches-du-Rhône, parle en revanche plus facilement des militants du CNIP (Centre national des indépendants et paysans) d'Olivier Lefèvre d'Ormesson, qui, aujourd'hui, donnent un coup de main (comme dans l'Oise notamment) aux candidats du Front national affrontant la gauche. De même, le parti d'extrême droite souligne dans de nombreux départements l'incompréhension des militants et sympatisants du Mouvement pour la France (MPF) devant l'attitude de Philippe de Villiers. *« Si nous avions accordé notre soutien à Philippe de Villiers, c'est parce qu'il nous l'avait demandé lors de rencontres au Parlement européen »*, explique Frank Timmermans, responsable du mouvement lepéniste pour la Seine-Saint-Denis, qui ajoute : *« Il nous a finalement rejetés en voyant la réaction du RPR. Résultat : ses militants ne comprennent plus rien et viennent nous voir pour nous aider à battre les candidats de gauche. »*

### UN AXE DE CAMPAGNE JUDICIEUX

Bien qu'il soit encore impossible d'évaluer l'ampleur des effets de la stratégie de l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen est déjà satisfait. L'axe de campagne lepéniste semble avoir été le bon. Il y a d'abord eu ce slogan *« Sortons les sortants ! »*, appuyé par les déclarations du président du Front national sur sa préférence pour *« une Assemblée de gauche »*, qui a montré qu'il était déterminé à aller jusqu'au bout dans ses menaces contre les candidats de la majorité. Il y a eu ensuite, après le premier tour, le marché mis entre les mains de tous les candidats souhaitant avoir le soutien du Front national : Faites-nous connaître vos positions sur Maastricht et la préférence nationale, si celles-ci coïncident avec nos idées et si vous ne nous avez pas attaqués trop durement dans le passé, nous vous apporterons nos voix, leur avait en substance déclaré Jean-Marie Le Pen lundi 26 mai.

Certains candidats se sont hâtés de contacter le Front national et figurent aujourd'hui sur la liste des « indulgences » dressée par le chef du parti d'extrême droite. D'autres, après des approches, se sont ravisés et s'attirent les foudres des lepénistes. Et d'autres enfin – comme Yves Bonnet (UDF-PPDF), dans la Manche –, sans figurer sur la fameuse liste, bénéficient aujourd'hui d'un soutien dont ils sont loin de s'offusquer. A la liste rendue publique par Jean-Marie Le Pen lors de son unique meeting de l'entre-deux-tours, jeudi 29 mai, s'ajoutent trois noms : celui d'Hervé Novelli (UDF-PR), ancien militant d'Ordre nouveau, en Indre-et-Loire ; celui de son collègue RPR dans le même département, Philippe Briand, une relation de Jean Verdon, le chef de cabinet du secrétaire général du Front national, Bruno Gollnisch ; celui de Christian Martin (UDF-FD) en Maine-et-Loire, qui, dans sa profession de foi, prend fait et cause pour la « préférence nationale ». Le Front national fait en revanche la fine bouche à l'égard de Jean-Pierre Pohu (RPR) et de Louis Robineau (UDF-FD), qui ont écrit au responsable lepéniste en Maine-et-Loire. Si le parti s'abstient de se prononcer pour le second, il appel en revanche à faire battre le premier.

*Christiane Chombeau*

# La discrétion embarrassée du RPR et de l'UDF dans les Bouches-du-Rhône

MARSEILLE
*de notre correspondant régional*

Les résultats du premier tour dans les Bouches-du-Rhône semblent avoir tétanisé la droite parlementaire et ont eu raison de ses bonnes intentions en matière de « front républicain » pour faire barrage à l'extrême droite. Son silence à ce propos est assourdissant depuis dimanche soir. Sur seize circonscriptions, huit sont confrontées à une triangulaire. Dans ce cas, la question du barrage ne se pose ni pour l'union RPR-UDF ni pour le PS : chacun espère gagner et estime que le Front national restera hors-jeu. La question du « front », du « barrage » ou du « réflexe républicain », selon le terme choisi, est en revanche posée dans les duels.

Côté socialiste, elle a été résolue par une déclaration de Francis Allouch, éliminé dans la 2e circonscription. Avec l'aval de sa fédération, il a publié un communiqué expliquant que *« le choix, contre nature, auquel nous allons être confrontés dimanche nous contraint à faire barrage au Front national »*. Telle est sa façon de dire à ses électeurs qu'il faut voter Jean-François Mattéi, qui, de toute façon, se présente dans un secteur largement à sa main. A Marseille même, en revanche, les candidats de la droite éliminés au premier tour se sont murés dans un silence total : ni Bernard Chatel (RPR) dans la 4e circonscription, ni Bernard Leccia (RPR) dans la 7e, ni Maurice Tallazac (RPR) dans la 8e, n'ont donné la moindre consigne de vote. C'est pourtant du report de leurs voix de premier tour que dépend le second, dans ces secteurs où la gauche affronte l'extrême droite.

Sous le sceau du secret, certains responsables de la droite classique expliquent que leur mutisme est le résultat d'une consigne nationale de ne pas heurter l'électorat du Front, qui pourrait faire payer le mot d'ordre de « barrage républicain » en se reportant à gauche dans les triangulaires difficiles. Cela expliquerait mieux quelques contorsions des dirigeants locaux de la droite à propos de la 12e circonscription, où Bruno Mégret affronte le socialiste Henri d'Attilio.

Une dizaine de jours avant le premier tour, le 17 mai, Jean-Claude Gaudin avait déclaré : *« Si d'aventure, le candidat RPR-UDF n'était pas présent au second tour, nous appellerions à voter pour M. d'Attilio pour barrer la route à M. Mégret. »* Le soir des résultats, l'aventure étant arrivée, il maintenait ce cap, en le nuançant un peu : il annonçait *« qu'il y aurait un réflexe républicain »*. Mais depuis lundi matin, il se contente de phrases beaucoup plus vagues : *« Chacun se déterminera en fonction des valeurs républicaines, humanistes et patriotes »*, dit-il lors de la visite, jeudi 29 mai, de Michel Barnier à Marseille. Ou, le même jour : *« Chacun sait où va notre préférence. »* La plupart de ses amis le défendent en soutenant que ces propos suffisent à faire comprendre sa pensée. Ils sont en tout cas beaucoup moins nets ces derniers jours qu'au lendemain du premier tour de la partielle de Gardanne, quand M. Gaudin soutenait le communiste Roger Meï contre le Front national Damien Bariller. Le maire de Marseille explique qu'il s'agissait d'une partielle et qu'il défendait l'homme, alors qu'une échéance nationale contraint à une posture plus générale.

### UN SILENCE APPRÉCIÉ

Du côté du RPR, les choses sont plus nettes : la consigne nationale est respectée scrupuleusement et le silence est total sur la question. Cela s'explique aussi localement par la difficulté dans laquelle se trouve le dirigeant chiraquien Renaud Muselier. En ballottage délicat dans la 5e circonscription, il a *besoin de reconquérir une bonne* part de l'électorat de Marie-Odile Rayé (FN) s'il veut doubler son challenger socialiste, René Olmeta.

Evidemment, des rumeurs de tractations entre FN et droite circulent dans la gauche marseillaise. Elles disent par exemple que le silence de Christian Rossi, RPR éliminé dans la 12e, est une fleur faite au FN pour qu'il ne se comporte pas trop durement dans la 5e. Le candidat malheureux affirme qu'il n'en est rien. Pour sa défense, il rappelle qu'il a annoncé le soir même de son élimination que lui, personnellement, voterait d'Attilio. Et il soutient qu'une consigne de « barrage républicain » aurait un effet inverse à celui recherché parce que l'électorat de droite du secteur est férocement anticommuniste et antisocialiste. Il faut quand même noter que son suppléant UDF a, lui, pris position contre Bruno Mégret.

Malgré leurs déclarations sur l'inefficacité des consignes données par un personnel politique qu'ils estiment discrédité, les responsables de l'extrême droite avouent qu'ils apprécient ce silence. C'est ce que déclarait Maurice Gros, secrétaire départemental du Front national, jeudi soir à Vitrolles. Il affronte la socialiste Sylvie Andrieux dans la 7e de Marseille et espère bien qu'une large fraction de l'électorat chiraquien de Bernard Leccia le rejoindra. Il se dit persuadé que ces électeurs le feront plus facilement si on ne le leur interdit pas par un mot d'ordre de « barrage républicain ».

*Le contenu du discours de Bruno* Mégret jeudi soir à Vitrolles confirme cette analyse de M. Gros. Le délégué général du FN s'est abstenu de toute attaque contre la droite et il a même relevé ceci : *« J'ai noté que M. Gaudin n'appelle pas à voter socialiste ou communiste contre le FN. »* Son dernier journal de campagne affiche en gros caractères : *« Christian Rossi ne veut pas le retour de la gauche en France »* et *« Jean-Claude Gaudin refuse de soutenir d'Attilio »*. C'est évidemment tirer le propos dans un sens qui l'arrange, et oublier les déclarations antérieures ; mais cela indique aussi que les appels au « front républicain » l'auraient plus gêné qu'il ne l'avoue publiquement.

*Michel Samson*

# Catherine Trautmann : chaque voix peut combattre « l'immonde »

**LE PARTI SOCIALISTE** s'est abstenu de toute déclaration officielle sur sa position dans les duels – au nombre de 31 – qui opposeront, dimanche 1er juin, des candidats de droite au Front national.

Il considère que le retrait dans la 2e circonscription d'Eure-et-Loir, celle de Dreux, de Birgitta Hessel, qui avait obtenu 23,81 % des suffrages, laissant de nouveau face à face Marie-France Stirbois et Gérard Hamel (RPR), est exemplaire de sa volonté de faire partout *« barrage au Front national »*. Lors de la réunion du bureau national qui a suivi le *premier tour, Lionel Jospin* a signifié que cette attitude devait être clairement *« indicative »* de l'attitude du PS dans toutes les circonscriptions concernées.

Gérard Le Gall, l'expert électoral de Lionel Jospin, qui a analysé, lundi 26 mai, avec Alain Richard, chargé des élections au PS, les résultats circonscription par circonscription, ne voit *« aucun danger FN »* dans ces duels avec la droite. *« Notre seule consigne est de faire barrage au Front national »*, assure M. Le Gall, se conformant au rapport qu'il avait présenté en mars afin de clarifier la stratégie du Parti socialiste contre l'extrême droite.

Le sujet a également été évoqué au sein du comité national de vigilance contre l'extrême droite, qui réunit l'ensemble des partis de gauche et les Verts, et qui s'est trouvé d'accord avec cette attitude. Pour autant, les consignes nationales sont répercutées localement avec une inégale ampleur. Dans les Alpes-Maritimes, où le PS a souvent dénoncé *« les porosités »* entre extrême droite et droite locales, aucune consigne directe n'a été donnée par les socialistes, indique notre correspondant, dans les duels entre la droite et le Front national.

Plus globalement, Lionel Jospin et les dirigeants socialistes, comme par exemple Martine Aubry, ont mis l'accent dans leurs meetings sur la nécessité de faire barrage partout au FN. Lionel Jospin l'a répété à Lille le 29 mai.

Catherine Trautmann, violemment attaquée au Palais des sports à Paris par Jean-Marie Le Pen, le 29 mai – qui avait présenté sur un plateau une figurine en carton-pâte d'une tête du maire de Strasbourg – a défendu avec énergie la même position. Vendredi 30 mai, Mme Trautmann a vu dans sa *« décapitation virtuelle »* la démonstration, *« si cela était encore nécessaire, que ce bouffon sinistre est un naufrageur de la démocratie et de la morale »*.

Mme Trautmann réaffirme que, le 1er juin, il faut que *« chaque électeur ait conscience que sa voix peut combattre l'immonde »*.

*Michel Noblecourt*

À LA VEILLE DU SCRUTIN

# Déménagements et ravaudages républicains

## Les conseillers ont fait place nette dans les ministères

FAIS DONC ATTENTION : T'AS FAILLI BALANCER 10 MILLIARDS DE COMMANDES MILITAIRES !

OOPS!

JUSTICE

ÉDUCATION

SOCIAL

RÉDUCTION DÉFICITS

DASSAULT

MATRA

**LES MINISTRES** passent, la République demeure. Partout, on s'efforce de la rendre plutôt proprette. On la démaquille lorsqu'elle a été trop fardée, on colmate çà et là quelques fissures qui font mauvais effet, on ravaude les accrocs laissés par l'insouciance, la raison d'Etat ou simplement les délices et les tentations du pouvoir. Une fois ce ravalement fini, on range bien soigneusement la mémoire républicaine dans les cartons. Rien que du sérieux, du bon boulot, destiné à l'édification de l'histoire collective et aux manuels scolaires de nos petits-enfants.

Aucun ministère n'y a échappé. Partout on classe, range, détruit. Les collaborateurs de ministres ont reçu une note de service les enjoignant à remettre dans les plus brefs délais les téléphones portables, les micro-ordinateurs et... les clés du ministère. Au secrétariat d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, *« on continue à travailler doucettement, dans la bonne humeur »*, et on prépare activement bilans et inventaires. Et comme tout est précieux en ces temps troublés, *« on a même encore remis une Légion d'honneur »*, vendredi matin. Quant aux récipiendaires pressentis pour les honneurs de la République, ils devront patienter. Tous les dossiers de décoration en cours d'instruction sont en effet envoyés aux Archives nationales.

Au ministère de la ville et de l'intégration, pour l'essentiel, le grand ménage est déjà fait. L'ambiance décontractée qui était de mise n'a pas résisté à l'angoisse du deuxième tour. La tristesse liée au ballottage défavorable du ministre, dans sa circonscription de Seine-Saint-Denis, est encore accrue par la poussée du Front national. Le successeur d'Eric Raoult trouvera des bureaux vides et, pour tout héritage, une secrétaire. Seuls ont échappé à la tornade les documents relatant la genèse du Pacte de relance pour la ville, accompli avec le ministre de tutelle, Jean-Claude Gaudin.

**LA « PART MAUDITE »**

Ils rejoindront les archives personnelles du directeur de cabinet, Joël Fily, qui se dit volontiers fier de ce *« bon travail républicain et de cette politique consensuelle et pragmatique »*. Il appréhende un peu que, demain, tout cela *« soit piétiné, dénigré »*. Dans son bureau de l'avenue de Ségur, M. Fily signe d'ultimes arrêtés et décrets *« pour que les suivants ne perdent pas six mois à tout reprendre »* et confie à la broyeuse quelques *« dossiers à implication diplomatique »*. La *« part maudite »*, murmure-t-il pudiquement.

Au ministère de l'agriculture, on s'efforce d'entretenir jusqu'au bout la convivialité. Vendredi, alors que Philippe Vasseur poursuivait sa campagne électorale dans le Pas-de-Calais, tous ses collaborateurs se sont retrouvés à déjeuner, dans les jardins ensoleillés du ministère. Au menu, des produits du terroir, des brochettes de bœuf et d'agneau, estampillés « viande française ». L'avenir des uns et des autres est déjà assuré. Le conseiller en charge du dossier de la viande a été nommé, il y a quelques jours, chef du servie des Haras, des courses et de l'équitation. Un autre prend en main la Société pour la promotion et l'exportation des produits agricoles et alimentaires. Quant au ministre, heureux que la question du prix du lait ait enfin été réglée, il espère bien devenir auteur à succès. Son livre : *« La révolution alimentaire : que mangerons-nous demain ? »* sort le 4 juin.

La convivialité est aussi au rendez-vous au ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat. Mercredi, Jean-Pierre Raffarin a invité ses troupes à déjeuner. Ensemble, ils ont fait le tour des dossiers et compensé un peu leur pessimisme, en dressant des portraits acérés de leurs interlocuteurs socio-professionnels. L'impolitesse des uns, l'impatience, l'insistance, l'interventionnisme des autres, le caractère odieux de celui-là... chacun en a pris pour son grade. Ils ont décidé de se retrouver, dimanche soir au ministère, pour passer ensemble la soirée électorale, et partager un dernier dîner. On règle déjà ses comptes à la délégation à l'aménagement du territoire (DATAR). Les proches de Raymond-Max Aubert s'inquiètent du duel difficile de leur *« patron »* face au porte-parole du PS, François Hollande, en Corrèze. Non loin d'eux, le numéro 3 de la délégation, Jean-Louis Guigou, ironise. *« Vous avez peut-être devant vous le mari de la future ministre des affaires sociales... »*, confie-t-il, convaincu de l'avenir radieux qui attend son épouse et candidate socialiste, Elisabeth. Au ministère de l'industrie, un conseiller constate qu'au cabinet, *« c'est moitié-moitié. Certains ont disparu depuis quinze jours et sont peut être déjà en train de grenouiller »*.

Ce n'est pas ce qui risque d'arriver au ministère de l'éducation nationale. Ici, *« on travaille »*, explique-t-on avec un rien d'agacement offensé dans la voix. *« Un grand paquebot comme celui-ci, ça ne s'arrête pas comme ça »*. Élection ou pas, alternance ou pas, il y a *« le baccalauréat à préparer, le concours des maîtres-auxilliaires à réorganiser, la réforme universitaire à mettre en route, la délégation d'enseignants de Seine-Saint-Denis à recevoir »*. Et qu'on se le dise, il serait *« inélégant »* de se lamenter sur son sort ou de songer à préparer son avenir personnel. Bref, *« on a le nez sur le guidon et on pédale »*. Voire. Les permanents de la rue de Grenelle, ceux qui restent dans les murs quoi qu'il advienne, ont tout de même relevé *« les mines déconfites et la course aux sondages »* de leurs collègues de cabinet. Quant au ministre, il laboure consciencieusement ses terres béarnaises, où son ballottage s'avère plus difficile que prévu.

**« SURRÉALISTE »**

On travaille aussi au ministère de la justice. Vendredi 30 mai, le garde des sceaux, Jacques Toubon, a remis au président de la République un premier avant-projet du plan d'action pour cinq ans pour la justice, annoncé en janvier par Jacques Chirac. *« Quelle que soit l'issue du second tour, le chef de l'Etat gardera ses prérogatives présidentielles »*, observe-t-on à la Chancellerie, où l'*« on veut croire que les grands enjeux transcendent les clivages politiques »*.

Et à Matignon ? Comme si rien ne s'était passé, a eu lieu, deux heures durant, vendredi après-midi, une réunion interministérielle, présidée par Jean-Marc Sauvé, secrétaire général du gouvernement, sur... le projet de loi de cohésion sociale. Celui-là même dont le président de la République avait interrompu l'examen par les députés, le 21 avril, en annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale. *« C'était surréaliste*, commente un haut fonctionnaire, *tout le monde a fait comme si rien n'avait changé »*.

On aura enfin une pensée émue pour le triste sort d'un préfet, qui a eu l'honneur d'être nommé directeur de cabinet d'un ministre quelques jours avant l'annonce de la dissolution. Depuis, il *« squatte »* chez un ami, en attendant les résultats du deuxième tour, pour savoir s'il doit, ou non, se décider à louer un appartement à Paris.

***Récit du service France***

# La droite redoute son éclatement en cas de défaite

**TOUT LE MONDE** n'a pas attendu pas un éventuel échec de la majorité sortante pour commencer à régler les comptes de la campagne législative. Le ministre de l'équipement, du logement et des transports, Bernard Pons, réélu dès le premier tour à Paris, a ainsi déclaré, vendredi 30 mai, à Orléans, qu'il avait *« obtenu de bons résultats, peut-être par qu'*[il était] *un des seuls opposés à la dissolution »*. A quarante-huit heures d'un second tour jugé périlleux par nombre de responsables de la droite, le ministre a expliqué : *« Le mécontement était général depuis deux ans (...). On a fait une politique qui matraque tout le monde. J'ai dit à Alain* [Juppé] *: changeons de méthode, mais le président a été convaincu par le premier ministre et ceux qui l'ont conseillé, et ils ont commis une erreur. »*

Le président du Sénat, René Monory, lui, a toujours défendu la dissolution auprès de Jacques Chirac. *« Bien préparée, l'opération pouvait réussir »*, confiait-il, jeudi 29 mai, en s'en allant apporter son soutien à Philippe Séguin, à Epinal. Mais il met en cause Jacques Pilhan, le conseiller en communication du président de la République. M. Monory estime aussi que M. Chirac aurait dû se séparer de M. Juppé dès l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale. Dans l'éventualité d'une défaite de la majorité, M. Monory s'interroge : *« Qu'y aura-t-il, alors, entre Le Pen et les socialistes ? »*

Cette inquiétude est partagée. Au lendemain de l'annonce de la dissolution, le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, prévoyait déjà qu'en cas d'échec *« la majorité se retrouverait en miettes »*. Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, n'exclut pas, lui non plus, un *« éclatement de l'UDF »*. Alain Madelin, se sentant *« porteur du message libéral »*, pourrait être tenté de quitter l'UDF pour créer sa propre structure et entraîner un certain nombre de députés UDF au sein d'un groupe à l'Assemblée nationale. Auquel cas, si une dynamique centrifuge devait s'emparer des députés de l'UDF rescapés, certains reponsables de Force démocrate verraient d'un bon oeil la création d'un groupe centriste autonome, présidé par François Bayrou, comme il en existait un entre 1988 et 1993. Cette *« tentation du repli centriste serait une erreur colossale »*, s'indigne M. Goasguen, également secrétaire général de Force démocrate.

L'un des experts électoraux de l'UDF, Bernard Lehideux, voit les choses plus sereinement. Il estime que l'issue du second tour n'est pas jouée. Si toutefois la droite devait devenir minoritaire, M. Lehideux pense que *« la tornade sera telle que les calculs des uns et des autres seront balayés »*. *« Nous aurons, certes, quelques jours difficiles, liés aux problèmes, notamment pratiques, de toute majorité qui perd*, précise-t-il. *Mais rapidement, la nouvelle opposition se rangera derrière son chef, le président de la République, comme l'opposition socialiste l'avait fait entre 1986 et 1988. Elle le fera simplement parce que les institutions laissent au chef de l'Etat une arme redoutable, de nouveau utilisable dans un an : la dissolution. »* L'objectif serait de protéger le chef de l'Etat, de reconquérir l'opinion, de préparer les élections régionales et cantonales de 1998.

**DIRECTION PLUS COLLÉGIALE**

La même perspective, dans cette hypothèse, pourrait s'offrir au RPR. Le mouvement néogaulliste restera au service du président de la République. Il est même probable, analyse un bon connaisseur de la Rue de Lille, que le RPR s'aligne sous la conduite de son président, Alain Juppé, parce qu'*« il tient l'appareil, donc il tient tout »*. Aussitôt après l'annonce du retrait de M. Juppé, son bras droit, Jean-François Mancel, a bien pris soin de préciser que son renoncement au poste de premier ministre ne valait pas pour la présidence du RPR. *« Ceux qui nous ont reproché le cumul de ces deux fonctions ne vont tout de même pas le réclamer pour eux-mêmes »*, a affirmé au *Monde* le secrétaire général du Rassemblement.

Toutefois, le maire de Bordeaux sera, au moins un temps, fragilisé par la conduite de la campagne législative, que la quasi totalité des dirigeants du RPR ont sévèrement critiquée avant le second tour. Il devra notamment imaginer une direction plus collégiale du mouvement et davantage composer avec tous ceux qui ont pris leur part dans la campagne. Quel que soit le résultat du scrutin, M. Juppé devra aussi, sans aucun doute, subir les assauts de Philippe Séguin à qui le statut de premier ministre virtuel aura donné quelques ambitions. Au tout début du mois de mai, un ministre estimait avec confiance qu'il n'y aurait plus ni chiraquiens ni balladuriens au soir du 1er juin. Mais il pourrait y avoir de nouveaux clivages.

***Fabien Roland-Lévy et Jean-Louis Saux***

# Le gouvernement précipite ses commandes d'armement à Dassault et à Matra

**SIMPLE COÏNCIDENCE** de calendrier ? Volonté d'anticiper sur le résultat de l'élection législative, en plaçant un éventuel gouvernement de cohabitation devant le fait accompli ? Quelle qu'ait été sa vraie motivation, le ministre de la défense, Charles Millon, a pris, mercredi 28 mai, trois initiatives qu'il n'a pas rendues publiques mais que son administration, interrogée, qualifie modestement de *« non-événement »* parce qu'elles sont en cohérence avec la loi de programmation militaire.

D'une part, M. Millon vient d'autoriser la conclusion d'un avenant à un contrat visant la production des treize premiers Rafale de série, notifié en novembre 1995 à Dassault Aviation et suspendu en 1996. D'autre part, le ministre de la défense vient de donner son accord à ce qu'on appelle *« le lancement de la réalisation »* du programme Scalp EG, un missile de croisière air-sol conçu par Matra BAe Dynamics, restant entendu que la délégation générale pour l'armement (DGA) devra ensuite négocier les conditions définitives du contrat. Ces deux initiatives concernent deux groupes d'armement français qui traversent une étape difficile de leur histoire. Pour le premier, il s'agit de sa fusion avec la société Aérospatiale, que le gouvernement d'Alain Juppé entendait privatiser ; pour le second, l'enjeu est, face à la concurrence réunie de Dassault Industrie et d'Alcatel, la reprise des activités électroniques militaires de Thomson-CSF, dans le cas où ce groupe, dont le capital est détenu à plus de la moitié par l'Etat, serait privatisé.

La troisième initiative paraît plus logique. Il s'agit d'une commande au consortium Eurosam (formé par Aérospatiale et Thomson-CSF en France et par Alenia en Italie) pour l'industrialisation du système sol-air Aster, qui sera notamment embarqué sur les frégates Horizon. Ce contrat est de 5 milliards de francs. Il a été précédé, au début de cette semaine, par la signature entre la France, le Royaume-Uni et l'Italie d'un accord sur l'équipement des frégates que les marines des trois pays vont acquérir.

Avec Dassault Aviation, responsable de l'intégration de Rafale, le financement du contrat sur la production des treize premiers avions – non compris les quatre prototypes régis par d'autres accords – avait été suspendu en attendant que les constructeurs (Dassault Aviation, Snecma, Thomson-CSF, Dassault Electronique et Matra) aient consenti à abaisser leurs prix de 10 % sur la série à venir, qui porte, au total, sur 234 appareils pour l'armée de l'air et 60 pour la marine. Longues et difficiles, les négociations entre l'Etat et les industriels ont abouti (*Le Monde* du 25 janvier et du 28 février). M. Millon vient donc de signer un avenant au contrat initial, qui permet de relancer la chaîne de fabrication du Rafale, arrêtée lors du « gel » des crédits.

**LE COÛT DU RAFALE**

Avec Matra BAe Dynamics, la décision de lancer la réalisation du Scalp EG précède, en réalité, la notification officielle d'un marché qui doit intervenir à la fin juin, selon le PDG du groupe franco-britannique, Noël Forgeard. Ce marché couvre – c'est une innovation – le développement, l'industrialisation et la série de quelque 320 missiles de croisière air-sol Scalp EG et 100 missiles Apache anti-pistes pour la France. Au début de l'année, le Royaume-Uni avait commandé 900 missiles du même type que le Scalp EG (dénommés Storm Shadow) pour ses propres besoins. Ce sera à la direction générale de l'armement de finaliser le contrat de la France à un prix forfaitaire, pour un montant global de 4,5 milliards de francs.

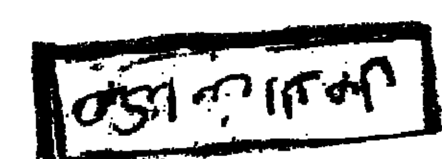
La période électorale aurait pu inciter à plus de prudence un gouvernement qui a prévu de démissionner lundi 2 juin, compte tenu de la fragilité de la majorité actuelle et des investissements en jeu. Il donne ainsi l'impression de vouloir – en urgence – liquider les dossiers en suspens et forcer la main de son successeur. A vrai dire, une telle précipitation est devenue une quasi-habitude : pour s'en tenir à un seul précédent, le programme du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* fut lancé en 1986 dans les mêmes conditions.

Les projets majeurs d'armement que sont le Rafale et le Scalp EG figurent dans la loi de programmation militaire 1997-2002, que le Parlement dissous a approuvée. Depuis, on n'a pas entendu dire, durant la campagne électorale, que le PS envisageait de remettre en cause tout ou partie des grandes orientations de cette loi.

Le cas du Rafale mérite néanmoins d'être nuancé. En privé, les experts socialistes reconnaissent que, s'ils arrivaient aux responsabilités, ils demanderaient un audit sur l'avion de Dassault. Le programme est évalué à 200 milliards de francs pour 294 exemplaires, depuis les premières études jusqu'à l'an 2020. Le PS trouve l'addition élevée. Une renégociation du dossier n'est donc pas à exclure, surtout si elle participe d'une politique qui consistera, à gauche, à vouloir rappeler à Serge Dassault que, quoi qu'il advienne, c'est l'Etat, donneur d'ordres et client, qui reste le décideur suprême.

***Jacques Isnard***





# Les centrales syndicales restent prudentes à la veille du second tour des législatives

## Seule la CGT appelle à voter à gauche et contre le patronat

**Alors que le premier tour des législatives a été marqué par une nette poussée du Parti socialiste, Force ouvrière et la CFDT restent prudentes. Seule la CGT appelle clairement les électeurs à voter pour la gauche et contre le patronat. Pour la centrale de Louis Viannet, comme pour la FSU ou SUD-PTT, ce premier résultat traduit le mécontentement ambiant et il est une résultante d'un mouvement social qui se cherche.**

IL RÈGNE *« un climat étonamment positif »* à la CGT, selon plusieurs observateurs. Contrairement à 1981, où une consigne de vote révolutionnaire à droite avait été donnée par certaines franges du Parti communiste, la CGT a clairement pris position pour la gauche. Au cas où les militants de la centrale auraient encore des doutes, Louis Viannet les a écartés dans une déclaration de son cru, jeudi 29 mai. En accusant *« le grand patronat de pointer son nez »* et en appelant *« les salariés, les retraités, les chômeurs à rabattre le caquet de ces chantres du libéralisme »*, le secrétaire général a tenu à souligner et à amplifier *« la volonté de réel changement »* que les électeurs ont exprimée, lors du premier tour.

Le rejet clair de la droite ne se nourrit cependant pas d'espoirs démesurés dans la capacité de la gauche à entreprendre de grandes réformes sociales. Le débat sur le temps de travail est le sujet qui suscite les plus vives méfiances, parmi les salariés, dès lors qu'il est envisagé en termes d'annualisation et de flexibilité. *« Prendre le temps ! »*, titre en « une » de son numéro de juin le magazine *Options* des cadres de la CGT, soulignant que *« l'aspiration à travailler moins grandit, sans s'imposer »*.

Alors que pendant cette campagne électorale express, l'absence des principaux acteurs des récents mouvements sociaux a été remarquée, plusieurs syndicalistes voient dans les résultats du premier tour les traces des conflits et du mécontentement social. Selon une analyse partagée aussi bien à la CGT, qu'à la FSU ou à SUD-PTT, le mouvement social continue. *« Il serait pour le moins hasardeux de miser sur l'effritement du mouvement social à l'issue de ces élections »*, prévient la confédération de M. Viannet. *« Même si les résultats sont 50-50, tout nouveau gouvernement devra tenir compte des votes »*, estime Daniel Le Bret, « patron » du SNUIPP, premier syndicat de l'enseignement primaire. La fédération SUD-PTT juge que *« le gouvernement qui sortira des urnes devra répondre aux exigences posées par les mouvements sociaux des dernières années »*.

Prévue le 28 mai, une grande journée européenne pour l'emploi a été reportée au 10 juin. Elle pourrait devenir le premier test d'une mobilisation post-électorale. Aux côtés de la CFDT et de la CFTC, la CGT, l'UNSA et la FSU ont déjà décidé de s'associer à cette manifestation. Toutes les fédérations des PTT ont aussi décrété une journée nationale d'action, tandis que les fédérations CGT et CFDT des transports appelent à la mobilisation à cette même date.

### ATTENTISME

A Force ouvrière, l'attentisme prévaut. Marc Blondel n'a rien modifié de son agenda. Présent jusqu'à vendredi au congrès de sa fédération des employés et cadres qui se tenait à Rodez, le secrétaire général de FO enchaîne ensuite sur le congrès de l'union départementale FO de Saône-et-Loire, qui se tient, jusqu'au dimanche 1er juin, à Mâcon. Ayant prévenu qu'il ne commenterait pas les résultats des élections, M. Blondel, reçu par Jacques Chirac, mercredi 28 mai, avec une délégation de la Confédération européenne des syndicats, attend la nomination du nouveau premier ministre, et sa déclaration de politique générale, pour faire connaître sa position.

Prise à contre-pied par les résultats du premier tour de scrutin qui ont traduit une nette poussée à gauche, Nicole Notat, restée plutôt silencieuse pendant la campagne électorale, a pu, jeudi 29 mai, préciser la position de sa centrale. Devant les militants CFDT de la chimie et de l'énergie, elle a insisté sur le *« rôle de contre-pouvoir syndical »* qu'entend jouer la CFDT quel que soit le résultat des législatives. Se tenant volontairement à l'écart du débat gauche-droite, elle a seulement rappelé les consignes de sa centrale pour faire barrage au Front national. Michel Caron, secrétaire national de la CFDT, note dans l'éditorial de *Syndicalisme*, l'hebdomadaire de la confédération, que *« d'une élection à l'autre, le comportement des électeurs marque une autre permanence : la sanction de la majorité sortante »*.

La CFTC, enfin, a indiqué, mercredi 28 mai qu'elle *« adoptera, quels que soient les résultats du scrutin, une attitude exigeante mais constructive, soutenant ce qui lui paraît juste, combattant ce qui lui semble aller à l'encontre des salariés et de leurs familles »*. *« Quel qu'il soit, le nouveau gouvernement affrontera la réalité : vaincre la pauvreté, lutter contre la précarité, redonner confiance et faire repartir la croissance »*, estime Alain Deleu.

*Alain Beuve-Méry*

# M. Jospin veut faire revenir la direction de Renault sur la fermeture de Vilvorde

## Selon le groupe, seul le PDG peut défaire la décision

SELON UN COMMUNIQUÉ du groupe socialiste du Parlement européen, Lionel Jospin essaiera de faire revenir la direction du groupe automobile Renault sur sa décision de fermer l'usine belge de Vilvorde, en cas de victoire électorale. Le premier secrétaire du Parti socialiste a pris cet engagement, jeudi 29 mai au soir, alors qu'il recevait une délégation des ouvriers de Renault-Vilvorde après sa réunion électorale à Lille.

A cette occasion, M. Jospin a répondu par l'affirmative à leur question sur sa volonté de revenir sur la décision de fermeture de l'usine belge, si la gauche l'emporte au second tour des législatives. *« En tant qu'actionnaire de Renault, les représentants de l'Etat au conseil d'administration exigeraient que d'autres mesures soient envisagées, étudiées et préparées pour résoudre les difficultés qui peuvent exister en matière de coûts de production de l'usine de Vilvorde »*, a-t-il ensuite précisé.

### L'ÉTAT MINORITAIRE

Si M. Jospin prenait la tête du prochain gouvernement, aurait-il les moyens d'empêcher la fermeture de l'usine belge, prévue pour le 31 juillet ? Au siège du constructeur, on affirme que non. *« Le 20 mars, le conseil d'administration s'est déjà prononcé, à une très large majorité, en faveur de la décision de Louis Schweitzer, le président. Aujourd'hui, lui seul peut défaire cette décision. »*

La solution serait donc d'obtenir le départ de M. Schweitzer. Mais l'Etat n'est plus majoritaire chez Renault : il détient un peu moins de 46 % de son capital. Par ailleurs, sur les quinze administrateurs que compte l'ex-Régie, seuls cinq sont des représentants de l'Etat : Anne Le Lorier, chef de service des financements et des participations à la direction du Trésor ; Didier Lombard, directeur général des stratégies industrielles au ministère de l'industrie ; Henri Martre, président d'honneur d'Aérospatiale ; Jean-Claude Paye, ancien secrétaire général de l'OCDE, et Jean Peyrelevade, PDG du Crédit lyonnais.

Hormis ces personnalités, le conseil d'administration de Renault est composé de M. Schweitzer, de cinq représentants des actionnaires privés, de trois représentants des salariés et d'un représentant des actionnaires qui reste à nommer.

*Virginie Malingre*

# Alain Rouleau, patron chiraquien qui préfère pourtant Lionel Jospin

*« LE RETOUR de la gauche ? Ca ne m'empêchera pas de continuer à fabriquer mes produits. Je n'ai jamais autant investi qu'en 1981. »* Alain Rouleau est, à première vue, le petit patron type. Ce PDG d'une PME toulousaine de textile ne cache pas son amitié pour Jacques Chirac, qu'il connaît personnellement et qu'il tutoie. Cela ne l'empêche pas de dédramatiser l'éventuel retour de la gauche aux affaires. *« Jospin est un type honnête et pragmatique. Il dit ce qu'il fera et je pense qu'il fera ce qu'il a dit. J'ai le respect de l'électeur. Je suis un fanatique de l'alternance. C'est le meilleur rempart contre la corruption. Les gens en ont marre des politiciens, et des politiciens de droite en particulier. Quand vous pensez que le RPR a maintenu Tiberi à Paris. Quelle erreur ! »*

**PORTRAIT**

Ami du chef de l'Etat, il juge que l'alternance est le meilleur rempart contre la corruption

Avec son physique et son accent à la Montand, Alain Rouleau ne mâche pas ses mots. Juppé, Séguin et Madelin ne trouvent pas grâce à ses yeux. *« Courageux, Juppé ? Mais qu'est-ce qu'il a fait de si courageux : il a calé sur tous les gros dossiers. »* Quant à Philippe Séguin, *« il n'est pas fiable, il ne cesse de changer d'avis »*. Non, décidément, il préfère Jospin. Et tant pis pour Chirac. *« La cohabitation va lui aller comme un gant. Elle est beaucoup plus confortable quand on est président. Et puis, il va pouvoir laisser parler sa fibre de gauche... »*, lance-t-il avec une pointe de compassion pour son ami de trente ans. *« C'est le propre de l'amitié de dire ce qu'on pense. De toute façon, Chirac, il me doit plus que je ne lui dois. Je lui ai repris une usine à Ussel, en Corrèze, une ex-usine de T-shirts Sara Lee. »*

Mais le patron toulousain n'est pas indulgent pour autant avec le programme du PS. *« Le choix de rediscuter la parité de l'euro et d'y inclure d'entrée de jeu les pays du sud de l'Europe est le meilleur. Il faut que la monnaie se mette au service du social et non l'inverse. »* N'est-ce pas le discours de Philippe Séguin depuis toujours ? *« Oui, mais la crédibilité est aujourd'hui davantage du côté de Jospin que de Séguin »*, assène sans sourciller Alain Rouleau. En revanche, poursuit-il, *« la relance par la consommation est une mauvaise idée : elle ne va pas créer d'emplois, car elle va profiter aux produits de grande consommation, dont la production ne se fait pratiquement plus en France. On va créer un appel d'air pour les importations, comme en 1981-1982 »*. Idem pour l'augmentation des salaires : *« C'est une bêtise car, si la conjoncture se retourne, ça nous fait perdre de la compétitivité. Moi je suis pour la participation des salariés aux résultats de l'entreprise. »* Vieille idée gaulliste...

L'homme sait de quoi il parle : il est l'un des derniers producteurs de sous-vêtements en France. Son entreprise, Rouleau-Guichard, emploie 1 500 personnes, et, à contre-courant de tout le secteur du textile, elle ne cesse d'investir dans l'Hexgagone et même d'y « relocaliser » des usines, telle cette production de T-shirts rapatriée récemment de Tunisie, avec 350 emplois à la clé. Une expérience qu'il mettrait bien au service d'un gouvernement, pour peu qu'on le lui demande. *« Ministre ? Pourquoi pas. L'industrie m'intéresserait, mais elle dépend tellement des finances. On a trop misé sur les industries qui n'emploient plus de main-d'œuvre, la high-tech. Il faut redonner la primauté aux industries de main-d'œuvre, comme le textile. Tout le monde peut retrouver sa place dans la société à partir du moment où l'on réhabilite les emplois non qualifiés dans les secteurs de la grande consommation. »*

Quant aux profits, il a son idée, qui ferait hurler nombre de ses pairs : *« Il faut taxer fortement les bénéfices distribués et beaucoup moins ceux qui sont réinvestis. Chez Rouleau-Guichard, si nous sommes compétitifs, c'est parce que nous avons tout réinvesti et distribué pratiquement aucun dividende. »* Jospin ou Séguin, Alain Rouleau prévient : *« A partir du moment où on a choisi la mondialisation, je ne vois pas d'autre voie de salut en dehors de l'effort. »* Ne serait-ce pas un discours chiraquien ?

*Pascal Galinier*

# Question de salaire et de dignité aux entrepôts du Printemps

LA HOUSSAYE-EN-BRIE et Saint-Thibault-des-Vignes. Deux charmantes bourgades de Seine-et-Marne. C'est là que les grands magasins du Printemps ont installé, au milieu de la verdure, deux entrepôts qui assurent les deux tiers des approvisionnements du navire-amiral du groupe, Le Printemps-Haussmann à Paris. Qui assuraient... Depuis lundi 26 mai, la quasi-totalité des 135 salariés – des femmes à 80 % – de ces deux sites logistiques sont en grève. Ils ne sont pas satisfaits des propositions d'augmentation salariale faites par la direction, la semaine précédente, au cours de la négociation annuelle. La coïncidence avec l'entre-deux-tours est fortuite. *« J'avoue qu'on n'y avait pas pensé*, affirme Sylvie Legrain, secrétaire du comité d'entreprise et syndicaliste CGT. *On n'a pas attendu les élections pour décider cette grève, on savait depuis des mois qu'il y aurait des négociations salariales annuelles en mai. »* D'ailleurs, aucun candidat de gauche ne s'est déplacé à Houssaye ou à Saint-Thibaud. *« Mais ils sont les bienvenus... s'ils trouvent le chemin »*, lance Mme Legrain en riant.

Au fond, c'est ça le vrai problème des deux entrepôts : ils sont loin de tout. Du coup, leurs salariés ont l'impression d'être les laissés-pour-compte du Printemps, les soutiers qui rament à fond de cale pendant que d'autres, à Paris, se pavanent au milieu des produits de luxe.

### ACCIDENTS DU TRAVAIL

*« Dites-leur bien, à Haussmann, qu'on n'a pas l'intention de casser la binette du Printemps*, s'inquiète la syndicaliste. *Mais il faudrait qu'ils viennent ici pour se rendre compte de nos conditions de travail. »* Un conflit bien dans l'air du temps, en somme, une question de dignité autant que de salaire. Presque épatés d'avoir réussi à se mobiliser, les salariés ont ressorti leurs vieux griefs, liés à la nature du travail en entrepôt et à la forte proportion de femmes : la chaleur en été, le froid en hiver, la fatigue liée à la manutention des colis... *« Nous sommes 105 salariés à Houssaye, et l'an dernier nous avons eu 113 accidents du travail, pour cause de malaises de chaleur ou de lombalgies »*, explique la secrétaire du comité d'entreprise.

Depuis lundi, la direction a amélioré son offre d'augmentation collective des salaires : 250 francs au lieu de 110 francs. Elle a accepté d'installer des ventilateurs et des fontaines à eau. Insuffisant, ont jugé les grévistes, qui s'apprêtent à passer la fin de la semaine sur place, dans une ambiance bon enfant. Fortuitement toujours, au lendemain du second tour des législatives, les effets du blocage des entrepôts commenceront à se faire sentir sur le magasin du boulevard Haussmann. Pour Mme Legrain, c'est autrement plus important pour l'issue du conflit que la majorité qui sortira des urnes.

*P. G.*

# « Guerre des pierres » à Vingrau, dans les Pyrénées-Orientales

**PERPIGNAN**
*de notre correspondant*

Sans dire pour qui elle a voté au premier tour, Simone Razungles laisse entendre que ce n'est pas pour le député RPR sortant, André Bascou. A Vingrau (Pyrénées-Orientales), il y a eu 247 suffrages exprimés sur les 384 inscrits de ce village de 460 habitants, qui se battent depuis plus de sept ans contre l'ouverture d'une carrière de carbonate de calcium. L'avocat perpignanais Jean Codognès (PS) dont le suppléant, M. Bernard Christofol (Verts), a fait venir trois fois Dominique Voynet sur le site, a recueilli 97 voix.

Sur l'ensemble de la deuxième circonscription, M. Bascou a obtenu 28,54 % devant M. Codognès, 24,75 % et Denis Senz (Front national) 23 %. Dans le village, pour la triangulaire du second tour, les pierres de la carrière vont peser lourd. Or donc, avec 97 voix, le PS était en tête au premier devant le candidat du PC (66 voix), le député sortant (21 voix), le FN (17 voix) tandis que les écologistes, scindés en quatre tendances, ne recueillaient que 14 suffrages. Ici, la « guerre des pierres » a repris jeudi 29 mai. Une cinquantaine de membres du comité de défense ont pénétré sur le site où est projetée l'exploitation et se sont installés sur le « merlon » en cours d'édification par la société OMYA.

Les dix ouvriers de la société, *« sous les jets de pierres, se sont réfugiés dans un enclos de sécurité »*, précise M. Jean Crespon, le PDG, qui ajoute que sa société *« condamne cet acte de violence et fera tout pour éviter une escalade de la violence que certains opposants recherchent manifestement au mépris du droit »*. Les gendarmes ont dressé des procès verbaux pour *« intrusion dans une propriété privée »*. La veille, le tribunal administratif de Montpellier avait prononcé le sursis à exécution du permis de construire de l'usine de broyage et de concassage qui avait été autorisée le 6 novembre 1996 par le préfet. En décembre, le Conseil d'Etat avait validé l'arrêté préfectoral de mai 1991 autorisant l'exploitation.

Cela fait deux cents jours que Simone Razungles se lève à 6 heures du matin et monte les thermos de café pour ceux qui ont passé la nuit à l'entrée du chemin. Aussi, jeudi après-midi, quand M. Bascou est venu rappeler que les opposants faisaient obstacle à la liberté du travail, la discussion a été animée. *« Jamais, je n'avais vu le maire crier ainsi »*, dit la viticultrice du domaine des Chênes. Dimanche, une part du combat du village laissera sa trace dans les urnes. Il y aura aussi celle des ouvriers d'OMYA, habitants des villages voisins de Salses ou Espira, qui depuis le début doivent effectuer, depuis la route départementale, une demi-heure de marche pour se rendre à leur travail. Le 12 mai, une plainte cosignée par les délégués et les élus syndicaux ainsi que par la direction de la société a été déposée auprès du doyen des juges d'instruction de Perpignan contre le comité de défense de Vingrau.

Election ou pas, la vie continue. Cette semaine, le domaine des Chênes a mis en bouteille du vin à destination de la Belgique et Alain Razungles, œnologue et professeur à l'école d'agronomie de Montpellier, le fils de Simone, est venu dans la propriété familiale pour la circonstance. Il en a profité pour passer la nuit avec ses copains du village dans la caravane qui a remplacé la tente de l'hiver dernier à l'entrée du chemin de la carrière contestée.

*Jean-Claude Marre*

*tante qui a échoué et dont la parole n'est plus digne de confiance et une majorité nouvelle qui propose des changements réels et positifs pour l'avenir de la France »*, a déclaré le premier secrétaire du PS.

Dans sa dernière déclaration de la campagne, M. Jospin a estimé que les Français avaient *« déjoué les calculs de ceux qui pensaient les surprendre »* par la dissolution de l'Assemblée. Affirmant que le RPR et l'UDF *« terminent cette campagne dans la confusion politique »*, le chef de file de l'opposition s'en est pris une nouvelle fois au « ticket » Philippe Séguin-Alain Madelin, en évoquant *« un tandem hâtivement constitué de deux hommes que tout oppose sur le plan économique et politique au sein de la majorité sortante »*.

## M. Séguin met en garde contre une victoire de la gauche

**PHILIPPE SÉGUIN** (RPR), qui tenait, vendredi 30 mai, son dernier meeting de campagne à Eloyes (Vosges), a conjuré les Français de *« prendre la mesure de l'enjeu »*, en lançant un ultime appel afin *« que la France ne se réveille pas, lundi, avec une terrible gueule de bois, en découvrant avec effroi que, pour avoir voulu exprimer sa mauvaise humeur, elle en a repris pour cinq ans de socialisme »*.

Dénonçant à nouveau le risque d'une nouvelle cohabitation, le président de l'Assemblée dissoute a affirmé que c'était *« la désunion, la division officialisée, institutionnalisée »*. *« C'est un match Chirac-Jospin assuré. Tous les jours. A défaut de nous attaquer à nos problèmes, nous nous attaquerons entre nous »*, a-t-il ajouté. Affirmant que la majorité avait *« tiré toutes les conséquences »* des résultats du premier tour, M. Séguin a affirmé que les Français avaient le choix entre *« les revenants d'un côté »* et, de l'autre, *« une majorité renouvelée, ressourcée »*. Auparavant, M. Séguin était allé soutenir Gérard Longuet, candidat UDF-PR à Bar-le-Duc (Meuse).

### DÉPÊCHES

■ **SAGESSE : Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre du général de Gaulle, a affirmé dans un communiqué qu'il votera en faveur du PS lors du second tour.** M. Jeanneney évoque la *« sagesse »* du programme socialiste, en notant que Lionel Jospin propose *« des réformes concertées et échelonnées, inspirées par la conviction juste qu'on ne pourra remédier au chômage sans un partage plus équitable du revenu national »*.

■ **PERTE : François Léotard a souligné,** vendredi 30 mai, que *« la victoire est à la portée de notre cœur »*. Persuadé que *« nos compatriotes refuseront la coalition négative et opportuniste qui s'est réunie le temps d'un scrutin en se servant de leurs difficultés, sans servir les Français »*, le président de l'UDF a invité *« chacun* [à méditer] *cette évidence : celui qui va à sa perte, sa perte l'accueille »*.

■ **RAISON : Charles Pasqua (RPR) a noté,** vendredi 30 mai, que *« l'heure est au choix décisif, celui de la raison »*. L'ancien ministre de l'intérieur, qui affirme comprendre *« ceux qui ont voulu, au premier tour, manifester leur humeur d'une façon ou d'une autre »*, invite les électeurs de la majorité *« à se mobiliser pour défendre leurs valeurs et à faire bloc pour empêcher le retour des politiques et des hommes du passé »*.

■ **CHANGEMENT : Robert Hue a souhaité,** vendredi 30 mai, qu'en cas de victoire de la gauche, *« des mesures immédiates »* soient prises sans faire de *« surenchère démagogique »*. Proposant notamment *« la réduction du temps de travail à trente-cinq heures sans réduction de salaire au tout début de la législature »*, le secrétaire national du Parti communiste a indiqué, lors de son dernier meeting à Argenteuil (Val-d'Oise), en présence du socialiste Dominique Strauss-Kahn et du Vert Yves Cochet, que les communistes ne *« ménageraient pas leurs efforts pour que la gauche (...) puisse continuer en étant rassemblée sur une politique de changement réel »*.

■ **GARANTIES : Dominique Voynet a rappelé, vendredi 30 mai à** Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), ses conditions à une participation des Verts au gouvernement dans le cas d'une victoire de la gauche. *« Ce qui compte, c'est d'avoir des garanties que (...) le Parti socialiste a bien la volonté de mettre en œuvre l'accord programmatique passé entre les Verts et le PS, et ne reproduira pas les erreurs du passé »*, a-t-elle souligné, en affirmant qu'elle n'avait *« aucune raison de douter à cette heure qu'*[elle] *ne l'obtiendrait pas »*.

■ **CONFIANCE : Nicolas Sarkozy (RPR) a engagé les électeurs de** la majorité, vendredi 30 mai à Limoges (Haute-Vienne), à *« renvoyer leurs élus à l'Assemblée s'ils veulent que la politique qu'ils souhaitent soit mise en œuvre »*. Affirmant avoir *« entendu le vent du boulet »* lors du premier tour, l'ancien ministre du budget a promis, en cas de victoire de la droite, une politique conforme à l'expression dans les urnes des *« déçus de la majorité »*. *« Maintenant nous nous livrons avec confiance à votre décision dont dépendra le sort de la France »*, a-t-il conclu.

■ **TONITRUANT : Edouard Balladur (RPR) a affirmé,** vendredi 30 mai à Voiron (Isère), avoir *« la conviction »* que l'actuelle majorité représente *« l'avenir »*. Remarquant que *« le premier tour n'était pas spécialement euphorisant »*, l'ancien premier ministre a noté que *« le peuple »* avait *« pris la parole de façon spectaculaire, je dirais tonitruante »*. *« Mais nous pouvons gagner »*, a-t-il souligné, en réaffirmant sa conviction *« que le progrès et la croissance passent par plus de liberté »*.

■ **CONFUSION : Raymond Barre (UDF) a exhorté les Français,** vendredi 30 mai à Lyon, à voter pour la majorité RPR-UDF, en évoquant un *« choix décisif »* pour l'avenir du pays. *« Les Français acceptent-ils que s'installe pour cinq ans au sommet de l'Etat une cohabitation entre un président de la République et un gouvernement dont les orientations fondamentales sont divergentes ? »*, s'est interrogé l'ancien premier ministre, en se demandant si les électeurs avaient *« compris, au cours de cette campagne électorale quelque peu confuse, que l'enjeu n'est pas une alternance politique »*.

■ **RUGBY : Jacques Chirac, Philippe Séguin et Lionel Jospin** devaient assister, samedi 31 mai au Parc des princes, à Paris, à la finale du championnat de France de rugby, opposant Bourgoin-Jallieu au Stade toulousain. Le président de la République a invité Philippe Séguin, tandis que le premier secrétaire du Parti socialiste, qui brigue la circonscription de Cintegabelle, près de Toulouse, viendra soutenir le Stade toulousain à l'invitation du Comité Midi-Pyrénées de rugby.

■ **SONDAGE : le quotidien *France-Soir* publie,** dans son édition du samedi 31 mai, les résultats de plusieurs sondages diffusés sur Internet. Dans son éditorial, Bernard Morrot s'interroge sur l'opportunité d'engager *« des poursuites pour délit d'initié contre les particuliers qui font profiter leurs amis ou clients, voire leur compte en banque, des ultimes sondages plutôt que de menacer les journaux qui s'en font l'écho »*.

■ **RENÉGOCIATION : Jean-Pierre Gérard, membre du Conseil de** politique monétaire de la Banque de France, a estimé vendredi 30 mai qu'après le second tour, il faudrait *« renégocier ou adapter »* le traité de Maastricht, *« quel que soit le résultat des urnes »*. Déplorant que depuis la négociation du traité, il n'y ait eu aucun débat de fond sur la construction européenne, M. Gérard a souligné que *« c'est contre cela que l'électorat se rebiffe aujourd'hui »*, en ajoutant que *« les Français, comme les Allemands, n'acceptent pas d'être dissous dans l'Europe »*.

## Tête-à-tête improvisé de Robert Hue avec Lionel Jospin

**Le secrétaire national du PC et le premier secrétaire du PS ont eu un entretien improvisé, vendredi 30 mai, au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). Robert Hue a évoqué la question des premières mesures à prendre, selon lui, en cas de victoire de la gauche, sans obtenir d'engagements précis de Lionel Jospin. Les communistes seront consultés, le cas échéant, sur une éventuelle participation gouvernementale.**

**ILS NE DEVAIENT** pas se rencontrer, seul à seul, avant le second tour. L'auraient-ils souhaité, d'ailleurs, qu'ils auraient organisé un rendez-vous discret et privé. Vendredi 30 mai, après une rencontre au marché de l'aviation du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) avec la candidate communiste Marie-George Buffet, Lionel Jospin et Robert Hue sont restés mystérieusement enfermés, pendant près de trente minutes, dans une petite salle du centre culturel de la ville, alors qu'une cinquantaine de photographes, de cameramen et de micros les attendaient. Seul un *« verre de l'amitié »* était pourtant prévu sur l'agenda serré des deux hommes.

La rencontre, fortuite, a été provoquée par M. Hue. Le secrétaire national du PC – avisant une petite salle dont il a fait sortir deux employées – a expliqué au premier secrétaire du PS qu'il était temps de parler. Les deux hommes se sont enfermés, en compagnie de Jean-Christophe Cambadélis (PS) et de Jean-Claude Gayssot (PC), les deux *« négociateurs »* de l'union de la gauche. La question nominative des ministres, en cas de victoire, n'a pas été abordée. En revanche, M. Hue s'est inquiété des récentes déclarations de M. Jospin à *Ouest-France* et au *Monde*, cette semaine. D'autant que le responsable du PS lui a indiqué qu'il en avait pesé les mots, et n'en retirait rien.

**« SIGNES FORTS »**

Le secrétaire national du PC souhaitait, dans l'hypothèse d'un succès de la gauche, des engagements écrits, dès après le second tour. Il n'a reçu aucune assurance en ce sens. Sur les quelques *« signes forts »* en direction de l'électorat, à prendre dès le mois de juin, M. Hue a visiblement quelques inquiétudes. Sur leur tempo, d'abord : M. Jospin entend jouer sur la durée de la législature. Sur le fond, aussi, notamment, en ce qui concerne la *« réforme de la fiscalité »*.

Précisant qu'il s'interdisait *« toute surenchère démagogique »*, M. Hue a donc repris ces revendications, le soir-même, lors de son dernier meeting, à Argenteuil (Val d'Oise). *« Il y a des mesures immédiates à prendre sans délai »*, a-t-il expliqué : *« un relèvement sensible des bas salaires* – la déclaration commune PS-PC signée le 29 avril ne les range pas au chapitre des mesures prises au *« début de la législature »* –, *« la réduction du temps de travail à 35 heures sans réduction de salaire au tout début de la législature »* – la déclaration parle de *« début »* de cette période de cinq ans –, *« la diminution de la fiscalité indirecte tout de suite »*. *« Une politique nouvelle de la gauche doit se traduire en actes. Va-t-on réduire rapidement les disparités sociales et orienter l'argent autrement ? »*, s'est interrogé le candidat. La fermeté manifestée par M. Jospin semble davantage préoccuper l'entourage de M. Hue que la fameuse *« consultation »* des communistes, promise au 29e congrès, sur leur participation à un éventuel gouvernement de gauche. Certes, les réticences demeurent nombreuses chez les militants. Au cours de la campagne, Georges Marchais avait fait entendre sa ferme opposition à la présence de ministres, en jugeant que *« le programme du PS ne* [lui] *convenait pas »*, tandis qu'à Lille, le 29 mai, le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, Alain Bocquet faisait lui aussi entendre sa petite musique, évoquant d'abord *« un soutien sans participation, selon ce que décideront les communistes »*, et, plus tard, *« un soutien au coup par coup selon les propositions du futur gouvernement »*. Il confiait que sa propre participation ne se poserait en aucun cas.

M. Hue n'a, semble-t-il, jamais envisagé une formule de *« soutien sans participation »*, comme la pratique le Parti de la refondation communiste italien (PRC). *« Soit on soutient et on participe, soit on ne soutient pas »*, explique-t-il souvent, en indiquant évidemment que la première formule a toute sa préférence. En cas de victoire de la gauche, un bureau national sera immédiatement réuni – en comité restreint, ce qui agace quelques députés en lice au second tour. Le parti réunira son comité national, lundi, et la fameuse consultation des cellules et sections commencera le même jour. Pour éviter que cette dernière ne prenne un tour référendaire, la question devrait être subtilement posée. *« Pensez vous que les conditions sont aujourd'hui réunies pour que... »*. Mardi midi, le comité national avalisera les *« remontées »*, forcément assez informelles, des fédérations.

*Ariane Chemin*

## Il reste 565 députés à élire, 12 sièges ayant été pourvus au premier tour

**DANS** les 565 circonscriptions où il y a ballottage, 1 197 candidats s'affronteront, le 1er juin, pour le second tour des élections législatives. En effet, douze sièges seulement ont été pourvus dès le premier tour. Parmi ces candidats, 442 appartiennent au PS ou PRS, 275 au RPR, 239 à l'UDF, 132 au FN, 45 au PC ou au MDC, 17 aux Verts. Les derniers désistements ont vu quatre députés sortants se retirer : Yves Marchand (UDF-FD), Rémy Auchedé (PC), Michel Grandpierre (PC) et Paul Mercieca (PC).

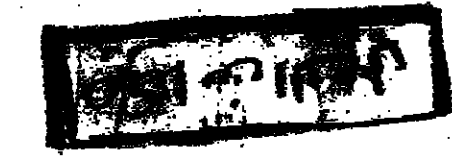
Au terme de ces reclassements, 409 duels opposeront un candidat de la majorité sortante à un candidat de gauche, dont 334 socialistes et 19 communistes ; 31 duels opposeront un candidat de la majorité à un candidat du Front national ; 25 verront s'affronter la gauche et le Front national. On note encore quatre duels au sein de la droite. Sur les 79 élections triangulaires prévues, 76 mettront aux prises la gauche (parmi les quelles 61 fois le PS et 5 fois le PC), la majorité sortante et le Front national.

Enfin, douze circonscriptions n'auront qu'un seul candidat après le retrait du candidat arrivé en deuxième position. Il s'agit de circonscriptions où les deux candidats admis à se présenter au second tour appartiennent aux partis de gauche qui avaient signé un accord de désistement « républicain ».

Huit socialistes et quatre communistes sont donc d'ores et déjà sûrs d'être élus. Il s'agit de Gilbert Biessy (PC, 2e Isère), Claude Evin (PS, Loire-Atlantique), Jean-Paul Durieux (PS, 7e Meurthe-et-Moselle), Georges Hage (PC, 16e Nord), Patrick Leroy (PC, 19e Nord), Serge Janquin (PS, 10e Pas-de-Calais), Marcel Cabiddu (PS, 11e Pas-de-Calais), Jean-Pierre Kucheida (PS, 12e Pas-de-Calais), Jean-Claude Bois (PS, 13e Pas-de-Calais), Pierre Bourguignon (PS, 3e Seine-Maritime), René Rouquet (PS, 9e Val-de-Marne) et Jean-Claude Lefort (PC, 10e Val-de-Marne).

Dans les départements et territoires d'outre-mer, cinq sièges ont été pourvus au premier tour, soit trois députés RPR, un UDF et un PC. Dans les 17 circonscriptions restant à pourvoir, des duels opposeront exclusivement la majorité sortante et la gauche.



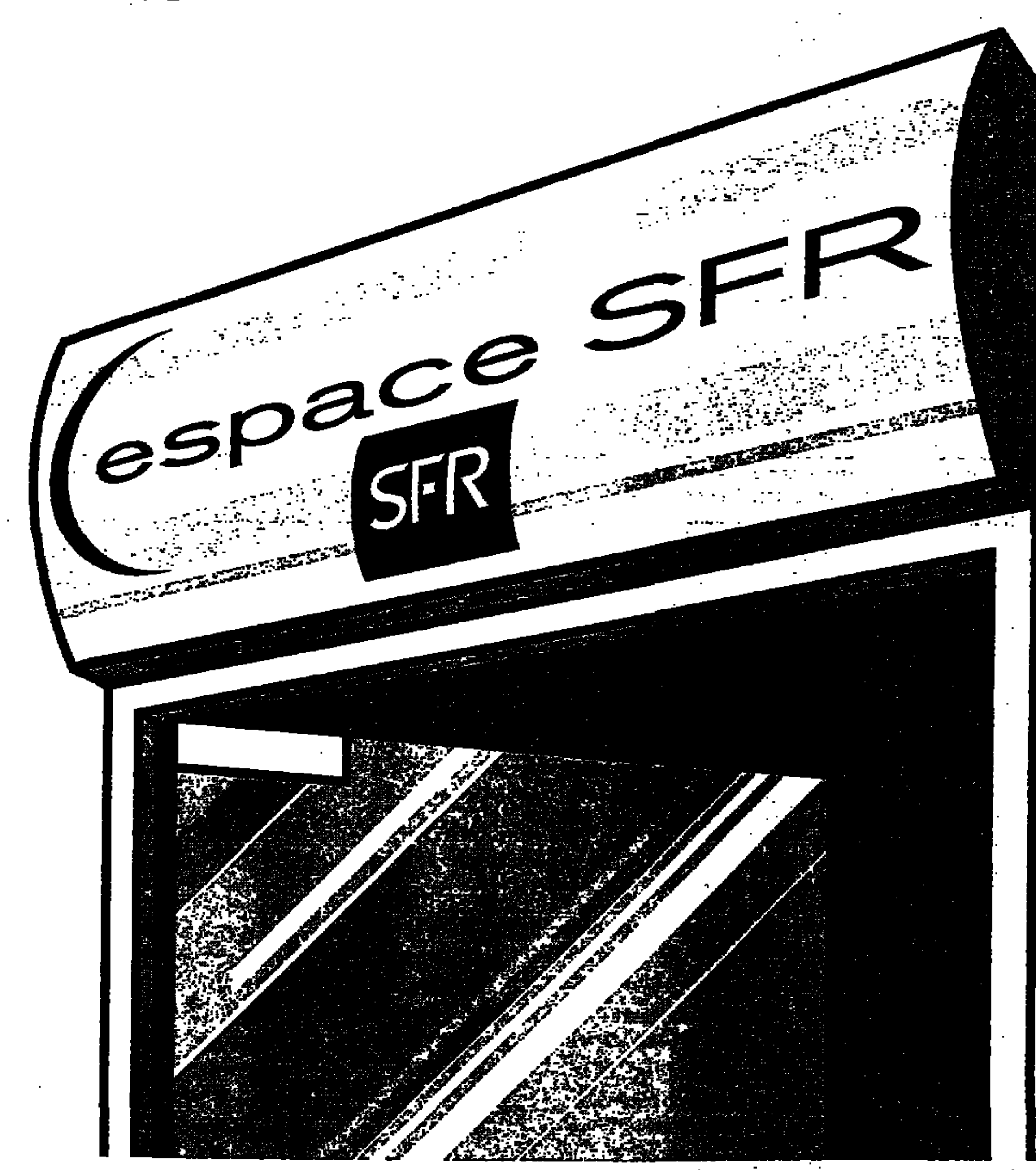


هكذا من الاهل



(Publicité)

# Ici, on vous assiste avant, pendant et après l'achat de votre téléphone mobile.




Les Spécialistes du Monde Sans Fil.

**Espace SFR est un réseau national de 250 spécialistes de la téléphonie mobile, proches de vous.** Dans votre **Espace SFR**, nous prenons le temps d'écouter vos questions et de vous aider à y voir plus clair. Vous y trouvez le choix le plus complet de matériel et les prix les plus compétitifs. Enfin, dans votre **Espace SFR** nous vous assistons en toutes circonstances, et ce dans n'importe quel **Espace SFR** de France. Pour connaître l'adresse de l'**Espace SFR** le plus proche de chez vous, appelez gratuitement le **0800 031 032** .

Espace SFR vous prête gratuitement un mobile en cas de panne.*

*Nécessitant plus de 48 H d'immobilisation.

PUBLICIS CONSEIL

annuel qui encadre les hausses de loyers dans la région parisienne. Examinant, vendredi 30 mai, un re- le commissaire du gouvernement a demandé cette annulation à la haute juridiction, estimant que la situation parisienne n'était plus loyers privés s'est en effet stabilisée en 1995 : +0,8 % à Paris, +1 % en banlieue. Les niveaux de loyer demeurent néanmoins deux fois supé- province. ● DROIT AU LOGEMENT a décidé de lancer une nouvelle campagne d'actions sur l'attribution de logements sociaux dans la capitale. durant la campagne électorale, l'association, en liaison avec d'autres mouvements (AC !, SUD), veut lutter contre toutes les exclusions.

# Le décret qui encadre les loyers parisiens est susceptible d'être annulé

## Le Conseil d'Etat pourrait supprimer la réglementation qui limite les possibilités d'augmentation à l'occasion d'un renouvellement de bail. C'est ce qu'a demandé le commissaire du gouvernement à la haute juridiction, qui examinait un recours des administrateurs de biens

**LE DISPOSITIF** spécifique d'encadrement des loyers dans l'agglomération parisienne va-t-il disparaître ? C'est ce que pourrait décider, dans les jours qui viennent, le Conseil d'Etat, après avoir débattu, vendredi 30 mai, d'un recours déposé par le Conseil supérieur de l'administration de biens. Ces représentants des propriétaires et gérants demandaient l'annulation du décret du 28 août 1996 qui limite les hausses de loyers dans la capitale et plusieurs communes de la petite couronne à l'occasion du renouvellement d'un bail.

La surprise est venue des conclusions du commissaire du gouvernement – qui, contrairement à son titre, ne défend pas les positions du gouvernement – faites devant la haute juridiction administrative. Jean-Claude Bonichot a en effet plaidé pour l'annulation de ce décret, jugeant que la situation du marché locatif parisien n'était pas *« anormale »*. Cela reviendrait, si le Conseil d'Etat suit ces conclusions, à modifier sensiblement l'équilibre de la loi du 6 juillet 1989 sur les rapports entre locataires et propriétaires.

La loi est en effet à deux étages. Son article 17 fixe les conditions générales d'évolution des loyers : loyers libres pour les logements neufs ou ayant fait l'objet de très important travaux ; loyers fixés en référence à ceux *« habituellement constatés dans le voisinage »* pour des logements comparables à l'occasion du renouvellement d'un bail ou d'une remise en location. Mais l'article 18 prévoit en plus la possibilité pour le gouvernement de fixer par décret, là où le niveau et l'évolution des loyers *« révèlent une situation anormale du marché »*, le montant maximum des hausses possibles. Ce décret annuel visait à répondre à la situation particulière de la région parisienne, où la flambée des prix a fait rage au tournant des années 90.

Le décret du 28 août 1996, moins contraignant que ceux des années précédentes, fixe ainsi deux limites aux hausses pouvant être décidées lors d'un renouvellement de bail : la moitié de la différence entre le loyer existant et le loyer moyen des logements du voisinage ; ou une majoration du loyer annuel égale à 10 % des travaux ayant été réalisés par le propriétaire.

Depuis 1989, les représentants des propriétaires ont, chaque année, attaqué devant le Conseil d'Etat ce décret. Sans succès. Jean-Claude Bonichot a néanmoins estimé, cette fois, que la situation du marché parisien depuis 1995 ne justifiait plus une telle réglementation. Le commissaire du gouvernement a admis que le niveau des loyers avait été, en 1995, plus élevé dans l'Ile-de-France que dans le reste du pays (*voir graphique*). Mais il a considéré que cette seule condition ne permettait pas de juger la situation *« anormale »* :

**L'écart se maintient avec la province**

| SURFACE MOYENNE en mètres carrés | | PRIX DES LOYERS en francs au mètre carré | ÉVOLUTION 1995 en % |
|---|---|---|---|
| 53 | PARIS | [illegible] | + 0,8 |
| 59 | PROCHE BANLIEUE | 45,3 | + 1,0 |
| 64 | AIX | 41 | + 2,6 |
| 64 | GRENOBLE | 40,8 | + 2,9 |
| 61 | RENNES | 39,5 | + 1,5 |
| 64 | TOULOUSE | 37,9 | + 1,8 |
| 65 | BORDEAUX | 37,3 | + 1,5 |
| 69 | LYON | 36,6 | + 1,1 |
| 72 | STRASBOURG | 35,8 | + 2,3 |
| 63 | BESANÇON | 35 | + 3,6 |
| 72 | LILLE | 31,8 | + 1,2 |
| 65 | NANCY | 31,2 | + 1,9 |
| 67 | BREST | 30,3 | + 3,3 |

Source : ministère du logement

*Si les hausses enregistrées en 1995 sont les plus faibles à Paris, les loyers de la capitale demeurent deux fois plus élevés que ceux des principales villes de province.*

*« Les conditions mêmes du marché font que, naturellement, les loyers dans la capitale sont beaucoup plus élevés »*, a-t-il déclaré.

M. Bonichot a assuré qu'il fallait aussi prendre en compte l'évolution des loyers. En 1995, la hausse moyenne a été de 0,8 % à Paris contre 1,8 % en province. Entre 1990 et 1992, ils augmentaient de 6 % à 7 % par an dans l'agglomération parisienne, contre 4 % à 5 % en province. *« L'évolution globale des loyers moyens est donc beaucoup moins forte en région parisienne que dans le reste du pays »*, a-t-il constaté. Il en a conclu que la seconde condition exigée par la loi pour l'encadrement des loyers n'était pas remplie.

**« NIVELLEMENT VERS LE HAUT »**

Le magistrat a jugé en outre que le Conseil d'Etat avait eu tort, l'an dernier, de rejeter le recours formé par des administrateurs de biens, puisqu'il avait déjà constaté *« une moindre pression à la hausse »* pour 1994. Il a affirmé que le législateur avait voulu par ce dispositif enrayer les hausses brutales des loyers, et non *« entreprendre une politique d'alignement progressif des loyers de l'Ile-de-France sur ceux du reste du pays »*. Le commissaire du gouvernement a ajouté que si les hausses enregistrées dans le cas précis des renouvellements de baux demeuraient élevées, elles ne justifiaient pas la validation du décret attaqué. Selon M. Bonichot, ce marché particulier *« ne joue qu'un rôle très restreint sur le marché d'ensemble »*.

Ces conclusions feront sans aucun doute réagir vivement les associations de locataires, qui soulignent que le niveau des loyers parisiens demeure très élevé. L'an dernier le ministère du logement constatait dans une étude que le mouvement de baisse des prix demeurait *« modeste, voire marginal »* et qu'il avait concerné, en 1995, moins de 1 % du parc privé locatif. *« La conjoncture conduit à un nivellement vers le haut des loyers les plus faibles et à un maintien, voire un tassement à la marge, du niveau des loyers les plus élevés »*, concluait cette étude.

**Rafaële Rivais**

## Jeunes sans-abri

**Dans un rapport récent destiné à l'Observatoire européen des sans-abri, Anne de Gouy, directeur général de l'association Habitat éducatif, synthétise les données diverses qui permettent, faute de statistiques précises, de dresser une typologie des jeunes sans-abri. Ils sont *« majoritairement issus de milieux très défavorisés ou de la classe populaire »*, relève l'étude, mais aussi *« d'une fraction de la classe moyenne en voie de prolétarisation »*. Aux côtés des errants, qui se déplacent l'été au gré des dates de festivals, ou des *« punks »*, se dégage une catégorie de *« jeunes fragilisés »*, en forte augmentation, qui regroupe ceux *« qui sont tentés par la marginalité ou en train de s'installer dans un mode de vie marginal »*.**

## *Quand un relogement d'urgence se heurte à la mauvaise foi d'une société HLM*

**PAULETTE LESUEUR**, quarante-neuf ans, et son enfant de sept ans pourront rester dans l'appartement où les a installés le comité de Droit au logement (DAL) de Creil (Oise), le 26 avril, après des mois de pourparlers infructueux avec les sociétés HLM de la ville. Le tribunal de grande instance de Senlis en a décidé ainsi, dans une ordonnance de référé rendue mercredi 28 mai. La SA d'HLM Logement français, propriétaire de 1 600 logements sociaux dans l'Oise, avait entamé une procédure d'expulsion à leur encontre. Le juge des référés l'a déboutée de sa demande.

En mai 1996, M^me^ Lesueur, gravement malade et sans ressources, est expulsée de son logement pour une dette locative de 12 000 francs. Pendant quatre mois, elle erre dans des caves quand elle ne peut pas être hébergée par sa famille ou des amis. Prise en charge par le DAL de Creil, elle obtient l'ouverture de ses droits au RMI, mais les demandes de logement adressées à divers organismes HLM restent sans réponse. La sous-préfecture de Senlis est saisie. En application de la procédure d'urgence, elle décide d'attribuer un logement sur son contingent dans un immeuble de Creil appartenant à Logement français.

Mme Lesueur se croit tirée d'affaire. Début avril, la nouvelle tombe : le logement n'est pas disponible, la personne qui l'occupe et qui avait donné son congé a décidé d'y rester. Aucune autre solution n'est proposée, malgré la présence de nombreux logements vacants dans le parc creillois. C'est justement l'un de ces logements que le DAL réquisitionne, le 26 avril, pour Paulette Lesueur et son enfant, rue Henri-Dunant. La SA d'HLM entame immédiatement une procédure d'expulsion en référé d'heure à heure.

Pour en motiver le rejet, le tribunal de grande instance a estimé que *« le droit de propriété dont fait état la SA d'HLM Logement français lui a été attribué pour autant qu'il lui permet de réaliser son objet social, qui consiste à fournir des logements sociaux aux personnes remplissant les conditions prévues par la loi »*. Le juge souligne encore qu'*« il* [revenait] *à cette société d'attribuer à la demanderesse un logement réellement libre »*. Et il ajoute : *« La SA d'HLM ne fournit aucun élément sur l'état de son parc locatif* (...), *contingent d'urgence inclus, elle n'indique pas le nombre total de logements dont elle dispose, le nombre d'appartements actuellement loués, vides ou susceptibles de se libérer ; elle n'est donc pas en mesure de démontrer l'impossibilité absolue dans laquelle elle se trouverait de louer un logement à Mme Lesueur. »*

La direction régionale de Logement français souligne qu'*« il y a des procédures légales d'attribution à respecter »*, tout en reconnaissant que de nombreux logements sont effectivement vacants dans son parc. La SA d'HLM n'avait pas décidé, vendredi 30 mai, si elle allait ou non faire appel du jugement.

**Ch. G.**

# Le DAL relance ses opérations spectaculaires et élargit son champ d'action

**L'ESPRIT** ambiant est plutôt libertaire, la culture commune résolument humanitaire, mélange de catholicisme social, d'anarcho-syndicalisme, d'ultragauchisme et de tiers-mondisme. Le 1er mai, Droit au logement (DAL) occupait un immeuble de la Caisse des dépôts, rue du Bac, dans le 7e arrondissement de Paris. Le 18, c'était au tour du Crédit lyonnais de voir débarquer les troupes du DAL : 88 familles, pour la plupart d'origine africaine, investissaient un immeuble vide de la place d'Iéna, dans le 16e arrondissement.

Depuis le début de la campagne électorale, Droit au logement a multiplié les interventions. La dernière en date, jeudi 29 mai, a conduit une soixantaine de familles, déjà présentes place d'Iéna, à occuper les locaux de la direction du logement de la Ville de Paris (*Le Monde* du 31 mai). Après avoir pesé sur la campagne présidentielle de 1995, l'association a voulu se faire entendre dans cette bataille des législatives. Et, quel que soit le résultat, elle a décidé de relancer un mouvement d'action sur les attributions de logements sociaux à Paris.

En deux ans, depuis l'occupation de la rue du Dragon, le DAL a su imposer un style. L'association a une manière inédite de manier les symboles, un art consommé d'utiliser les caméras de télévision, une façon, enfin, d'être *« dans l'action et de forcer le passage »*, comme le souligne une étudiante fraîchement ralliée à la cause, quand les discours des politiques et des mastodontes caritatifs s'épuisent à dénoncer la montée de la précarité.

Le DAL est né en mai 1990, juste avant le vote de la loi Besson instituant le droit au logement. Le noyau dur des fondateurs, rassemblés autour de Jean-Baptiste Eyraud, quarante-deux ans, avait fait ses premières armes au milieu des années 80, notamment autour des incendies survenus dans des hôtels meublés parisiens et jetant à la rue leurs occupants. C'est ainsi que 80 familles immigrées trouveront refuge dans un premier campement installé par le DAL place de la Réunion, dans le 20e arrondissement, cet été 1990. Un autre campement sera installé, le 13 juillet suivant, quai de la Gare, dans le 13e arrondissement, aux abords du chantier de la future Bibliothèque de France. Cette action, durant quatre mois, constitue le premier vrai bras de fer de l'association avec la Ville de Paris, qui finira par accepter de négocier le relogement des familles. Suivra, en 1993, l'occupation de l'avenue René-Coty, qui verra, pour la première fois, une décision de justice admettre la notion de *« squat par nécessité »* puis, l'année suivante, celle de la rue du Dragon.

Le choix de la bonne cible, au bon moment : c'est sans doute l'une des clés du succès du DAL. La longévité du squat symbole de la rue du Dragon doit beaucoup au contexte de l'élection présidentielle de 1995. Surfant habilement sur les divisions internes de la droite, le DAL obtiendra, d'emblée, la promesse du premier ministre de l'époque, Edouard Balladur, de ne pas faire évacuer l'immeuble appartenant à la Cogedim et, dans la foulée, celle du maire de Paris, Jacques Chirac, de remettre à l'honneur l'ordonnance de 1945 sur les réquisitions de logements.

Autre exemple, l'occupation de la rue Marcadet, en juillet 1996. L'immeuble où le DAL installe alors une dizaine de familles appartient à la Ville de Paris. Un mois plus tôt, Jean Tiberi a confirmé son intention de transformer en logements sociaux un certain nombre d'appartements du « domaine privé ». Les militants du DAL ont tôt fait de prouver que le vague projet qui a motivé l'achat de l'immeuble est abandonné. Sur ce motif, la justice donnera raison aux « squatters », qui occupent encore aujourd'hui l'immeuble.

> « Nous ne prenons pas les gens en charge mais nous les aidons à s'organiser »

Affinée au fil des années, la méthode d'intervention est désormais bien rodée. Après repérage de la *« cible »* et convocation discrète des familles, un *« parcours-diversion »* conduit ces dernières, encadrées par les militants, à investir les lieux. Emmaüs fournit les matelas. Quelques visages connus apportent leur soutien. Les drapeaux frappés du signe du DAL – une maisonnette sur fond jaune – sont hissés aux balcons. L'occupation dure quelques heures, trois jours ou plusieurs mois. *« L'objectif, explique Jean-Baptiste Eyraud, n'est pas de transformer les familles que nous soutenons en squatters, mais de faire pression, avec elles, pour obtenir leur relogement. »*

Les *« coups »* se préparent très longtemps à l'avance. Dans les trois permanences hebdomadaires, rue des Francs-Bourgeois, une trentaine de bénévoles se relaient pour assurer l'accueil. Ils sont retraités, comme Claude, enseignante en préretraite qui *« trouvait sa banlieue trop verte »*, chômeurs, comme Didier, trente ans, qui a été, un temps, salarié de l'association, ou étudiants, comme Alice, qui n'avait jamais milité. Certains sont d'anciens sans-abri qui ont trouvé là *« une famille »*, comme Mbarek, qui fait office de secrétaire et de standardiste. D'autres, comme Mireille, passent alternativement du statut de bénévoles à celui d'expulsés...

A chaque permanence, plusieurs dizaines de familles poussent la porte du local. Beaucoup viennent sur les conseils des services sociaux. DAL affiche 8 000 adhérents – principale source de financement avec les dons et des aides ponctuelles de la Fondation Abbé Pierre. Environ 1 200 familles auraient été relogées depuis 1990. Condition impérative pour constituer un dossier : être inscrit sur les fichiers de demandeurs HLM. Toutes les familles « sélectionnées » pour participer à l'opération de la place d'Iéna attendent depuis dix à vingt-cinq ans un logement social.

*« Nous ne sommes pas des caritatifs, nous ne prenons pas les gens en charge, mais nous les aidons à s'organiser »*, explique François Breteau, l'un des avocats du DAL. A ceux qui s'interrogent sur l'adhésion véritable à l'action militante de ces familles, presque toutes étrangères, souvent très démunies, il répond : *« Ces gens n'ont plus rien à perdre, l'action collective est pour eux un ultime recours. Nous leur expliquons toujours et longuement qu'ils courent des risques. Certains craquent, c'est vrai. Mais ils sont très peu nombreux. »*

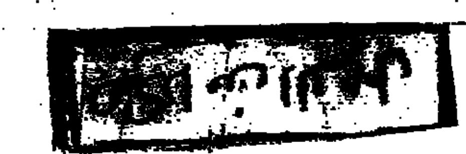
Après l'évacuation de la rue du Dragon et l'échec de la grande université populaire dont rêvaient les militants, la dynamique était un peu retombée. Le mouvement social de décembre 1995 a permis au DAL de trouver un second souffle. Un mouvement comme Agir ensemble contre le chômage (AC !) ou le jeune syndicat SUD se sont rapprochés du DAL. A l'inverse, les grandes associations caritatives se sont éloignées. Il n'y a pas à proprement parler rupture, *« plutôt séparation de corps »*, nuance une militante. La préparation du projet de loi de cohésion sociale a accentué les divergences. Très présente dans le mouvement social de 1995 et, plus récemment, dans l'affaire des sans-papiers, l'association Droits devant !, née pendant l'occupation de la rue du Dragon, a tiré la maison-mère vers un pôle plus radical.

*« Le logement est un formidable révélateur de la précarité et DAL incarne bien le rejet de l'individualisme qui caractérise les nouvelles pratiques militantes*, résume Christophe Aguiton, cofondateur du syndicat SUD. *Pour ces deux raisons, le regard porté sur l'association par les grandes organisations, y compris la CGT, a radicalement changé. »*

Assiste-t-on, aujourd'hui, à un changement de cap du mouvement dans la voie tracée par SUD et les associations de chômeurs ? La tentation d'*« ouvrir le champ sur toutes les exclusions pour éviter la sclérose »* est bien présente, confirme Jean-Baptiste Eyraud, qui se dit soucieux, en même temps, de ne pas lâcher prise sur le *« métier de base »* des luttes pour le logement.

**Christine Garin**





# L'Académie de médecine recommande d'informer sur les risques de Creutzfeldt-Jakob

## Les patients ayant reçu certains produits sanguins devraient être prévenus

**Saisie par le secrétaire d'Etat à la santé, l'Académie nationale de médecine se prononce pour « *une information systématique* » des patients ayant reçu des produits sanguins provenant de donneurs ayant ultérieurement développé la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Cette mesure, qui pourrait concerner plusieurs centaines de milliers de personnes, contredit les dispositions prises par la direction générale de la santé.**

**LA PROBLÉMATIQUE** soulevée par le risque – potentiel – de transmission par voie sanguine de l'agent pathogène responsable de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) vient de s'enrichir d'un nouvel élément avec l'avis rendu par l'Académie nationale de médecine. Celui-ci contredit les dispositions prises, il y a un an, par la direction générale de la santé.

A la suite de nos informations sur l'existence de ce risque et de la très vive inquiétude nourrie par certains pharmaciens hospitaliers devant l'incohérence des décisions prises par les autorités sanitaires (*Le Monde* du 1er avril), Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, avait saisi l'Académie nationale de médecine et le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Si ce dernier n'a pas encore fait connaître sa position, l'Académie vient de rendre son avis sur la principale question soulevée : faut-il – et si oui, de quelle manière – informer les receveurs de produits dérivés du sang provenant d'un donneur chez qui a été diagnostiquée, postérieurement à ses dons, une MCJ ? L'Académie nationale de médecine estime que les receveurs doivent bénéficier d'« *une information systématique* », « *personnalisée* », « *et transmise aux personnes concernées par un médecin compétent dans ce domaine* ». « *Toute personne a droit à une information loyale, claire et appropriée sur son état, dans tous les cas* », souligne l'Académie, qui recommande « *une information large, précise et continue du corps médical* ».

> « Toute personne a droit à une information loyale, claire et appropriée »

En dépit de la fréquence peu élevée de cette maladie, les techniques de poolage mises en œuvre pour la fabrication des médicaments dérivés du sang font que cette question concerne aujourd'hui directement plusieurs centaines de milliers de personnes. Ces derniers mois, plus de trois cents lots de produits thérapeutiques dérivés du sang ont en effet été retirés des circuits de commercialisation.

Le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, avait diffusé, le 31 juillet 1996, une circulaire précisant : « *Il n'y a pas actuellement d'argument justifiant l'information systématique des patients ayant reçu des produits provenant des lots retirés, la décision finale d'informer ou non son patient appartenant au médecin traitant dans chaque cas particulier.* » En pratique, alors que les noms des personnes concernées sont connus des établissements hospitaliers, aucune information n'est donnée aux patients. Les médecins estiment généralement qu'une telle information risquerait d'induire une anxiété majeure alors même qu'aucun geste thérapeutique ne peut être proposé. De même on ne dispose d'aucune technique de dépistage de cette maladie avant l'apparition des symptômes.

Les conclusions de l'Académie nationale de médecine sont opposées aux dispositions qu'avait prises le professeur Girard. Ses membres s'appuient ici sur le code de déontologie médicale, mais aussi et surtout sur un récent arrêt de la Cour de cassation qui conclut qu'il incombe au médecin de prouver, en cas de litige, qu'il a bien informé son patient des risques inhérents à la pratique thérapeutique mise en œuvre (*Le Monde* 1er mars).

L'avis de l'Académie nationale de médecine vient confirmer l'évolution, consacrée par la jurisprudence, de la relation médecin-malade et de l'information due au patient. Le futur ministre de la santé devra au plus vite apporter une réponse, c'est-à-dire décider s'il convient ou non d'informer plusieurs centaines de milliers de personnes qu'elles ont été transfusées avec le sang d'une personne atteinte de MCJ. Et ce, alors que rien ne permet, d'un point de vue scientifique, d'affirmer que l'agent responsable de cette maladie neurovégétative toujours mortelle peut se transmettre par le sang.

*Jean-Yves Nau*

# Questions sur un sans-abri gravement brûlé dans un café parisien

**SANS DOUTE** ne saura-t-on jamais qui a failli transformer en torche vivante Patrick C., un sans-abri de vingt-sept ans, en cette soirée du 2 mai, place Saint-Michel, au cœur de Paris. Sur cette nuit, deux ou trois choses seulement sont certaines. Les musiciens du groupe Madame la marquise faisaient swinguer la terrasse du café *Le Rive gauche*. Dans la salle, d'après un témoin, une douzaine de jeunes gens s'échangeaient des brochures photocopiées où apparaissaient un portrait d'Hitler, des croix gammées et une photo de camp de concentration. Patrick C., lui, après quelques bières, a fini par se diriger vers la sortie. « *J'ai senti une chaleur dans le dos,* se rappelle-t-il. *Ma chemise, c'était du synthétique.* » Quelques minutes plus tard, il était admis au service des grands brûlés de l'hôpital Saint-Antoine, où ses blessures dorsales devraient nécessiter trois semaines de soins.

Qui a craqué l'allumette, qui a approché la flamme du briquet ? Daniel F., le chanteur de Madame la marquise, qui commençait alors à remballer le matériel dans sa voiture, n'a constaté qu'une chose : lorsqu'il est revenu au café, il a vu « *un type assis sur un banc, les fringues en lambeaux, qui répétait en hurlant : "Pourquoi ils m'ont fait ça ?"* » Et constaté que les jeunes adeptes du IIIe Reich avaient subitement disparu. Vincent, le contrebassiste est encore plus précis : « *J'ai vu un gars qui flambait. Au moment où j'ai accouru pour aider ceux qui lui portaient secours, j'ai vu un groupe s'enfuir vers la Seine.* »

Ils ont rapproché les deux événements, d'autant que Patrick C., est un Français d'origine algérienne à la peau particulièrement mate. Avec ses cheveux ras, ses bagues, sa boucle d'oreille, sa combinaison de cuir et son allure de paumé, il n'avait « *rien pour plaire à des fachos* ». Attentat raciste ? Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) s'en dit convaincu : il vient de porter plainte avec constitution de partie civile et d'aider la victime à en faire de même.

Pour la police, aucune preuve formelle ne permet d'étayer cette thèse. « *Il ne s'agit pas d'une grosse affaire. Seule la chemise a été brûlée* », commente-t-on à la préfecture de police. Les enquêteurs, eux, insistent sur le profil de la victime : « *un SDF qui se trouvait ivre mort ce soir là* », comme en atteste un fort taux d'alcoolémie. Patrick C. lui-même, admet qu'il avait bu excessivement mais qu'il était « *encore conscient* » et qu'il a « *hurlé comme un dingue* ». L'expertise de la chemise a montré qu'« *aucun liquide inflammable n'a été projeté* ». Quant aux témoins, tous ont prétendu ne rien avoir vu du geste incendiaire et n'avoir remarqué aucun échange d'injures. « *Il n'est pas impossible qu'il se soit mis le feu à lui-même* », lâche-t-on finalement à la direction centrale de la police judiciaire, en soulignant que Patrick C. portait sur lui un briquet et sa recharge de gaz.

Pourtant, personne ne peut expliquer comment la victime aurait pu enflammer son propre dos. Ni pourquoi seuls un passant et un serveur du bar voisin aidés d'un musicien lui ont porté secours puis ont appelé le SAMU. Ni pourquoi les enquêteurs disent ignorer la présence sur les lieux de personnages décrits par plusieurs témoins comme des « *néo-nazis genre GUD-Assas* » habitués de ce café. Et qui n'y ont pas reparu depuis lors.

*Philippe Bernard*

# Condamnation du Gisti pour un « excès de langage »

**LA 17e CHAMBRE** du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Jean-Yves Monfort, a condamné, vendredi 30 mai, Danièle Lochak, présidente du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (Gisti), à une amende de 5 000 francs pour « *complicité de diffamation publique envers une administration publique* ». Le ministère de l'intérieur reprochait au Gisti les termes d'un communiqué protestant contre la mort d'un enfant tsigane de huit ans, le 20 août 1995 à Sospel (Alpes-Maritimes), sous les balles d'un policier chargé du contrôle de l'immigration.

Tout en rendant hommage au Gisti pour son « *action salutaire* », le tribunal a estimé que le fait d'avoir accusé la France de faire « *le jeu du gouvernement serbe en plaçant des* snipers *sur la route de l'exil* » constituait un « *excès de langage* ». A l'audience, le procureur n'avait demandé aucune peine précise. Le Gisti, qui se voit condamné pour la première fois depuis sa création, en 1972, a décidé de faire appel.

# Un skinhead reconnaît sa participation à un crime raciste

**DAVID BEAUNE**, un skinhead de vingt-trois ans, a avoué avoir participé au meurtre de Imad Bouhoud, un jeune Français d'origine tunisienne de dix-neuf ans, dont le corps a été retrouvé, noyé, dans le bassin du Havre, le 18 avril 1995, le soir d'une réunion du Front national présidée par Bruno Mégret. La victime a subi des coups violents avant d'être jetée à l'eau. Selon *Libération*, cet aveu a été recueilli, jeudi 29 mai à Caen, par les cinq magistrats du tribunal de Braga (Portugal) qui jugent, depuis le 2 mai, son complice, Michaël Gonzalves, vingt et un ans, réfugié au Portugal. Pour compléter leur enquête et entendre David Beaume ainsi que des divers témoins au Havre, les juges portugais ont obtenu de se déplacer en France dans le cadre d'une commission rogatoire internationale.

Poursuivi pour « *non-assistance à personne en danger et non dénonciation de crime* », David Beaune, incarcéré à la maison d'arrêt de Caen, doit comparaître à la fin de l'année devant la cour d'assises de Seine-Maritime, à Rouen. Les deux skinheads, qui, jusqu'à présent, se rejetaient la responsabilité de ce meurtre, ont toutefois reconnu avoir voulu, ce soir-là, « *partir à la chasse aux Arabes* ».

## DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : les trois mille maîtres auxiliaires de la région parisienne** candidats au concours de recrutement « réservé » du Capes en vue de leur titularisation devront repasser les épreuves vendredi 6 juin. La session nationale organisée jeudi 29 mai avait été perturbée au centre d'examen du Parc floral de Vincennes par une manifestation organisée par le collectif des MA non titulaires et le syndicat SUD-Education (*Le Monde* du 31 mai).

■ **SECTE : une perquisition a été menée** simultanément à Castellane (Alpes-de-Haute-Provence) et à Bruxelles, vendredi 30 mai, dans les locaux de la secte Oygyen Kunzang Cholin (OKC). Cette action a été conduite par le juge d'instruction du tribunal de Digne, Bernard Fréry, après le dépôt d'une plainte par un ancien membre de cette secte pour « *non-assistance à personne en danger, blessures involontaires et pratique illégale de la médecine* ». Une soixantaine de membres ont été interpellés.

■ **ARMÉE : un ancien appelé du contingent, Aurélien Douzet,** vingt et un ans, poursuivi par l'armée après une tentative de suicide, a été relaxé, vendredi 31 mai, par la chambre des affaires militaires du tribunal correctionnel de Lyon. Les magistrats n'ont pas retenu la preuve que le jeune homme avait cherché « *à se soustraire aux obligations militaires* » contrairement aux accusations formulées contre lui.

■ **RÉVISIONNISME : Roger Garaudy devrait comparaître** en janvier 1998 devant le tribunal correctionnel de Paris pour « *contestation de crimes contre l'humanité* » après la publication, en décembre 1995, de son ouvrage *Les Mythes fondateurs de la nation israélienne*. A la suite de l'action engagée par des associations antiracistes et d'anciens déportés, la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, qui a fixé cette date d'audience, a également décidé de poursuivre Pierre Guillaume, dirigeant de La Vieille Taupe, éditeur du livre et des historiens révisionnistes. Outre son contenu, cet ouvrage avait suscité une virulente polémique après le soutien apporté à Roger Gauraudy par l'abbé Pierre.

# CARNET

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 30 mai sont publiés :

● **Outre-mer** : un décret portant extension et adaptation de la deuxième partie du code pénal dans les territoires d'outre-mer et dans la collectivité territoriale de Mayotte.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume du Cambodge, relatif au règlement de la perte des biens privés français au Cambodge, survenue antérieurement aux accords de paix du 23 octobre 1991 et non indemnisée à ce jour, signé à Paris le 15 mars 1995 ;

– un décret portant publication des amendements aux annexes I et II de la convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, ouverte à la signature à Berne le 19 septembre 1979, adoptés à Strasbourg le 6 décembre 1996 ;

– un décret portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République argentine relatif à l'emploi des personnes à charge des membres des missions officielles d'un Etat dans l'autre, signé à Buenos Aires le 26 octobre 1994.

● **Ethique** : un décret relatif au Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

● **Chasse** : plusieurs arrêtés fixant les périodes spécifiques de la chasse au gibier d'eau pour la campagne 1997-1998.

● **Coiffeur** : un décret relatif aux conditions d'accès à la profession de coiffeur.

● **Trésor** : la situation résumée des opérations du Trésor au 28 février 1997.



## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

**Marie et Hugues SALORD**
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

**Louis,**

à Paris, le 29 mai 1997.

### Mariages

**M. et Mme Patrice BRISBOIS,**
**Mme Gisèle MULLER-GODDET,**

sont très heureux d'annoncer le mariage de

**Mlle Elodie BRISBOIS**
et de
**M. Eric COUTURIER,**

le samedi 31 mai 1997.

– **Marie et Dominique REDOR,**
**Françoise et Germain VIATTE,**

sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants

**Juliette et Augustin,**

qui a été célébré dans l'intimité, le samedi 24 mai 1997, en l'église de Saint-Loup-de-Naud.

15, avenue de Poitou,
92330 Sceaux.
62, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

### Décès

– Mme Cazat,
sa mère,
Le docteur Marcel Bibas,
son époux,
Anne-Laure,
sa fille,

ont la douleur de faire part du décès de leur chère

**Lucile BIBAS,**

survenu le 21 avril 1997.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, Paris-5e.

Merci à tous ceux, si nombreux, qui par leur présence et leurs fleurs lui ont dit leur amitié.

Ses cendres reposeront dans le caveau familial en Dordogne.

12, rue Lagrange,
75005 Paris.
22, chemin de Desmouret,
24200 Sarlat-la-Caneda.

– Le département de philosophie de l'université Paris-X-Nanterre,
Ses collègues hellénistes et tous les amis anciens,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Clémence RAMNOUX,**
ancienne élève de l'ENS-Ulm,
agrégée de philosophie,
docteur ès lettres,
professeur à l'université
Paris-X-Nanterre de 1965 à 1975,

survenu le 27 mai 1997, dans sa quatre-vingt-douzième année.



– Le docteur Benoît Rey et Mme,
Agnès et Gérard Laratte-Rey,
ses enfants,

Sabine, Sébastien et Ségolène,
Audrey et Kévin,
ses petits-enfants,

M. Michel Pomey (†)
et le docteur Danièle Pomey-Rey,
sa sœur et son beau-frère,
M. Eric Cattelain
et le docteur Marie-Pascal Pomey-Cattelain,
ses neveu et nièce,

Sa famille, ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

**Paul REY,**
architecte DESA,
directeur de *La Revue de métrologie*,

survenu subitement le 23 mai 1997, à l'âge de soixante-quatre ans.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 28 mai 1997, au cimetière de Lourmarin (Vaucluse), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue de Gentilly,
92120 Montrouge.
Quartier Le Langarié,
13120 Gardanne.
8, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.

### Anniversaires de décès

– Voici déjà cinq ans, le 8 juin 1992,

**Liliane BOUCHÉ**

était rappelée à Dieu.

Une prière, une pensée sont demandées à celles et à ceux qui l'ont connue.

Samedi 7 juin 1997, à 18 h 30, la messe du Relais Sainte-Cécile, avenue Hector-Berlioz, à Saint-Germain-en-Laye, sera célébrée à son intention.

– Notre grand-père,

**Jean DUMAS,**

est mort le 1er juin 1917, au chemin des Dames.

Marc, Huguette.

### Communications diverses

– **Lundi 2 juin 1997, à 20 h 30,** table ronde **« Le racisme ou la haine identitaire »,** avec **Daniel Sibony,** PAF, Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, métro Cadet. Tél. : 01-49-95-95-92.

– **ATLAS (Assises de la Traduction Littéraire en ArleS).** Table ronde-débats : **Traduire le polar.** Le 7 juin 1997 à 15 heures, mairie du 3e, Paris.

– Le colloque prévu par la

**COFRAS**
**à la Maison de la chimie,**

**pour le 6 juin 1997, est repoussé à une date ultérieure.**

# Le Futuroscope de Poitiers, emblème de la région Poitou-Charentes

**Le parc affiche un triple succès politique, économique et social. Créé il y a dix ans par René Monory, il a pour actionnaire principal le département de la Vienne. Malgré un projet de concession au privé, les jeunes salariés envisagent l'avenir avec confiance**

POITIERS
*de notre envoyé spécial*

Le Futuroscope de Poitiers aura dix ans le 31 mai. Né de la seule volonté de René Monory (UDF-FD), président du conseil général de la Vienne et président du Sénat, il ne constitue pas seulement une affaire rentable, mais aussi un symbole et un modèle de développement pour toute une région, voire au-delà. Le département et la région Poitou-Charentes se sont identifiés à lui. Il est devenu l'objet d'un consensus politique si fort que ces deux collectivités donnent parfois l'impression que, sans lui, elles n'auraient plus conscience d'exister.

Le Futuroscope est aujourd'hui le plus gros employeur du département : 1 339 salariés au plus fort de la saison. Les contrats à durée indéterminée sont passés de cinquante à neuf cents. « *Une belle performance. Personne n'a jamais cru que cela pouvait se passer ainsi* », reconnaît Laurent Caron, secrétaire de l'UD-CFDT. « *Dès le départ, l'enjeu, je ne l'ai pas bien saisi. J'aurais préféré que l'on construise une usine de chaussettes. Puis on a vu la mayonnaise prendre et on a réussi à prouver quelque chose.* »

UNE CROISSANCE PROGRESSIVE

Son point de vue n'est pas très éloigné de celui du directeur général, Daniel Bulliard : « *La première année, nous avons attiré 225 000 personnes dans un champ de colza avec un cinéma. Je n'en suis pas encore revenu*, avoue cet ancien commercial d'Unilever, *mais finalement, je me dis que notre chance a peut être été de toujours manquer d'argent. Nous avons été obligés d'avancer par étapes. Nous aurions peut-être échoué en partant, comme les autres, avec un gros paquet de milliards.* » Une croissance très progressive, un recours minimum à l'emprunt (10 %), obligent à beaucoup de circonspection : les attractions sont venues les unes après les autres ; la fréquentation a suivi le même rythme.

Mais l'histoire du Futuroscope est aussi faite d'une succession de petits miracles. D'abord, le concept, ramené de ses voyages par René Monory, a séduit tout le monde, y compris son opposition. Ensuite, rien ne lui permettait d'espérer faire mieux que les concurrents, à commencer par Disney, bardés de bureaux d'études et de milliards. Le bouche à oreille a fonctionné et a compensé la faiblesse du budget de communication. Le succès repose sur l'innovation, mais aussi sur quelques recettes du terroir, une simplicité et une chaleur dans l'accueil, à l'opposé de ces endroits où il faut bourse délier à chaque étape : dès lors que vous avez acquitté le prix d'entrée, variable selon les saisons (entre 180 et 140 francs pour les adultes, 145 et 110 francs pour les enfants), tout est gratuit ; le souci de l'accueil a *été* érigé en religion. Les boutiques n'ont rien à voir avec celles habituellement concédées aux marchands du temple en de tels lieux. C'est qu'ici tout est géré par le Futuroscope.

Au restaurant gastronomique, le menu le plus cher n'excède pas le prix d'entrée. Gratuitement, une hôtesse accompagnera tout groupe de plus de 20 personnes qui aura réservé. « *Cela nous a permis de créer 120 emplois, et tout le monde s'y retrouve* », constate Daniel Bulliard. Gratuits encore, la poussette pour promener bébé toute la journée, ou le service qui permettra de trouver à 20 heures une chambre d'hôtel à 30 kilomètres du parc. Le visiteur comprend tout de suite qu'il peut s'asseoir sur la pelouse pour pique-niquer ou se reposer, risquer une consommation sans mettre en péril le budget de la famille. Autre miracle, les groupes du troisième âge s'y sentent aussi à l'aise que les bandes d'ados. Il résulte de tout cela un climat rare. Aucune délinquance, ni sur les parkings ni dans l'enceinte, pour un lieu qui voit arriver près de 3 millions de visiteurs par an. Deux tags en dix ans. La gendarmerie de Jaunay-Clan, à quelques kilomètres de là, n'a pour ainsi dire jamais eu à intervenir.

SOUPLESSE ET EFFICACITÉ

Autre miracle, qui n'est sans doute pas pour rien dans ce climat, un grand consensus social. La croissance s'est opérée sans heurts, malgré une direction qui s'est alignée sur les salaires les plus bas de la grande distribution. La CFDT le regrette, mais rien ne se passe comme ailleurs dans cette entreprise où l'on embauche en priorité des jeunes de la région. Une moyenne d'âge de trente-sept ans, un premier travail pour beaucoup. Cela n'a pas de prix.

Lorsqu'une partie du personnel du Futuroscope a envisagé de se syndiquer, il y a deux ans, les centrales ont été invitées à plaider leur cause devant l'assemblée du personnel. Toutes sont venues, sauf FO. Il fut ensuite demandé aux syndicalistes de sortir. Le vote a donné 70 % des voix à la CFDT. C'est elle qui a mené les discussions sur la mise en place de la loi Robien, fin 1996. Cent vingt emplois en dépendent. Elle vient aussi d'engager avec la direction une réflexion sur une grille de salaires moins nivelée par le bas, la définition des plans de carrière, l'aménagement du temps de travail. Car rien n'est simple et tout est souple au Futuroscope, où l'on est passé d'un travail saisonnier à un fonctionnement annuel, où il faut faire les 2x8 en été, travailler moins en hiver, gérer plusieurs centaines d'étudiants en période d'examen.

Ce sont peut-être cette souplesse et ce dialogue constant, la jeunesse de l'entreprise et de ses effectifs qui font que personne, hormis certains cadres, ne paraît envisager l'avenir avec inquiétude. On parle d'un projet de concession. Le sujet a été abordé au conseil général, jamais en CE. Il ne provoque aucune inquiétude chez les salariés, où l'on juge déjà avoir un statut privé. Plusieurs hypothèses sont envisagées, dont une montée en puissance des actionnaires. La Lyonnaise est généralement donnée favorite. Beaucoup évoquent aussi un rapprochement avec Disney : la gare TGV mettra les deux parcs à une heure et demi l'un de l'autre. Ils peuvent être plus forts pour attaquer un marché européen sur lequel le Futuroscope à un peu de mal à prendre rang.

Une seule crainte dans cette hypothèse : que le concessionnaire se désintéresse des retombées locales, immenses dans un rayon de 50 kilomètres, tant pour l'hôtellerie que pour les sites touristiques. Mais tout le monde est confiant : d'abord, parce que chacun, dans la Vienne, se sent un peu propriétaire du Futuroscope. Ensuite, parce que cela ne fait pas de doute : « *M. Monory saura prendre ses précautions. Il y tient trop, à son Futuroscope* ».

*Pierre Cherruau*

## *Quelques critiques du Parti socialiste*

**En créant le Futuroscope, René Monory a-t-il fait exactement le contraire des principes qu'il professe ? « *Lui, l'ultra-libéral, il n'a pas hésité à injecter l'argent des contribuables* », constate en souriant Alain Claeys, candidat PS aux législatives à Poitiers et conseiller général. Il ne conteste pas la globalité du projet, déplore simplement ses conséquences : un gros retard, selon lui, sur les équipements routiers et l'action sociale, ce qui n'a « *rien d'étonnant, pour un projet de 1,5 milliard dans un département qui a un budget de 1 milliard* ». Il espère seulement que la mise en concession évoquée comportera un « *ticket d'entrée suffisant pour que les contribuables et le département retrouvent leurs billes* ». Une inquiétude cependant : « *Les grands groupes ne viendront pas que pour les beaux yeux de René Monory et du Futuroscope. Ils voudront exercer d'autres métiers qui risquent de concurrencer les professionnels locaux, par exemple dans l'hôtellerie ou la restauration.* »**

## L'image sous toutes ses facettes

« *LIS IMAGES les plus étonnantes, grâce aux technologies lè plus sophistiquées* »... La vingtaine de pavillons du Fiuroscope est dédiée aux possibilités ludiques qu'offent des techniques de représentation et d'animation viuelles, pas nouvelles pour la plupart, mais mises en scèe de façon spectaculaire, sur un même site.

Pluieurs attractions cinématographiques font appel au pocédé Imax, inventé en 1967. Une pellicule de 70 mn à défilement horizontal offre des images géants (dix fois plus grandes qu'avec le format standard 35 mm – et trois fois plus grandes qu'avec un film d 70 mm à défilement vertical) qui peuvent être projetes, avec une excellente définition, sur des écrans plats le très grandes dimensions (jusqu'à plus de 700 m).

LIMITI DE L'ŒIL HUMAIN

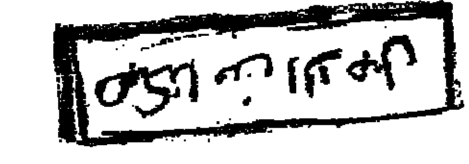
Elle ont également recours au système de haute résolutin Showscan, imaginé en 1983 par Douglas Trumbull, l « père » des effets spéciaux de *2001 l'Odyssée de l'espae*. L'augmentation de la cadence de défilement des iages (48 par seconde au lieu de 24 habituellement seuil à partir duquel la persistance rétinienne crée llusion du mouvement) provoque une saturation de la rétine du spectateur, qui a donc une impression de quasi-réalité. La fréquence peut même être portée à 60 images par seconde, presque la limite acceptée par l'oeil humain.

Différentes méthodes de restitution du relief sont aussi mises en œuvre. La stéréoscopie par lumière polarisée, utilisée depuis les années 50 par les studios d'Hollywood, repose sur la projection simultanée de deux images « décalées » dont chacune est enregistrée par un seul œil, grâce au port de lunettes filtrantes, et ainsi perçues en trois dimensions. Le relief peut encore être rendu par la projection déphasée d'images captées alternativement par un œil puis par l'autre, grâce à des lunettes munies de verres à cristaux liquides, qu'un signal infrarouge obture à tour de rôle.

L'ouverture du « Parc européen de l'image » s'est accompagnée de l'implantation, sur le même site, de six laboratoires du CNRS, dans le domaine des sciences pour l'ingénieur. Un accord de partenariat a même été signé en 1994. Mais cette proximité ne s'est pas encore traduite par la mise en place de programmes de recherche liés à l'image.

*Pierre Le Hir*





SUR le marché du Mas du Taureau, à Vaulx-en-Velin, le promoteur d'un *« nouveau système révolutionnaire de presse-purée »* arrête sa démonstration. Il est scandalisé. *« Je suis en train de parler et vous venez dans mon public, c'est pas correct ! »*, aboie-t-il au militant du PS qui, avec son tract *« Faisons un pacte »*, détourne l'attention des badauds. Jean-Jack Queyranne, candidat de la 7e circonscription, n'est pas loin. Un marchand de pastilles, en costume tyrolien, marmonne aussi dans son coin. A côté, le boucher maghrébin éclate de rire. Un habitant demande spontanément dix *« pactes »* pour les voisins. *« Ils en veulent, que voulez-vous. On ne change pas une équipe qui gagne »*, plaisante-t-il.

Dans le bruit, parmi les fruits, sous le soleil, la dernière ligne droite se joue ici, un peu au ralenti. *« Les deux doigts dans le nez, Chichi, il est cuit »*, encourage un électeur. Les sourires ouvrent le passage à Jean-Jack Queyranne, lui, le *« professeur »* autrefois décrié pour sa poignée de main timide. L'homme aux lunettes cerclées dit que *« la gauche peut mener une politique de sécurité »*. Un père de famille reproche qu'on ait oublié de dénoncer les *« 500 F qu'ils ont pris sur l'allocation de rentrée scolaire »*. Un ouvrier de cinquante ans, père de six enfants, au chômage depuis deux ans, travaillait à L'Avenir, une entreprise de bâtiment. L'Avenir a fait faillite. *« Que les gens du pouvoir pensent à nous »*, demande-t-il. *« Faut croire en la victoire »*, enchaîne une femme. *« La vraie victoire sera... de ne pas décevoir »*, répond M. Queyranne, dopé et angoissé. Un homme essaye de crier un *« Tous ensemble ! Tous... »*, mais il a presque honte,



# Les réfractaires de Vaulx-en-Velin

**Le candidat socialiste sillonne les marchés. Son adversaire du FN écoute les chômeurs dans les cafés. Le député sortant UDF remâche sa colère. Les jeunes des cités voudraient eux-mêmes changer leur vie. Récit d'une fin de campagne où chacun aspire à faire « autrement » de la politique**

l'ambiance ne s'y prête pas. Sur la place du Mas du Taureau, les jeunes regardent de loin.

C'est ici qu'en 1990, pendant trois nuits, tout a été détruit à la suite de la mort de Thomas Claudio, un jeune « accidentellement » tué par une voiture de police. C'est ici que Charles Pasqua a tenté, la semaine dernière, de soutenir le député sortant UDF Jean-Pierre Calvel. *« Il y avait tellement de voitures de police pour balayer la place que ça n'a servi à rien, le lieu était devenu désert »*, commentent les habitants. Aujourd'hui, certains portent des tee-shirts intitulés « Justice en banlieue ». L'un d'eux se souvient, en présence du frère de Thomas Claudio, que *« s'il n'y avait pas eu la mort de Thomas et les émeutes qui ont suivi, il n'y aurait rien eu ici, pas de crédits, pas d'équipements, pas de jeunes qui se sont, depuis, organisés »*. Le frère de Thomas Claudio explose : *« Arrête, je t'en prie, arrête de dire ça. »* Puis il s'en va.

AU quartier de la Soie, cité ouvrière des anciens soyeux de Rhône-Poulenc, Georgette, soixante-deux ans, est un peu méfiante, regarde le tract invitant à changer d'avenir, changer de majorité. *« Il n'y a plus de lumière ici la nuit. Les jeunes, on dirait des ombres, je les baptise "les rats". »* Elle se souvient de 1981, elle avait été menacée d'être *« virée »* de son travail de gardienne d'immeuble. *« J'ouvrais trop ma gueule. Je baratinais tout le monde pour voter Mitterrand. La bringue qu'on s'était fait ! Eh oui... »*, soupire-t-elle. *« Avec la droite, on a perdu la confiance ; avec la gauche aussi. On ne va tout de même pas se tourner vers le Front national »*, dit celle qui, *« des fois »*, aurait envie de résoudre les problèmes *« à coups de fusil »*.

*« Les jeunes, comment voulez-vous qu'ils aillent travailler ?*, interroge-t-elle. *Ils font des boulots à 6 000 balles payés 2 500. Moi-même, je ne le ferais pas. C'est le retour de l'âge des esclaves. Les politiques font des promesses qu'ils ne tiennent pas. »* Elle regarde les jeunes militants du PS. *« Bon, Jospin a l'air plus crédible. A la rigueur, je veux bien donner un dernier coup de main aux socialistes en votant. Mais qu'ils nous écoutent, nous, et pas ceux qui ont du pognon comme ils l'ont fait autrefois. Ils ont été comme les autres : ils ont filé du fric aux employeurs qui n'embauchent pas. »* Car sinon, Georgette a peur qu'on aille à la guerre à grands pas.

Le député UDF Jean-Pierre Calvel ne néglige pas non plus les marchés. Le voici sur celui qui se tient près de la mairie. Un militant donne des briquets *« Calvel, votre député »* et celui-ci lâche : *« Faut en profiter. Il sera bientôt à ranger au musée. »* Calvel est *« un mec sympa »*, reconnaît-on ici. On s'amuse de son *« côté gentiment timbré »*. Il est l'un des rares à aimer discuter le soir dans les quartiers les plus chauds, reconnaissent ses adversaires. *« Il aime ça, il ne voit même pas le danger. »* Au début de sa campagne, sa Safrane est partie est flammes, place du Mas du Taureau. Un jeune l'a aspergée d'essence. *« Que voulez-vous, c'est comme ça »*, répond le député, pas trop contrarié. Car il dispose d'une deuxième voiture – une Ferrari. Sur le marché, les militants continuent de distribuer le tract du premier tour et M. Calvel ne prononce qu'une seule phrase, en serrant les deux poings. *« Allez, dimanche, un dernier coup de rein ! »* L'homme, aux allures de vieux play-boy, dit *« que voulez-vous, le vote est politique. Les gens m'aiment bien, mais ils ne votent pas pour moi »*.

Elu par la grâce de la « vague bleue » en 1993, l'homme de terrain ne cache pas un certain agacement contre ce qui a été la méthode du gouvernement, qu'il s'est attaché, pourtant, à défendre : *« On a l'impression que les gens veulent des choses, des réformes qui remontent de la base. Et eux, à Paris, ils vivent dans leur microcosme. »* Il poursuit : *« Ici, les jeunes, il sont bons, ils ont du talent. Y a de l'énergie. On va bien finir par accoucher. On n'arrive pas à trouver un cadre dans lequel la société puisse se transcender. La France doit trouver sa révolution d'elle-même, et je l'espère dans l'ordre »*, s'enflamme le député qui a totalisé 22,65 % des voix, derrière le candidat du Front national, Denis de Bouteiller (24,96 %) et Jean-Jack Queyranne, en tête avec 29,53 %.

> « Le RMI, c'est un dérivé de la mouche tsé-tsé. Ils nous ont embauchés comme des mercenaires, animateurs sociaux pour acheter la paix dans les quartiers »

Les jeunes militants socialistes admettent, aussi, l'angoisse du moment : *« C'est dur de se reconnaître dans un discours collectif. A la limite, la seule chose qui semble réunir, c'est l'idée de justice. »* M. Calvel dit qu'il prend date. M. Queyranne, à la fin d'un dîner, laisse échapper que si victoire socialiste il y a, elle sera *« par défaut »*.

Chez Berthe, un café de Sathonay-Camp, une commune de la circonscription de Vaulx-en-Velin, Jean-Philippe, vingt-sept ans, imprimeur au chômage depuis sept mois, se lève de sa table et vient saluer Denis de Bouteiller, le candidat du FN. *« Jusqu'à présent, j'étais un électeur de gauche, mais cette fois, j'ai voté pour vous »*, dit-il. De Bouteiller donne une cassette vidéo de Le Pen à la patronne. Loin des marchés, qu'il ne peut pas faire, dit-il, parce qu'il doit travailler le matin – en réalité, il serait dangereux pour lui de s'y aventurer –, l'ancien militant du PFN est tranquille : *« Le côté extrémiste dans les milieux populaires, ça ne pèse pas vraiment. »* De Bouteiller écoute. *« Je vis avec ma copine qui ne travaille pas. Je touche 5 000 F des Assedic, mais ça va baisser. Où va-t-on finir ? Sous les ponts ? J'avais toujours de l'espoir dans la gauche. Là, je peux plus. C'est la grosse, grosse déception. Jospin et ses sept mille emplois, pourquoi il ne l'a pas fait pendant les quatorze ans. Je ne peux plus y croire. »* Un de ses copain, Gaël, vingt-deux ans : *« Faudrait au moins que l'ANPE nous donne une forme d'espérance. Et chercher du travail, pour quoi faire ? Pour gagner combien ? Pour combien de temps ? »*

De Bouteiller se tait. Les deux jeunes se voient appartenir à une *« génération désabusée, à qui on a ressassé des caricatures de discours qui se ressemblent, du verbiage, toujours la même chose »*. Rien qu'à en parler, ça les écœure : *« On a l'impression qu'il n'y a pas d'alternative, pas d'issue. »*

De Bouteiller se met à parler sobrement de l'immigration, de la mondialisation, se ménage un petit effet pour citer Thorez et son *« Retroussez vos manches ! »* après la Libération et finit par s'enflammer, après avoir bu son demi : *« A une certaine époque, les gens défendaient leur pays avec un casque et une baïonnette ; maintenant, nous allons le défendre avec un casque de chantier et une clé à molette. »* Les jeunes gens acquiescent. Gaël voudrait préciser que ce qui est fou dans le chômage, *« c'est qu'à la fin ça s'installe »*. Jean-Philippe est toujours étonné : malgré ce qu'on dit sur le FN, *« je suis là avec vous, M. de Bouteiller, vous n'avez pas l'air méchant »*. Le candidat FN s'en va, les deux jeunes ont une lueur d'excuse dans le sourire. *« On attend que ça pète, avec le FN, avec n'importe qui, pourvu que ça change. »*

Avant le premier tour, les colleurs d'affiches du PC et du PS ont été « sciés ». Ils avaient en face d'eux les jeunes des quartiers. Ces derniers connaissent mieux que quiconque les passerelles et autres endroits à haute visibilité pour y apposer leurs affiches. Car ils avaient une candidate, Martine Nony, une dissidente du PS, suppléée par Amar Dib. *« Une candidature du ghetto »*, disent les détracteurs. *« Une réaction citoyenne. Les quartiers sont abandonnés par les partis politiques, sauf pendant les campagnes électorales. Nous, de la fenêtre de notre chambre de notre petite ZUP, on en voit les effets »*, rétorque Pierre-Didier Tché-Tché Apéa, responsable de l'association Agora. Diplômé de Sciences-po, celui-ci a été un de ceux qui a su transformer la violence des émeutes en expression politique.

*« On nous dit : " Vous êtes les acteurs de votre ville. " Et dès qu'on veut faire quelque chose, c'est tout de suite la récupération, le clientélisme. La gauche nous a endormis : le RMI, c'est un dérivé de la mouche tsé-tsé*, dit un sympathisant, qui parle sous le pseudonyme de Nordine. *Ils nous ont embauchés comme des mercenaires, animateurs sociaux pour acheter la paix dans les quartiers. » « On dirait que l'Etat, c'est comme l'Eglise qui tient ses pauvres ; lui, il tient ses chômeurs. La misère, ici c'est la seule industrie qui marche »* s'emporte Farouk, chômeur, à qui on n'a proposé que des *« métiers de bœufs »*, c'est-à-dire de vigile.

LA droite, la gauche, *« on n'a pas vraiment vu la différence*, poursuit Tché-Tché Apéa. *Ils ont territorialisé la crise ici en banlieue, alors que les problèmes sont exclusivement produits par la société française. Ils ont stigmatisé les quartiers en zone de non-droit alors que jamais ces espaces n'ont été autant quadrillés, autant administrés : la police, les travailleurs sociaux, la jungle des dispositifs d'aide à l'emploi, de formation, d'insertion, les nouvelles compétences des communes, des conseils généraux et régionaux. Bref, ils sont tous là. Il y a de l'argent. Et pour quels résultats ? Nous, nous n'attendons pas qu'on nous change la vie, on attend des politiques les moyens pour que nous changions nous-mêmes notre vie. C'est à nous de nous investir, on ne veut plus rien attendre. Et sur les questions du travail, qu'on arrête de mentir ! On sait bien qu'une mutation s'opère, qu'on ne sera pas tous des Bill Gates, que le travail, même si on le partage, il y en aura de moins en moins dans le monde occidental. On sait qu'il faut repenser le travail autrement, en terme de besoins et d'activités »*, disent les partisans d'Agora qui, surpris par la dissolution de l'Assemblée nationale, préparaient la création d'une Coordination citoyenne nationale pour les législatives de 1998.

Ces derniers avaient présenté une liste aux élections municipales (12 % des voix). Au premier tour des législatives, ils ont totalisé un petit 2 % (un peu plus de 3 % à Vaulx-en-Velin). Après des débats houleux, ils ont renoncé à accorder leur soutien au candidat socialiste. La droite et la gauche ont trop joué avec l'immigration, comme avec une balle de ping-pong, *« alors que le pays devrait assumer sa politique d'immigration du passé. Nous, on n'en est même plus à se poser la question de l'intégration. Nous sommes Français. On ne veut plus se justifier »*.

Les jeunes du quartier, eux, veulent croire en leur autonomie. *« Les cités : c'est l'enjeu de la gauche de demain*, reconnaît un militant socialiste. *Il y a déjà eu tellement de rendez-vous manqués. » « Il faudrait créer une CGT des sans-voix »*, dit un autre. *« C'est la quadrature du cercle*, explique René Beauverie, adjoint PS à Vaulx-en-Velin. *Nous étions issus des syndicats et on n'a pas constaté que la société changeait, notamment qu'émergeait ce nouveau mouvement associatif dans les cités, parce qu'on était pris dans l'engrenage du pouvoir. On a le droit à un inventaire sur notre expérience du passé et nous avons besoin de citoyens qui vivent les choses de l'intérieur. Les jeunes devraient prendre conscience qu'ils ne devraient pas s'impliquer seulement dans la politique de quartier. Entre eux et nous, il n'y a pas vraiment de différences, seulement l'élargissement du champ de vision »*, dit l'élu, qui croit en un changement de pratique du PS, une fois au pouvoir. *« Faut voir »*, disent les sceptiques de Vaulx-en-Velin, une des villes où semble se réinventer la politique, et peut-être même la République.

**Dominique Le Guilledoux**
Dessin : Nicolas Vial

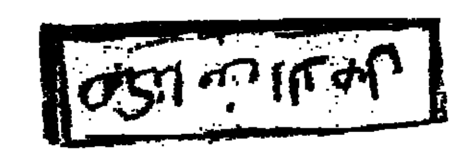



Leader mondial de l'Informatique en Réseau, Sun Microsystems n'était jamais passé à la télévision en France. Depuis dimanche dernier, cette lacune est comblée : TF1 a choisi Sun Microsystems pour être son partenaire informatique tout au long des deux soirées électorales. Il était temps de faire connaissance. Créé en 1982 dans la Silicon Valley, Sun Microsystems commercialise des solutions, des technologies et des services destinés à l'informatique des entreprises. La société emploie plus de 20 000 personnes dans le monde pour un chiffre d'affaires supérieur à 8 milliards de dollars, dont la moitié réalisée hors des Etats-Unis. Créateur de Java, Sun Microsystems est reconnu aujourd'hui comme l'un des constructeurs les plus aptes à déployer les serveurs Intranet des entreprises - plus de 100 000 systèmes Sun sont déjà installés en France. Aussi, comme on le fait lors des soirées exceptionnelles à la télévision, nous voudrions ici remercier les entreprises qui nous ont fait confiance : sans elles, Sun Microsystems ne serait jamais devenu leader mondial. ● http://www.sun.fr




**CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE**

**LEADER MONDIAL DE L'INFORMATIQUE EN RESEAU**



# Le Biafra fait sécession

**Il y a trente ans, la région orientale du Nigeria proclamait son indépendance. Une guerre sans merci éclata, qui fit un à deux millions de morts, jusqu'à la défaite des séparatistes en 1969. Première famine télévisée, cette tragédie imposa une nouvelle exigence : le droit d'ingérence humanitaire**

DES enfants aux visages de vieillards qui se couchent sur le sol pour agoniser. Des chirurgiens harassés qui opèrent dans la touffeur tropicale. Des villages qui brûlent, l'odeur fade de la gangrène, les charognards au-dessus des charniers. Des villes encerclées, aux noms trop exotiques : Uli, Onitsha, Umuahia. Une guerre sans merci ni prisonniers. Un à deux millions de morts en trente mois. La première famine télévisée. L'émoi tardif des consciences. Les vols de nuit des avions-pirates remplis de vivres, au secours du « réduit ». Trente ans après, les images et les récits du Biafra dorment dans la mémoire d'un continent qui ne songeait qu'à les oublier.

Tout commence le 30 mai 1967. Ce jour-là, le lieutenant-colonel Odumegwu Ojukwu proclame l'indépendance de la région orientale




du Nigeria, dont il est le gouverneur, sous le nom de « République du Biafra ». Capitale : Enugu. Population : 13 millions d'âmes, dont une bonne moitié d'Ibos. Ce grand barbu de trente-trois ans, au regard intense, autoritaire et courageux, est un officier lettré, diplômé d'Oxford. Comme le colonel – et chef du gouvernement fédéral – Yakubu Gowon, son ennemi et cadet d'un an, il a « fait » Sandhurst, le Saint-Cyr britannique. Le 6 juillet, le Nigeria riposte en déclarant la guerre au Biafra.

La crise vient de loin. Elle a son origine, au début du siècle, dans l'*indirect rule*, le fameux principe colonial britannique de l'exercice du pouvoir par délégation, que son meilleur orfèvre, Lord Frederic Lugard, pousse à l'extrême pour gouverner efficacement le plus peuplé des pays d'Afrique, mosaïque de tribus et de religions. Ce mode d'administration fonctionne bien chez les Haoussas et les Fulanis du Nord, renforçant les structures féodales et l'autorité des chefferies. Il échoue chez les Yorubas de l'Ouest et, surtout, chez les Ibos de l'Est. Ce peuple forestier, individualiste et villageois, sans royauté, n'offre aucun relais au pouvoir des Britanniques, contraints de trop intervenir, et provoquant en retour les premières fièvres nationalistes. Grâce à leur fluidité sociale, les Ibos encaissent les chocs de la pénétration européenne – le commerce, l'école, le christianisme – qui les obligent à des efforts d'adaptation parfois douloureux. Mieux instruits, ils émigrent dans tout le pays.

Au fil des décennies, la différenciation régionale s'accentue entre l'Est, dynamique, ouvert au progrès, fort de sa cohésion et de la découverte récente du pétrole sur son territoire, et l'immense Nord musulman, conservateur, que son poids démographique incite à l'hégémonie, à la « marche vers la mer ». L'Etat est au rendez-vous de l'indépendance, en 1960. La nation est absente. Les partis politiques expriment surtout l'appartenance ethnique. Le jeu parlementaire se réduit à un débat intertribal. Frustrations, rancunes et méfiances s'accumulent.

Le 15 janvier 1966, de jeunes officiers, presque tous ibos, renversent la première République et assassinent vingt-sept dirigeants, dont plusieurs grands dignitaires du Nord. Le général Aguyi Ironsi, chef de l'armée et ibo lui aussi, intervient et prend le pouvoir. Est-il de mèche avec les putschistes, qu'il refusera de juger, jetant le trouble dans l'armée ? Il partage en tout cas leurs objectifs : mieux gérer l'Etat, combattre le régionalisme et la suprématie nordiste. Le 24 mai, sans consulter personne, il abolit la fédération et décrète un Etat unitaire, divisé en simples provinces.

Le Nord refuse cette réforme jacobine qui menace son autonomie et favorise l'intelligentsia ibo. Sa colère s'exprime, cinq jours plus tard, dans le sang. Des émeutes anti-Ibos éclatent dans les villes du Nord. Pendant plus d'une semaine, des milliers d'Orientaux sont massacrés, sur les marchés, dans les gares et les églises. Leurs cadavres jonchent les rues. On coupe la main droite des étudiants pour les empêcher d'écrire. Par centaines de milliers, les survivants fuient vers leur région d'origine. Impuissant, Ironsi est assassiné, le 29 juillet, par des militaires nordistes. Des centaines d'officiers et de soldats ibos sont tués dans leurs casernes. *« Araba ! » (« Faisons sécession ! »)*, crient les mutins avant de reconnaître l'autorité du nouveau chef de l'Etat, Yakubu Gowon, un chrétien, membre d'une petite ethnie, les Angas. Une autorité que rejette Ojukwu.

De mai à octobre, 30 000 Ibos auront été tués. Un million et demi d'Orientaux sont rentrés sur la terre natale, abandonnant leurs biens et racontant les horreurs qu'ils ont vues. La rupture semble inévitable. Elle survient trois jours après que Gowon eut redécoupé le pays en douze Etats, privant les Ibos de la quasi-totalité de leurs richesses pétrolières. Se sentant abandonnés du Nigeria, en qui ils ont perdu confiance, ces derniers se résignent à la guerre. Ils tenteront de réaliser, chez eux, le rêve un moment caressé, au niveau fédéral, d'une nation moderne et unie.

Pendant les premiers mois de guerre, succès et revers mutuels s'équilibrent. Les Biafrais, fonçant vers l'Ouest, prennent Bénin, qu'ils occuperont durant six semaines. Cette défaite initiale est un choc pour Gowon, qui lance des recrutements massifs. Nsukka, Bonny, puis Enugu et Calabar, tombent aux mains des fédéraux. Au printemps 1968, Onitsha et Port-Harcourt tombent à leur tour. Le Biafra est totalement encerclé.

Courageux et résolus, les Biafrais manquent de soutien logistique, d'armes et de munitions, face à un ennemi puissamment équipé. Ils récupèrent ici et là quelques armes lourdes, lancent parfois une embuscade audacieuse contre un convoi. Mais le compte n'y est pas. Les jeunes recrues s'entraînent avec des fusils en bois. La Grande-Bretagne soutient militairement Lagos, après une période d'hésitation dont l'URSS a profité pour offrir ses services.

Les avions russes, que pilotent des Egyptiens, bombardent les colonnes de réfugiés. Notre confrère François Debré raconte une de ces attaques, près d'Aba. *« De temps en temps, profitant d'une éclaircie, un Mig silencieux, son moteur arrêté, déclenchait la foudre. La route se tachait de sang. Des corps désarticulés de fillettes s'écrasaient sur le bitume ; partout des paniers, des sacs, des bicyclettes, des vêtements, des cris et des pleurs, des bébés hurlant de terreur, attachés dans le dos de leurs mères tombées sur le sol. »* Chaque camp engage ses mercenaires. Côté fédéral, des pilotes et techniciens britanniques, égyptiens, russes, sud-africains. Côté biafrais, où Bob Denard passe brièvement, une vingtaine d'instructeurs, dont le célèbre Rolf Steiner, chef des commandos.

Diplomatiquement, le Biafra est très isolé. Londres se range prudemment, puis résolument, derrière Lagos. Outre leur attachement traditionnel au Nord, les Britanniques ont un double souci : contrer l'influence soviétique et, surtout, défendre les intérêts de la Shell-BP. Hormis le Portugal, seule la France rompt l'hétéroclite alliance pro-fédérale. Paris décrète un embargo sur les livraisons d'armes au Nigeria puis en livre discrètement aux séparatistes. De Gaulle défend le droit des Biafrais à disposer d'eux-mêmes. Les enfants du « réduit » acclament le nom du général.

L'ONU est inerte, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) échoue à rapprocher les deux parties. Cramponné au *statu quo* frontalier, encore hanté par l'affaire katangaise, le continent noir n'a qu'une idée en tête : éviter toute contagion séparatiste. *« Qui d'entre nous n'a pas son Biafra ? »*, admet un dirigeant. Quatre pays africains reconnaissent le Biafra en avril-mai 1968 : la Tanzanie, le Gabon, la Zambie et la Côte-d'Ivoire. Ils resteront seuls. Julius Nyerere, président tanzanien, déclare : *« L'unité ne peut se fonder que sur l'assentiment des peuples en cause. »* On ne l'entendra pas.

## Chasser les lézards, les serpents, les rats, uniques sources de protéines

Pendant l'été 1968, la pression nigériane aggrave le martyre biafrais. Les réfugiés s'entassent dans des écoles surpeuplées. C'est la période la plus sombre de la guerre. Le Biafra crie famine. Dans les villages, des affiches recommandent de chasser les lézards, les serpents, les rats, uniques sources de protéines. On mange aussi des mouches, du bois, de la terre. Le monde découvre, horrifié, un spectacle oublié depuis les camps nazis. Les réfugiés reçoivent deux repas par semaine, un tous les deux jours pour les « privilégiés ». C'est l'hécatombe : 6 000 morts par jour en août 1968. Le manque de nourriture oblige les équipes de secours à une sélection atroce.

La solidarité avec le Biafra s'exprime par une action humanitaire que le gouvernement fédéral tentera sans cesse de torpiller. Des secours sont retenus ou détournés, des stocks de vivres pourrissent à Lagos. La Croix-Rouge internationale tente en vain d'acheminer son aide par voie terrestre. Prisonnière de son principe de neutralité, elle refuse d'entreprendre des « vols-pirates » et négocie avec le Nigeria. Un fragile pont aérien organisera plus de 2 000 vols jusqu'en juin 1969, soulageant les souffrances biafraises.

Car la guerre se prolonge et s'enlise. Les armes livrées au « réduit » lui permettent de résister. L'intransigeance des deux camps empêche tout compromis. Le peuple biafrais impressionne par son calme et sa détermination. Mais, au fil des mois, soldats et civils, épuisés, cèdent au découragement. A l'automne de 1969, les fédéraux lancent leur offensive finale. Et le Biafra s'effondre. Le 11 janvier 1970, Ojukwu part en exil. Le lendemain, son éphémère dauphin, le général Philip Effiong, capitule. Le 14, il signe la reddition officielle du Biafra. Le rideau tombe sur le pire drame africain du siècle. En attendant le Rwanda.

*J.-P. L.*

★ *Biafra an II*, de François Debré, Julliard, 1968. *Biafra, naissance d'une nation ?*, d'Alain Renard, Aubier, 1969.


GILLES CARON/CONTACT

*Biafra/Nigeria, novembre 1968, transport de roquettes.*

### Bernard Kouchner, jeune médecin au Biafra, aujourd'hui député européen

## « Pour témoigner, nous avons enfreint le serment du silence »

**« La démarche fondatrice de Médecins sans frontières (MSF) a pris corps au Biafra. Comment ?**

– Par hasard et par nécessité. Par hasard, parce que nous étions la première équipe de la Croix-Rouge française mise à la disposition de la Croix-Rouge internationale (CICR) et la première constituée sur place, en septembre 1968. Elle regroupait deux étudiants en médecine, un anesthésiste, un infirmier et deux médecins. Par nécessité, parce que nous nous sommes retrouvés face à une situation médicalement très difficile et humainement insoutenable. On soignait notamment des enfants malnutris. La première fois, ils reprenaient force, comme une plante qu'on arrose ; au bout de trois semaines, ils repartaient dans leurs villages ; deux à trois mois après, ils revenaient dans le même état, on les resoignait et, la troisième fois, ils mouraient.

**– Vous avez soigné et témoigné…**

– Nous nous étions engagés envers le CICR à ne pas révéler ce que nous verrions. Mais cet engagement n'avait rien à voir avec le serment d'Hippocrate. On avait affaire à des massacres de masse. Avec quelques amis, pour témoigner, nous avons enfreint ce serment du silence. Cela, après un épisode douloureux au cours duquel une équipe de la Croix-Rouge yougoslave et des religieuses britanniques furent abattues à Uli par les soldats nigérians. Le silence n'avait pas empêché leur mort. Donc, il valait mieux parler.

**– Et s'organiser ?**

– Nous savions que l'armée nigériane tuait les malades dans leur lit d'hôpital. Nous voulions protéger les nôtres. Nous les avons évacués. Tous les médecins du Biafra se sont alors réunis, à notre appel. Ce jour-là, nous avons commencé à prendre conscience de ce travail spécifique qu'est la médecine en temps de guerre. Et aussi de la nécessité de protéger en amont, d'agir sur les causes, donc de s'ingérer. Si l'on ne prévient pas, on est quelque part complice. Ensuite, j'ai lancé le Comité international contre le génocide au Biafra, qui comprenait, outre des personnalités de gauche et de droite, des médecins, des journalistes et des pilotes. Enfin, une quarantaine de médecins ont fondé le Comité médico-chirurgical d'intervention d'urgence. Ce fut le noyau de MSF, association créée en décembre 1971. Je savais que ce serait un grand mouvement politique au sens noble du terme. Protéger la vie des hommes, c'est de la politique.

**– Quelles leçons avez-vous tirées de cette expérience initiatrice ?**

– J'ai découvert un tiers-monde que je ne connaissais que de manière livresque. La réalité vous sautait aux yeux et à la gorge. J'ai appris la nécessité de transformer les études médicales pour une grande partie du monde. Nous n'étions pas préparés à cette médecine du geste, et de l'urgence, où l'immense disproportion entre les besoins et les moyens oblige à choisir. J'ai appris aussi la réalité africaine et ses malheurs. J'ai découvert un peuple avec sa conscience politique et son extraordinaire culture, un peuple qui voulait exister en tant que tel. Le Biafra, ce fut aussi la première famine télévisée. Il y eut le geste de Pierre Sabbagh disant aux téléspectateurs : *« Ne fermez pas la télévision, les Biafrais ont besoin de vous ! »* Bien sûr, c'était très compassionnel et pas encore politique. Pour moi, qui étais « de gauche », le Biafra était un « mauvais » pays, combattu par toute la gauche officielle.

**– Du Biafra au Rwanda, le progrès n'est pas évident…**

– En trente ans, l'action humanitaire a pris beaucoup d'ampleur et sauvé de nombreuses vies. Mais, dernièrement, elle a régressé. Au Rwanda, ce fut la chronique d'un génocide annoncé. L'action humanitaire est un aiguillon, elle rend visible, elle oblige à faire des choses. Or, au Rwanda, elle a complètement échoué, victime notamment d'engagements politiques assassins. Mais à côté de ce contre-exemple immonde, il y a tout de même eu l'Albanie, dont personne ne parle. En Albanie, l'ingérence est réussie pour le moment. Et si les élections ont lieu comme prévu le 6 juin, la communauté internationale aura été garante sur place de la poursuite de l'évolution démocratique. »

*Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier*

Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

# Mobutu et le coup de pied de l'âne

*par Thomas Ferenczi*

*LE MONDE* a-t-il tardé à dénoncer la gabegie que le maréchal Mobutu a fait subir à son pays, pour son seul profit personnel, pendant les trente-sept années de son règne ? N'eût-il pas été préférable de s'attaquer au chef de l'Etat zaïrois lorsqu'il était au pouvoir et non au moment où il en est chassé ? Ces questions accusatrices nous sont posées par plusieurs lecteurs après la publication d'articles très critiques sur l'enrichissement du dictateur.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

*« Nous avons lu avec un très grand intérêt les remarquables articles du* Monde *sur la fortune de Mobutu et son règne de prédateur*, nous dit Miklos Veto, de Paris. *Permettez-moi néanmoins de vous poser la question : pourquoi avoir attendu la chute du maréchal pour publier ces révélations ? Elles auraient été infiniment plus utiles si elles avaient été publiées il y a cinq ou trois ans. »* Même reproche de la part de Daniel Olivier, de Paris, qui nous écrit : *« Depuis quinze jours,* Le Monde *n'a de cesse de dénoncer Mobutu, qu'il découvre avec ampleur assassin, corrompu, enrichi, maintenant qu'il est au tapis ! On aurait aimé lire dans votre journal ces mêmes articles quand il était au pouvoir. »* Jean G. Thiellay, de Marseille, se réfère à La Fontaine. *« Notre bon fabuliste national serait-il votre maître en déontologie ?* nous demande-t-il. *Avouez que cela sent tout de même un peu son "coup de pied de l'âne"* ou son *"haro sur le baudet", à votre gré. Et de conclure de mon côté : "autocensure pas morte !" »*

Nos correspondants, nous semble-t-il, ont à la fois tort et raison. Ils ont tort s'ils pensent que *Le Monde* s'est abstenu de critiquer avec sévérité le maréchal Mobutu tant qu'il exerçait le pouvoir. La plupart des reportages, portraits ou éditoriaux consacrés par notre journal, depuis plus de trente ans, au Zaïre et à son ex-président ont mis l'accent sur les effets destructeurs d'une dictature corrompue. *« La corruption générale qui sévit dans la fonction publique, la fâcheuse réputation du chef de l'Etat lui-même, qui passe pour l'un des hommes politiques les plus fortunés du tiers-monde, menacent gravement la pérennité du régime »*, soulignait, par exemple, un éditorial du 31 mars 1977. Au cours des vingt années suivantes, plusieurs enquêtes ont développé ce thème.

Pourtant nos lecteurs ont raison de noter le ton nouveau, nettement plus incisif, des articles publiés à l'occasion des derniers événements du Zaïre. Ce changement s'explique d'abord par l'évolution de la situation internationale. Avant l'effondrement de l'Union soviétique, la grille de lecture qui commandait les analyses des observateurs donnait la priorité aux enjeux stratégiques nés de la rivalité entre les deux blocs. On s'intéressait plus aux forces et aux faiblesses des Etats africains dans le contexte des relations Est-Ouest qu'au comportement personnel de leurs dirigeants.

L'attention plus aiguë portée aux turpitudes des dictateurs, en Afrique ou ailleurs, résulte aussi des transformations du journalisme, notamment au *Monde*. L'investigation s'est développée : appliquée, dans un premier temps, aux « affaires », elle s'étend désormais à d'autres sujets. Le langage est devenu plus direct, le style moins précautionneux, le ton moins respectueux à l'égard des responsables politiques, français ou étrangers. Il est souhaitable que cette irrévérence persiste et que d'autres chefs d'Etat soient l'objet d'enquêtes approfondies sans attendre qu'ils soient écartés du pouvoir.

## MADELIN ET L'ULTRALIBÉRALISME

Vous parlez *[dans* Le Monde *du 21 mai]* de l'« ultralibéralisme », dont le Larousse que je possède et les livres d'économie que je connais ne donnent aucune définition. Je dirais que l'ultralibéralisme serait un libéralisme à l'excès. Il se trouve que j'ai sous les yeux le discours d'Alain Madelin à Asnières le 2 avril 1997. Sur le plan de la stricte politique économique, je ne vois rien, dans sa profession de foi, qui puisse autoriser de le considérer comme étant un libéral à l'excès. Au contraire, je juge que dans ce discours écrit, il s'exprime comme un démocrate social-libéral modéré *(...)*. Alain Madelin admet la nécessité des mécanismes sociaux. Il accepte pour la France le programme de Tony Blair, précisant toutefois qu'il n'oserait même pas le présenter de crainte qu'il donne dans la caricature libérale. Il affirme : Oui, nous avons besoin de l'élan de la liberté pour la cohésion sociale et la justice sociale, et constate : *« Ce besoin de justice sociale a trouvé longtemps sa réponse dans l'Etat-providence. »* Il ajoute une évidence : *« Mais aujourd'hui, cet Etat-providence est en crise. »* Est-ce le fait de reconnaître que le modèle social est en crise qui vous choque ?

**Raoul-Louis Cayol,**
**Marseille**

## BOBARDS

Il faudrait arrêter de raconter des bobards. Vous agitez *[dans* Le Monde *du 21 mai]* le spectre de l'ultralibéralisme (pourquoi ultra ?), comme d'autres, il y a peu, nous menaçaient des chars de l'armée rouge. Il n'existe aucun pays au monde qui soit véritablement libéral. Le marché, c'est la transposition à l'économie de la démocratie. Personne ne prétend qu'il correspond à la rationalité. Il n'est pas besoin de faire un dessin pour montrer qu'en politique la démocratie peut divaguer. Il en va de même pour le marché *(...)*. Quant à vouloir nous faire peur avec M. Madelin, ce libéral en peau de lapin qui préfère se réclamer de M. Blair que de Mme Thatcher *(...)*, c'est sombrer dans le ridicule. Rassurez-vous : quel que soit le vainqueur des élections législatives, le libéralisme – pardon, l'ultralibéralisme – n'est pas pour demain en France.

**Georges Thorn,**
**Vence (Alpes-Maritimes)**

## NOSTALGIES VICHYSTES

Il me semble que le « Juppin » de notre farceur national révèle la même nostalgie vichyste que son « Durafour crématoire ». Je me souviens en effet d'un film théoriquement comique qui passait sur les écrans vers 1942. Il y figurait un personnage affublé des caractéristiques physiques et morales conformes à la propagande des services de M. Xavier Vallat ; son nom était Jupin.

**J.-C. Herz,**
**Paris**

## UNE AUTRE (DIS)SOLUTION

Jacques Chirac aurait dû suivre le conseil que Bertolt Brecht donnait aux dirigeants de la RDA après le soulèvement de Berlin en 1953 : *« Le peuple, ayant par sa faute perdu la confiance de ses chefs, il n'y a qu'à le dissoudre et en élire un autre. »*

**Jean-Marc Lévy-Leblond,**
**Nice**

## LE SYMBOLE KABILA

Suffit-il de s'en remettre au verdict des urnes pour voir renaître l'espoir dans un pays que de longues années de dictature laissent dans un état de délabrement économique, social et moral ? *(...)* Que les pays démocratiques le veuillent ou non, Kabila est d'abord, pour bon nombre de Zaïrois, un symbole : celui de la résistance au pouvoir absolu. Il incarne le courage, la discipline et peut-être l'honnêteté, valeurs dont les Africains ont besoin pour bâtir de véritables nations. Il a insufflé au pays un vent qui se transformerait en orage et le balaierait lui-même, s'il venait à se substituer à son prédécesseur. Les Zaïrois le disent haut et fort : après Mobutu, il n'y aura pas un autre Mobutu, car Kabila leur a appris que la liberté se conquiert de haute lutte.

**Marc Mvé Bekale,**
**Troyes (Aube)**

## DANGER D'ANARCHIE

Le plus grand danger que court le Congo après le départ de Mobutu, ce n'est pas vraiment la dictature des nouveaux dirigeants, même s'il y a lieu de la craindre. N'oublions pas qu'on a longtemps soutenu que l'unité du Zaïre passait par le despotisme mobutiste. Le danger aujourd'hui, c'est que des forces anarchiques s'élèvent au nom d'une démocratie à laquelle elles n'ont jamais été initiées. Peut-on exiger de Kabila, au bout de quelques semaines seulement, ce que d'autres n'ont pas su réaliser en trente-deux ans ? La démocratie au Congo ne se fera pas du jour au lendemain, et de surcroît dans le chaos. La lutte hégémonique des grandes puissances, cause profonde des conflits dans cette région, ne fait qu'empirer la situation.. Comme on dit quelque part en Afrique, *« lorsque deux éléphants se battent, ce sont les bestioles et la végétation qui en font les frais »*.

**Kofi Azanku,**
**Paris**

## L'INTELLIGENCE DE L'ORDINATEUR

Kasparov battu par un ordinateur : la vivacité des réactions à cet événement est certes très significative. Mais de quoi ? Que la machine puisse faire certaines opérations intellectuelles (par exemple, compter) plus rapidement que l'homme, on le sait, en gros, depuis Pascal. Leibniz rêvait d'un automate pouvant faire sans erreur des « raisonnements » complexes, en déroulant mécaniquement les règles de la logique. Les échecs sont par excellence un « exercice » où les règles sont explicites, donc programmables. A ce jeu, la force de l'ordinateur est sa vitesse : il peut tester un nombre de situations beaucoup plus grand qu'un être humain, fût-il Kasparov. Et pourtant, il y a cette surprise, cette interrogation, et même cette inquiétude : l'ordinateur est-il devenu plus intelligent que l'homme ? C'est qu'au fond, dans une partie d'échecs, l'étendue des possibles est tellement grand (n'est-il pas infini ?) qu'on se disait qu'un simple mécanisme logique ne parviendrait pas à exceller. Il fallait en plus de la créativité, de l'intuition. En un mot, le jeu d'échecs paraissait poétique *(...)*. On m'a demandé il y a quelque temps si c'est grâce à l'ordinateur que la fameuse – et si belle – conjecture de Fermat a été démontrée. Bien sûr que non : il a simplement pu tester un très grand nombre de cas sans jamais trouver de contre-exemple. Or, la conjecture – aujourd'hui théorème – porte sur un nombre infini de cas : la machine n'atteint pas l'infini, tandis que l'homme peut le penser. Dans cette partie mémorable, somme toute, ce n'est pas l'homme qui est perdant : c'est le jeu d'échecs lui-même. Il est dépoétisé.

**Henri Bourlès,**
**Clamart (Hauts-de-Seine)**

# L'Europe autrement

*Suite de la première page*

Ce pacte prévoit qu'un pays qui dépasserait le plafond de 3 % du PIB, fixé comme seuil de référence par le traité de Maastricht, s'exposerait à de lourdes pénalités. Après une sévère empoignade entre Paris et Bonn, il avait été convenu que ces pénalités ne pourraient cependant pas être totalement automatiques, qu'elles devraient faire l'objet d'une décision politique du conseil européen.

C'est ce compromis que les socialistes français, mais aussi les amis de Philippe Séguin, jugent insuffisant. Aucun ne remet en question l'euro. Mais, au cours de la campagne, ils ont réaffirmé leurs critiques contre une interprétation trop mathématique des critères ; et ils ont relancé l'idée qu'une zone euro ne pourrait fonctionner sans une sorte de *« gouvernement économique »* qui permettrait de coordonner les politiques et servirait d'interlocuteur à la Banque centrale européenne, gardienne de la stabilité monétaire. *« Les Quinze doivent compléter les règles prévues de surveillance budgétaire par l'application de l'article 103, qui prévoit que le conseil européen adoptera chaque année des orientations communes de politique économique et les moyens nécessaires de les mettre en œuvre »*, a indiqué Jacques Delors dans un entretien au *Nouvel Observateur*.

La rudesse avec laquelle l'Allemagne a imposé en 1996 ses vues sur le pacte de stabilité n'est aujourd'hui plus de mise. La dégradation de la situation allemande a obligé Bonn à mettre de l'eau dans son vin. Ceux qui, en Allemagne aussi, estimaient qu'il était absurde de vouloir isoler les questions budgétaires du contexte social, relèvent la tête. Le président du parti social-démocrate, Oskar Lafontaine, qui avait été vivement pris à parti, y compris au sein de sa propre formation, pour avoir défendu ce point de vue, repart à la contre-offensive. A son initiative, le SPD vient de signer à ce sujet une déclaration commune avec le parti socialiste français.

Les Allemands prennent conscience qu'ils ne pourront faire l'euro seuls, à leur convenance. La controverse qui vient d'éclater entre la Bundesbank et le gouvernement allemand à propos de la réévaluation des stocks d'or de la banque centrale de Francfort marque une rupture avec le dogme monétariste qui avait dominé les préparatifs de la monnaie unique. Le chancelier Kohl a compris les limites d'une politique budgétaire qui ne tiendrait pas compte des réalités sociales.

Champion de l'intégration politique de l'Europe, Bonn ne voulait pourtant à aucun prix voir l'union monétaire entamer ses propres marges de manœuvre budgétaires. D'où l'idée d'un encadrement strict permettant à chacun de faire ce qu'il veut dans l'espace de liberté qui lui est laissé. Les Français au contraire, confusément, ont le sentiment que l'euro conduira inévitablement à une gestion, sinon commune, du moins très coordonnée des finances publiques pour éviter des déséquilibres dangereux. Rejoignant les critiques exprimées par les Britanniques, leur idée est qu'il faut trouver des mécanismes pour remplacer le rôle d'amortisseur que les taux de change jouaient jusque-là.

Bien que le chancelier Kohl ait assuré, avant le premier tour des élections françaises à Paris, qu'il n'était pas question de rouvrir la discussion, les circonstances désormais s'y prêtent. Devant la résistance que rencontraient un peu partout l'arrivée de l'euro, les dirigeants européens ont longtemps été paralysés par tout ce qui aurait pu apparaître comme une renégociation du schéma arrêté dans le traité de Maastricht. On n'en est plus là. S'ils veulent cependant une nouvelle négociation, les Français devront définir plus précisément ce qu'ils souhaitent. Malgré leurs dénégations, ils sont toujours soupçonnés de vouloir imposer à la Banque centrale européenne un contrôle de sa politique monétaire ; d'être animés par une conception trop dirigiste de l'économie.

Mais dans toute l'Europe, aucune formation politique, ni à droite ni à gauche, n'échappe à la question de savoir comment gérer la défense d'un modèle social européen en intégrant la flexibilité nécessaire pour permettre aux économies d'affronter la concurrence mondiale. Le gouvernement allemand, qui a tout fait pour s'opposer à l'introduction dans le traité de Maastricht d'un chapitre sur l'emploi, s'est retrouvé isolé. Si Tony Blair, lors de sa première apparition parmi ses pairs, au sommet européen de Noordwijk, a averti qu'il refuserait toute formulation pesant sur la compétitivité, son ministre des affaires étrangères, Robin Cook, reconnaissait début mai à Paris qu'*« il faut éviter une situation dans laquelle la seule politique économique commune en Europe serait une politique monétaire et financière »*.

***Henri de Bresson***

ÉDITORIAL

# Danger au Proche-Orient

**RIEN n'est plus trompeur que le calme de ces dernières semaines au Proche-Orient. C'est le calme d'une situation politique bloquée, dangereusement figée. Ces moments-là précèdent, en général, des temps de malheur. A la mi-mai, l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, Martin Indick, observait : *« Le cœur d'Oslo est cassé. »* Cela veut dire qu'il n'y a plus de négociation israélo-palestinienne. Réunis la semaine dernière, le président égyptien, Hosni Moubarak, et le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, n'ont pu que constater leur incapacité à trouver un terrain sur lequel relancer les pourparlers de paix. Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, lui, n'a toujours pas trouvé de créneau dans son emploi du temps pour se rendre dans la région...**

**Tout se passe comme si les Etats-Unis, le grand parrain des négociations de paix, prenaient leurs distances, au moins momentanément ; comme si, faute d'enregistrer le moindre succès, ils se tenaient un moment à l'écart d'un dossier ingrat – un dossier aujourd'hui peu « rentable » sur la scène politique intérieure américaine. Le problème est que cette attitude – souvent qualifiée aux Etats-Unis de *« benign neglect »*, d'indifférence relative donc – n'est pas perdue pour tout le monde.**

**Elle n'est pas neutre. Elle laisse le gouvernement ultranationaliste de M. Nétanyahou libre de toute pression. Et celui-ci poursuit, obstinément et avec succès, sa politique : la colonisation à outrance de la Cisjordanie et de la partie arabe de Jérusalem. M. Nétanyahou a fait sauter tous les verrous placés par les travaillistes : il n'y a plus d'obstacle à la colonisation de la Cisjordanie ; il n'y a plus, au contraire, que des incitations, notamment fiscales, faites aux Israéliens pour qu'ils s'installent en territoire occupé. A 300 000 ou 400 000 francs la villa, c'est tentant...**

**Le but poursuivi est celui que décrivait cette semaine le quotidien israélien *Haaretz* : ne laisser aux Palestiniens que 40 % de la Cisjordanie, découpés en quatre îlots séparés, de manière que cette portion sans continuité territoriale interdise à jamais l'établissement d'un Etat. Comme le gouvernement Likoud entend forcer une négociation rapide sur ce découpage, il force aussi le rythme de la colonisation, ou plus exactement celui de la construction, pour créer un fait accompli, coulé dans le béton. Le gouvernement israélien prétend faire face à l'accroissement démographique naturel de la population existante des colons. Mais le département d'Etat américain observait récemment que quelque 25 % des logements construits en Cisjordanie étaient vides. On construit pour occuper, pas pour loger.**

**L'Amérique qui se tient à distance ; Yasser Arafat autocrate et sans initiative ; Benyamin Nétanyahou qui lance ses bulldozers : tout cela n'est pas rassurant.**

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat, directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

## IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

# La colère des élèves de l'ENA

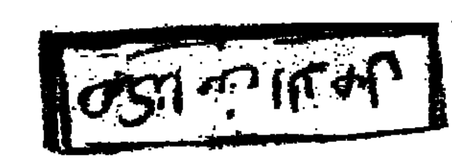
**LA RÉFORME** de la fonction publique est-elle menacée dans une de ses principales dispositions ? C'est du moins l'avis des élèves de l'Ecole nationale d'administration qui se préparent, si leur voix n'est pas entendue, à déserter en masse l'examen de sortie qui aura lieu dans un mois. L'Ecole nationale d'administration avait été créée par une ordonnance du 9 octobre 1945 pour *« former des fonctionnaires qui se destinent au Conseil d'Etat, à la Cour des comptes, aux carrières diplomatiques ou préfectorales, à l'inspection générale des finances, au corps des administrateurs civils »*, ainsi qu'à certains autres déterminés par décret.

*« Or*, déclarent les élèves, *nous nous trouvons à la fois en face d'un nombre de places extrêmement restreint dans les ministères-clés (intérieur et finances) ou les grands corps, et d'une dévaluation des fonctions d'administrateur civil qui nous sont offertes. Il existe en effet, par le jeu de l'avancement intérieur et des concours latéraux dans les ministères, plus d'administrateurs civils que de postes. En revanche, on a omis de recruter le nombre prévu de secrétaires d'administration. Nouveaux arrivés, en surnombre, nous occuperions, avec le titre d'administrateurs civils, les emplois de ces secrétaires manquants. »*

Les élèves, dont la première promotion, celle de la « France combattante », doit, en principe, sortir prochainement, estiment donc que le but proposé à l'Ecole nationale d'administration n'a pas été atteint. Un grand nombre d'entre eux pensent que l'Etat n'a pas tenu ses promesses à leur égard et se préparent à donner leur démission.

*(1er -2 juin 1947.)*





**BOURSE** Le plan de restructuration financière d'Eurotunnel, qui doit être adopté, prévoit que la dette de plus de 70 milliards de francs sera convertie en un ensemble de produits financiers dont des actions. Cette dette fait l'objet d'achats et de ventes entre les banques et sa valeur est décotée, valant environ 43 % du nominal. ● LES ÉTABLISSEMENTS américains estiment que cette décote va diminuer rapidement à la suite des bons résultats commerciaux et la fin des incertitudes financières. Ils achètent donc la dette, notamment aux banques japonaises en difficultés. Ils en possèdent aujourd'hui 24 %. Ils pourraient devenir les premiers actionnaires de l'ouvrage franco-britannique. ● PARADOXALEMENT les 720 000 petits actionnaires, qui n'ont pas accès au marché de la dette, qui est réservé aux banques, voient la valeur de leur titre stagner à 6,40 francs.

# Les financiers américains spéculent sur le redressement d'Eurotunnel

## Lazard, Merrill Lynch et Bankers Trust espèrent gagner jusqu'à 28 % par an en achetant la dette dépréciée de l'ouvrage franco-britannique. Les petits actionnaires qui n'ont pas accès au marché de la dette, regardent le cours de leurs actions stagner

**QUI SERA PROPRIÉTAIRE** à terme d'Eurotunnel ? La question n'a jamais été posée jusqu'à présent, le sujet de préoccupation principal étant les malheurs financiers du tunnel, asphyxié par sa dette de 72,6 milliards de francs. Fin 1996, le chantier du siècle était détenu par quelque 721 000 actionnaires, dont 575 000 petits porteurs français et 130 000 britanniques. Mais la géographie du capital va évoluer rapidement avec la mise en œuvre du plan de restructuration financière de l'entreprise, qui doit être approuvé par ses actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire le 10 juillet.

Les banquiers créanciers deviendront dans la foulée actionnaires à hauteur de 45,5 % de l'ouvrage. Dans un cas extrême, ils pourraient même détenir jusqu'à 75,9 % du capital. Eurotunnel, au bord du dépôt de bilan à la suite de l'envolée du coût du projet, des reports de sa mise en service et de divers incidents, a cessé de rembourser ses banquiers le 14 septembre 1995. La répartition de ses créanciers s'est alors considérablement modifiée. Le nombre de banques impliquées dans le projet est passé de 225 à 174 établissements. Certains établissements ont accepté une perte et vendu leurs créances sur le marché de la dette décotée. Ainsi, les 37 banques japonaises qui détenaient, en 1995, 19 % de la dette de l'entreprise ne sont plus aujourd'hui que 10 et possèdent 8 % de la dette. Les banques françaises ont réduit leur investissement de 21 % à 17 % et les britanniques de 12 à 10 % de la dette.

**PETITE FORTUNE**

Et qui a racheté ces créances douteuses ? Les Américains, qui ne détenaient en septembre que 4 % de la dette et en possèdent aujourd'hui 24 %. Trois des quatre premiers créanciers de l'entreprise sont américains, ce qui en fait potentiellement les premiers actionnaires de l'entreprise franco-britannique : Lazard Frères & Co (8,71 % de la dette), Bankers Trust (4,27 %), Merril Lynch (3,82 %). S'y ajoute la Banque Européenne d'investissement (4,27 %). *« Nous achetons de la dette dépréciée pour notre propre compte et pour celui de notre clientèle d'investisseurs institutionnels*, explique Bruno de Pampelonne, directeur général de Merril Lynch Finance. *Les investissements peuvent aller de 10 millions de francs à 500 millions. »*

**720 000 petits porteurs**

EURO TUNNEL

60 – 50 – 40 – 30 – 20 – 10 – 0

92 – 93 – 94 – 95 – 96 – 97

6,40 francs le 30 mai 1997

*L'action Eurotunnel ne s'est pas redressée en dépit de la signature du plan de restructuration financière.*

Source : Bloomberg

Il y a une petite fortune à réaliser en rachetant cette dette à 43 % de sa valeur nominale. *« Nous continuons de recommander fortement l'achat de la dette bancaire d'Eurotunnel aux prix actuels »*, écrit Andrew Herenstein, spécialiste de la dette décotée chez Lazard Frères à New York, dans une étude du 10 mars.

Lorsque le plan sera adopté, la dette donnera droit à une salade niçoise de produits financiers : des actions Eurotunnel (11,68 %), des obligations remboursables en actions (11,68 %), des obligations à taux révisable (14,02 %), de la dette à taux variable (17,52 %) et de la dette classique (45,10 %). Quelle sera sa valeur ? *« Nous pensons que les investisseurs recevront des produits financiers valant entre 50 et 55 % de la valeur nominale d'ici six à dix mois, avec un potentiel de 60 à 70 % si l'activité d'Eutotunnel se développe comme nous l'attendons d'ici un à deux ans »*, écrit Andrew Herenstein. Le calcul est simple : payer des titres à 43 % de leur valeur aujourd'hui qui vaudront 60 % d'ici au 1er juillet 1998 rapporte 28 % en moyenne par an... soit huit fois le rendement de la Caisse d'épargne.

*« La situation actuelle fait la fortune de ces « fonds vautours » au détriment des épargnants »*, proteste Me Georges Berlioz, avocat de l'Adacte, une association de défense d'actionnaires d'Eurotunnel. *« J'ai cherché pendant des mois le moyen de permettre à nos actionnaires d'acquérir une part de la dette décotée, sans en trouver la possibilité technique »*, explique Patrick Ponsolle, président d'Eurotunnel, qui estime que la dette décotée est le meilleur moyen de devenir un actionnaire de long terme de l'entreprise. La dette décotée permet de profiter de l'envolée de l'action si le projet décolle un jour financièrement. Si les résultats ne sont pas au rendez-vous, elle offre une grande sécurité, car elle sera en grande partie remboursée.

Au cours de Bourse actuel, certains intervenants se livrent, selon Christian Cambier, président de l'Association pour l'action Eurotunnel, à des arbitrages juteux. La manipulation consiste à vendre à découvert des actions Eurotunnel au cours actuel de 6,40 francs et à acheter de la dette décotée qui donnera droit à acquérir des actions Eurotunnel au prix nominal de 11,20 francs. Avec une dette achetée 43 % de son nominal, les actions ne sont payées en réalité que 4,82 francs. D'où une plus-value quasi certaine de 1,58 francs sur les titres lorsque la dette sera convertie en actions d'ici quelques mois. Merril Lynch affirme ne pas se livrer à ce type d'arbitrage financier.

Eurotunnel, qui a coûté plus de 100 milliards de francs, se trouve dans une situation paradoxale : les spéculateurs s'enrichissent alors que les actionnaires historiques, qui n'ont pas le droit d'acheter de la dette, continuent de perdre leur chemise.

Avec 24 % de la dette, les américains ne détiennent pour l'heure que 11 % du capital potentiel d'Eurotunnel. Les clients de Lazard, Merril Lynch ou Bankers Trust sont sans doute des investisseurs qui vendront rapidement leurs titres pour encaisser leur plus-value. En Bourse, le Tunnel vaut 6 milliards de francs et un financier pourrait en prendre le contrôle facilement. *« Eurotunnel ne restera pas dans les mains de 720 000 petits porteurs. Une affaire stratégique comme celle-ci doit être contrôlée par un opérateur »*, prédit M. Cambier.

***Arnaud Leparmentier***

# Elf et Chevron renoncent à un projet commun en Grande-Bretagne

**AU COURS** de l'assemblée générale d'Elf Aquitaine, réunie vendredi 30 mai, Philippe Jaffré, président du groupe pétrolier, a anoncé une hausse de *« l'ordre de 35 % »* du bénéfice au premier semestre. Il a également révélé l'échec des discussions avec l'américain Chevron dans le raffinage et la distribution en Grande-Bretagne. En novembre 1996, les deux firmes avaient envisagé une fusion de leurs activités dans ces domaines.

S'exprimant pour la première fois devant les actionnaires sur *« les affaires »*, il a estimé que du temps de son prédécesseur *« les contrôles de l'entreprise ont été court-circuités à un niveau qu'il appartient à l'instruction de déterminer »*. Philippe Jaffré en a aussi profité pour riposter à ceux qui lui reprochent d'avoir ouvert ce dossier. *« Une instruction, confiée à Mme Joly, a été ouverte le 18 août 1994 à l'instigation du procureur de la République. L'entreprise s'est portée partie civile huit mois plus tard, le 27 avril 1995. Elle n'est donc pas à l'origine de l'enquête. »* Cette démarche a permis à la firme d'accéder au dossier et de *« défendre au mieux ses intérêts et donc ceux des actionnaires »*. Et de conclure : *« Quelles seraient vos réactions et celles des fonds de pension anglo-saxons si Elf ne s'était pas porté partie civile ? Continueriez-vous à nous faire confiance ? »*

Décrivant les mécanismes des sorties de fonds suspectes, évaluées à plusieurs centaines de millions de francs entre 1989 et 1993, il a affirmé que *« ces bénéficiaires sont inconnus de l'entreprise. Ils ne le sont pas sans doute de ce ceux qui, à l'époque, ont ordonné ces versements »*. Pour le patron d'Elf, *« la qualité des investissements qui ont été utilisés comme prétexte de ces sorties de fonds suspectes n'est pas mise en cause »*, faisant référence à la raffinerie allemande de Leuna en cours d'achèvement. En revanche, sur une question concernant *« l'imbroglio »* au Gabon, Philippe Jaffré a botté en touche, voyant dans Elf Gabon une *« excellente société »* en termes de résultats et de dividendes pour les actionnaires.

***Dominique Gallois***



# François Pinault veut attaquer le CDR devant le tribunal de commerce

## Le Consortium de réalisation refuse de lui céder à un « prix d'ami » 25 % de sa holding Artémis

**FRANÇOIS PINAULT** contre-attaque. L'homme d'affaires n'accepte pas le tour de passe-passe auquel s'est livré le Consortium de réalisation (CDR), pour ne pas avoir à lui céder sa participation de 25 % dans sa holding familiale Artémis, qui contrôle le groupe coté en Bourse Pinault – Printemps – Redoute, un portefeuille d'obligations américaines et le vignoble bordelais Château Latour.

Le CDR, chargé de liquider les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais, s'était en effet engagé courant 1996 à céder à François Pinault sa participation dans Artémis, si la banque américaine Goldman Sachs ne trouvait pas acquéreur avant le vendredi 30 mai (*Le Monde* du 29 mai). Cette promesse de vente devait se faire au prix de 1,5 milliard de francs et était assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, alors que l'actif net des 25 % d'Artémis est supérieur à 6 milliards de francs.

Goldman Sachs étant revenu bredouille, le CDR pour éviter de devoir céder cette participation à un *« prix d'ami »*, a demandé à l'Etablissement public de financement et de réalisation (EPFR), propriété directe de l'Etat, qui contrôle le CDR, d'acheter les 25 % d'Artémis pour 3,7 milliards de francs.

*« Artémis conteste la validité de l'offre de l'EPFR et va prendre les mesures utiles »*, déclare-t-on chez Artémis. Traduction : François Pinault a envoyé une lettre au CDR vendredi 30 mai et compte l'attaquer devant le tribunal de commerce de Paris pour empêcher cette vente d'avoir lieu. De multiples arguments juridiques sont avancés. La vente à l'EPFR serait fictive, l'Etat se vendant à lui-même les titres. Le prix de 3,7 milliards de francs serait de complaisance : égal à la valeur d'Artémis dans les livres du CDR, il ne correspondrait pas à sa valeur de marché. La transaction ne donnerait pas lieu à échange de liquidités. L'indépendance entre le CDR et l'EPFR est aussi contestée, d'autant que Francis Lorentz, président de l'EPFR, siège au comité consultatif du CDR. Au fond, le groupe de François Pinault n'accepte pas que l'Etat revienne sur le contrat qu'il a signé, même si celui-ci se révèle finalement très défavorable pour le contribuable. Samedi 31 mai dans la matinée, le CDR n'avait pas de commentaire à faire. Certains membres du CDR pensaient que M. Pinault n'oserait pas aller devant les tribunaux. Le dossier est d'autant plus sensible que l'homme d'affaires est un ami du président de la République.

Les autorités de tutelle ont profité de l'entre-deux-tours des élections pour tenter de se tirer de cette mauvaise passe. François Pinault contre-attaque avant le résultat de élections pour ne pas être accusé, en cas de victoire de la gauche, de s'en prendre à un gouvernement socialiste.

***Ar. Le.***

# Le groupe Lagardère fait son deuil de Thomson-CSF

**FACE À L'ASSEMBLÉE** générale des actionnaires du groupe Lagardère, vendredi 30 mai à Paris, Jean-Luc Lagardère, son gérant commandité, a donné le sentiment d'avoir fait son deuil de la privatisation du groupe d'électronique de défense et professionnelle Thomson-CSF. M. Lagardère a indiqué avoir *« compris que dans le cas probable, l'hypothèse est sérieuse, d'un gouvernement de gauche, cette privatisation serait interrompue »*. Estimant que cette interruption serait *« grave »*, il a immédiatement tenu à souligner que, pour son groupe, *« la non-réalisation de ce projet ne sera pas dramatique »*.

Quelques minutes plus tôt, il avait souligné qu'avec le récent accord conclu avec l'industriel allemand Daimler Benz Aerospace (DASA), son groupe s'est donné les moyens d'*« être maître de son destin, quelles que soient les circonstances politiques et économiques »*. *« Cet accord n'est pas conditionné par le dossier Thomson-CSF »*, a précisé de son côté Noël Forgeard, qui dirige la branche Hautes Technologies (défense, espace, télécommunications).

L'accord conclu avec DASA comporte deux grands volets. Il prévoit la création d'une société commune dans les satellites entre Matra Marconi Space, dont Lagardère détient 51 %, et DASA, qui y apportera ses satellites, mais aussi ses lanceurs et infrastructures spatiales orbitales. M. Forgeard a rappelé que Matra Marconi Space aura une part majoritaire dans la société spatiale en poids économique, tout en reconnaissant que les décisions devront être prises à l'unanimité comme c'est le cas de l'industrie spatiale en Europe.

Dans les missiles, Matra BAe Dynamics, société commune à Lagardère (50 %) et au groupe britannique British Aerospace (BAe), doit par ailleurs prendre 30 % du capital de la société LFK, filiale de DASA. En ce qui concerne les missiles, M. Forgeard a par ailleurs annoncé que le ministère français de la défense vient de confier au groupe le développement et la production de 420 missiles de croisière Scalp EG pour un montant de 4,5 milliards de francs *(lire page 7)*.

Face à ses actionnaires, M. Lagardère a par ailleurs indiqué que le bénéfice net de 1,038 milliard de francs dégagé en 1996, qui était conforme à la promesse qu'il avait faite en 1992, ne restera pas *« un chiffre isolé »*. *« Celui-ci sera dépassé dans les années qui viennent et notamment en 1997 »*, a-t-il assuré, déclarant également qu'*« en valeur moyenne, d'ici à 2001, l'augmentation du résultat devrait être annuellement à deux chiffres »*.

***Philippe Le Cœur***

# EDF va construire des centrales au charbon en Chine

**EDF** a annoncé vendredi 30 mai la signature d'un accord avec des partenaires chinois pour participer à un projet de 12,5 milliards de francs destinés à construire plusieurs centrales thermiques fonctionnant au charbon dans la province du Shandong, au sud-est de Pékin.

L'entreprise française détiendra 19,6 % des parts de la nouvelle société et apportera 700 millions de francs, aux côtés de la SEPC (Shandong Electric Power Company), de la Sitic (Shandong International Trust and Investment Coorporation) et de China Light and Power, le principal électricien de Hongkong.

Le projet prévoit la constitution d'un complexe d'une puissance de 3 000 mégawatts, équivalant à trois tranches nucléaires.

Il inclut l'exploitation d'une centrale au charbon existante de 600 mégawatts à Shiheng, dont la capacité sur ce site sera doublé. Les partenaires construiront et exploiteront 1 800 mégawatts supplémentaires sur deux autres sites, Heze et Liaocheng.

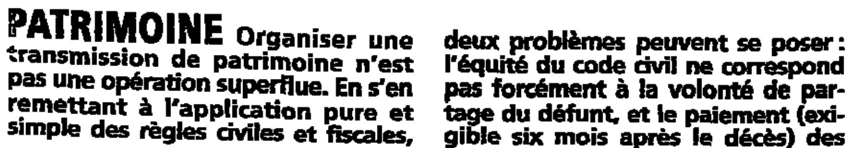
## DÉPÊCHES

■ **AIR FRANCE : le Syndicat national des pilotes de ligne** (SNPL) a appelé vendredi 30 mai les pilotes du groupe Air France à observer à partir de samedi, et jusqu'au 6 juin, une grève du zèle, action qui devrait entraîner des retards sur certains vols. Les pilotes dénoncent l'instauration d'une double échelle des salaires à la compagnie.

■ **CGIP : la société de portefeuille a confirmé** vendredi 30 mai, dans un communiqué, s'apprêter à lancer une offre d'achat sur la totalité du capital du Bureau Veritas, leader mondial de la certification, du contrôle technique et de l'assurance qualité. L'offre sera lancée à parité avec Poincaré Investissements, au prix de 2 500 francs par titre.

■ **INTEL : le titre du groupe américain de composants** a chuté en Bourse, vendredi 30 mai, de plus de 9 % après avoir indiqué qu'au deuxième trimestre 1997 (avril-juin) ses ventes devraient baisser de 5 % à 10 % par rapport aux 6,4 milliards de dollars du premier trimestre 1997.

■ **NOMURA SECURITIES : Hideo Sakamaki, ancien président du numéro un du courtage au Japon**, a été arrêté, vendredi 30 mai, à la suite des scandales sur la gestion de la firme et de ses liens avec la pègre.



**PATRIMOINE** Organiser une transmission de patrimoine n'est pas une opération superflue. En s'en remettant à l'application pure et simple des règles civiles et fiscales, deux problèmes peuvent se poser : l'équité du code civil ne correspond pas forcément à la volonté de partage du défunt, et le paiement (exigible six mois après le décès) des droits de mutation peut contraindre les héritiers à revendre dans l'urgence une partie du patrimoine. ● SI LA PRÉPARATION d'un héritage est complexe, certaines recettes reviennent fréquemment. ● LE CONTRAT de mariage, destiné à favoriser le conjoint survivant, se révèle souvent un excellent outil. ● LA DONATION constitue le meilleur moyen de transmettre une partie de son patrimoine de son vivant. ● L'ASSURANCE-VIE permet de léguer un capital sur lequel ne sera prélevé aucun droit.

# Préparer sa succession, un objectif à part entière de la gestion de patrimoine

## A partir d'un certain âge, organiser la transmission de ses biens devient une priorité pour nombre d'épargnants. Mais mettre au point une stratégie successorale n'est pas chose aisée, et le recours à un professionnel se révèle souvent indispensable

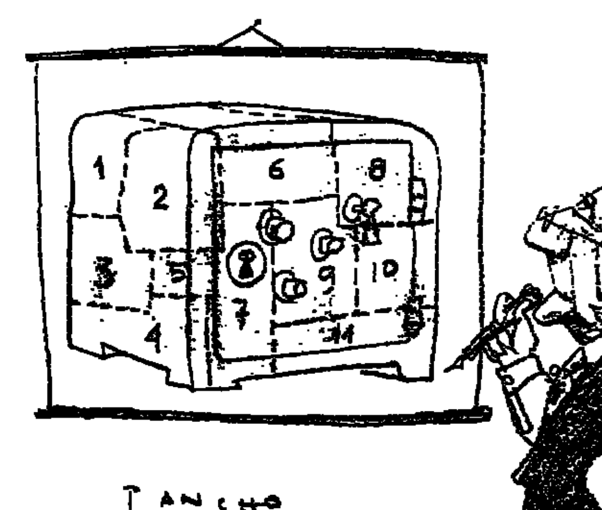
**PRÉPARER** sa succession et la transmission de son patrimoine peut, de prime abord, paraître superflu. Strictement réglementée par le code civil, qui détermine la répartition des biens entre les héritiers, et par le code général des impôts, qui prélève des droits sur l'actif imposable, l'organisation de la transmission semble aller de soi.

Mais en s'en remettant à l'application pure et simple des règles civiles et fiscales, on rencontre deux écueils principaux. L'équité du code civil ne correspond pas forcément à la volonté de partage du défunt. Il n'est pas rare, par exemple, que le conjoint survivant, qui, en présence d'enfants, n'a droit qu'au quart en usufruit de la succession de son époux(se) décédé(e), se trouve sensiblement désavantagé. Et s'il s'agit d'un concubin, la situation est encore pire. Or, comme le remarque Me Denis Watin-Augouard, notaire à Paris, *« les gens tombent souvent des nues en apprenant cela »*.

L'autre grande difficulté d'une succession « brute » réside dans la fiscalité. Le paiement (exigible six mois après le décès) en une seule fois de droits de mutation, parfois fort lourds, contraint régulièrement les héritiers à revendre dans l'urgence une partie du patrimoine transmis et à défaire ainsi précipitamment ce que le défunt avait mis des années à construire.

Aussi, plutôt que de se contenter de rédiger un simple testament, le particulier, soucieux de protéger au mieux ses proches et... ses biens, a tout intérêt à anticiper l'organisation de sa succession afin de l'optimiser civilement, mais aussi, voire surtout, fiscalement. Les épargnants, à partir d'un certain âge (la soixantaine en général) en sont d'ailleurs de plus en plus conscients. *« Alors qu'il y a une dizaine d'années encore ces problèmes passaient largement au-dessus de la tête de nos clients, ils font désormais partie de leur priorité »*, note Jacques Bouvier, conseiller en patrimoine, directeur du cabinet Elysée Vendôme.

Rares sont aujourd'hui les stratégies patrimoniales qui n'intègrent pas un compartiment transmission. *« Lorsqu'un client vient nous voir avec une préoccupation successorale, nous établissons tout d'abord un bilan détaillé de sa situation familiale, patrimoniale et fiscale*, explique un professionnel de la banque Hervet. *Nous déterminons ensuite ses besoins financiers actuels et à venir ainsi que ceux de son conjoint s'il est marié. A partir de là, nous pouvons envisager une solution successorale qui, selon les cas, passera par de l'assurance-vie, une donation, une modification du contrat de mariage, etc., voire souvent par un agencement de ces diverses options. »*




**DOMAINE COMPLEXE**

L'organisation d'un héritage est par définition un domaine complexe où le droit civil doit concorder avec une multitude de paramètres objectifs (montant du patrimoine, nombre d'héritiers, etc.), mais aussi subjectifs (volonté d'avantager l'un de ses enfants par exemple, ses petits-enfants ou un tiers étranger à la famille). Les montages qui en résultent seront selon les cas à simple ou multiples ressorts, et les solutions préconisées plus ou moins sophistiquées : de l'assurance-décès à la constitution d'une SCI (société civile immobilière), toutes les variations sont possibles. Certains grands classiques ressurgissent cependant fréquemment, parmi lesquels le contrat de mariage, la donation et, bien sûr, l'assurance-vie méritent une attention particulière.

Le premier, destiné en priorité à favoriser le conjoint, se révèle souvent un excellent outil en dépit d'une procédure lourde et coûteuse (passage devant le notaire, aval obligatoire du tribunal de grande instance). Il permet notamment d'échapper en toute légalité à la règle de la réserve héréditaire (on peut décider de léguer la totalité de ses biens à son conjoint, même s'il y a des enfants). Surtout, les biens ainsi transmis ne rentrent pas dans la succession (ils appartiennent de fait au conjoint survivant) et ne sont, par conséquent, pas taxés. Pour une protection maximale du conjoint survivant, deux clauses contractuelles sont utilisées en priorité, la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale qui rend le conjoint survivant pleinement propriétaire de l'ensemble des biens du couple (les enfants, dans ce cas, n'héritent qu'au second décès) et la clause de préciput (elle permet au dernier survivant de prélever sur la communauté en toute franchise de droit une partie du patrimoine).

**LES AVANTAGES DE LA DONATION**

La donation (article 894 du code civil), pour sa part, constitue actuellement le meilleur moyen de transmettre une partie de son patrimoine de son vivant. Par cet acte notarié, le donateur se défait de façon irrévocable d'un ou de plusieurs biens, meubles ou immeubles, au profit des proches de son choix (il peut bien entendu décider de garder l'usufruit et ne céder que la nue-propriété, opération d'ailleurs fortement conseillée par les professionnels). Soumise au même barème d'imposition que la succession (auquel s'ajoutent, si le donataire est âgé de moins de soixante-quinze ans, des déductions supplémentaires), la donation permet, compte tenu des abattements en vigueur, de léguer par exemple tous les dix ans (délai à partir duquel les compteurs sont remis à zéro) en toute franchise d'impôt jusqu'à 300 000 francs à chacun de ses enfants ou, depuis avril 1996, 100 000 francs à ses petits-enfants.

Quoique non imposable, la donation devra au jour du décès être « rapportée » à la succession par le donataire et sera prise en compte dans le calcul, donc la répartition de la réserve, sur la base d'une valeur estimée au jour du décès s'il s'agit d'une donation simple, ou au moment de l'acte de donation s'il est question d'une donation-partage. On distingue deux grands types de donations. La première, la donation simple, peut se faire pour n'importe quel bénéficiaire. Elle est assortie d'une réduction de 25 % sur les droits si le donateur a moins de soixante-cinq ans et de 15 % s'il a entre soixante-cinq et soixante-quinze ans (à titre transitoire, ces derniers bénéficient du taux maximum de 25 % jusqu'au *31 décembre 1997*).

La donation-partage ne concerne en revanche que les enfants (elle a été élargie à l'enfant unique) et résout les problèmes d'indivision dans la mesure où elle permet la distribution de lots équivalents à chacun des enfants. Elle offre en outre un avantage fiscal supplémentaire puisque la déduction fiscale est de 35 % pour les moins de soixante-cinq ans et de 25 % pour les donateurs âgés de soixante-cinq à soixante-quinze ans (avec là aussi un taux de 35 % dans les deux cas jusqu'au 31 décembre 1997).

Une troisième forme de donation est par ailleurs ouverte pour les conjoints. Il s'agit de la donation au dernier vivant. Elle n'entre en vigueur qu'au moment du décès de l'un des membres du couple et permet au survivant d'avoir accès à une part d'héritage supérieure à ce que lui octroierait le seul code civil, dans la mesure où, selon l'option choisie, il aura droit soit à l'usufruit de la totalité des biens laissés par le conjoint, soit au quart en pleine propriété et aux trois quarts en usufruit, soit encore à la pleine propriété de la quotité disponible (part des biens qui n'entre pas dans la réserve).

Dernière solution enfin, l'assurance-vie. « C'est à la fois la plus simple et la plus universelle », estime Jacques Bouvier. Souscrire un contrat d'assurance-vie permet en effet de transmettre au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) un capital sur lequel ne sera prélevé aucun droit de mutation (sauf si les capitaux sont versés par un souscripteur âgé de soixante-dix ans ou plus, l'exonération sera alors plafonnée à 200 000 francs). *« Juridiquement, l'assurance-vie est une protection pour le bénéficiaire désigné et n'entre pas dans la succession »*, rappelle Pierre de Villeneuve, directeur général de Cardif SA. Mais encore faut-il faire les choses dans les règles et ne pas verser des primes disproportionnées susceptible d'être dénoncées par des héritiers qui s'estimeraient lésés. La vigilance accrue des tribunaux dans ce domaine pousse à la prudence.

*Laurence Delain*

## Un barème fiscal à dimension variable

● Pour le conjoint : abattement de 330 000 francs. Droits de 5 % à 40 % selon les tranches de patrimoine.
● Pour les enfants et ascendants : abattement de 300 000 francs. Droits de 5 % à 40 % selon les tranches de patrimoine.
● Pour les petits-enfants : abattement de 100 000 francs et droits identiques à ceux des enfants et des ascendants.
● Pour les frères et sœurs : abattement de 10 000 francs. Droits de 35 % jusqu'à 150 000 francs transmis et 40 % au-delà.
● Pour les parents jusqu'au quatrième degré : abattement de 10 000 francs. Droits uniques de 55 %.
● Pour les parents plus éloignés et les non parents : abattement de 10 000 francs. Droits uniques de 60 %.

## Les règles civiles de base

En l'absence de dispositions particulières, le code civil instaure les règles d'héritage suivantes :
● **Si le défunt** laisse un conjoint survivant, celui-ci touchera une part d'héritage qui peut varier selon les cas de 25 % en usufruit du patrimoine transmis s'il y des enfants, à la totalité de la succession si l'époux(se) décédé(e) ne laisse que des parents plus éloignés (oncles, tantes, cousins...)
● **S'il n'y a** que des enfants (descendants légitimes, naturels ou d'adoption), ce sont eux qui recueillent l'héritage.
● **En l'absence** de descendant, la succession revient aux parents, aux frères et sœurs, voire à leurs enfants si ces derniers sont déjà décédés.
● **Si le défunt** n'a plus que des oncles, tantes, cousins et petits-cousins, sa succession sera partagée à égalité entre la ligne maternelle et la ligne paternelle, sachant que dans chaque ligne l'héritage revient aux collatéraux les moins éloignés.

## Investir dans une PME avec l'aide du fisc

**Les particuliers qui investissent dans des sociétés non cotées en prenant une participation lors de la création de l'entreprise ou en souscrivant à une augmentation de capital peuvent bénéficier d'avantages fiscaux. Trois conditions de base sont requises :**
**– la société doit être soumise à l'impôt sur les sociétés. Elle doit par ailleurs exercer une activité industrielle, commerciale ou artisanale, voire une activité agricole ou une activité professionnelle non commerciale ;**
**– en cas de participation à une augmentation de capital, le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice précédent doit être de 140 millions de francs au maximum et le total du bilan de 70 millions de francs au plus ;**
**– les actions ou parts de la société doivent être détenues par des personnes physiques ou par une ou plusieurs sociétés constituées entre parents en ligne directe, entre frères et sœurs ou encore entre conjoints. Mais l'objet de ces sociétés doit se limiter à la prise de participations dans les sociétés visées.**

FISCALITÉ

**Le montant de la réduction d'impôts est alors égale à 25 % des versements effectués dans une limite annuelle de 37 500 francs pour un contribuable célibataire ou de 75 000 francs pour un couple marié. La réduction d'impôt maximale atteint donc 9 375 francs pour un célibataire et 18 750 francs pour un couple marié.**
**Pour qu'elle soit définitivement accordée, vous devrez conserver vos titres au moins jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant celle de la souscription. En cas de cession même partielle avant ce délai, la totalité de l'avantage fiscal sera perdu. En revanche, le bénéfice de la réduction d'impôt sera maintenu lorsque la cession anticipée intervient en raison du décès, de l'invalidité, ou du licenciement de l'un des deux conjoints.**
**Remarque : en cas d'échec de l'entreprise, il est possible de déduire les pertes en capital subies. Toutefois, la réduction d'impôt qui avait été accordée sera alors reprise.**

*Laurent Edelmann*

## Revenus d'appoint grâce aux locations saisonnières

**Les particuliers qui louent leur résidence secondaire quelques semaines ou quelques mois par an afin d'en tirer un profit d'appoint sont de plus en plus nombreux. Les agents immobiliers estiment ainsi à près de 100 000 le nombre de logements qui, chaque année, sont mis sur le marché afin de répondre aux besoins des estivants.**
**Lorsque l'on voit les tarifs pratiqués – environ 25 000 francs mensuels pour une villa située en bord de mer avec trois chambres et de l'ordre de 6 000 francs la semaine pour un simple deux-pièces –, on comprend que cette démarche soit tentante. Mais, ici comme ailleurs, les illusions peuvent coûter cher et il vaut mieux connaître les règles du jeu avant d'ouvrir sa porte à des vacanciers. La première précaution à prendre consiste à établir un contrat de location mentionnant notamment la durée de la location, son prix et les modalités de paiement. A cet égard, l'usage veut que le locataire verse de 20 % à 25 % du loyer lors de la réservation et le solde dès son entrée dans les lieux. Le loyer doit inclure toutes les charges locatives (gaz, électricité, eau, taxe de séjour, etc.) qui, contrairement à un bail d'habitation classique, peuvent être estimées forfaitairement. Enfin, le propriétaire est en droit d'exiger le versement d'un dépôt de garantie représentant 15 % à 20 % du prix de la location afin de garantir les objets meublants ou équipant le logement. En fin de séjour, il sera néanmoins prudent de vérifier le montant de la facture téléphonique laissé par le locataire avant de lui restituer ce dépôt de garantie.**



IMMOBILIER

**D'un point de vue fiscal, la location saisonnière est assimilée à une location en meublé et donc assujettie aux bénéfices industriels et commerciaux (BIC). Ce régime s'avère avantageux puisque les particuliers dont le revenu locatif n'excède pas 100 000 francs par an peuvent pratiquer un abattement forfaitaire de 50 % sur les loyers perçus. Le solde, ajouté au revenu global du loueur dans le cadre de la déclaration annuelle, sera alors soumis à l'impôt sur le revenu.**
**Dernière précaution à ne pas négliger : le locataire censé se comporter *« en père de famille »* est responsable des dégâts qui pourraient survenir dans le logement. Il est donc indispensable de vérifier qu'il dispose d'une clause *« villégiature »* dans son assurance habitation et de lui demander de prendre une extension de garantie si ce n'est pas le cas. A défaut, il est aussi possible de contracter une assurance spécifique pour toute la durée du séjour.**

*Didier Laurens*

# REVUE DES ACTIONS

### ÉNERGIE

| | 30-05-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Coflexip | 326,90 | + 1,53 |
| Elf Aquitaine | 577 | - 7,38 |
| Esso | 520 | - 5,62 |
| Total | 528 | - 5,71 |
| Elyo | 317 | — |

### PRODUITS DE BASE

| | 30-05-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Air Liquide | 885 | - 2,42 |
| Eramet | 289 | - 2,69 |
| Gascogne (B) | 488,40 | - 4,98 |
| Metaleurop | 65,20 | - 0,91 |
| Pechiney | 197 | - 5,51 |
| Rhone Poulenc A | 187 | - 5,88 |
| Rochette (La) | 24,50 | - 2 |
| Usinor Sacilor | 86,60 | - 6,68 |
| Vallourec | 330 | - 6,38 |
| CFF.(Ferrailles) | 389 | + 0,77 |
| Oxyg.Ext-Orient | 5350 | - 3,42 |

### CONSTRUCTION

| | 30-05-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Bouygues | 499,80 | - 4,06 |
| Ciments Fr.Priv.B | 198 | - 9,54 |
| Colas | 801 | - 4,98 |
| Eiffage | 306 | - 0,32 |
| GTM-Entrepose | 299,90 | - 10,74 |
| Imetal | 760 | - 3,67 |
| Lafarge | 369 | - 4,52 |
| Lapeyre | 334 | - 5,76 |
| Saint-Gobain | 797 | - 3,04 |
| SGE | 121,50 | - 6,53 |
| Vicat | 514 | - 4,81 |

### BIENS D'ÉQUIPEMENT

| | 30-05-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom | 625 | - 8,08 |
| Carbone Lorraine | 1340 | - 0,74 |
| CS Signaux(CSEE) | 241,80 | - 10,60 |
| Dassault-Aviation | 1085 | - 11,78 |
| Dassault Electro | 569 | - 3,55 |
| De Dietrich | 246 | - 7,03 |
| Fives-Lille | 422,10 | - 9,22 |
| Intertechnique | 1290 | - 6,11 |
| Legrand | 929 | - 2,31 |
| Legris indust. | 250 | - 7,06 |
| Sagem SA | 2900 | - 4,76 |
| Sat | 1550 | - 0,75 |
| Schneider SA | 277,30 | - 11,96 |
| SFIM | 930 | - 6,06 |
| Sidel | 405 | - 1,21 |
| Thomson-CSF | 164,50 | - 13,19 |
| Zodiac ex.dt divid | 1391 | - 0,64 |
| Machines Bull# | 44 | - 4,13 |
| CNIM CA# | 215 | - 6,17 |
| Faiveley # | 255 | - 4,13 |
| Gebo Industries # | 977 | + 1,59 |
| GFI Industries # | 815 | - 11,79 |
| HIT Ly # | 407 | - 2,63 |
| Manitou # | 795 | - 3,49 |
| Mecatherm | 1425 | - 3,91 |
| NSC Schlum. Ny | 760 | + 1,46 |
| Radiall # | 679 | - 0,43 |
| Sediver | 131 | - 2,96 |

# La surprise a été brutale

**LE RÉVEIL** a été brutal, lundi, à la Bourse de Paris. Il l'a également été mercredi et jeudi. Les valeurs françaises n'ont sorti la tête de l'eau qu'au cours des séances de mardi – pour des raisons purement techniques – et de vendredi – où elles se sont ressaisies *in extremis* peu après l'arrivée à échéance des options. Le volume des transactions a atteint un niveau historique vendredi : 18,16 milliards de francs ont été échangés, dont 14,96 milliards de francs sur le CAC 40. Le précédent record remontait au 6 mars 1997, avec 13,01 milliards de francs.

VALEURS

La surprise des résultats du premier tour a annulé la stratégie qui consistait à ne pas prendre en compte l'hypothèse d'une victoire de la coalition de gauche. Attitude qui s'était traduite par une stabilité des cours jusqu'à la veille du premier tour. Pas question de stabilité cette semaine. La surprise créée par le résultat du premier tour a entraîné les valeurs françaises dans un rouge profond. D'un vendredi à l'autre, l'indice CAC 40 a perdu 178,96 points à 2 583,94 points, soit une dégringolade de 6,48 %. Depuis le début de l'année, l'indice CAC 40 affiche toujours un gain de 11,5 %.

Les plus forts reculs hebdomadaires ont affecté les valeurs dont l'avenir reste lié aux privatisations, aux restructurations ou aux réformes, à l'image de celles du secteur bancaire. Ainsi, l'une des premières et plus fortes baisses de cette semaine revient à Thomson-CSF.

La possibilité d'une victoire de la gauche et de la suspension annoncée lors de la campagne du processus de privatisation de Thomson n'a épargné aucune des valeurs concernées par l'opération. Thomson termine la semaine à 164,50 francs, en recul de 13,19 % sur son cours du vendredi 23 mai. Lagardère, candidat à sa reprise, a pour sa part cédé, sur la même période, 8,36 %, à 169,80 francs. Dassault Electronique, qui devrait être apportée à Thomson-CSF en cas du succès de l'offre d'Alcatel-Alsthom pour la reprise de Thomson, a perdu 3,56 % à 569 francs. Alcatel-Alsthom a abandonné en cinq séances 8,09 %, à 625 francs. Au cours de l'assemblée générale des actionnaires du groupe Lagardère, son président, Jean-Luc Lagardère, a considéré que l'arrêt de la privatisation de Thomson *« serait assez grave »* mais *« pas dramatique »* pour le groupe.

Dassault Aviation, qui doit fusionner avec Aerospatiale avant que le nouvel ensemble ne soit privatisé, n'a pas pu être coté lundi, le titre ayant été réservé à la baisse tout au long de la séance. Le titre n'a pu être coté que le lendemain et a terminé la séance de mardi à 1 168 francs. Vendredi, en clôture, l'action ne cotait plus que 1 085 francs, en repli de 11,79 % sur son cours du vendredi précédent.

Les valeurs bancaires n'ont pas été épargnées, une majorité d'analystes craignant qu'un gouvernement de gauche ne ralentisse la restructuration du secteur. La BNP termine la semaine à 236,90 francs, soit un recul de 9,92 % sur son cours d'il y a huit jours. Le CCF a abandonné 7,57 % à 244,10 francs, et la Société générale a pratiquement payé le même tribut en perdant 7,90 % à 641 francs.

Au cours de la dernière séance de la semaine, Canal Plus a atteint son plus bas niveau annuel (971 francs) avant de se reprendre. Le titre affichait vendredi soir un recul hebdomadaire de 6,86 % à 978 francs. Les opérateurs estiment que l'action Canal Plus a été affectée par la perte du monopole de diffusion des matches de football en Espagne. A l'occasion de sa première étude sur la chaîne cryptée, le courtier Lehman Brothers recommande le titre Canal Plus à l'achat. L'analyste de Lehman fixe un objectif de cours de 1 360 francs.

Eurotunnel termine la semaine à son cours d'il y a huit jours, à 6,40 francs. La Commission des opérations de Bourse (COB) a effectué une nouvelle mise en garde vendredi contre le risque que comporte l'investissement en actions Eurotunnel.

*François Bostnavaron*

### AUTOMOBILE

| | 30-05-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Bertrand Faure | 268 | - 10,63 |
| Labinal | 1255 | - 6,69 |
| Michelin | 315,30 | - 9,52 |
| Peugeot | 571 | - 9,36 |
| Plastic-Omn.(Ly) | 483 | - 1,22 |
| Renault | 123,80 | - 19,55 |
| Sommer-Allibert | 184 | - 17,48 |
| Valeo | 342,70 | - 4,27 |
| Ecia | 876 | - 7,30 |
| Sylea | 505 | - 4,53 |

### AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

| | 30-05-97 | Diff. |
|---|---|---|
| BIC | 850 | - 2,96 |
| Chargeurs | 308 | - 2,53 |
| Clarins | 690 | - 1,63 |
| Deveaux(Ly)# | 785 | - 9,77 |
| DMC (Dollfus Mi) | 119 | - 4,87 |
| Essilor Intl | 1464 | - 2,40 |
| Filipacchi Medias | 1246 | - 4,52 |
| L'Oreal | 2095 | - 3,09 |
| Moulinex | 134,90 | - 0,80 |
| Salomon (Ly) | 417 | - 3,02 |
| Sanofi | 501 | - 9,89 |
| S.E.B. | 986 | - 1,10 |
| Skis Rossignol | 127 | - 3,71 |
| Strafor Facom | 398 | - 5,73 |
| Synthelabo | 675 | - 4,92 |
| Arkopharma# | 333 | - 3,19 |
| Boiron (Ly) # | 675 | - 1,02 |
| Devanlay | 588 | - 3,15 |
| Gautier France # | 271 | - 3,28 |
| Guerbet | 240 | - 0,41 |
| Hermes Internat.1# | 1569 | + 0,25 |
| Info Realite # | 228 | + 1,37 |
| Pochet | 795 | - 6,46 |
| Reynolds | 351 | - 2,14 |
| Robertet # | 1220 | - 0,08 |
| Smoby (Ly)# | 630 | - 5,26 |
| Virbac | 549 | - 6,15 |

### INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

| | 30-05-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Bongrain | 2214 | + 0,63 |
| Danone | 869 | - 4,92 |
| Eridania Beghin | 808 | - 9,81 |
| Fromageries Bel | 4400 | + 3,65 |
| LVMH Moet Hen. | 1398 | - 3,58 |
| Pernod-Ricard | 275,50 | - 8,53 |
| Remy Cointreau | 140 | - 5,58 |
| Saint-Louis | 1331 | - 5,93 |
| SEITA | 196,40 | - 6,02 |
| Brioche Pasq.(Ns) | 637 | + 2,19 |
| L.D.C. | 988 | + 0,91 |

### DISTRIBUTION

| | 30-05-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Bazar Hot. Ville | 590 | - 1,50 |
| Carrefour | 3790 | - 3,55 |
| Casino Guichard | 260,10 | - 6,34 |
| Castorama Dub.(Li) | 795 | [illegible] |
| Comptoirs Mod. | 2622 | - 3,64 |
| Damart | 4438 | - 4,55 |
| Galeries Lafayette | 2100 | - 6,25 |
| Groupe Andre S.A. | 492 | + 5,01 |
| Guilbert | 857 | - 6,24 |
| Guyenne Gascogne | 1770 | - 6,44 |
| Pinault-Print.Red. | 2420 | - 4,72 |
| Primagaz | 536 | - 1,65 |
| Promodes | 1955 | - 8,55 |
| Rexel | 1540 | - 3,75 |
| Monoprix | — | — |
| But S.A. | 313 | - 7,89 |
| Grandoptic.Photo # | 863 | + 1,59 |
| IMS(Int.MetalSer)# | 880 | - 5,37 |
| Manutan | 404 | + 6,04 |
| Rallye(Cathiard)Ly | 220 | - 8,33 |
| Rubis et Cie # | 151 | - 4,78 |

### AUTRES SERVICES

| | 30-05-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 800 | - 10,71 |
| Axime | 658 | - 2,37 |
| BIS | 490 | — |
| Canal + | 978 | - 6,85 |
| Cap Gemini | 305 | - 10,94 |
| Cipe France Ly # | 725 | - 7,76 |
| Club Mediterranee | 406,50 | - 3,21 |
| Dassault Systemes | 369 | - 2,89 |
| Degremont | 420,50 | - 7,58 |
| Eaux (Gle des) | 710 | - 10,57 |
| Euro Disney | 9,05 | - 1,71 |
| Europe 1 | 1160 | - 4,38 |
| Eurotunnel | 6,40 | — |
| Gaumont # | 428 | - 3,66 |
| Havas | 389 | - 9,32 |
| Havas Advertising | 612 | - 6,56 |
| Infogrames Enter. | 770 | + 1,78 |
| Lyonnaise Eaux | 567 | - 3,40 |
| NRJ # | 845 | + 4,96 |
| Pathe | 1330 | - 2,20 |
| Publicis | 523 | - 7,26 |
| S.I.T.A | 1069 | - 4,55 |
| Sodexho Alliance | 2680 | - 2,51 |
| Spir Communication | 465 | - 5,29 |
| Technip | 593 | - 6,61 |
| G.T.I (Transport) | 215 | - 1,37 |
| Louvre # | 203 | + 2,52 |
| Sligos | 815 | - 4,11 |
| Altran Techno. # | 1850 | - 3,99 |
| Assystem # | 392 | - 1,25 |
| Fraikin 2# | 345 | - 4,68 |
| Groupe Partouche # | 450 | + 2,04 |
| M6-Metropole TV | 555 | - 8,26 |
| Norbert Dentres.# | 816 | - 2,15 |
| Sogeparc (Fin) | 780 | - 4,87 |
| TF1-1 | 552 | - 8,60 |

### IMMOBILIER

| | 30-05-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Investis. | 810 | - 0,97 |
| Finextel | 110 | - 3,08 |
| G.F.C. | 542 | + 0,37 |
| Immeubl.France | 362 | - 3,20 |
| Klepierre | 810 | — |
| Rue Imperiale(Ly) | 5850 | - 2,50 |
| Sefimeg CA | 410 | - 5,31 |
| Silic CA | 857 | - 4,68 |
| Simco | 500 | - 2,34 |
| UIF | 439 | - 0,67 |
| Unibail | 561 | - 3,60 |
| Fonciere (Cie) | 550 | - 2,82 |
| Fonciere Euris | 256 | + 0,39 |
| Fonc. Lyonnaise # | 729 | - 2,14 |
| Foncina # | 485,10 | - 0,04 |
| Imm.Plaine Monc. | 237,90 | + 2,05 |
| Im.Marseillaise | 7990 | - 4,10 |
| Frankoparis # | 82 | + 3,79 |
| Immob.Batibail Ny# | 241 | - 3,60 |
| Immob.Hotel. # | 41,35 | - 6,02 |

### SERVICES FINANCIERS

| | 30-05-97 | Diff. |
|---|---|---|
| AGF-Ass.Gen.France | 175,50 | - 9,81 |
| Axa | 345,50 | - 7,02 |
| Bancaire (Cie) | 639 | - 10,37 |
| B.N.P. | 236,90 | - 9,92 |
| C.C.F. | 244,10 | - 7,57 |
| Cetelem | 617 | - 0,32 |
| CLF-Dexia France | 539 | - 1,10 |
| CPR | 445,10 | - 7,48 |
| Cred.Fon.France | 65,10 | - 2,83 |
| Credit Lyonnais CI | 216 | - 7,33 |
| Credit National | 306,30 | - 9 |
| GAN | 129,30 | - 5,62 |
| Interbail | 231,50 | - 1,27 |
| Locindus | 850 | — |
| Paribas | 371,70 | - 6,86 |
| SCOR | 233 | - 5,20 |
| Selectibanque | 69,40 | - 7,34 |
| Societe Generale | 641 | - 7,90 |
| Sophia | 221 | - 4,32 |
| Suez | 294,40 | - 6,06 |
| UFB Locabail | 540 | - 0,73 |
| UIS | 198,80 | - 2,06 |
| Union Assur.Fdal | 700 | - 3,58 |
| Via Banque | 168,90 | - 5,11 |
| Worms & Cie | 345 | - 1,42 |
| France S.A | 1166 | - 0,51 |
| Immobanque | 664 | - 1,62 |
| SAFR # | 1470 | — |
| Cardif SA | 671 | - 10,29 |
| C.A. Paris IDF | 774 | - 2,51 |
| Factorem | 675 | — |
| Fructivie | 615 | - 2,38 |
| I.C.C. | 127 | - 5,22 |
| Union Fin.France | 688 | - 5,88 |

### SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

| | 30-05-97 | Diff. |
|---|---|---|
| Bollore Techno. | 730 | + 1,10 |
| Cerus Europ.Reun | 31,50 | - 2,47 |
| CGIP | 1639 | - 5,85 |
| Christian Dior | 905 | + 0,89 |
| Dynaction | 143,40 | - 4,40 |
| Eurafrance | 2373 | - 5,30 |
| Fimalac SA | 535 | - 1,83 |
| Gaz et Eaux | 2480 | - 3,50 |
| Lagardere | 169,80 | - 8,36 |
| Lebon | 210 | — |
| Marine Wendel | 583 | - 8,18 |
| Nord-Est | 129 | - 4,30 |
| Salvepar (Ny) | 406 | - 5,77 |
| Acmer | — | — |
| Albatros Invest | 160 | - 0,62 |
| Burelle (Ly) | 260 | - 0,76 |
| Carbonique | 10230 | - 0,29 |
| Centenaire Blanzy | 460 | — |
| F.F.P. (Ny) | 227 | - 6,96 |
| Finaxa | 300 | - 8,11 |
| Francarep | 291 | - 1,02 |
| Invest.(Ste Cle.) | — | — |
| Sabeton (Ly) | 805 | - 3,59 |
| Finatis(ex.Locain) | 171,90 | + 16,07 |
| Montaignes P.Gest. | 2660 | - 1,48 |
| Siparex (Ly) # | 124 | - 2,36 |

# LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 23 mai

### OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION
**Performance moyenne sur 1 an : 7,25 %, sur 5 ans : 48,44 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| SLIVARENTE | CL | 1 | 11,98 | 52 | 56,56 | 245,57 |
| CPR OAT-PLUS | CPRGESTI | 2 | 11,81 | 2 | 71,29 | 23235,46 |
| SELECTION PREMIERE | CCF | 3 | 11,53 | 31 | 59,08 | 1348,66 |
| NATWEST LONG TERME (C) | NATWEST | 4 | 11,31 | — | — | 1456,94 |
| SYNTHESIS | CNCA | 5 | 11,30 | 5 | 66,46 | 17397,08 |
| NATWEST LONG TERME (D) | NATWEST | 6 | 11,29 | — | — | 1127,35 |
| PARTNER OBLIGATIONS 2002 | LA MONDI | 7 | 11,24 | 1 | 74,63 | 22463 |
| FIMINDEX PREMIERE | FIMAGEST | 8 | 11,21 | 4 | 66,80 | 11494,52 |
| FRASECUR | B PARIBA | 9 | 11,16 | 12 | 60,78 | 266793,36 |
| OAT INDICE GESTION | CDC GEST | 10 | 11,16 | 3 | 69,65 | 19031,38 |
| VICTOIRE OBLIREA | VICTOIRE | 11 | 11,11 | 8 | 66,38 | 494,43 |
| PREVOYANCE ECUREUIL | ECUREUIL | 12 | 11,06 | 137 | 46,18 | 103,26 |
| CROISSANCE MERCURE (D) | EPARGNE | 13 | 10,94 | 85 | 52,16 | 3186,37 |
| CROISSANCE MERCURE (C) | EPARGNE | 14 | 10,93 | 84 | 52,10 | 4686,74 |
| MDM LONG TERME | MDMASSUR | 15 | 10,89 | 18 | 63,32 | 163,62 |
| LION INSTITUTIONNELS | CL | 16 | 10,88 | 24 | 61,60 | 47712,47 |
| BIP OAT INDEX (D) | BIP | 17 | 10,83 | 15 | 64,67 | 18778 |
| BIP OAT INDEX (C) | BIP | 18 | 10,83 | 14 | 64,68 | 25646,46 |
| UAP ALTO | UAP | 19 | 10,81 | 13 | 64,91 | 166,25 |
| REFLEX PREMIERE (C) | STE CAF | 20 | 10,81 | 11 | 65,91 | 2101,36 |
| INDOSUEZ OAT (C) | INDOSUEZ | 21 | 10,80 | 33 | 58,81 | 26509,14 |
| INDOSUEZ OAT (D) | INDOSUEZ | 22 | 10,78 | 37 | 58,28 | 17200,71 |
| STATE STREET OAT PLUS (D) | STATE ST | 23 | 10,77 | 20 | 62,86 | 1491,40 |
| STATE STREET OAT PLUS (C) | STATE ST | 24 | 10,76 | 21 | 62,88 | 1640,84 |
| BFT CNO 7/10 (C) | BFT | 25 | 10,65 | — | — | 123976,84 |
| BFT CNO 7/10 (D) | BFT | 25 | 10,65 | — | — | 123976,84 |
| NATIO EPARGNE OBLIGATIONS | BNP | 27 | 10,24 | 30 | 59,06 | 217,48 |
| PARTNER VT | LA MONDI | 28 | 10,17 | 109 | 48,18 | 1942,68 |
| INDOSUEZ LONG TERME (C) | INDOSUEZ | 29 | 10,17 | 89 | 51,82 | 754,28 |
| LIONPLUS (C) | CL | 30 | 10,11 | 42 | 57,91 | 1513,28 |
| LIONPLUS (D) | CL | 31 | 10,10 | 43 | 57,90 | 1443,53 |
| INDOSUEZ LONG TERME (D) | INDOSUEZ | 32 | 10,09 | 91 | 51,40 | 432,22 |
| SOPRANE LONG TERME (C) | BACOT | 33 | 10,04 | — | — | 7275,27 |
| SOPRANE LONG TERME (D) | BACOT | 34 | 10,04 | — | — | 5780,60 |
| SCAM PREMIERE 7-10 ANS (D) | SG | 35 | 9,95 | 45 | 57,84 | 5351,15 |
| SCAM PREMIERE 7-10 ANS (C) | SG | 36 | 9,95 | 44 | 57,84 | 6182,74 |
| FRUCTI-PREMIERE (D) | CCBP | 37 | 9,93 | 22 | 61,94 | 12900,21 |
| PRIMANCE (D) | SG | 38 | 9,91 | — | — | 11870,07 |
| PRIMANCE (C) | SG | 39 | 9,91 | — | — | 13769,36 |
| FRUCTI-PREMIERE (C) | GRP BP | 40 | 9,91 | 23 | 61,91 | 13715,47 |
| SELECTION VALEURS DU TRESOR | CCF | 41 | 9,89 | 32 | 58,85 | 120069,54 |
| ECUREUIL CAPITALISATION | ECUREUIL | 42 | 9,80 | 139 | 45,86 | 247,81 |
| CARDIF GESTION OBLIGATIONS | CARDIF | 43 | 9,78 | 66 | 54,71 | 7115,70 |
| UNI-GARANTIE (C) | CNCA | 44 | 9,75 | 60 | 55,59 | 1833,44 |
| UNI-GARANTIE (D) | CNCA | 45 | 9,75 | 61 | 55,51 | 1402,29 |
| HAUSSMANN OBLIGATIONS | WORMS | 46 | 9,75 | 87 | 51,95 | 1429,23 |
| BATI PREMIERE | INVESTIM | 47 | 9,72 | 17 | 63,96 | 23403,43 |
| CAPISCOR | SCOR | 48 | 9,68 | 29 | 60,21 | 1306,46 |
| AXA FRANCE OBLIGATIONS | AXA | 49 | 9,60 | 25 | 61,57 | 172,58 |
| MDM PREMIERE CATEGORIE | MDMASSUR | 50 | 9,57 | 27 | 60,42 | 158,01 |
| AXA PREMIERE (D) | AXA | 51 | 9,56 | 56 | 56,24 | 129,09 |
| AXA PREMIERE (C) | AXA | 52 | 9,55 | 57 | 58,23 | 140,14 |
| PLACEMENTS REASSURANCE | SCOR | 53 | 9,55 | 26 | 60,96 | 1147,02 |
| LION TRESOR | CL | 54 | 9,51 | 53 | 56,37 | 2382,63 |
| VALPREMIERE | CARDIF | 55 | 9,49 | 35 | 58,49 | 138885,66 |
| SELECTION RENDEMENT | CCF | 56 | 9,47 | 65 | 55,09 | 221,21 |
| OBLIFUTUR (D) | CNCA | 57 | 9,45 | 82 | 52,30 | 507,68 |
| OBLIFUTUR (C) | CNCA | 58 | 9,43 | 83 | 52,27 | 529,82 |
| PLACEMENTS CAPITALISATION | NSM | 59 | 9,43 | 58 | 56,13 | 20047,74 |
| CARDIF OBLIGATIONS FRANCE | CARDIF | 60 | 9,42 | 34 | 58,47 | 11835,97 |
| AIRES (C) | BGP | 61 | 9,36 | 86 | 51,98 | 1143,90 |
| SAINT-HONORE CAPITAL | CF ROTHS | 62 | 9,36 | 90 | 51,69 | 18964,57 |
| AIRES (D) | BGP | 63 | 9,35 | 88 | 51,92 | 851,67 |
| ETOILE OBLILONGTERME | CDT NORD | 64 | 9,30 | 74 | 53,57 | 263,34 |
| UAP PREMIERE CATEGORIE (C) | UAP | 65 | 9,22 | 47 | 57,15 | 13496,01 |
| UAP PREMIERE CATEGORIE (D) | UAP | 66 | 9,18 | 48 | 58,11 | 11906,67 |
| SUD HORIZON | L.B. | 67 | 9,16 | 118 | 48,89 | 421,05 |
| OBJECTIF RENDEMENT | LAZARD | 68 | 9,15 | 114 | 48,95 | 18055,97 |
| EPARGNE INSTITUTIONS | CDT NORD | 69 | 9,13 | 40 | 58,05 | 11960,53 |
| CENTRALE COURT TERME | CCR | 233 | 4,28 | 167 | 40,23 | 25123,51 |
| PATRIMOINE RETRAITE (C) | CCBP | 234 | 4,25 | 191 | 39,56 | 304,21 |
| PATRIMOINE RETRAITE (D) | CCBP | 235 | 4,24 | 192 | 39,54 | 295 |
| ORSAY VALORISATION | ORSAY | 236 | 4,19 | 185 | 39,77 | 19300,05 |
| VAUBAN | BRED | 237 | 4,15 | 199 | 38,21 | 39540,98 |
| NATWEST TAUX VARIABLE (C) | NATWEST | 238 | 4,13 | — | — | 1133,35 |
| NATWEST TAUX VARIABLE (D) | NATWEST | 239 | 4,13 | — | — | 1036,91 |
| UNIPREMIERE - CT | SANPAOLO | 240 | 4,08 | 196 | 38,84 | 1855,96 |
| HAUSSMANN INSTITUTIONNELS | WORMS | 241 | 3,99 | 228 | 32,65 | 1717,87 |
| BIP TRESORERIE | BIP | 242 | 3,96 | 213 | 35,86 | 12399,90 |
| PYRAMIDES PLACEMENTS | VERNES | 243 | 3,89 | 219 | 35,10 | 44581,74 |
| ABF COURT TERME | ABF | 244 | 3,80 | 201 | 37,64 | 1950,49 |
| MULTIASSOCIATIONS (C) | CFCM NOR | 245 | 3,78 | 214 | 35,51 | 22079,44 |
| MULTIASSOCIATIONS (D) | CFCM NOR | 246 | 3,78 | 215 | 35,50 | 20073,70 |
| BATIR PORTEFEUILLE | BFT | 247 | 3,68 | — | — | 103888,88 |
| PASQUIER RENDEMENT (D) | BIMP | 248 | 3,66 | 223 | 34,35 | 108 |
| PASQUIER RENDEMENT (C) | BIMP | 249 | 3,65 | 224 | 34,37 | 153,64 |
| OPPORTUNITE OBLIGATAIRE | B PARIBA | 250 | [illegible] | 75 | [illegible] | 79973,39 |
| INTENSYS (D) | SOGEPOST | 251 | [illegible] | — | — | 110,45 |
| INTENSYS (C) | SOGEPOST | 252 | [illegible] | — | — | 117,52 |
| FIMA C.T. | FIMAGEST | 253 | [illegible] | 180 | [illegible] | 18791,60 |
| BTP MONEPLUS | B BTP | 254 | [illegible] | 208 | [illegible] | 20400,87 |
| SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (C) | SNVB | 255 | [illegible] | 211 | [illegible] | 11955,56 |
| SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (D) | SNVB | 256 | [illegible] | 212 | [illegible] | 10614,35 |
| OFFIS CT+ SICAV | ORSAY | 257 | [illegible] | — | — | 30067,22 |
| CENTRALE PREMIERE | CCR | 258 | [illegible] | 203 | [illegible] | 7035,88 |
| ECOFI ARBITRAGE (C) | ECOFI FI | 259 | [illegible] | 205 | [illegible] | 1686,09 |
| ECOFI ARBITRAGE (D) | ECOFI FI | 260 | [illegible] | 206 | [illegible] | 1825,73 |
| BFT COURT TERME | BFT | 261 | [illegible] | — | — | 122024,48 |
| MIDLAND PREMIERE | MIDLAND | 262 | [illegible] | 218 | [illegible] | 2310,65 |
| PASQUIER SECURITE | BIMP | 263 | [illegible] | — | — | 10586,11 |
| OBC COURT TERME | OBC | 264 | [illegible] | — | — | 114418,20 |
| FRANTERME | B PARIBA | 265 | [illegible] | 202 | [illegible] | 129950,74 |
| AA MOYEN TERME | GERER CO | 266 | [illegible] | 226 | [illegible] | 1516,96 |
| ELAN SECURITE | ROTHSCHI | 267 | [illegible] | 233 | [illegible] | 17318,93 |
| OBLI-CIAL (D) | CIAL | 268 | [illegible] | 221 | [illegible] | 11356,81 |
| OBLI-CIAL (C) | CIAL | 269 | [illegible] | 220 | [illegible] | 13306,15 |
| PARIBAS EPARGNE (C) | B PARIBA | 270 | [illegible] | 225 | [illegible] | 27564,34 |
| PARIBAS EPARGNE (D) | B PARIBA | 271 | [illegible] | 226 | [illegible] | 24837,77 |

### OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES
**Performance moyenne sur 1 an : 6,45 %, sur 5 ans : 45,54 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| NATIO REVENUS | BNP | 1 | [illegible] | 1 | [illegible] | 1095,71 |
| ECUREUIL TRIMESTRIEL | ECUREUIL | 2 | [illegible] | 13 | [illegible] | 1997,03 |
| FRANCE TRIMESTRIELLE | CDC GEST | 3 | [illegible] | 17 | [illegible] | 5890,67 |
| HAUSSMANN MULTIREVENUS | WORMS | 4 | [illegible] | 20 | [illegible] | 1322,59 |
| REVENU-VERT | CNCA | 5 | [illegible] | 12 | [illegible] | 1189,57 |
| ETOILE TRIMESTRIELLE | CDT NORD | 6 | [illegible] | 21 | [illegible] | 1113,31 |
| NORWICH REMUNERATION | NORWICH | 7 | [illegible] | 10 | [illegible] | 113,22 |
| PLACEMENTS TRIMESTRIELS | NSM | 8 | [illegible] | 9 | [illegible] | 10372,49 |
| LAFFITTE OBLIGATIONS (C) | BARCLAYS | 9 | [illegible] | 3 | [illegible] | 167,01 |
| LAFFITTE OBLIGATIONS (D) | BARCLAYS | 10 | [illegible] | 3 | [illegible] | 149,77 |
| FRUCTIDOR | CCBP | 25 | [illegible] | 16 | [illegible] | 255,15 |
| AGF REVENUS | AGF | 26 | [illegible] | 26 | [illegible] | 1009,54 |
| MENSUELCIC | CIC PARI | 27 | [illegible] | 24 | [illegible] | 10108,80 |
| SOLSTICE | SOGEPOST | 28 | [illegible] | 25 | [illegible] | 2360,51 |
| INTERETS TRIMESTRIELS | CORTAL | 29 | [illegible] | 28 | [illegible] | 1065,70 |

### OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES
**Performance moyenne sur 1 an : 10,07 %, sur 5 ans : 45,27 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | Perf. % 1 an | Rang | Perf. % 5 ans | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| INDOSUEZ MULTIOBLIGATIONS | INDOSUEZ | 1 | [illegible] | — | — | 827,99 |
| MDM ECU | MDMASSUR | 2 | [illegible] | 5 | [illegible] | 146,87 |
| INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (C) | INDOSUEZ | 3 | [illegible] | — | — | 1401,33 |
| INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (D) | INDOSUEZ | 4 | [illegible] | — | — | 1389,43 |
| CONVERGENCE EUROPE GESTION (C) | CDC GEST | 5 | [illegible] | 44 | [illegible] | 14188,91 |
| CONVERGENCE EUROPE GESTION (D) | CDC GEST | 6 | [illegible] | 44 | [illegible] | 14188,91 |
| VICTOIRE SECURITE | VICTOIRE | 7 | [illegible] | — | — | 207,61 |
| STATE STREET OBLIGATIONS MONDE | STATE ST | 8 | [illegible] | — | — | 1252,47 |
| SELECTION OBLIGATIONS INT (D) | CCF | 9 | [illegible] | 10 | [illegible] | 2117,29 |
| SELECTION OBLIGATIONS INT (C) | CCF | 10 | [illegible] | 11 | [illegible] | 2117,29 |
| NORD-SUD DEVELOPPEMENT (C) | CDC | 11 | [illegible] | 13 | [illegible] | 2342,59 |
| NORD-SUD DEVELOPPEMENT (D) | CDC | 12 | [illegible] | 13 | [illegible] | 2479,21 |
| FIMINTER | FIMAGEST | 13 | [illegible] | 7 | [illegible] | 1644,70 |
| VICTOIRE ANDROMEDE | ABEILLE | 14 | [illegible] | — | — | 1435133,57 |
| VICTOIRE OBLIGATIONS | VICTOIRE | 15 | [illegible] | 3 | [illegible] | 432,89 |
| UAP ALTEFI | UAP | 16 | [illegible] | 6 | [illegible] | 217,58 |
| CARDIF OBLIGATIONS INTERNAT. | CARDIF | 17 | [illegible] | — | — | 5878,37 |
| EPARGNE REVENU | CDT NORD | 18 | [illegible] | — | — | 516,91 |
| MDM OBLIG-INTER | MDMASSUR | 19 | [illegible] | 7 | [illegible] | 137,76 |
| EUROPE PREMIERE | CDC GEST | 20 | [illegible] | — | — | 1274,60 |
| PARIBAS OBLIGATIONS PLUS (D) | B PARIBA | 62 | [illegible] | 23 | [illegible] | 423,81 |
| PARIBAS OBLIGATIONS PLUS (C) | B PARIBA | 63 | [illegible] | 24 | [illegible] | 458,06 |
| PARTNER OBLIGENTER | LA MONDI | 64 | [illegible] | 49 | [illegible] | 13926,52 |
| PRIVOBLIG | BIMP | 65 | [illegible] | 35 | [illegible] | 323 |
| GEOBILYS (D) | SOGEPOST | 66 | [illegible] | — | — | 606,12 |
| GEOBILYS (C) | SOGEPOST | 67 | [illegible] | — | — | 635,06 |
| CPR MOBIOBV | CPRGESTI | 68 | [illegible] | 35 | [illegible] | 93821,79 |
| SOPRINA | BDEI | 69 | [illegible] | 51 | [illegible] | 3453,27 |
| PRIMSET | SG | 70 | [illegible] | — | — | 5696,02 |
| ALFI PREMIUM | ALFI GES | 71 | [illegible] | — | — | 97468,48 |
| CPR 1/3 EUROPE | CPRGESTI | 72 | [illegible] | 39 | [illegible] | 16558 |
| CPR MOBISECURITE | CPRGESTI | 73 | [illegible] | 36 | [illegible] | 15066 |
| ELAN TRESORERIE PLUS | ROTHSCHI | 74 | [illegible] | 41 | [illegible] | 13611,42 |
| PARIBAS TRESORERIE PLUS | B PARIBA | 75 | [illegible] | 47 | [illegible] | 131681,45 |
| OBJECTIF DEVISES | LAZARD | 76 | [illegible] | — | — | 10057,94 |

# La convergence des taux n'est plus aussi attrayante

**GRANDS GAGNANTS** l'année dernière des classements des sicav obligataires toutes catégories confondues, les fonds de plus en plus nombreux qui misent sur la convergence des taux en Europe sont désormais à la recherche d'un nouveau souffle pour se maintenir en tête.

Jusque récemment, ces produits bénéficiaient d'un double phénomène. Comme n'importe quel fonds obligataire, ils tiraient parti de la baisse générale des taux enregistrée en Europe. Ce mouvement a pour conséquence d'augmenter la valeur des « vieilles » obligations détenues dans les portefeuilles. De plus, les sicav qui misent sur la convergence des taux ont pu profiter d'une baisse des taux supplémentaire : la réduction du différentiel de taux qui existait entre les pays du cœur de l'Europe (France, Allemagne et Bénélux), quasiment assurés de participer à l'euro dès son lancement, et les autres pays d'Europe, comme l'Espagne et l'Italie, dont la probabilité d'adopter la monnaie unique dès 1999, tout en étant forte, n'était pas certaine. Mais cette belle mécanique s'est enrayée au début de l'année.

Le mouvement de baisse des taux s'est très sérieusement ralenti en Europe. Les doutes sur la réalisation de l'euro ont ébranlé le phénomène de convergence entre les taux d'intérêt des pays candidats à l'euro. *« C'est plutôt la divergence qui a caractérisé le premier trimestre »*, ironise le gestionnaire de MDM Ecu, une sicav des Mutuelles du Mans parmi les plus performantes.

Depuis, les choses sont quelque peu rentrées dans l'ordre. En dépit d'incertitudes nombreuses, les gestionnaires sont généralement optimistes sur une réalisation de l'euro en temps et en heure. *« A six mois, une victoire de la gauche ou de la droite en France devrait avoir les mêmes effets sur les marchés. Ce qui m'inquiète plus, c'est le projet des Allemands de revaloriser une partie de leur stock d'or pour le vendre et diminuer les déficits publics afin de respecter les barrières de Maastricht. S'il se réalisait, cela décrédibiliserait les banques centrales européennes »*, juge Bruno Crastes, gestionnaire d'Indosuez Horizon Europe, sicav créée à la fin de l'année dernière.

Pourtant, cette probable réalisation de l'euro ne redonne pas beaucoup d'attrait au concept de convergence des taux. *« C'est mathématique. La marge de réduction du différentiel de taux qui existe entre les pays du cœur de l'Europe et les autres est sensiblement plus petite que celle qui prévalait l'année dernière. Avec un spread* [écart] *de 75 centimes entre l'Allemagne et l'Espagne, on est proche de l'incompressible »*, juge Nicolas Luccioni, gestionnaire de Convergence Europe Gestion, une sicav de la Caisse des dépôts et consignations.

**NOUVELLES PISTES**

Les gestionnaires tentent d'emprunter de nouvelles pistes. *« Je joue les obligations anglaises, car cela me permet d'être gagnant presque dans tous les cas »*, estime Nicolas Luccioni. *« Si la Grande-Bretagne finit par décider d'entrer dans l'euro, je devrais bénéficier du phénomène de convergence. Sinon, je profiterai du rendement élevé des obligations anglaises »*, explique-t-il. Avec un raisonnement similaire, Bruno Crastes *« surpondère »* des pays qui ne sont pas concernés par l'Union monétaire, comme le Danemark et la Suède : *« Les obligations de ces pays ne devraient pas trop souffrir si finalement l'euro ne se faisait pas comme prévu. »* Les gestionnaires pensent également à l'après-1999. Par exemple, Groupama Monnair Unique, une sicav de Groupama Gestion, envisage de continuer à jouer la convergence des taux avec les pays qui ne seraient pas dans le premier lot de pays participant à l'euro, mais aussi avec les pays de l'Est, qui ne sont même pas encore dans l'Union européenne.

*Joël Morio*

# Le conflit Bonn-Francfort pénalise les obligations allemandes

## La Bundesbank a critiqué publiquement et violemment le projet du gouvernement de réévaluer le stock d'or de l'institut d'émission. Les suites que pourrait avoir ce conflit inquiètent les investisseurs internationaux

**Dans un communiqué publié mercredi 28 mai, la Bundesbank a dénoncé avec force le plan du gouvernement de Helmut Kohl de réévaluer le stock d'or de *l'institut d'émission*. Elle a qualifié cette mesure d'*« ingérence »*, d'*« atteinte à l'indépendance »*, de mesure *« contraire à la tradition allemande »*. Otmar Issing, le chef économiste *de la banque centrale, a pour sa part parlé « d'astuce comptable »*. Le gouvernement a décidé de maintenir son projet. Les opérateurs s'interrogent sur les conséquences monétaires et financières du conflit. La rumeur *d'une démission collective des membres du* directoire a circulé. Ce climat empoisonné qui pèse sur le marché obligataire allemand a eu pour avantage de reléguer au second plan les élections législatives françaises. Cette diversion a *permis au franc de traverser sans* encombre l'entre-deux-tours.**

**EN DÉNONÇANT** publiquement, et avec une grande violence, le projet du gouvernement allemand de réévaluer le stock d'or de l'institut d'émission (*Le Monde* du 30 mai), la Bundesbank a démontré, mercredi 28 mai, qu'elle reste le modèle, dans le monde, de banque centrale indépendante. On prétendait volontiers, dans les milieux financiers internationaux, que la Bundesbank avait sacrifié son orthodoxie sur l'autel de l'Europe et renoncé à exercer son autonomie à l'égard du pouvoir politique. *N'avait-elle pas à plusieurs* reprises, au cours des dernières années, donné l'impression d'abaisser ses taux directeurs pour venir d'abord en aide à un franc français sous pression ? N'avait-elle pas assoupli sa politique monétaire alors que ses agrégats de monnaie étaient en forte hausse ? N'avait-elle pas, surtout, au printemps 1990, malgré ses protestations et ses mises en garde, dû accepter la décision politique de convertir au taux de un pour un le mark de l'Est avec le mark de l'Ouest ? Son président, Hans Tietmeyer, enfin, n'était-il pas un proche de Helmut Kohl, et donc aux ordres de la chancellerie ?

Cette image d'une Bundesbank asservie a volé en éclats mercredi. Le ton utilisé dans le communiqué *de la banque centrale allemande a* frappé tous les observateurs par son agressivité. Il y est question

**Remontée des taux en Allemagne**

5,95 le 30 mai 97 — 5,47 — 1996 — 1997 — Source : Bloomberg

*Le conflit entre la Bundesbank et le gouvernement d'Helmut Kohl provoque des tensions sur les rendements obligataires en Allemagne.*

d'*« ingérence »*, d'*« atteinte à l'indépendance »*, de mesure *« contraire à la tradition allemande »*.

La coalition au pouvoir a, pour l'instant, choisi de passer outre aux critiques formulées par la banque centrale et de maintenir son projet. *On aurait peut-être* tort de ne voir, dans l'attitude de Francfort, qu'un simple baroud d'honneur de la part d'une banque centrale condamnée à disparaître dans moins de 600 jours. La Bundesbank a parlé avec sincérité et est restée fidèle à ses idées. Il y a quelques mois, elle avait dénoncé *de la même façon la reprise de la* soulte de France Télécom par l'Etat français et l'eurotaxe instaurée par le gouvernement italien.

Derrière cette polémique se profile en vérité un enjeu essentiel pour l'évolution des marchés financiers et pour l'avenir de l'Union monétaire. Elle résume *l'opposition entre l'Europe des* banquiers centraux et celle des hommes politiques. Les premiers jugent que l'euro ne pourra vivre que s'il s'impose d'emblée comme une monnaie de référence à l'échelle mondiale, et donc s'il est construit sur des bases solides et saines, notamment sur le plan budgétaire. Les seconds pensent au contraire que l'UEM est un projet avant tout politique et qu'on peut donc prendre sans danger des libertés avec les *critères de déficit public*.

Quelles peuvent être les suites du bras de fer engagé entre Francfort et Bonn ? Les experts estiment qu'on est allé trop loin pour qu'une solution de compromis, acceptable par les deux parties, puisse maintenant être trouvée. Il *sortira nécessairement de ce* combat un vainqueur et un vaincu.

Si le gouvernement l'emporte, la Bundesbank pourrait riposter en durcissant sa politique monétaire, à moins que les membres de son directoire, comme la rumeur a couru cette semaine, ne choisissent *de démissionner en bloc*. Les conséquences pour les marchés allemands seraient catastrophiques. Le deutschemark – et surtout le marché obligataire – risquerait d'être attaqué, surtout lorsqu'on sait que la moitié de la dette publique allemande est détenue par des investisseurs étrangers. Un plongeon de la monnaie, *une remontée des taux et une* décapitation de la Bundesbank ne manqueraient pas, enfin, d'accroître la défiance de l'opinion publique, outre-Rhin, à l'égard de l'euro.

Si, au contraire, la Bundesbank gagne son combat et si le projet de réévaluation du stock d'or est *abandonné, un départ du ministre* des finances, Theo Waigel, serait sans doute inévitable. Certes, une victoire de l'institut d'émission renforcerait le deutschemark et rassurerait les investisseurs internationaux, mais elle déstabiliserait la coalition au pouvoir : M. Waigel est le chef de l'Union chrétienne-sociale (CSU), branche bavaroise *de la démocratie-chrétienne de* M. Kohl. Elle hypothéquerait aussi le respect par l'Allemagne des critères de Maastricht et provoquerait probablement une crise politique majeure sur le Vieux Continent en déclenchant la colère des partisans d'une Europe sociale. Les députés socialistes européens, par la voix d'Alan Donnelly, spécialiste des affaires économiques et monétaires, ont estimé jeudi que l'attitude de la Bundesbank *« ne rend service ni au peuple allemand ni aux citoyens européens »* et qu'elle est *« une dernière tentative désespérée d'une institution sur le point de perdre son pouvoir et son influence »*.

Dans les deux cas de figure, les doutes des opérateurs sur le lancement de l'Union monétaire *risquent de s'en trouver accrus. Le* marché des devises d'Europe du Sud est le plus exposé. Déjà, des tensions sont apparues cette semaine sur la peseta et la lire, qui s'est repliée vendredi jusqu'à 995 lires pour un mark. La polémique allemande a eu pour avantage de reléguer au second plan, sur les marchés financiers, le second tour des élections législatives françaises. Cette diversion a permis au franc de traverser sans trop d'encombres l'entre-deux-tours. Il a terminé la semaine à 3,38 francs pour un mark, à un centime seulement du cours qui était le sien à la veille de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale.

*Pierre-Antoine Delhommais*

### Détente des rendements outre-Atlantique

**Le marché obligataire américain a progressé cette semaine, malgré l'annonce de statistiques économiques reflétant le dynamisme de l'activité aux Etats-Unis. La croissance du produit intérieur brut *au premier trimestre a été révisée en hausse de 5,6 % à 5,8 %, soit* son rythme le plus élevé depuis dix ans. L'indice de confiance des consommateurs a, pour sa part, fortement progressé au mois de mai. Il s'est établi à 127,1 points (contre 118,5 points en avril), ce qui représente son plus haut niveau depuis vingt-huit ans. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans s'est inscrit à 6,94 % vendredi 30 mai, contre 6,99 % une semaine auparavant, après une brève incursion, mardi et mercredi, au-dessus de la barre des 7 %.**

**Le dollar, de son côté, n'a pas réussi à tirer profit du conflit opposant la Bundesbank et le gouvernement allemand, facteur théorique de faiblesse du deutschemark. Il est resté stable, cotant vendredi 1,7030 mark, 5,7550 francs et 116,20 yens.**

## Marché international des capitaux : les incertitudes favorisent le dollar

**LE DOLLAR** a retrouvé tout son attrait auprès des investisseurs et des épargnants qui s'effraient des incertitudes de la construction européenne. Sur le marché des capitaux, le compartiment le plus en vue est actuellement *celui des longs emprunts à revenu fixe libellés* dans la devise américaine. Il y règne une animation inhabituelle. L'offre est abondante et la demande se manifeste souvent avant même le lancement officiel des opérations. La situation est bien différente de celle qui prévalait au début du mois de mai où, certes, les placements en dollars étaient très recherchés mais où la prudence conduisait à privilégier des durées moyennes, moins vulnérables dans l'éventualité d'une montée du loyer de l'argent à court terme.

Ce changement d'attitude est lié au caractère de plus en plus politique de la préparation à la monnaie commune. Le spectacle donné par l'Allemagne est saisissant à cet égard. Il n'y a pas que la question de la réévaluation des réserves d'or à laquelle veut procéder le ministère des finances de Bonn. Il y a également la précipitation avec laquelle on veut privatiser ce qui peut l'être, les aéroports, les aires de repos du réseau autoroutier, ainsi que la façon dont on s'apprête à accélérer les étapes de la vente de Deutsche Telekom. Tout cela permettra peut-être de présenter dans quelques mois un bilan satisfaisant aux critères du traité de Maastricht. Mais ce bilan risque fort de ne traduire qu'une amélioration momentanée et artificielle ? Comment croire, dans ces conditions, que l'euro, s'il voit le jour, sera aussi fort ou aussi stable que le mark ?

Dès lors, il n'est pas surprenant que les investisseurs internationaux préfèrent acquérir des titres en dollars. Ce qui est beaucoup plus frappant, c'est de constater que, s'il a perdu *de son lustre, le compartiment du deutsche*mark a cependant échappé à toute sérieuse pression. Il n'a pas eu à subir de ventes massives. Les grandes victimes de ces derniers jours ont été en fait les marchés de la lire italienne et de la peseta espagnole. Ces marchés méridionaux doivent beaucoup de leurs hausses récentes aux progrès de la construction monétaire européenne ; celle-ci apparaissant maintenant si fragile que le gouvernement allemand ait à recourir à des expédients pour y contribuer, il leur faut abandonner une partie de leur avance.

**VASE CLOS**

Il est plus difficile d'expliquer la résistance du compartiment du deutschemark. Certains estiment que le répit n'est que momentané et qu'il pourrait, lui aussi, s'affaiblir bientôt. D'autres, au contraire, pensent que le mark est en position d'attente, prêt à recouvrer sa force s'il se confirme que l'euro ne parviendra pas à voir le jour dans les délais prévus.

De son côté, le compartiment du franc français paraît prêt à reprendre son rythme de croisière et à accueillir à nouveau des transactions internationales à taux fixes. De nombreux emprunteurs étrangers sont sur les rangs, attendant le résultat des élections pour s'adresser aux puissants investisseurs internationaux qui, eux-mêmes, pour la même raison, ont différé leurs achats et sont maintenant pressés de placer leurs liquidités. Le marché français est un peu mieux protégé que d'autres parce qu'il fonctionne presque en *vase clos et qu'il n'attire guère les bailleurs de* fonds étrangers. Il n'a pas à redouter la menace de ventes massives de la part de non-résidents. Certes, il ne pourrait pas échapper à une montée des rendements si les difficultés de l'Europe monétaire devaient y conduire dans les pays voisins. Mais il peut compter sur le soutien des grandes compagnies d'assurances et d'autres institutions qui sont tenues d'acquérir des titres en francs.

Pour ce qui est des débiteurs français susceptibles de se procurer bientôt des ressources en devises, l'attention se porte sur la Caisse centrale du Crédit mobilier de France. Celle-ci attend de contracter, sous peu, un emprunt de 750 millions de dollars à taux variable.

Parmi les transactions prévues pour le début de juin, mentionnons celle d'un des grands noms de l'euromarché, qui s'apprête à lancer un des derniers emprunts de son histoire. Il s'agit de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, dont l'existence prendra fin en juillet 2002 (elle a été créée pour cinquante ans en 1952) et qui a décidé de ne plus lever de fonds à partir du milieu de cette année. Elle cherche à se procurer 16 milliards d'escudos pour financer un projet au Portugal.

*Christophe Vetter*

## MATIÈRES PREMIÈRES

**Progression du zinc**

EN DOLLARS PAR TONNE

1 357 — 1 042 — 1996 — 1997 — Source : Bloomberg

**LES RECORDS** de prix se succèdent sur les marchés à terme de matières premières, ne leur *laissant plus le temps de se re*prendre. La tension entretenue sur les bourses du café et des métaux est hautement spéculative mais embarrasse les professionnels, qui redoutent de ne pouvoir s'approvisionner correctement.

Record battu donc à New York et à Londres, où l'arabica et le robusta, déjà en forte hausse au milieu de ce mois, ont été propulsés à des niveaux inconnus depuis deux décennies. A New York, le premier a dépassé, jeudi 29 mai, la barre symbolique des 3 dollars la livre, pour se fixer brièvement à 3,125 dollars pour le contrat de juillet et retomber, dès le lendemain, à 2,75 dollars. De l'autre côté de l'Atlantique, le robusta dépassait, le jeudi, les 2 600 dollars par tonne pour *l'échéance de mai et redescen*dait, le 30 mai, à 2 505 dollars. La demande élevée a bousculé le marché, dont les spéculateurs se sont saisis alors qu'on venait d'apprendre que l'Association des pays producteurs de café (APPC) reconduisait ses quotas d'exportation pour la saison 1997-1998.

Sur le London Metal Exchange (LME), c'est... le zinc qui se surpasse, atteignant en fin de mois son plus haut taux depuis quatre *ans et demi. Il a gagné* 150 dollars en trois mois à 1 360 dollars au comptant, tiré par le cuivre et par une bonne demande. Des achats spéculatifs ont rendu le marché encore plus tendu. Les réserves officielles étant très faibles (425 000 tonnes, moins de huit semaines de consommation), les *prix devraient rester soutenus*, d'autant qu'on s'attend à une production déficitaire cette année. L'avenir plus lointain est dans l'épuisement des réserves mondiales.

Enfin, seul à être toujours constant dans ce paysage tourmenté, l'indispensable *Cyclope* vient de sortir. *C'est le nouveau* désordre mondial qui nous y est conté, de la vache folle à l'affaire Sumitomo. On y trouve aussi le détail du monde des matières premières et d'inappréciables fiches techniques en fin d'ouvrage (sous la direction de Philippe Chalmain, *Economica*, 655 pages, 500 francs).

*Carole Petit*

## L'incertitude fait plonger Paris, les autres places digèrent leurs records

| TOKYO INDICE NIKKEI | NEW YORK DOW JONES | PARIS CAC 40 | LONDRES FT 100 | FRANCFORT DAX 30 |
|---|---|---|---|---|
| ↗ + 0,30% | ↘ – 0,20% | ↘ – 6,48% | ↘ – 0,87% | ↘ – 1,51% |
| 20 068,81 points | 7 331,04 points | 2 583,94 points | 4 621,30 points | 3 547,54 points |

**UN SEUL RECORD** a été battu, *cette semaine, à la Bourse de Paris* : celui du montant des transactions. Les capitaux échangés au cours de la dernière séance de la semaine ont atteint le niveau record de 18,16 milliards de francs, dont près de 15 milliards échangés sur les valeurs de l'indice vedette. Le précédent record remontait au 13 mars, séance au cours de laquelle 13,01 milliards de francs de capitaux avaient changé de mains.

Ce sera le seul record. Sur la semaine, l'indice CAC 40 a perdu 6,48 %, victime de l'avance de la gauche au premier tour des législatives, et effacé pratiquement la totalité de ses gains depuis l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale lundi 21 avril. Ce jour-là, l'indice CAC 40 avait terminé la séance à 2 522,67 points. *Vendredi 16 mai*, en séance, l'indice avait même franchi le cap des 2 800 points, à 2 804,51 points. Vendredi 30, il a terminé la séance à 2 583,94 points.

La tendance de lundi dépendra bien sûr du résultat des élections législatives. Une victoire de la droite serait immédiatement saluée, mais le rebond pourrait être limité en attendant de connaître les orientations du nouveau gouvernement. L'arrivée éventuelle de Philippe Séguin à Matignon laisse en effet les investisseurs dans l'expectative, compte tenu notamment de ses positions sur l'Europe.

Une victoire de la gauche est déjà plus ou moins intégrée dans les cours, sauf si les députés communistes s'avèrent nécessaires pour donner une majorité absolue à la gauche à l'Assemblée. Des intervenants n'excluent pas dans ce cas que la cote tombe en dessous de 2 500 points, voire à 2 400 points. La victoire de la gauche pourrait favoriser en Bourse *les valeurs de consommation* et pénaliser les valeurs bancaires, les sociétés de service type Générale des eaux et les sociétés d'armement.

*La Bourse de Francfort termine la* semaine en baisse également, alors qu'elle avait ouvert la période sur une nouvelle chasse aux records. L'enthousiasme initial de la place francfortoise a été douché par le conflit ouvert entre la Bundesbank et le gouvernement allemand sur la réévaluation des stocks d'or *(lire aussi page 2 ainsi que ci-dessus)*. L'indice DAX est retombé vendredi sous les 3 600 points, pour terminer la séance officielle à 3 547,84 points, soit un recul de 1,51 % par rapport au vendredi 23 mai.

**INTEL PLOMBE WALL STREET**

Après avoir battu deux records, lundi et mardi, le marché allemand a ralenti sa progression, *mercredi, sous* l'effet des prises de bénéfice. Le conflit entre la Bundesbank et le gouvernement, qui a décidé jeudi, alors *que la Bourse de Francfort éte fermée* pour la Fête-Dieu, d'imposer par voie législative la réévaluation des stocks d'or, a nettement contribué à la chute *de l'indice* vendredi (– 2,44 %). La Commerzbank juge que le contexte conjoncturel reste néanmoins positif, citant par exemple la hausse du taux d'utilisation des moyens de production dans l'industrie au premier trimestre (à 85 %).

Outre-Manche, la Bourse de Londres a enchaîné les séances sans véritable direction, ce qui se traduit sur la semaine par un repli des valeurs britanniques de 0,87 %, à 4 621,30 points.

Le marché a évolué en fonction de Wall Street et des marchés obligataires. Sur la fin de la période, la tendance a été affaiblie par les événements en Allemagne et à la situation électorale en France. Le recul de Wall Street en début de séance vendredi en raison de la baisse des valeurs de haute technologie a fini d'orienter le Stock Exchange à la baisse.

*Dès lundi, le marché de Londres* devrait retrouver une certaine animation avec l'introduction en Bourse de Halifax, (crédit immobilier) qui va abandonner *son statut mutualiste*. Halifax devrait se placer immédiate*ment au dixième ou onzième rang* en termes de capitalisation à la Bourse de Londres.

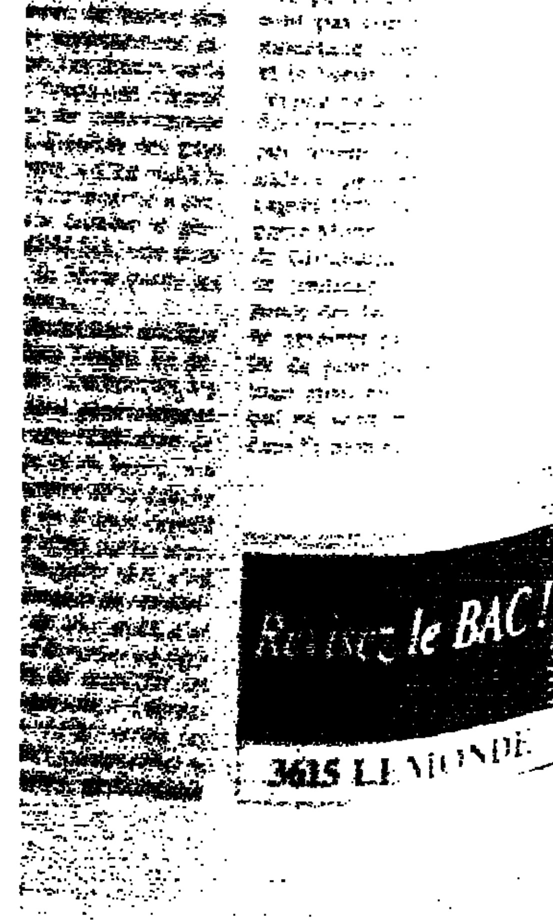
Wall Street a connu une semaine calme, finissant vendredi à un niveau proche de celui de la semaine dernière, alors que les opérateurs ont alterné prises de bénéfice et achats sélectifs dans l'attente de nouvelles statistiques économiques. L'indice Dow Jones a terminé vendredi à 7 331,04, en recul de 14,87 points (– 0,20 %) sur la semaine.

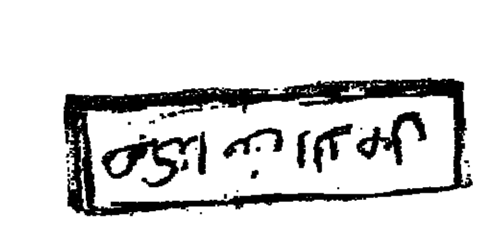
Des prévisions portant sur les résultats financiers de deux grands de la haute technologie, Intel et Compaq, ont agité le marché vendredi, mais celui-ci n'a pas réussi à s'orienter résolument dans un sens ou dans l'autre. En effet, en l'espace de quelques minutes, Intel a perdu un peu *plus de 16 milliards de dollars* en Bourse à la suite du recul de 14 % du prix de ses actions. En début de matinée, le premier fabricant mondial de *semi-conducteurs venait d'avertir* qu'au deuxième trimestre 1997 (avril-juin) ses ventes devraient baisser de 5 à 10 % par rapport aux 6,4 milliards de dollars du premier trimestre 1997.

En dépit de nouvelles rumeurs sur une probable hausse des taux, la Bourse de Tokyo a terminé la semaine en hausse. L'indice Nikkei a gagné 59,81 points, soit 0,3 %, pour terminer à 20 068,81 points après avoir perdu 315,73 points au cours de la semaine précédente.

Le marché nippon devrait maintenir cette tendance haussière la semaine prochaine, estiment les analystes, malgré les interrogations sur les taux d'intérêt qui ne manqueront pas de peser sur les cours. *« Le sentiment n'est pas du tout mauvais. Il est tout à fait possible que l'indice Nikkei des valeurs vedettes atteigne les 21 000 points la semaine prochaine »*, a estimé Yasuo Ueki, gérant des opérations de courtage de Nikko Securities.

*F. Bn.*



**TENNIS** Même privés de quelques stars par les forfaits d'Andre Agassi, Boris Becker et Michael Stich, ou les éliminations précoces de Pete Sampras et Thomas Muster, les Internationaux de France se portent bien. ● LE DIRECTEUR DU TOURNOI, Patrice Clerc, dresse pour *Le Monde* le bilan de la première semaine. ● PETE SAMPRAS, nº 1 mondial, battu par le Suédois Magnus Norman, et Mary Pierce, forfait en double dames, ont été tous deux victimes d'une gastro-entérite. ● LE MÉDECIN de la compétition est formel : *« Il n'y a pas d'épidémie. La propagation du virus est plutôt due à la forte chaleur qui contraint les joueurs à boire beaucoup. »* ● CÔTÉ FRANÇAIS, après que six garçons se furent hissés en seizièmes de finale – du jamais vu depuis 1971 –, on déplorait, vendredi, les défaites de Cédric Pioline, Thierry Champion, Lionel Roux et Nicolas Escudé.

# Roland-Garros perd des stars, découvre des jeunes et garde son public

## Dans un entretien au « Monde », le directeur du tournoi, Patrice Clerc, confiant dans l'avenir, explique qu'il existe une saine émulation avec les organisateurs anglais de Wimbledon. Pour lui, les Internationaux de France 1997 sont « un tournoi charnière »

**« Forfaits d'Andre Agassi, de Boris Becker et de Michael Stich, finaliste en 1996 ; défaites de Thomas Muster et de Pete Sampras : quel est votre bilan en milieu de tournoi ?**

– L'édition 1997 de Roland-Garros est un tournoi charnière. Nous voyons arriver des jeunes qui bouleversent l'ordre établi. C'est triste de voir petit à petit partir Stich, Agassi, Becker. Il y aura toujours la nostalgie, comme celle qui suivit le départ de John McEnroe ou de Yannick Noah. Bien sûr, Boris Becker peut revenir à Wimbledon, ou Andre Agassi renaître de ses cendres aux Internationaux des Etats-Unis.

» Et puis, il y a les jeunes. Ceux qui battent Pete Sampras et Thomas Muster. Magnus Norman et Gustavo Kuerten ont tous deux vingt ans. Le premier est considéré comme l'un des plus prometteurs des Suédois. Il a su saisir sa chance contre le numéro un mondial. Comme Kuerten contre Muster. Ils s'arrêteront peut-être au tour suivant. Mais ils ont montré qu'ils existent.

**– Les forfaits n'ont pas influé sur les ventes de billets ?**

– Nous avons la chance d'avoir un public de pratiquants qui réserve 80 % à 90 % des places pendant l'hiver. C'est ce qui caractérise les grands événements, ils sont plus forts que les individus.

**– Le tournoi féminin attire-t-il de nouveaux spectateurs ?**

– Il reflète l'évolution du tennis féminin. Le circuit est de plus en plus dense. Avant, il y avait cinq ou six joueuses et des faire-valoir, maintenant les scores sont accrochés dès le premier tour, comme dans le tableau masculin. Il y a la première apparition de Venus Williams dans un tournoi du Grand Chelem. Elle a montré qu'elle avait tout à apprendre, mais un potentiel incroyable. La jeune Russe Anna Kournikova rêve de croquer Martina Hingis, qui est elle-même un personnage déjà installé. Steffi Graf, Arantxa Sanchez-Vicario ou même Monica Seles défendent leur place.

**– Roland-Garros reste aussi un rendez-vous…**

– Il y a le phénomène parisien. Roland-Garros, c'est l'ouverture de la saison à Paris. Les gens sont restés enfermés pendant tout l'hiver, ils sortent. Et, bien sûr, c'est un événement mondial. Roland-Garros est un vecteur de communication fantastique, puisque le sport est un langage universel et que le tennis, sport mixte, se joue dans le monde entier.

> « Nous essayons de placer les 128 joueuses et les 128 joueurs sur un pied d'égalité. Les nocturnes ne sont pas compatibles avec l'équité sportive »

**– Après les 365 000 spectateurs en 1996, espérez-vous que la fréquentation augmente encore ?**

– Nous jouons quasiment à guichets fermés depuis que nous avons ouvert le court Suzanne-Lenglen *[en 1994]*. La marge de progression tient aux qualifications, qui amènent 5 000 à 6 000 personnes par jour, et aux quarts de finale dames, que nous avons tous installés sur le court Suzanne-Lenglen. Il reste encore des places cette année, mais si une Française se qualifie parmi les huit dernières nous verrons.

» Il n'est pas dans mon ambition de battre des records. Si nous baissons légèrement, cela signifiera que nous aurons privilégié le confort des spectateurs. Une récente étude nous a montré que les gens restaient en moyenne sept heures par jour dans le stade. Nous en avons tiré les conséquences.

**– Y a-t-il une rivalité avec Wimbledon ?**

– Il n'y a pas de rivalité, il y a une saine émulation et il faut s'y tenir. En tennis, nous n'avons pas de championnats du monde, mais nous avons quatre événements sur quatre surfaces différentes, aux quatre coins du monde. Nous avons chacun nos spécificités, ne nous copions pas. Il nous faut grandir ensemble.

» Après le Suzanne-Lenglen de Roland-Garros, Wimbledon inaugure un nouveau court numéro 1 et Flushing Meadows un nouveau central.

**– Pourquoi n'organisez-vous pas un tournoi de vétérans comme à Wimbledon et à Flushing Meadows ?**

– Il y a une dizaine d'années, nous en avons organisé un – la Coupe Brugnon, – mais cela n'a pas marché. Nous avions choisi une approche amateur, mais ce fut inorganisable.

» De nombreux anciens champions avaient des obligations professionnelles, ils étaient entraîneurs, agents ou commentateurs télé. Il aurait fallu professionnaliser et nous n'avons pas voulu faire concurrence au jeune circuit senior. Aujourd'hui, nous étudions une formule qui marierait les générations en double messieurs et, peut-être, en double dames.

**– Pourquoi n'y a-t-il pas de nocturnes à Roland-Garros ?**

– J'ai la conviction que l'un des éléments centraux du succès de ce tournoi est l'égalité. Nous essayons de placer les 128 joueuses et 128 joueurs sur un pied d'égalité, que ce soit sur les transports, la restauration, l'hôtel, et le jeu. Les impondérables de la météo ne nous appartiennent pas, mais programmer un match le soir, c'est soumettre le joueur à la fraîcheur et l'humidité parisiennes de la nuit, et à deux lumières. Le jour tombant à 22 heures, il faudrait commencer dans une lumière naturelle et poursuivre sous les projecteurs. Les nocturnes ne sont pas compatibles avec l'équité sportive. »

*Propos recueillis par Bénédicte Mathieu*

# Cédric Pioline a encore raté le coche face à Evgueni Kafelnikov

**À L'ANTENNE**, dans la cabine de commentateur d'une chaîne de télévision, Guy Forget en oublie son légendaire fair-play. Captivé par le spectacle du court central, vendredi 30 mai, il lâche, entre deux remarques techniques, d'enthousiastes *« Allez Cédric ! »*, *« Bravo Cédric ! »*. L'heure est grave. Cédric Pioline, qui mène 0-40 sur le service d'Evgueni Kafelnikov, vient de s'adjuger un break sur une double faute du Russe, tenant du titre de Roland-Garros.

Cinquième et dernier set, 4 jeux à 3 pour Pioline, et son service à suivre. Autant dire, dans l'esprit de la foule qui l'encourage debout, un billet pour les huitièmes de finale. Guy Forget retrouve son flegme pour glisser que rien n'est joué. L'ex-numéro un français sait la ténacité de Kafelnikov et sa capacité à résister à la pression. Mais il craint par dessus tout la troupe des démons qui brident la carrière de Pioline. Des blocages inexpliqués, une incapacité à conclure lui ont valu de disputer neuf finales de tournois depuis 1992 – dont celle de l'US Open en 1993 – avant de remporter son premier titre en 1996, à Copenhague, en salle, et un deuxième cette saison à Prague, sur terre battue.

### AU BORD DE L'ÉPUISEMENT

A 19 heures passées, Pioline et Kafelnikov bataillent depuis plus de trois heures. Le Russe a arraché les deux premières manches avant de s'assoupir sur ses lauriers, concédant le troisième set, sur jeu décisif, et offrant le quatrième à son adversaire. *« Je devais conserver mon énergie pour le cinquième »*, avancera-t-il au sortir du court avant d'avouer qu'il y était acculé : *« Je n'ai pas joué de matches en trois sets gagnants depuis longtemps. Ma concentration s'en est ressentie après deux sets. »*

Sur le court, trompeuse pour l'oeil las des joueurs, l'ombre de la tribune ouest glisse progressivement sur le court pour l'avaler à moitié. Kafelnikov, au bord de l'épuisement, s'abîme dans la contemplation du cordage de sa raquette. Comme s'il en implorait l'aide en silence. Il sera exaucé, même si Pioline semble plus frais. Un revers dans le filet et un « bois » du Français ouvrent au Russe un match qui semblait vouloir filer : 15-40, deux balles de « contre-break ». Pioline contient le danger d'une volée haute de coup droit et d'un superbe coup droit frappé hors d'haleine, en bout de course.

Mais Kafelnikov a recouvré ses esprits. Il surprend Pioline d'une balle let avant de le regarder commettre une double faute au service. Quatre jeux partout : tout est à refaire. Serein, Kafelnikov balaie du pied la ligne de fond de court. La fatigue déliant ses muscles, ses balles fluides flirtant audacieusement avec les limites du terrain le hissent à 5 jeux à 4.

Les craintes de Guy Forget se matérialisent. Pioline lutte de toutes ses forces, sauve deux balles de match. Avant d'envoyer un revers par delà les lignes. Le match est fini : 7-5, 6-4, 6-7 (3/7), 1-6, 6-4. Le visage de Kafelnikov s'éclaircit comme un ciel après l'orage. Cette tempête-là l'a secoué durant 3 heures et 33 minutes. Un sérieux avant-goût de ce qui l'attend au prochain tour contre l'Australien Mark Philippoussis, le serveur le plus rapide du circuit (son record est à 229 km/h). Les yeux cernés mais brillants, le Russe martèle qu'il trouve sa motivation dans la nécessité de ne pas abandonner son titre au premier venu. Arrivé à Paris en toute discrétion après une absence due à une blessure à la main droite *(Le Monde* du 28 mai), il retrouve ses sensations au fil des matches.

*« Chaque victoire me rapproche un peu plus du miracle »*, dit-il songeur. Il sait qu'il l'a échappé belle, vendredi. Il peut remercier Cédric. Car le taciturne Français vivra toujours le tennis à son rythme, décalé et solitaire. Son jeu sans éclat particulier l'emmènera loin, mais toujours un peu plus tard que les meilleurs de sa génération.

Pioline ne renonce pas au voeu fait lors de sa victoire de Prague, début mai : *« Gagner autant de finales que j'en ai perdu. »* Pour celle de Roland-Garros, il devra travailler encore plutôt que de remâcher une défaite qui devait être sa victoire. C'est lui qui le dit : *« Avec des regrets, on n'arrive jamais nulle part. »*

*Patricia Jolly*



FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT

*Pete Sampras : « Pas encore cette année… »*

Une fois de plus, la terre rouge de Roland-Garros s'est dérobée sous les pieds de Pete Sampras, emportant les rêves de Grand Chelem nés après sa victoire à l'Open d'Australie. Très impressionnant depuis le début de la semaine puisqu'il avait gagné ses deux premiers matches en trois sets secs, l'Américain a été victime d'une gastro-entérite à la veille du troisième tour. Vendredi 30 mai, le Suédois Magnus Norman n'a pas laissé passer l'occasion de s'offrir, en quatre sets (6-2, 6-4, 2-6, 6-4), la tête du numéro un mondial le jour de son 21e anniversaire. *« Il était écrit que je ne gagnerais pas encore cette année »*, a déclaré Pete Sampras, qui a ajouté qu'il lui faudrait du temps *« pour oublier cette défaite »*.

### SUR LES COURTS

● **Mary Pierce a gardé le lit.** Mary Pierce a posé un lapin à Amanda Coetzer, vendredi 30 mai, en début de matinée. Victime d'une gastro-entérite – comme Pete Sampras –, la Française, qui s'était engagée en double avec la Sud-Africaine, a dû renoncer au deuxième tour. Mary Pierce a gardé le lit toute la journée. Elle espérait pouvoir tenir sa place, samedi 31 mai, au 3e tour du simple dames contre sa compatriote Sandrine Testud.

● **Filip Dewulf, roi des Belges.** Cette année, 6 000 tickets pour Roland-Garros ont été vendus à des amateurs belges, surtout pour la première semaine. Il n'est donc pas étonnant que Filip Dewulf se soit senti chez lui sur le court nº 10, vendredi 30 mai. Ce rescapé des qualifications a fait honneur aux membres de son club qui avaient fait le déplacement en battant l'Espagnol Albert Portas – tombeur de Carlos Moya au 1er tour –, 6-3, 7-6 (7/5), 4-6, 6-7 (6/8), 8-6. Agé de vingt-cinq ans, Filip Dewulf, 122e joueur mondial, sera membre de l'équipe de Coupe Davis qui doit affronter la France en barrages, en septembre, à Gand.

● **Thierry Champion vaincu par l'âge.** Eternel éclopé du tennis français, il renaît de ses cendres tous les ans à Roland-Garros. Mais à trente ans, Thierry Champion, quart-de-finaliste en 1990, commence à se fatiguer. Invité dans le grand tableau, il a passé deux tours, ce qui ne lui était pas arrivé depuis 1991. Vendredi, sur le court nº 1, devant l'Espagnol Alex Corretja (vingt-trois ans), tête de série nº 8, il a dû demander des soins pour son genou droit, avant d'abandonner alors qu'il était mené 6-1, 3-0.

# Thomas Muster, tyran déchu de la terre battue

**À TROIS JEUX PARTOUT** dans le cinquième set, Thomas Muster s'est invectivé en allemand pour se motiver. En perdition sur le court nº 1, il venait d'être rejoint au score par le Brésilien Gustavo Kuerten, son adversaire du troisième tour des Internationaux de France, vendredi 30 mai. Un pied dans l'abîme de la défaite, le champion autrichien ne savait plus comment éviter l'affront que lui promettait le jeune Brésilien de vingt ans.

Ses regards désespérés en direction de son coach disaient toute son incrédulité. A quatre jeux partout, Thomas Muster est passé à l'anglais pour essayer de se relancer : *« Come on ! »*. Mais c'est « Guga » Kuerten, citoyen brésilien détenteur d'un passeport allemand, qui a reçu le message : il est monté au filet pour empocher la mise, le break et, peu après, le match : 6-7 (3/7), 6-1, 6-3, 3-6, 6-4.

Vainqueur à Roland-Garros en 1995, tyran de la terre battue pendant deux saisons, Thomas Muster n'est plus le maître du tournoi parisien. De peur de sombrer dans la monotonie, il a voulu goûter à d'autres aventures, se hasarder loin de ses bases. Il a opté pour une nouvelle raquette, plus longue, avec laquelle il s'est offert de beaux résultats sur les courts en dur.

### « MON MEILLEUR MATCH »

Revers de la médaille, son début de saison sur la brique pilée n'a été qu'une suite de déceptions : cinq tournois, autant d'échecs prématurés. *« Sur le dur, les échanges durent moins longtemps, on finit par s'habituer à cela »*, a-t-il tenté d'expliquer, cherchant toujours à comprendre comment la victoire avait pu lui échapper : *« J'ai très bien joué aujourd'hui, j'ai sans doute réalisé mon meilleur match de l'année sur terre battue. »*

Gustavo Kuerten, droitier à la belle stature (1,90 m), ne connaît pas le doute : *« Quand je joue, je suis heureux. Contre Muster, j'étais confiant, j'ai toujours cru que je pourrais le battre. »* Le jeune homme de Florianopolis, dans le sud du Brésil, n'a jamais gagné le moindre tournoi du circuit ATP. Son palmarès est celui d'un débutant parvenu au sommet du tennis dans son pays, mais seulement à la 62e place du classement ATP.

Gustavo, son bandeau et ses cheveux longs qui lui donnent un style hippie, perd souvent dans les premiers tours et profite de son temps libre pour surveiller les meilleurs. En compagnie de Larri Passos, son coach depuis sept ans, il prend alors la peine d'étudier leur jeu, de scruter leurs faiblesses et d'échafauder des plans pour de futures batailles.

### FUTUR « CHOUCHOU » ?

Il y a quelques mois, la Coupe Davis avait failli mettre Thomas Muster sur le chemin de Gustavo Kuerten, mais l'Autrichien, décontenancé par la bruyante ferveur du public brésilien, avait brutalement renoncé à la confrontation. Ce n'était que partie remise.

*« Gustavo connaissait le jeu de Muster, il savait comment le battre,* explique Larri Passos. *Il a su utiliser son revers le long de la ligne à tous les moments importants du match. »* Avec ses bouclettes et son culot, le jeune Brésilien a également su s'attirer les faveurs d'un public qui ne devrait pas tarder à l'élire « chouchou de l'année ».

*Eric Collier*

### Résultats du 30 mai

**SIMPLE MESSIEURS**

**Troisième tour**

● **Premier quart du tableau**
M. Norman (Suè.) b. P. Sampras (EU, nº 1) 6-2, 6-4, 2-6, 6-4 ; M. Rosset (Sui., nº 15) b. L. Roux (Fr.) 6-3, 5-7, 6-2, 6-3 ; F. Dewulf (Bel.) b. A. Portas (Esp.) 6-3, 7-6 (7-5), 4-6, 6-7 (6-8), 8-6 ; A. Corretja (Esp., nº 8) b. T. Champion (Fra.) 6-1, 3-0, ab.

● **Deuxième quart du tableau**
E. Kafelnikov (Rus., nº 3) b. C. Pioline (Fr.) 7-5, 6-4, 6-7 (3-7), 1-6, 6-4 ; M. Philippoussis (Aus.) b. J. Siemerink (PB) 6-4, 6-4, 6-2 ; A. Medvedev (Ukr.) b. N. Escudé (Fr.) 7-6 (7-2), 6-4, 6-3 ; G. Kuerten (Bré.) b. T. Muster (Aut., nº 5) 6-7 (3-7), 6-1, 6-3, 3-6, 6-4.

**SIMPLE DAMES**

**Troisième tour**

● **Troisième quart du tableau**
L. Davenport (EU, nº 5) b. P. Schnyder (Sui.) 4-6, 6-3, 9-7 ; I. Majoli (Cro., nº 9) b. A. Grossman (EU) 6-1, 4-6, 6-1 ; R. Dragomir (Rou.) b. K. Habsudova (Slq., nº 15) 6-3, 6-2 ; N. Arendt (EU) b. J. Novotna (Rép. tch., nº 4) 3-6, 6-4, 6-4.

● **Quatrième quart du tableau**
C. Martinez (Esp., nº 7) b. C. Dhenin (Fr.) 6-2, 6-1 ; A. Coetzer (RSA, nº 11) b. M. Babel (All.) 6-4, 6-2 ; I. Spirlea (Rou., nº 13) b. V. Rueno-Pascual (Esp.) 6-1, 6-1 ; S. Graf (All., nº 2) b. M. Serna (Esp.) 7-6 (7-4), 6-1.

# Aux couleurs du continent noir

## Néocoloniale, urbaine métissée ou beauté primitive, l'Afrique revient en force dans l'imaginaire des modes occidentales

**DES CRINOLINES** massaïes de John Galliano pour Dior aux ventes records d'objets à Drouot, le thème africain inspire des engouements à la hauteur des scandales qu'il déchaîna trente ans plus tôt dans les mêmes cercles.

« *A Paris, tu es brûlé* », devait s'entendre dire Paco Rabanne, le premier couturier avec André Courrèges à faire défiler des mannequins noirs, telle Donyale Luna (1966). En 1997, c'est Hermès qui n'hésite pas à célébrer avec faste une « Année de l'Afrique ». « *Un même tressage unit ce sac Hermès à ce mur de la chefferie de Bafoussam au Cameroun (1974)* », commente le dernier catalogue-maison. Son président, Jean-Louis Dumas, se plaît à vanter « *les sources fertilisantes, la tradition d'oralité, la force des couleurs* » que représente l'Afrique, irréductible selon lui « *à celle des médias* ».

Plusieurs idées de l'Afrique sont au rendez-vous, suscitant, d'un côté, un retour à l'imagerie *Tintin au Congo* et, de l'autre, une véritable envie de métissage. Aux Etats-Unis, où le *whitening* s'efface sous l'assaut du multiculturalisme, et dans le sillage d'*Essence*, magazine destiné aux femmes de couleur, le grand magasin huppé Saks de New York a choisi des Afro-Américaines pour ses catalogues.

Après Mounia, Katoucha, les divines à peau d'ébène des défilés d'Yves Saint Laurent et de Thierry Mugler des années 80 et la Grace Jones de Jean-Paul Goude, la « *black american princess* » se nomme aujourd'hui Iman Bowie (vedette de la campagne de Donna Karan) ou Naomi Campbell, récemment apparue chez Ralph Lauren, le pape du style Nouvelle-Angleterre.

Star de l'agence Elite, premier mannequin noir à faire la « une » de *Time* et de *Vogue* il y a dix ans, Naomi Campbell a ouvert la porte à bien d'autres, comme Tyra Banks, sous contrat avec Nike et Swatch, Lois Samuel (CK One de Calvin Klein) ou Kira, la « *Kate Moss black* ». Appartenant au club des dix mannequins aux tarifs les plus élevés du monde, elle sera, en juillet, la première femme noire à succéder à Naomi Campbell à la « une » de *Vogue USA*.

**Une rupture avec l'image des petites filles pâles et anorexiques au bord de la disparition**

En Europe, et particulièrement à Paris, le phénomène des mannequins noirs semble moins lié à des quotas qu'à une vision culturelle : le cosmopolitisme contre les ghettos. Un engagement, une envie d'ouverture dans une France que l'on refuse de voir devenir la province du monde. Dans les années 60-70, l'évocation de l'Afrique signifiait l'appel de l'ailleurs : en haute couture, Yves Saint Laurent présentait sa collection « Bambara » (1967) et, un an plus tard, la saharienne, devenue le vêtement-culte d'une génération.

Dans les années 90, l'Afrique apparaît tantôt proche, tantôt lointaine, ambiguë. Ici, une carte postale « zoolo-chic », venue délivrer les pauvres téléspectateurs assommés par « les horreurs de la guerre » ; là, un continent multiple, où vivre est un devoir et une urgence.

Le récent succès d'Alek Wek, vingt ans, née en pleine guerre civile dans la tribu dinka, au sud du Soudan, pourrait bien glorifier certaines images à la mythologie néocoloniale. Née à Libreville, au Gabon, Prisca, mannequin de l'agence Ford, lance : « *Alek a ouvert le marché, tant mieux. On prend du noir pour égayer. Quand vous arrivez sur un studio de photo, on vous fait des peintures de guerre. Est-ce vraiment l'image de la beauté africaine à la veille du XXIe siècle ?* »

Loin d'une vision ethnologique d'une civilisation figée dans ses traditions, certains créateurs de mode tracent une nouvelle voie. A Paris, c'était, en mars, la première saison depuis dix ans qu'autant de mannequins noirs présentaient des collections d'hiver, chez Véronique Leroy, Jean-Paul Gaultier ou Christophe Lemaire. Ainsi, à l'encontre du cliché safari-gazelle-panthère cher aux magazines de mode, les trente ans et des poussières réaffirment les valeurs du métissage.

Chefs de file de cette élégance afro-beat, Xuly Bët ou Isabel Marant. Ancienne du cours Berçot, dont le style « ethnique urbain » fait de ses mannequins des reines, Isabel Marant affirme : « *Ce qui m'inspire en Afrique, c'est d'abord une attitude, une manière de porter un vêtement, de savoir faire tout avec rien. Ce n'est pas une Afrique de vitrine, mais celle que je côtoie tous les jours...* »

A la tête d'une entreprise qui emploie quinze personnes, Xuly Bët vient enfin d'obtenir son titre de séjour d'un an renouvelable. « *Le tempérament africain au service de la création mondiale* », ainsi présenté dans le catalogue des Trois Suisses de l'hiver 1997, analyse le phénomène de la vogue africaine : « *Quand on me demande ce qu'il me reste d'africain, j'ai envie d'exploser. L'Afrique fait partie de la panoplie d'exotisme qu'on exhibe pour rassurer les gens en temps de crise. Je n'ai rien contre le folklore, la tradition est vivante. On a été lessivés par des politiques d'assimilation. On revient de loin. Mais il ne faut pas laisser l'Afrique en rade. Je m'adresse à cette Afrique moderne, actuelle, où tout transite, pas seulement les matières premières, mais une culture. Aujourd'hui, les vrais créateurs en Afrique sont les tailleurs de rue qui font les vêtements à la pièce. Ils intègrent des techniques nouvelles, et participent à la vie des gens.* »


STUDIO JEAN-PAUL CADÉ

Ce « melting-mode » est aimanté par une fascination, une envie de beauté en rupture avec l'image des pauvres petites filles pâles et anorexiques, au bord de la disparition, qui hantent les podiums. « *Tenir son corps. Etre fière de le porter* », dit la photographe Martine Barrat, fascinée par la noblesse des femmes du Congo, du Benin, du Zaïre, auteur du livre *Do or Die* (Viking) et dont les œuvres magnifient avec amour la force du Bronx et de Harlem. Car, tandis que les cotes flambent sur le marché de l'art (en juin 1996, 5,5 millions de francs pour une figure Fang, de la collection Pierre Guerre, soit le prix record français), les tabous reviennent en force, célébrant les noces symboliques d'une Karen Blixen et d'un empereur Bokassa.

On note ces temps-ci une pluie de colliers plaques et sautoirs massaïs (Dior), de soutiens-gorge à imprimé python (Gossard), de montres « Savane » (Tam Time), de mini-cendriers « Chasse en Afrique » et autres chemises « Tanzanie » (Hermès). Sur l'affiche du Prix de Diane-Hermès organisé le 8 juin à Chantilly, une lithographie d'Alfred de Dreux montre un palefrenier noir qui tente de retenir un beau cheval blanc... Reste le décalage entre la campagne sur le thème du continent « Terre mère » lancée par la maison du faubourg Saint-Honoré avec son mannequin blanc « noirci » et le dépouillement des ceintures touarègues, ou des plaids Hogon sous la même enseigne du luxe, venues rendre un hommage sensible, donc universel, à la rareté.

*Laurence Benaïm*



*Çi-dessus, un modèle d'Isabel Marant, collection été 1997. A gauche, manteau en raffia et robes en perles de bois de Yves Saint Laurent, collection « Bambara » en 1967.*

## De l'or chez les braves

**Yves Saint Laurent proposant son smoking à La Redoute, il ne restait plus à Tati qu'à vendre des bijoux rue de la Paix. Depuis quelques semaines, l'enseigne Tati Or draine vers ce temple de la haute joaillerie les foules qui lui manquaient tant. Une formule rodée trois ans plus tôt dans le 18e arrondissement, où le premier Tati Or offrait, dans la teneur traditionnelle (18 carats), des pendentifs en or à 18,90 francs, des boucles d'oreille à 25 francs et même une perle de culture montée sur métal à 14,90 francs. Derrière la façade en marbre bleu de la rue de la Paix, les panonceaux en vichy rose sont presque tous chiffrés par les 99 francs emblématiques du discount. Venue espionner, la secrétaire du sultan de Brunei, réputé l'un des *« hommes les plus riches du monde »*, y découvrait, au milieu de trois mille références très classiques, une bague à solitaire affichée 449 francs et une autre à 2 490 francs, pavée de rubis et de diamants.**
**Les commerces voisins ne s'offusquent plus guère : certains ont vu gonfler leurs bénéfices et les grands du bijou rêvent que le groupe de Fabien Ouaki leur découvre de nouveaux zélotes. Car les clients de Tati ne sont pas tous griffés Barbès. Dames âgées armées de sac Fauchon ou secrétaires de direction à l'heure du déjeuner s'y déculpabilisent devant les présentoirs immenses, achetant sans y penser des bagues en or pour leurs fillettes ou une paire de créoles au prix d'un cornet triple chez Berthillon. Déjà fort de treize adresses, Tati Or devrait ouvrir quelque cinquante magasins d'ici trois ans et compte pour 1997 sur un chiffre d'affaires de 100 millions de francs. Ses secrets ? Des bijoux souvent importés, des marges tirées au cordeau (jusqu'à 40 % de moins que les concurrents), un volume énorme et des paiements comptant. Un succès à rapprocher du milliard de francs amassé, en 1996, par les cent quatre-vingt-six Manèges à bijoux des hypermarchés Leclerc, et qui fait de ce distributeur le premier bijoutier de France.**
**L'aventure commencée il y a dix ans, et reprise chez Carrefour et Auchan, inaugura l'incursion de la grande distribution dans l'univers du bijou or, dont le quart du volume est aujourd'hui vendu en grandes surfaces. A la grogne des bijoutiers traditionnels, Edouard Leclerc objecte que deux sur trois de ses premiers acheteurs n'avaient pas poussé la porte d'une bijouterie depuis cinq ans.**
**En conquérant cette clientèle populaire, il a dynamisé tout le marché, générant une progression de 800 millions de francs en cinq ans pour ses concurrents de la bijouterie *« traditionnelle »*. Dix-sept fois plus faible que son homologue italien, le marché français ne peut que s'étoffer. Il le fait avant tout sur les bijoux à moins de 2 000 francs : les vertiges de l'or se goûtent mieux dans la quiétude de prix serrés et l'anonymat d'une grande surface. Négociant lui-même le prix du métal, Leclerc offre une vaste gamme de bijoux 18 carats *made in* France. Malgré leur souci de coller aux tendances, ceux-ci ne brillaient guère par l'originalité. C'est pourquoi il a lancé un concours de jeunes créateurs dont les œuvres seront produites par ses fabricants. *« Un peu,* dit-il, *comme avait fait Tati, à l'époque où sa collaboration avec Azzedine Alaïa validait le reste de sa gamme. »***

*Jacques Brunel*

LIEU

# Un parc à l'orléanaise

**EN RETROUVANT** le chemin des jardins, les Français ont renoué le fil du propos que chaque époque exprime à travers l'art de gouverner la nature. Représentations du monde, les parcs du Siècle des Lumières ouvraient les portes d'un voyage imaginaire. A l'anglaise, dans un jeu savant d'imitation du naturel ; à la française, selon le projet avoué de tenir le spontané végétal sous les arceaux de la géométrie. Aujourd'hui, le message est à la fois esthétique et écologique. Réconcilier le citadin de l'ère industrielle avec le milieu. Mieux le connaître pour mieux le respecter.

*C'est dans cet esprit que le parc* de La Source, près d'Orléans, peut s'offrir une deuxième jeunesse, trente ans exactement après son ouverture et le succès, en 1967, des Floralies internationales qui reçurent plus de 2,3 millions de visiteurs en six mois. Dans cette cité verte et satellite d'Orléans, les 35 hectares du parc floral de La Source appartiennent au conseil général du Loiret et à la municipalité.

Comment, sans ignorer l'aménagement paysager typique des années 60 – grandes compositions où domine une abondante sélection de résineux, vastes dégagements et allées courbes – redonner vigueur à l'intérêt du public pour un espace où l'on vient notamment observer cette résurgence de la Loire qui a donné son nom au département, le Loiret ?

Deux principes ont guidé le projet de la directrice, Nadia Loury : redonner du naturel à la nature, créer des mises en scène attractives et thématiques. Ainsi, non loin de la volière en cours de travaux, on a rendu leur liberté aux berges du bassin où bouillonnent les eaux de la « source » et resemé, au lieu de ciment, des herbes locales.

Plus ambitieuse mais plus contraignante est l'idée du « tableau » d'iris, où cinq cents variétés choisies dans la collection orléanaise forment, pendant quelques semaines de floraison, un paysage en camaïeu. Des bleus légers aux violets veloutés (le plus sombre d'entre eux répondant au nom d'Interpol), des jaunes nacrés les plus pâles aux orangés les plus solaires. Entre deux murs courbes, un enclos aménagé pour que les plantes soient à hauteur du regard, sur des marches de céramique vernissée, tel un *ikebana* panoramique.

**TOIT TRANSLUCIDE**

Même dans l'ordre de la nature, l'époque veut du spectacle, réclame une intrigue : d'où la serre à papillons, la seule des dix qui existent en France à avoir été spécialement conçue pour eux. Venus dans leur chrysalide par courrier express d'Amérique centrale, du Brésil ou d'Asie du Sud-Est, ils déploient leurs arcs-en-ciel éphémères. L'architecte Felice Fanuele, auteur aussi du nouveau pavillon d'entrée du parc, leur a créé un microcosme. Un climat que les entomologistes peuvent corriger eux-mêmes, conçu pour maintenir une température comprise entre 25 et 30 degrés et un taux d'humidité « tropical ».

*L'édifice prend la lumière par le toit translucide, mais les murs sont opaques car la moindre vitre* exercerait une attirance mortelle pour les précieux insectes. Ainsi, au détour des hibiscus et autres plantes nourricières, on peut découvrir les ailes noires et le corps tatoué de rouge du *Papilio anchisiades* américain, plus connu sous le nom de Voilier aux rubis, les feux orangés de *Dryas julia*, et le bleu des mers du Sud du *Morpho peleides*, courant en Martinique ou au Brésil, ou débusquer un *Attacus Atlas*, un nocturne qui plie ses ailes de géant au dessin de cachemire et se cache pour attendre la nuit.

*Michèle Champenois*

**★ Parc floral de La Source, 45 Orléans. Tél. : 02-38-49-30-00. Ouvert tous les jours de 9 heures à 18 heures (horaire d'hiver après le 11 novembre). Entrée : 22 F (38 F avec la serre). Forfaits famille, groupes. Autoroute A 71, 8 kilomètres au sud d'Orléans.**

# Pluies et orages dans le Sud

**UNE PERTURBATION** pluvio-orageuse active arrivera, dimanche, d'Espagne. Elle donnera des pluies sur la moitié sud. et de nombreux orages sur les Pyrénées et la côte méditerranéenne. La moitié nord restera ensoleillée, avec des températures fraiches.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Les passages de nuages élevés n'empêcheront pas le soleil de briller. Le vent de nord-est rafraichira l'atmosphère. Sur les côtes de la Manche, les températures ne dépasseront pas 15 à 17 degrés. Ailleurs, il ne fera pas plus de 18 à 21 degrés.

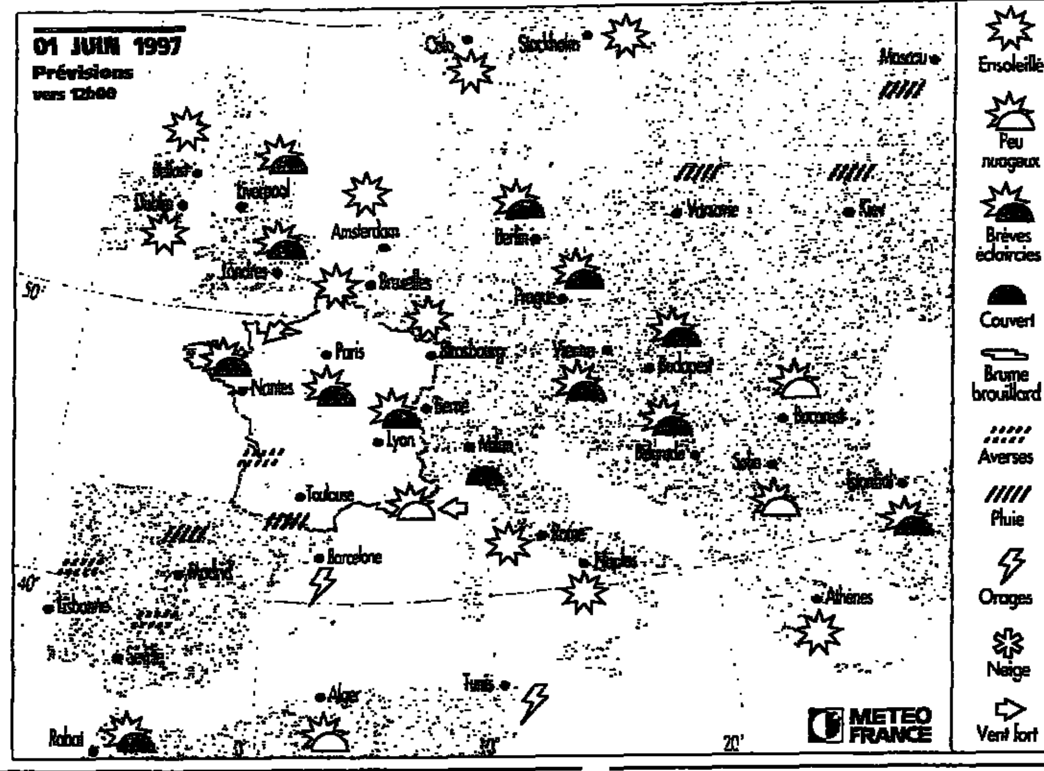
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Journée largement ensoleillée. Les températures n'atteindront que 15 à 20 degrés du nord au sud, avec 19 à Paris. Le vent de nord-est soufflera assez fort.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Soleil généreux. Le vent de nord-est soufflera de façon assez soutenue et les températures ne dépasseront pas 18 à 20 degrés. En fin d'après-midi, des nuages élevés envahiront le ciel par le sud de la Bourgogne à l'Alsace.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Les nuages domineront l'Aquitaine et Midi-Pyrénées et seront porteurs d'ondées parfois orageuses. Les Pyrénées seront particulièrement arrosées. Il fera encore assez lourd, avec 23 ou 24 degrés l'après-midi. Le Poitou-Charentes restera ensoleillé.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – La matinée sera ensoleillée, puis de nombreux nuages se développeront. Ils pourront donner quelques ondées sur le Massif Central et la région Rhône-Alpes. Il fera 18 à 21 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Le ciel restera couvert et souvent pluvieux toute la journée. Des orages éclateront dès le matin sur le Languedoc-Roussillon, puis s'étendront à toute la côte méditerranéenne et aux Alpes. Il fera 19 à 22 degrés et 23 en Corse.




## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.** La compagnie aérienne belge Sabena a repris ses vols, interrompus depuis le 8 mai, entre Bruxelles et la capitale de la République démocratique du Congo, Kinshasa. La Sabena relie Kinshasa trois fois par semaine, les jeudi, samedi et dimanche. – *(AFP.)*

■ **CARAÏBES.** Selon les prévisionnistes météo, cyclones et tempêtes tropicales devraient être particulièrement actifs dans la zone caraibe de juin à novembre.

■ **FRANCE.** Le contrôle sanitaire à l'aéroport de Roissy-CDG sur les avions en provenance d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine va être renforcé dès le 1er juin pour la saison d'été. Les avions en provenance de zones infestées par le paludisme, la fièvre jaune ou autres maladies transmises par piqûre de moustique ou d'insecte doivent être désinfectés au moment du roulage de l'avion avant le décollage.

**PRÉVISIONS POUR LE 01 JUIN 1997**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 24/28 S | KIEV | 10/16 P | VENISE | 15/16 P | LE CAIRE | 21/31 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 25/31 S | LISBONNE | 14/19 P | VIENNE | 7/17 S | MARRAKECH | 14/22 S |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 21/26 S | LIVERPOOL | 11/18 S | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 13/21 C |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 12/18 S | BRASILIA | 14/24 S | PRETORIA | -1/13 S |
| | | | | AMSTERDAM | 9/17 S | LUXEMBOURG | 8/18 S | BUENOS AIR. | 12/17 C | RABAT | 14/22 S |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 6/18 S | ATHENES | 18/25 S | MADRID | 13/20 P | CARACAS | 26/32 S | TUNIS | 21/29 P |
| AJACCIO | 12/22 P | NANTES | 11/21 S | BARCELONE | 18/20 P | MILAN | 15/19 C | CHICAGO | 12/19 S | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 14/23 P | NICE | 15/20 N | BELFAST | 11/18 S | MOSCOU | 10/18 P | LIMA | 21/25 S | BANGKOK | 27/36 C |
| BORDEAUX | 14/23 P | PARIS | 9/19 S | BELGRADE | 8/17 S | MUNICH | 3/18 S | LOS ANGELES | 18/23 S | BOMBAY | 28/32 P |
| BOURGES | 9/20 S | PAU | 12/22 P | BERLIN | 6/18 S | NAPLES | 13/25 S | MEXICO | 12/21 S | DJAKARTA | 26/31 P |
| BREST | 10/18 S | PERPIGNAN | 15/21 P | BERNE | 7/17 S | OSLO | 10/21 S | MONTREAL | 13/23 C | DUBAI | 29/37 S |
| CAEN | 11/17 S | RENNES | 11/21 S | BRUXELLES | 9/13 S | PALMA DE M. | 18/28 S | NEW YORK | 16/19 P | HANOI | 26/31 P |
| CHERBOURG | 8/16 S | ST-ETIENNE | 9/21 P | BUCAREST | 6/19 N | PRAGUE | 5/16 S | SAN FRANCIS. | 14/22 S | HONGKONG | 24/29 S |
| CLERMONT-F. | 9/21 P | STRASBOURG | 7/19 S | BUDAPEST | 8/18 S | ROME | 13/23 S | SANTIAGO/CHI | 5/15 S | JERUSALEM | 17/27 S |
| DIJON | 8/18 S | TOULOUSE | 14/22 P | COPENHAGUE | 7/15 S | SEVILLE | 15/24 P | TORONTO | 12/16 P | NEW DEHLI | 24/29 P |
| GRENOBLE | 10/21 P | TOURS | 10/19 S | DUBLIN | 10/16 S | SOFIA | 6/14 N | WASHINGTON | 20/24 P | PEKIN | 15/26 S |
| LILLE | 8/17 S | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 7/19 S | ST-PETERSB. | 7/18 S | **AFRIQUE** | | SEOUL | 17/22 P |
| LIMOGES | 11/19 S | CAYENNE | 24/30 P | GENEVE | 13/18 P | STOCKHOLM | 5/16 S | ALGER | 18/23 N | SINGAPOUR | 28/32 S |
| LYON | 11/20 P | FORT-DE-FR. | 25/30 S | HELSINKI | 7/16 S | TENERIFE | 13/19 S | DAKAR | 22/26 S | SYDNEY | 11/16 P |
| MARSEILLE | 15/22 P | NOUMEA | 20/25 S | ISTANBUL | 13/19 S | VARSOVIE | 9/15 P | KINSHASA | 20/31 S | TOKYO | 19/25 S |

*Situation le 31 mai à 0 heure TU*

*Prévisions pour le 2 juin à 0 heure TU*

METEO FRANCE

FAMILLE

# Des centres du volontariat pour aiguiller les bénévoles

« *J'AI TOUJOURS ÉTÉ très intéressée – et touchée – par ces gens qui donnent de leur temps pour aider d'autres personnes dans le besoin. Mais on n'a pas l'impression que les grandes associations médiatisées, comme Les Restos du cœur ou Médecins du monde, sont pour nous,* estime Veronique. *Quand on se décide à franchir le pas pour faire soi-même du bénévolat, on ne sait pas trop à qui s'adresser.* » Employée dans un centre hospitalier d'Epinal et mere de deux enfants, cette femme de trente-six ans s'est trouvée désemparée après le décès d'une amie avec qui, tout au long de sa maladie, elle avait passé beaucoup de temps.

« *Ces heures à nouveau disponibles,* commente-t-elle, *je ne voulais pas les laisser filer comme ça, mais vers qui me tourner ?* » Après d'infructueuses recherches, Véronique a lu dans le journal local une annonce du centre du volontariat d'Epinal qui tient deux permanences par semaine dans des locaux de la Maison interjeunes. Au centre, Véronique s'est rendu compte que son désir de participer à des actions de soutien scolaire n'était pas compatible avec sa propre vie de famille. « *On m'a donc proposé une piste différente, et j'ai pris contact avec Pharmaciens sans frontières, où, désormais, je vais un soir par semaine préparer des colis de médicaments.* »

Comme Véronique, quatre mille personnes ont trouve, en 1996, où employer leur générosité grâce au réseau des centres du volontariat. Ils sont soixante-deux, répartis sur le territoire, à recenser, localement, les besoins des associations afin d'orienter les bénévoles potentiels qui s'adressent à eux.

« *Une bonne partie des gens qui désirent s'engager dans le volontariat savent déjà ce qu'ils veulent faire,* commente Philippe Lacarrière, président du Centre national du volontariat qui coordonne l'action des centres locaux. *Ils vont donc vers les associations sans passer par nous. Mais pour les autres, nous constituons un relais, susceptible de leur fournir une activité correspondant à leur disponibilité comme à leurs compétences.* »

Formés aux techniques d'entretien, les accueillants des centres – tous bénévoles –, remplissent une fonction déterminante. Il leur faut d'abord repérer si leur interlocuteur ou l'interlocutrice a vraiment envie d'agir ou plutôt besoin de parler pour faire part de ses propres difficultés, quitte à l'orienter vers les services adéquats. Puis, lorsqu'ils pensent avoir affaire à une réelle volonté d'engagement, les accueillants essaient d'aider l'intéressé(e) à préciser sa demande.

Il s'agit de rechercher les adéquations entre cette demande et les « *postes* » à pourvoir dans les associations recensées par le centre. Cette mise en relation des différents partenaires n'aboutit que dans environ 40 % des cas. Toutes les personnes reçues dans les centres – près de quatorze mille en 1996 – ne donnent pas suite aux propositions qui leur sont faites ou n'informent pas les centres des résultats de leur démarche.

**ÉVOLUTIONS NOTABLES**

Il y a aussi des essais infructueux et des bénévoles qui se détournent du volontariat en n'y trouvant pas ce qu'ils y cherchaient. Néanmoins, Philippe Lacarrière se dit frappé, « *dans une époque souvent qualifiée d'égoïste, de l'écho que rencontre l'action des centres du volontariat* ». Du fait de cette demande, le réseau s'est étoffé en 1996 de dix nouveaux centres et neuf autres sont en cours de création.

Pour moderniser la traditionnelle image de dame d'œuvres attachée au bénévolat, Jacqueline Cousté, fondatrice en 1974 du Centre national, avait préféré lui adjoindre le terme de « *volontariat* ». Celui-ci n'a jamais réellement été utilisé, ce qui n'empêche pas les bénévoles d'avoir beaucoup changé au cours de la dernière décennie.

Le public qui fréquente les centres du volontariat est aux trois-quarts féminin. En cela, il n'est pas représentatif de l'ensemble du paysage associatif, précise Christiane Girard, coordinatrice du réseau. « *Il y a une majorité d'hommes dans le mouvement sportif, alors que nous, nous travaillons avec des associations qui agissent dans le secteur social, éducatif, culturel ou dans le domaine de l'environnement.* »

Mue par un désir de solidarité, l'interlocutrice-type des centres du volontariat est une citadine active qui ne travaille pas forcément à temps complet, ou une femme en recherche d'emploi, désireuse de rester active. Agée de vingt-cinq à cinquante-cinq ans, elle souhaite intervenir auprès de malades ou d'handicapés, notamment des enfants.

Autre évolution notable du profil des bénévoles : les retraités ne n'en constituent plus aujourd'hui que 20 %, contre environ 25 % de jeunes de moins de vingt-cinq ans. « *Quand on est étudiant,* souligne Emilie, vingt ans, *on ne peut pas forcément s'engager dans la durée. C'est pourquoi on cherche plutôt à s'investir dans des actions ponctuelles. Mais c'est fou le nombre de choses que l'on peut faire, alors qu'on ne le sait pas ! Je m'en suis rendu compte en allant au centre du volontariat de la Roche-sur-Yon* », confie la jeune fille pour qui le volontariat représente « *un idéal d'aide, de solidarité* ». Emilie qui a participé, depuis trois ans, à des activités bénévoles, essaie maintenant de monter une équipe de jeunes pour développer le volontariat dans les lycées.

*Caroline Helfter*

## 62 antennes locales

● **Créé en 1974 par 24 associations** (humanitaires, sociales ou culturelles) pour promouvoir le volontariat, le Centre national du volontariat compte 45 associations membres. Centre national du volontariat (CNV), 127, rue Falguière, 75015 Paris, tél. : 01-40-61-01-61 (fax : 01-45-67-99-75). Internet : http : //perso. club-internet. fr/brcoq/volonClub/

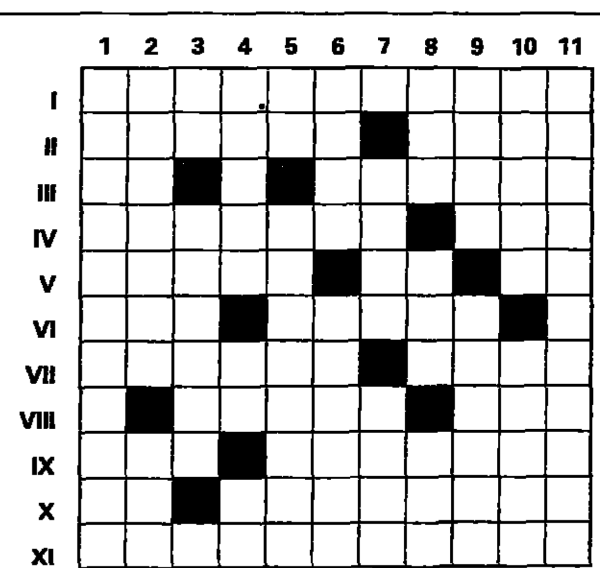
● **Les coordonnées des 62 centres locaux** peuvent être obtenues auprès du CNV, qui donne accès à son service de documentation.

● **Des sessions de formation** pour les centres du volontariat, les associations, les entreprises et fondations sont proposées, à Paris et en province, par un service spécialisé du CNCV. Il organise mercredi 4 et jeudi 5 juin, à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep, Marly-le-Roi), un colloque intitulé « Europe et volontariat des jeunes, enjeux et programmes ».

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97112

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



**HORIZONTALEMENT**

I. Pour lui, la bourse c'est la vie. – II. C'est normal s'il trompe tout le monde. Donne de l'intensité. – III. Symbole. Deep Blue a bousculé leur univers. – IV. Fait des réserves. Ancienne agence pour l'emploi. – V. Pagnol lui donna ses plus grands rôles. Mesure l'acidité. Mesure-étalon. – VI. Refusa la vérité. Tirés du néant. – VII. Insoutenable. Un ensemble venu d'outre-Atlantique. – VIII. Usa les talons. Vraiment sans intérêt. – IX. De quoi faire tout un plat. Comme une voix qui vibre. – X. Arturo pour les amis. N'a pas besoin de travailler. – XI. Arrangées de bric et de broc.

**VERTICALEMENT**

1. Crée des tensions. – 2. Avait une bonne vision du problème. L'aval de la vallée. – 3. Personnel. Portées par un seul homme. – 4. La musique d'aujourd'hui et même celle de demain. Langue ancienne. Participe gai. – 5. Conjonction. Belles de nuit. – 6. Arrivées parmi nous. Une odeur désagréable que l'on peut retrouver dans un discours. – 7. Pour faire une omelette forestière. Grave pour une femme. – 8. Dans l'atmosphère. Nous interpelle. Servi en chemise. – 9. Vieilles grognes. Aura du mal à se remettre. – 10. Un seul côté des choses. Ne tient pas compte quand il passe. – 11. Qui ont perdu leurs feuilles.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 97111**

**HORIZONTALEMENT**

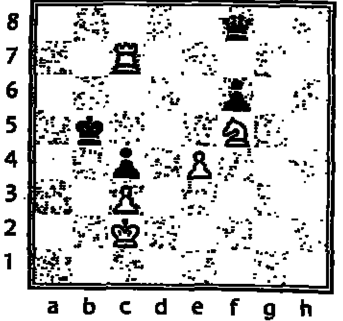
I. Sentimental. – II. Iguanes. Aga. – III. Nocifs. Crin. – IV. Culée. Rebec. – V. Ite. Réalèse. – VI. Age. Des. – VII. Russie. Pi. – VIII. Trie. Aa. Tue. – IX. Aisselles. – X. Lee. Raesasr (raseras). – XI. Enregistrée.

**VERTICALEMENT**

1. Sincipitale. – 2. Egout. Rien. – 3. Nucléariser. – 4. Taie. Gués. – 5. Inférés. Erg. – 6. Mes. Salai. – 7. Es. Radiales. – 8. Celée. Est. – 9. Tarbes. Tsar. – 10. Agies. Pu. SE. – 11. Lance-pierre.

## ÉCHECS N° 1743

**CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR ÉQUIPES**
**(Tula, 1997)**
**Blancs : J. Timman.**
**Noirs : V. Korchnoï.**
**Gambit-D accepté.**



| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | d5 | 20. f3 | Dd7 |
| 2. ç4 | dxç4 | 21. Td2 | Fa6 |
| 3. é4 (a) | Cf6 (b) | 22. Da2 | Tf-b8 |
| 4. é5 | Cd5 | 23. h4! | b5 |
| 5. Fxç4 | Cb6 | 24. Cd5 | Fb7 |
| 6. Fb3 | Cç6 (c) | 25. Cb4 | Ff8 |
| 7. Fé3 (d) | g6 (e) | 26. d5! | Df5 |
| 8. Cç3 | Fg7 | 27. h5! | Fxb4 (m) |
| 9. Cg-é2 | 0-0 | 28. axb4 | Ta6 |
| 10. Fé4! (f) | Cb4 | 29. é6! | fxé6 |
| 11. Db1! | a5 | 30. hxg6 | Fxd5 (n) |
| 12. Cf4! (g) | é6 | 31. gxh7+ | Rf7 |
| 13. a3 | Cb4-d5 (h) | 32. Db1 | Tg6+ |
| 14. Cxd5 | éxd5 | 33. Fç5 | Df6 |
| 15. Fxd5 (i) | a4 | 34. Dd3 (o) | Tb8 |
| 16. Da2 | Ta5 | 35. Rb1 (p) | Txç5 |
| 17. Fç4! (j) | Cxç4 | 36. bxç5 | ç6 |
| 18. Dxç4 | b6 (k) | 37. Ra1 | abandon |
| 19. 0-0-0 (l) | Fb7 | | |

**NOTES**

*a)* L'occupation immédiate du centre (au lieu du système classique 3. Cf3, Cf6 ; 4. é3, é6 ; 5. Fxç4, ç5) est chère à Timman comme à Karpov et à Kamsky.

*b)* D'autres continuations sont jouables : 3..., é5 ; 3..., ç5 ; 3..., Cç6.

*c)* Et non 6..., Dxd4? ; 7. Fb5+.

*d)* Ou 7. Cg-é2, Ff5 ; 8. Cb-ç3, é6 ; 9. a3, Dd7 ; 10. 0-0, 0-0-0 ; 11. Fé3, Fé7.

*e)* Le fianchetto-R est trop lent. 7..., Cb4 ; 8. Fé4, f5 ; 9. éxf6, éxf6 ; 10. Cç3, f5 ou 7..., Fé6 ; 8. Cç3, Dd7 ; 9. Cf3, 0-0-0 ; 10. 0-0 sont à envisager.

*f)* S'emparant de la case d5.

*g)* Empêchant 12..., Fé6.

*h)* Une retraite passive comme 13..., Ca6 (si 13..., Cç6 ; 14. Fxç6!, suivi de Cé4 et de Ta-ç1) ne convient pas aux Noirs, qui préfèrent sacrifier un pion pour retrouver un jeu dynamique. Après 13..., Ca6 ; 14. Db5, Cb8, l'avantage des Blancs est énorme.

*i)* Et non 15. Cxd5?, Fé6.

*j)* Empêchant 17..., Fé6.

*k)* Si 18..., Fé6 ; 19. Db4!

*l)* En possession du centre, les Blancs mettent leur R à l'abri côté-D avant de passer à l'attaque du R ennemi.

*m)* Si 27..., Dxé5 ; 28. Fd4 et 29. hxg6.

*n)* Si 30..., Dxg6 ; 31. Th6.

*o)* Les Noirs sont perdus.

*p)* Menace 36. Fd4.

**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1742**
**P. M. SOBOLEVSKY (1950)**

(Blancs : Ra4, Fa7, Cç5 et d4, Pç4 et f7. Noirs : Rf8, Dd6, Pé7 et h5.)

**1. Fb8!, Dh6 seule case ; 2. Ff4!, Dh8 (si 2..., Dh7 ; 3. Cé6+, Rxf7 ; 4. Cg5+) ; 3. Fé5!, Dh6 ; 4. Fg7+!, et les Blancs gagnent.**

**ETUDE N° 1743**
**V. A. BRON (1927)**




Blancs (5) : Rç2, Tç7, Cf5, Pç3 et é4.

Noirs (4) : Rb5, Df8, Pç4 et f6.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

*Claude Lemoine*



**Le Monde** est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex





Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

**ŒUVRES D'ART** Au cours de la semaine du 20 mai, l'Institut des musées nationaux du Zaïre a été victime de pillages. Les bâtiments administratifs ont été totalement saccagés et le mobilier enlevé. ● LES RÉSERVES contenant plus de 40 000 pièces artistiques, ethnographiques, archéologiques, musicologiques et d'art moderne, ont été visitées avec plus de méthode. Si beaucoup d'objets ont été brisés, un grand nombre ont été enlevés après avoir été soigneusement choisis. C'est ce qui ressort des premières constatations de la direction de l'Institut. ● L'ICOM (Conseil international des musées) a lancé depuis Amsterdam, où se tient un colloque sur les vols et le trafic des objets d'art dans le monde, un appel aux musées, galeries et collectionneurs pour les mettre en garde contre l'origine douteuse de certaines pièces qui ne manqueront pas d'arriver d'Afrique centrale.

# L'Institut des musées nationaux du Zaïre a été pillé à Kinshasa

## Les déprédations et vols qu'a subis cet établissement inauguré en 1970 ont été occultés par le saccage du Palais présidentiel de Mobutu. Ses réserves contenaient 40 000 objets d'art représentatifs de l'ensemble des ethnies du pays

**SAMEDI 17 MAI,** les troupes de Laurent-Désiré Kabila sont entrées dans Kinshasa. Très vite, les pillages ont commencé dans la capitale zaïroise. Le palais présidentiel, un peu à l'écart du centre-ville, au bord du fleuve Zaïre, a été dévasté. Ce qui n'a pas été enlevé a été saccagé. Dans le même périmètre, outre le camp de la garde présidentielle, se trouve le siège de l'Institut des musées nationaux du Zaïre. Là, dans quatre à cinq bâtiments de briques, sont installés bureaux, laboratoires de photo et de restauration, imprimerie et réserves. L'ensemble du mobilier a disparu ou a été brisé. Les réserves qui contenaient quelque 40 000 objets d'art traditionnel, représentant toutes les ethnies du Zaïre, ont été visitées de fond en comble. Les rayonnages et les armoires sont bouleversés mais le pillage s'est fait, semble-t-il, avec un certain discernement. Notre envoyé spécial, Frédéric Fritscher, a pu constater que le périmètre du Palais présidentiel était bouclé vendredi 30 mai par les forces de l'Alliance.

La directrice générale adjointe de l'établissement, Shaje Tshiluila, a pu constater que les plus belles pièces, maintes fois exposées et publiées, qui avaient été soigneusement dissimulées, se sont volatilisées : notamment une effigie royale Kuba Ndop, une statue d'ancêtre Luba, une grande statuette Hemba, deux objets recouverts de perles – un *« panier de la sagesse »* et une maison miniature kuba. Apparemment, les voleurs, ou certains d'entre eux, savaient ce qu'ils recherchaient. Shaje Tshiluila se demande s'il faut établir un lien entre ces vols et les demandes formulées il y a deux ans par un groupe d'Américains, qui pourvus d'une lettre de Mobutu, étaient venus réclamer, à l'administration de l'Institut, une sélection de pièces pour organiser une exposition aux Etats-Unis. Ces solliciteurs, démunis de papiers émanant d'institutions américaines, avaient été éconduits en dépit des multiples pressions de l'entourage du dictateur déchu.

Aujourd'hui, dans le désordre ambiant, et au milieu des pièces brisées, il est difficile de faire le point avec précision sur ce qu'il manque. Par chance, la documentation, assez complète (photos et fiches), est intacte. Elle facilitera le recollement en cours. Les réserves d'art contemporain zaïrois ont été visitées de la même manière. Sont parties les œuvres des sculpteurs les plus réputés du pays – Lyolo et Kipenda – qui ont une bonne cote à l'étranger. On ignore pour l'instant le sort des deux musées régionaux liés à celui de Kinshasa, celui de Lubumbashi et celui de Kananga.

L'Institut des musées nationaux du Zaïre a été créé en 1970 à la demande du chef de l'Etat zaïrois. A l'époque il n'existait plus de musée dans ce pays. Celui de la Vie indigène avait été dispersé au moment de l'indépendance. Le musée Léopold II de Lubumbashi, qui venait d'être achevé, était en caisses et une bonne partie de ses collections avaient disparu. Lucien Cahen, directeur du musée de Tervuren, situé dans la périphérie de Bruxelles, a alors été contacté par un conseiller belge de Mobutu, le colonel Powis, pour créér l'Institut. Trois spécialistes belges, Joseph-Aurélien Cornet, Charles Hénault et Nestor Seeuws étant envoyés sur place. Des cadres zaïrois seront peu à peu formés, à Bruxelles, Louvain et Hambourg. En revanche le musée proprement dit, qui devait accompagner l'Institut, n'a jamais été construit. Une partie des collections étaient présentées, par roulement, à l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa.

Nestor Seeuws est resté au Zaïre jusqu'en 1990 : *« A partir de 1971, on a lancé des missions à l'intérieur du pays et pendant cinq ans on a ramené des collections à Kinshasa,* indique-t-il. *De plus on a régulièrement acheté des objets qui arrivaient sur le marché de la capitale. On a ainsi récolté 40 000 pièces, sans parler des quelque 5 000 à 6 000 qui se trouvent à Lubumbashi et des quelques centaines qui sont à Kananga. Bien sûr, nous nous intéressions aussi bien à des séries purement ethnographiques (pointes de flèches, vanneries, tissus, poteries communes) qu'à des objets qui ont une valeur esthétique. Nous avons également réalisé un grand nombre d'enregistrements de musiques traditionnelles ».*

En 1977, le musée de Tervuren a donné à son homologue de Kinshasa, 143 pièces de grande qualité pour compléter ses collections : *« Des objets qu'on ne trouvait plus au Zaïre, comme une statue royale Kuba dont il n'existe pas plus d'une douzaine d'exemplaires authentiques,* précise Nestor Seeuws. *La Belgique a également renvoyé au Zaïre un certain nombre d'œuvres qui avaient figuré à l'exposition internationale de Bruxelles de 1958. Trois d'entre elles ont d'ailleurs été volées en 1990 – un masque Tschokwé* (photo ci-contre) *et deux statuettes Hemba ».* C'est un des rares vols que l'Institut a eu à déplorer officiellement jusqu'à cette année. Le personnel, épisodiquement payé, n'assurait plus qu'une garde minimum mais la situation géographique de l'établissement, à proximité du Palais présidentiel, le mettait sans doute à l'abri de gros larcins. Enfin, une série d'expositions internationales, aux Etats-Unis, en France (à Paris aux Arts déco, en 1982), en Suisse ou en Allemagne, avaient permis la publication de catalogues où les principaux chefs-d'œuvre de l'Institut étaient répertoriés.

Le Conseil International des musées (ICOM) qui organisait à Amsterdam, les 27 et 28 mai, un colloque sur le vol et le trafic des objets d'art, a immédiatement alerté Interpol. Il a également demandé aux musées, galeries et collectionneurs d'art africain d'être particulièrement vigilants sur l'origine des pièces en provenance d'Afrique centrale qu'ils pourraient acheter.

*Emmanuel de Roux*



INSTITUT DES MUSÉES NATIONAUX, KINSHASA

*Contrairement à nombre de musées africains, l'Institut des musées nationaux de Kinshasa avait subi peu de vols depuis sa création en 1970. Seules trois pièces importantes, dont ce masque Tshokwe, avaient été dérobées, en juillet 1990.*

# Vente de dessins ayant appartenu à Sade

***IXe Vente de Cheverny, Orangerie du château de Cheverny. Le 31 mai et le 1er juin, par Me Philippe Rouillac, commissaire-priseur. Tél. : (33) 02-54-80-24-24.***

De son asile de Charenton, Sade s'évadait souvent, vers l'Italie, en contemplant les dessins de Jean-Baptiste Tierce qui ne le quittèrent jamais. Trente-huit lavis, qui ont été publiés avec les *Voyages d'Italie*, par la Librairie Fayard, en 1995. Les originaux sont à vendre aujourd'hui : de jolis paysages du dix-huitième siècle, sans plus. Mais les amateurs apprécieront s'ils se souviennent des péripéties de Juliette, promenant avec bonheur ses vices de Turin à Naples, en passant par Florence et Rome. Entre deux séjours en prison, où l'a expédié la vindicte de sa belle-mère, Sade arpente l'Italie, en 1775 et 1776. Il n'est pas seul : entre Juliette et Sade, il y a Tierce, un peintre d'origine rouennaise qui œuvra un temps pour le cardinal de Bernis. Sade l'enrôla pour réaliser quelques dessins-souvenirs. On y retrouve les paysages familiers de l'ogre Minski, vivant sous les volcans éteints de Pietra Mala, dans les Apennins. Et quelques ruines fameuses, où Juliette organisa des bacchanales. Des vues de Saint-Pierre qui rappellent l'annonce faite par Juliette au pape Pie VI qu'une révolution va embraser l'Europe.

La vente propose également deux tableaux édifiants d'Horace Vernet : l'un montre le duc d'Orléans sauvant un prêtre réfractaire de la fureur populaire, l'autre exalte son courage et son abnégation, puisqu'il n'hésita pas, dit-on, à se jeter à l'eau pour sauver de la noyade un ingénieur des Ponts et chaussées. Non sans avoir pris soin toutefois de plier soigneusement son habit sur la berge du Loir. Roi des français, encore un effort si vous voulez être républicain !

*Harry Bellet*

# Les photomontages de Suzanne Lafont, entre l'intime et le public

## Cette artiste secrète expose une série inédite au château de Rochechouart

**LE DÉFILÉ, de Suzanne Lafont. Musée départemental, château de Rochechouart, 87600. Tél. : 05-55-45-10-16. *Du mercredi au dimanche,* de 14 h à 18 h. A partir du 6 juin, tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 22 juin.**

**ROCHECHOUART**
**(Haute-Vienne)**
*de notre envoyé spécial*

C'est un aspect de la photographie contemporaine que d'offrir peu d'images à voir. Au château de Rochechouart, il y a neuf œuvres de Suzanne Lafont, esseulées ou en photomontages. Elles sont tirées en sérigraphie, procédé de l'affiche cher à Andy Warhol, qui accentue l'impression de collage. Ce sont d'ailleurs des grands formats dépassant le mètre, en couleur. Que voit-on ? Des personnages isolés, redoublés pour donner l'impression de mouvement, mais figés dans des poses d'automates, sur un fond rouge ou noir. Et puis d'autres figures qui viennent se plaquer – une épreuve verticale chevauche une autre horizontale – sur des « décors » banals de ciels, immeubles, *enseignes de magasins,* murs de béton, empilages de caisses.

Peu d'images donc, mais porteuses de tant d'énigmes, troublantes, que l'œil est invité à plonger dedans, à rester fixé longtemps pour constater la fracture entre l'Homme et l'espace public, pour imaginer quelle relation improbable peut subsister entre ces figures, qui semblent terriblement seules, et l'environnement dominé par la géométrie et la froideur. On peut y voir des fragments d'un puzzle dont l'auteur fournit quelques indices, notamment des titres – *Gardien, Le Balayeur, Rat de ville, La Passante* –, pour inciter à se piquer au jeu, mais pas assez pour permettre au spectateur d'en déjouer les règles. La série s'appelle « Le défilé ». Allez savoir pourquoi...

Les personnages, déjà fantomatiques par le dédoublement des visages – yeux à la fois ouverts et fermés –, et les « paysages » ne sont jamais délimités. Les enseignes de magasins sont à peine perceptibles. L'accrochage dépouillé, un des plus cohérents donné à voir depuis longtemps, vient parachever cette fragmentation : l'espace blanc est divisé par des cimaises, mais le tout reste ouvert, si bien que l'œil, en se plaçant à l'entrée ou au fond, peut annihiler les perspectives pour associer des œuvres avec d'autres, en former de nouvelles, et constituer sa propre exposition.

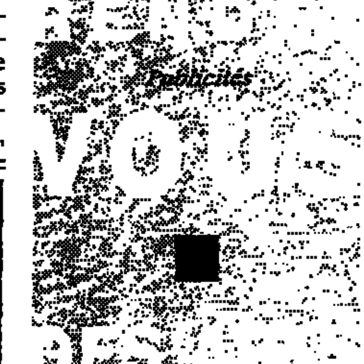
**ENTREPRISE GÉNÉREUSE**

L'entreprise est généreuse, sans être mièvre ou sentimentale, ni récupérable. Suzanne Lafont, quarante-huit ans, artiste secrète, montre peu mais bien – Jeu de paume en 1992, Documenta de Kassel à partir du 21 juin. Son œuvre, pourtant ancrée dans la réalité, n'a aucune prise sur le monde social. Un personnage fait penser, par ses gestes, à un rappeur, mais il porte une combinaison futuriste, et ses mains gantées sont transformées en motifs colorés. Un homme « joue » un balayeur avec un manche qu'il actionne, mais il est vêtu d'un habit d'une propreté clinique. Une autre personne flotte dans un imperméable sur fond d'enseignes. Un sans-abri ? Un exclu ? Une danse ? Un flagrant délit ? A vous de décider. Et où peut bien se rendre cette *Passante* rêveuse, image la plus picturale et attractive ?

Ecoutons Suzanne Lafont : *« Je ne voulais pas de résonance, de communication souterraine entre les êtres et le monde, pas de rayonnement de la figure dans l'épaisseur des choses, pas de développements métaphoriques, pas d'associations analogiques entre ces deux termes, mais un dialogue qui garde aux choses leur caractère prosaïque, concret, précaire, provisoire, manifeste. Ce qui revient à peu près à énoncer la question en ces termes : Comment poser la relation de la figure au monde à partir de sa distance, de son déracinement, de sa séparation ? »*

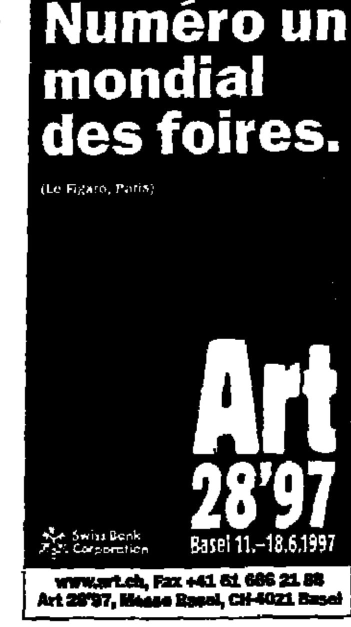
Tout est dit. Souvent, dans l'art contemporain, les œuvres ne sont pas à la hauteur du discours de l'artiste. Là, elles viennent le renforcer. On peut même ne pas écouter Suzanne Lafont et se contenter du climat qui surgit de ces photomontages d'une séduction rare et qui cernent au mieux la relation brute entre l'intime et le public, entre chacun d'entre nous et un environnement dont on ne sait plus ce qu'il signifie mais qui nous accompagne et prend tout son sens en devenant le témoin de nos vies.

*Michel Guerrin*







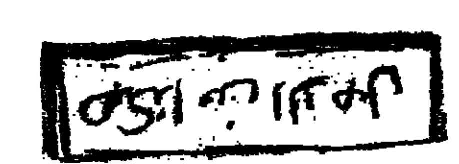










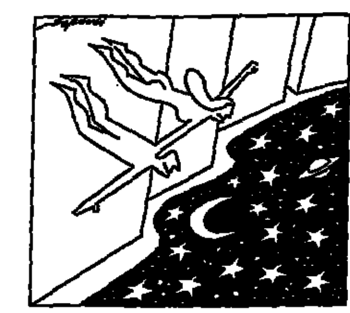


هكذا من الأصل



# Des Inaccoutumés qui étonnent

## A la Ménagerie de verre, les mille manières de danser et d'aimer la danse



LANCÉS par Marie-Thérèse Allier en 1995, les Inaccoutumés s'opposent à la pensée unique de la programmation en matière de danse. Après le très original Julyen Hamilton sont réunis, autour de la grande Simone Forti, des champions de l'improvisation, telle qu'elle se développa, radicale et innovante, dans les années 70 à New York. Il faut s'appeler Olivia Grandville pour ne pas craindre de prendre la suite de cette danse jaillissante, mais on sait que celle qui se fit un nom avec une pièce écrite en hommage à l'œuvre de Kurt Schwitters a du talent et de l'imagination. Elle vient à la Ménagerie avec une création intitulée *Il nous faudra quand même une peu d'argent. J'ai fait des économies* (du 3 au 7 juin). Pascal Gravat, cet ancien danseur de chez Gallotta dont tout le monde reconnaît le talent de chorégraphe, sera là avec *La nuit remue* (les 12, 13 et 14). Olivier Gelpe, lui aussi superbe danseur, se lance à son tour dans la composition avec la Japonaise Mitsuyo Uesugi. Leur création commune s'appelle *Les Enfants* (les 19, 20 et 21). Quelques autres encore, comme Catherine Contour et Yves Musard, nous montrent qu'il y a mille manières de danser et surtout d'aimer la danse loin de toute idée préconçue.

**★ Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier. Jusqu'au 21 juin. Tél. : 01-43-38-33-44. 60 F et 80 F.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Richard Tognetti (violon), Pieter Wispelwey (violoncelle), Paolo Giacometti (pianoforte)**
Pieter Wispelwey s'est fait connaître par quelques disques (dont une intégrale des sonates de Beethoven pour violoncelle) qui ont épaté la critique et trouvé de nombreux acheteurs.
Œuvres de Schubert.
*Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 11 heures, le 1er juin. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.*

**William Schotte & Compagnie**
Personnage original, ce Flamand auteur-compositeur à la fantaisie pétillante tricote des chansons inventives et légères sur des musiques qui s'épanouissent entre rock, ska, musette et jazz.
*La Pépinière Opéra, Le Music-Hall du lundi, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 21 heures, les 2 et 9. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.*

**Magma**
Entraîné depuis bientôt trente ans par Christian Vander – compositeur, chanteur, pianiste, batteur – Magma a repris la route avec succès après une période de silence. La formation actuelle avec claviers, basse électrique et voix s'impose auprès d'un public, souvent jeune. En attendant un enregistrement en public avec les grandes œuvres du répertoire, il faut vivre *in situ* l'énergie scénique de ce groupe influent.
*Centre culturel Jean-Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc, 93 La Courneuve. Mo Aubervilliers-La Courneuve. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-49-92-61-61. 90 F.*

**Amr Diab**
Le roi de la nouvelle variété égyptienne est en concert à Paris pour la première fois. Son répertoire est à la croisée de la *gil music* (pop-raï-dance) et de la chanson classique.
*Palais des Congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 20 heures, le 31. Tél. : 01-40-68-00-05. De 195 F à 395 F.*

**Afro-Cuban All Stars**
Quelques semaines après un premier concert parisien qui tint haut la main les promesses du disque (*A Toda Cuba le Gusta*, World Circuit/Night & Day), le retour de la formation cubaine la plus excitante du moment, formée de figures légendaires, dont le pianiste Ruben Gonzales.
*Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 23 heures, le 31. Tél. : 01-44-92-45-45. 100 F.*

**Paris Africans**
Emmené par le saxophoniste et compositeur camerounais Toups Bebey, Paris Africans s'investit dans une fusion voyageuse où dominent rythmes et couleurs de l'afro-jazz (CD *African Bicyclette*/Buda Musique-Mélodie).
*Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-47-00-02-71. 90 F.*

**Apache Zazou**
C'est un quatuor (basse, guitare, accordéon, batterie), dont Annie Papin, à qui l'on doit de belles interprétations d'Yvette Guilbert, Kurt Weill (un beau spectacle avec l'orchestre de tubas de Marc Steckar), est la chanteuse. C'est du jazz, du musette, et ce sont les chansons grinçantes et drôles de Boris Vian : *Je coûte cher*, tel est le nom du spectacle.
*Caveau, Bistrot cabaret, 79, rue des Martyrs, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, les 2, 9 et 16. Tél. : 01-42-54-90-43.*

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**L'ASSOCIÉ**
Film américain de Donald Petrie
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Triomphe, 8e.
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

**EMMA L'ENTREMETTEUSE**
Film américain de Douglas McGrath
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+).
VF : Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+).

**LE GUERRIER D'ACIER**
Film américain de Norberto Barba
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e.
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+).

**HAMLET**
Film britannique de Kenneth Branagh (version courte)
VO : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; UGC Champs-Elysées, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+).
VF : Gaumont Parnasse, 14e (+).

**MA VIE EN ROSE**
Film franco-anglo-belge d'Alain Berliner
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

**NIRVANA**
Film franco-italien de Gabriele Salvatores
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

**PARTIES INTIMES**
Film américain de Betty Thomas
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+).

**SUR LA TÉLÉVISION ET LE CHAMP JOURNALISTIQUE ET LA TÉLÉVISION**
Film français de Gilles L'Hôte
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

## LES EXCLUSIVITÉS

**LES ANGES DÉCHUS** (H., v.o.) : Lucernaire, 6e.
**ASSASSIN(S)** (**) (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; UGC George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
**L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER** (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
**LE BAISER DU SERPENT** (Fr.-All.-Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
**CHAMANKA** (Fr.-Pol.-Suis., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
**LE CINQUIÈME ÉLÉMENT** (Fr., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
**LA COLLINE OUBLIÉE** (Fr.-Alg., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+).
**LE COMMENT ET LE POURQUOI** (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
**LA FÊTE BLANCHE** (Rus., v.o.) : Lucernaire, 6e.
**GÉNÉALOGIES D'UN CRIME** (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
**GOODBYE SOUTH, GOODBYE** (Taï., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+).
**GRAINS DE SABLE** (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
**HAMLET** (Brit., v.o., version longue) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+).
**KIDS RETURN** (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
**LARRY FLYNT** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e.
**LOOKING FOR RICHARD** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
**LOST HIGHWAY** (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
**LES MARCHES DU PALAIS** (Fr.) : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).
**MARION** (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
**MARS ATTACKS !** (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+).
**LES MÉDIATEURS DU PACIFIQUE** (Fr.) : 14-Juillet Odeon, 6e (01-43-25-59-83) (+).
**MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE** (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
**LA MOINDRE DES CHOSES** (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
**NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI** (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
**LE PATIENT ANGLAIS** (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, 8e ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+).
**LES PLEINS POUVOIRS** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
**PORT DJEMA** (Fr.-Gr.-It.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+).
**LA PROMESSE** (Bel.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
**LA RENCONTRE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
**REPRISE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
**SCHIZOPOLIS** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e.
**LE SORT DE L'AMÉRIQUE** (Que.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
**THE PILLOW BOOK** (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+).
**TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »** (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e.
**TYKHO MOON** (Fr.) : Lucernaire, 6e.
**UN ÉTÉ A LA GOULETTE** (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
**UN INSTANT D'INNOCENCE** (Fr.-Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).
**LA VÉRITÉ SI JE MENS !** (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; UGC Normandie, 8e ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
**LE VILLAGE DE MES RÊVES** (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).
**WHEN WE WERE KINGS** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
**Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ?** (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

## LES REPRISES

**A LA CAMPAGNE** (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
**BLADE RUNNER** (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) (+).
**CARAVAGGIO** (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
**L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE** (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; v.f. : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
**ÉTOILE CACHÉE** (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
**LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES** (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).
**LA GUERRE DES ÉTOILES** (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
**L'HOMME DES HAUTES PLAINES** (A., v.o.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
**LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES** (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).
**L'HONNEUR DES PRIZZI** (A., v.o.) : Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
**LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE** (All.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
**LE RETOUR DU JEDI** (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; v.f. : Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

## LES SÉANCES SPÉCIALES

**CABARET** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) samedi 20 h, 22 h 15, dimanche 17 h 15.
**DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE** (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 15 h 50.
**GOOD MEN, GOOD WOMEN** (Taï., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 30.
**LA JETÉE** (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 17 h 20.
**LA MAIN** (Tch.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 17 h 20.
**MASCULIN-FÉMININ** (Fr.-Su.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 18 h 10.
**METROPOLIS** (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) dimanche 16 h 15.
**LES MILLE ET UNE NUITS** (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 15 h 50.
**LE MIROIR** (Sov., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 25.
**MON ONCLE** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) samedi 17 h.
**LA PASSION DE JEANNE D'ARC** (Fr., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 10.
**LA PETITE AMIE D'ANTONIO** (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 14 h, 16 h 30, 19 h 30, 21 h 45.
**SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME** (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 50.
**THÉORÈME** (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 18 h 20.

## FESTIVALS

**50 ANS DE CANNES, UN FESTIVAL DE RÉVÉLATIONS** (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). Easy Rider, mar. 22 h 30 ; Bouge pas, meurs, ressuscite, mar. 15 h 30 ; La Religieuse, mar. 17 h 30 ; La Maman et la Putain, dim. 19 h 30.
**5e FESTIVAL LE COURT EN DIT LONG**, Centre Wallonie Bruxelles, 4e (01-42-71-26-16). Le Dernier Jour, sam. 18 h 30 ; The Bloody Olive, sam. 20 h 30.
**ACID, LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIQUE**, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Douce France, lun. 22 h.
**WOODY ALLEN, LE FESTIVAL** ( v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). Quoi de neuf Pussycat ?, sam. 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; Hannah et ses sœurs, dim. 12 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; Alice, lun. 12 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; Prends l'oseille et tire-toi, mar. 12 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10.
**CANNES À PARIS, SEMAINE DE LA CRITIQUE** ( v.o.), Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49). Insomnia, sam. 16 h 55.
**CANNES DANS VOTRE SALLE** ( v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). La Dolce Vita, dim. 14 h ; Mash, lun. 20 h.
**CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE** (v.o.), L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) (+). Une auberge à Tokyo, dim. 11 h.
**CINÉ-CLUB JUNIORS** ( v.o.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+). Les Contrebandiers de Moonfleet, sam. 16 h, dim. 11 h 40, 16 h.
**LE CINÉMA FÊTE LA MUSIQUE** ( v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). Janis, sam. 18 h, mar. 14 h ; Jimi Hendrix at Monterrey, sam. 22 h 10, mar. 12 h, 17 h 40 ; Autour de minuit, dim. 12 h, 17 h 50 ; Monterrey Pop, dim. 14 h 20, 22 h 10 ; Pink Floyd The Wall, lun. 12 h, 18 h ; Bongo Man, lun. 14 h, 22 h 10 ; Nashville, mar. 21 h 30.
**COURTS MÉTRAGES**, 14-Juillet Beaubourg, 3e (+). Sélection officielle du Festival de Cannes, dim. 12 h, lun. 20 h, mar. 20 h.
**CYCLE ABEL LE REBELLE** ( v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+). Body Snatchers, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L'Ange de la vengeance, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Addiction, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Nos funérailles, mar. 14 h, 16 h ; Snake Eyes, mar. 19 h, 21 h 30.
**CYCLE DAVID LYNCH** ( v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). Blue Velvet, mar. 22 h ; Sailor et Lula, lun. 22 h ; Dune, sam. 22 h ; Twin Peaks, dim. 22 h.
**DEMY TOUT ENTIER**, Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Peau-d'Ane, dim. 14 h ; Lola, lun. 14 h ; La Baie des anges, mar. 14 h.
**DEMY TOUT ENTIER**, Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+). Peau-d'Ane, sam. 17 h ; Les Parapluies de Cherbourg, mar. 16 h 20 ; La Luxure, lun. 12 h 10.
**DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN**, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+). Dieu sait quoi, dim. 11 h 30 ; Un chant d'amour, dim. 14 h ; La Chouette, dim. 18 h ; Nathalie Granger, dim. 20 h 15.
**CARL DREYER, LE MAÎTRE DANOIS** (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). Jour de colère, mar. 14 h, 16 h, 20 h ; Vampyr, sam. 16 h, 20 h ; Gertrud, dim. 13 h 50, 16 h 10, 20 h 50 ; Pages arrachées du livre de Satan, lun. 14 h, 16 h, 20 h.
**FESTIVAL UN AUTRE REGARD**, Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14). La Planète sauvage, dim. 14 h 30, 20 h ; Hiroshima mon amour, dim. 17 h, 22 h ; Les Ailes du désir, lun. 14 h 30, 20 h ; Mort à Venise, lun. 17 h, 22 h ; Le Sacrifice, mar. 14 h 30, 20 h ; L'Empire des sens, mar. 17 h, 22 h.
**FILMS ET ART**, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). Bram Van Velde, sam. 16 h ; Traces de l'époque bleue, anthropométrie, sam. 19 h ; Herbin, dim. 16 h ; Sonia Delaunay, prises de vue, dim. 19 h.
**LES GRANDS BOGART** ( v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Key Largo, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Comtesse aux pieds nus, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; La Femme à abattre, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
**KATHARINE HEPBURN** ( v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). Madame porte la culotte, sam. 16 h, 20 h ; L'Impossible Mr. Bébé, dim. 16 h, 20 h 20 ; Devine qui vient dîner ?, lun. 16 h, 20 h ; Sylvia Scarlett, mar. 15 h 50, 19 h 40.
**HOMMAGE À ROBERT BRESSON**, Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). Une femme dangereuse, sam. 18 h, 22 h ; Les Dames du bois de Boulogne, dim. 18 h 15, 22 h 05 ; Pickpocket, lun. 18 h 15, 20 h ; Les Anges du péché, mar. 18 h, 22 h.
**HOMMAGE À ROLAND TOPOR**, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Les Rêves de Topor, mar. 13 h 10.
**HOMMAGE À YOUSSEF CHAHINE** (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). Gare centrale, sam. 18 h 10, mar. 13 h 45 ; L'Emigré, lun. 17 h 30.
**IL Y A 50 ANS... LE MACCARTHYSME** (v.o.), Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89). Le Prête-Nom, lun. 20 h.
**JEUNE CINÉMA FINLANDAIS** (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Le Fils prodigue, sam. 16 h.
**KEN MCMULLEN** (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Partition, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; 1871, sam. 16 h, 18 h, 20 h ; Résistance, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
**LA NUIT MATHIEU KASSOVITZ**, Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+). La Haine, sam. 0 h ; Regarde les hommes tomber, sam. 2 h ; Métisse, sam. 4 h.
**PABST, SES PLUS BEAUX FILMS** (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). L'Opéra de quat'sous, mar. 14 h, 18 h, 22 h ; La Rue sans joie, sam. 18 h, 22 h, lun. 14 h, 18 h, 22 h ; Loulou, dim. 14 h, 18 h, 22 h.
**PALESTINE : ÉCRANS DE MÉMOIRE** (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Rami et Juliet, sam. 17 h ; Le Retour, dim. 15 h ; Des hommes sous le soleil, dim. 17 h.
**RÉTROSPECTIVE CLINT EASTWOOD** (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Impitoyable, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Magnum Force, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Un shérif à New York, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Doux, Dur et Dingue, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
**SEPT COMÉDIES LATINES** (v.o.), Latina, 4e (01-42-78-47-86). La Comédie de Dieu, sam. 17 h 30, 21 h ; Mi-fugue, mi-raisin, dim. 14 h, 16 h, 20 h, 22 h ; Belle Epoque, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Cri de la lavande dans le champ de sauterelles, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
**WILLIAM SHAKESPEARE AU CINÉMA** (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Othello, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Tempête, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Prospero's Books, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Le Château de l'araignée, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
**SOIRÉE BREF**, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Lettre d'Alain Cavalier, mar. 20 h 30.
**SOIRÉE DU PRIX GEORGES-SADOUL**, Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). Sur la plage de Belfast, mar. 20 h.
**SOIRÉE FACTORY EPHEMERE** ( v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Contre le mauvais œil, dim. 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30 ; Nico Icon, dim. 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30 ; Andy Warhol, dim. 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30.
**UN CERTAIN REGARD : CANNES 1997** (v.o.), Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14). Marius et Jeannette, sam. 20 h ; Post-coïtum, animal triste, sam. 17 h, 22 h.
**WESTERN STORY** (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Il était une fois dans l'Ouest, sam. 14 h, 17 h 20, 20 h 40 ; Winchester 73, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Trois heures dix pour Yuma, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Coups de feu dans la sierra, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20 ; Pat Garrett et Billy the Kid, mar. 19 h, 21 h 30.

## LA CINÉMATHÈQUE

**Palais de Chaillot**
**(01-47-04-24-24)**
**DIMANCHE**
**Séance jeune public** : Le Cirque (1928), de Charles Chaplin, 15 h ; La Persistance des images : Talent Auction (1938, v.o.), de Milton Schwarzwald ; Scènes de la rue (1931, v.o.), de King Vidor, 16 h 30 ; Carte blanche à Gilles Jacob : La Nuit de San Lorenzo (v.f.), de P. Taviani et V. Taviani, 19 h ; Peau (1982, v.o.), de Jane Campion ; La Leçon de piano (1992, v.o.s.t.f.), de Jane Campion, 21 h 15.
**Salle République**
**(01-47-04-24-24)**
**DIMANCHE**
**Fabienne Babe, portrait d'une actrice** : Prix de beauté (1930), d'Augusto Genina, 17 h ; Bus Stop (1956, v.o.s.t.f.), de Joshua Logan, 19 h 30 ; Wonder Boy (1994), de Paul Vecchiali, 21 h 30.

## CENTRE GEORGES POMPIDOU

**Salle Garance**
**(01-42-78-37-29)**
**DIMANCHE**
**Le Cinéma japonais** : La Vengeance est à moi (1979, v.o.s.t.f.), de Shohei Imamura, 14 h 30 ; Yojimbo (1961, v.o.s.t.f.), d'Akira Kurosawa, 17 h 30 ; Profonds Désirs des dieux (1968, v.o.s.t.f.), de Shohei Imamura, 20 h 30.
**LUNDI**
**Le Cinéma japonais** : La Femme des sables (1964, v.o.s.t.f.), d'Hiroshi Teshigahara, 14 h 30 ; L'Ile nue (1960, v.o.s.t.f.), de Kaneto Shindo, 17 h 30 ; Eijanaika (1980, v.o.s.t.f.), de Shohei Imamura, 20 h 30.

## VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

**2, grande galerie,**
**porte Saint-Eustache,**
**Forum des Halles**
**(01-44-76-62-00)**
**DIMANCHE**
**Maîtres et valets** : Mademoiselle Julie (1951, v.o.s.t.f.), d'Alf Sjoberg, 14 h 30 ; Vidéos d'élèves de collèges et lycées, 15 h 30 ; L'Homme à tout faire, v.f.), de Thomas Koefer, 18 h 30 ; Un amour de banquier, v.f.), de Ian Toynton, 19 h ; Le Fabuleux Destin de Mme Petlet (1995), de Camille de Casablanca, 21 h.
**MARDI**
**Maîtres et valets** : Cette sacrée gamine (1955), de Michel Boisrond, 14 h 30 ; Don Quichotte (1958, v.o.s.t.f.), de Grigori Kozintsev, 16 h 30 ; Cette nuit ou jamais (1973, v.o.s.t.f.), de Daniel Schmid, 19 h ; Le Journal d'une femme de chambre (1964), de Luis Bunuel, 21 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

## TF 1

**20.45**

### LA FUREUR
Divertissement présenté par Arthur. Invités : Maureen Dor, Alexandra Bronkers, Michèle Bernier, Astrid Veillon, Princess Erika, Lynda Lacoste, Tasha, Patrick Bosso, Laurent Petitguillaume, Michael Jones, Alexandre Pesle, Guy Paillard, Arnaud Gidoin, Joël Cantona (140 min). 427696

**23.10**

### HOLLYWOOD NIGHT
Piège à domicile. Téléfilm Δ de Tom Rowes, avec Richard Dean Anderson, Marge Helgenberger (110 min). 3450528
*Une jeune femme, qui vient de rompre avec son ami, déménage pour s'établir dans un appartement délabré. Son collègue lui propose de l'aider à rénover son logement...*

0.55 et 1.35, 2.35, 3.40, 4.50 TF 1 nuit.
1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise (Rediff.).
1.45 et 2.45, 5.20 Histoires naturelles. 3.50 Ernest Léardée ou le roman de la biguine. 5.00 Musique (20 min).

## France 2

**20.50**

### RUGBY
Bourgoin-Toulouse. En direct du Parc des Princes. Finale du championnat de France, 21.00 coup d'envoi (115 min). 8727236

**22.55**

### BOXE
En direct. Championnat d'Europe mi-lourds : Crawford Ashley (GB) - Pascal Warusfel (Fr.) (75 min). 5159764

0.10 Journal, Météo.
0.25 Côté court 2.
0.30 Troisième mi-temps (55 min). 8446828
1.25 ▶ La 25e heure. Documentaire de Dan Setton. Vengeance (55 min). 2336888

2.20 Roland-Garros. Résumé du jour. 2.45 Bouillon de culture. Magazine (rediff.). 3.50 L'Ecrivain public. Documentaire. 4.40 Rapport du Loto. 4.45 Taratata (rediff., 75 min).

## France 3

**20.55**

### ▶ L'HISTOIRE DU SAMEDI
Rachel et ses amours. Téléfilm de Jacob Berger, avec Michel Galabru (95 min). 2947561
*Dans un petit village cévenol, une femme tombe amoureuse du pasteur.*

**22.30**

### LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Documentaire de Patrick Rotman. Chasse aux sorcières à Hollywood (1947-1960) (60 min). 38344

23.30 Journal, Météo.
23.50 Musiques à Prades. Documentaire (55 min). 193832
0.50 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. La Compagnie britannique des chemins de fer mexicains.
1.40 Musique graffiti (15 min).

## Arte

**20.45**

### L'AVENTURE HUMAINE : VILLE MYTHIQUE AU BRÉSIL
Documentaire de Volker Arzt (1997, 55 min). 4458987
*En 1996, une expédition dotée des moyens techniques les plus élaborés part sur les traces du Britannique Percy Fawcett parti à la recherche d'une mystérieuse cité inca en 1753 et qui n'est jamais revenu.*

**21.40**

### L'AVOCAT
Tribunal d'honneur. Série (45 min). 680238

22.25 Metropolis. Magazine. La culture scandinave ; Le livre de la semaine ; Jean-Michel Jarre ; L'agenda culturel europé (60 min). 4687054
23.25 Peter Tosh : Stepping Razor, The Peter Tosh Story. Documentaire de Nicholas Campbell (1992, 100 min). 3871696
*A travers des extraits d'entretiens avec Peter Tosh et de séquences filmées en concert, on découvre la carrière d'un chanteur de reggae brisée par une mort prématurée survenue dans d'étranges circonstances.*
1.05 Les Meilleures Intentions. Téléfilm de Bille August, avec Samuel Fröler [4/4] (1992, v.f., 115 min). 9174284

## M 6

**20.45**

### AU-DELÀ DU RÉEL
L'AVENTURE CONTINUE. Série (170 min). 83177870

**Le message,** avec Marlee Matlin.
*Une femme souffrant de surdité, à qui l'on vient d'implanter un appareil révolutionnaire, se met à entendre d'étranges choses...*
**Rendez-vous avec la mort O,** avec Bruce Davidson.
*Un milliardaire centenaire cherche à accéder à l'immortalité au moyen d'un cœur artificiel sophistiqué.*
**Sans pitié Δ,** avec Robert Patrick. *Au cours d'une guerre intergalactique, un officier terrien est fait prisonnier et jeté en cellule.*

23.35 Nuits de fièvre. Téléfilm de Larry Elikann (95 min). 3813896
*Après avoir purgé trois ans de prison pour vol à main armée, un homme décide de s'amender.*
1.10 La Nuit des clips (405 min).

## Canal +

**20.30**

### BLAKE ET MORTIMER
SOS Météores. Série [5/13] (45 min). 29219
*Des pluies diluviennes incessantes s'abattent sur toutes les capitales du monde. Blake rejoint Mortimer dans le centre de la France pour tenter d'élucider ce mystère...*

**21.15**

### L'HOMME DE NULLE PART
Derek. Série [5/25] (45 min). 767851

22.00 ▶ Patamod. Documentaire
22.50 Flash d'information.
23.00 Silent Fall ■ Film de Bruce Beresford (1994, 97 min). 7040764
0.40 Taxi Driver ■ ■ ■ Film de Martin Scorsese (1976, v.o., 105 min). 2718197
2.55 Personne ne parlera de nous quand nous serons mortes ■ ■ Film d'A. D. Yanes (1995, v.o., 100 min). 50179623

## France-Culture
20.45 Fiction. L'Abyssin, de Jean-Christophe Rufin.
22.35 Décibels. Autour de la guitare.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Vaudou, d'Hubert Haddad. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

## France-Musique
20.05 Opéra. La Saison des opéras Euroradio. Donné le 29 mai, au Staatsoper de Vienne, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opera de Vienne, dir. Michael Gielen : Œdipe, de Enesco, Monte Pederson (Œdipe), Marjana Lipovsek (Jocaste / Sphinx).
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

## Radio-Classique
20.40 Haydn et l'Europe.
22.45 Da Capo. Jean Casadesus, piano ; Œuvres de Bach, Rameau, Ravel, Chabrier, Casadesus. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## TV 5
20.00 La Ville dans la forêt. Téléfilm de Guy Jorre, avec Anny Romand (100 min). 43828431
21.40 Télécinéma. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Questions pour un champion. (France 3 du 27/5/97).
0.30 Soir 3 (France 3).

## Planète
20.35 Les Naufragés du «Jan Van Gent».
21.30 Léon (portrait).
22.00 Mémoires de Bretagne.
22.55 Les Nouveaux Explorateurs. Les volcans sous-marins.

## Animaux
21.00 Le Monde sauvage. A travers marais et jungles.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Le Monde de la nature. L'Irlande à travers la nuit des temps.

## Paris Première
20.30 Les Enfants de la Terre.
22.35 Nova. Magazine.
23.30 Ici Londres. Magazine.

## France Supervision
20.30 Récital Emile Naoumoff. Concert (60 min). 24413325
21.30 Cap'tain Café.
22.30 Ni vue, ni connue. Téléfilm de Pierre Lary, avec Mireille Darc (90 min). 32176073

## Ciné Cinéfil
19.50 Actualités Pathé n° 2.
20.40 Le Club. Magazine.
22.00 Classic Hollywood. De Peter Jones. [4/5].
23.00 Le Fruit défendu ■ Film de Henri Verneuil (1952, N., 100 min). 61779509

## Ciné Cinémas
20.00 Hollywood 26. Magazine.
20.30 Les Années infernales. Téléfilm d'Anthony Page [2/4], avec Sam Waterston (95 min). 5565896
22.05 Charlton Heston.
23.00 The Field ■ Film de Jim Sheridan (1990, 110 min). 61775783
0.50 Décadence. Téléfilm classé X (70 min). 65183081

## Festival
20.30 Fantômes en héritage. Téléfilm de Juan Luis Buñuel [1/2], avec Xavier Deluc, Caroline Cellier (90 min). 14707883
22.00 Une main dans l'ombre. Téléfilm de Peter Duffell, avec Sylvie Granotier (55 min). 79321986
22.55 Le Voyageur. Dossier brûlant. Fenêtre (40 min).

## Série Club
19.55 Highlander. Les rabatteurs.
20.45 Le Saint, la saga. Faux numéro.
22.20 Code Quantum. Le bien et le mal.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Florence, août 1908.
0.00 Mission impossible. Orphée.

## Canal Jimmy
21.00 Friends (3e saison). Celui pour qui le foot c'est le pied. Celui qui fait démissionner Rachel.
21.50 Spin City. Un après-midi de chien.
22.10 Chronique californienne. Magazine.
22.15 Nonante. Magazine.
23.15 Le Fugitif. Le jugement.
0.05 Classic Bikes. [1/3]. Heavy Metal.

## Disney Channel
20.10 Planète Disney.
21.00 Des couacs en vrac.
21.25 Animalement vôtre.
21.50 Documentaire.
22.45 Sinbad.
23.10 Petite fleur.

## Téva
20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 et 22.30 Francesca. Téléfilm de Giovanni Ricci [1/2], avec Kim Rossi Stuart (95 min). 505106580
23.50 Une femme en danger. D'Etienne Duval. Portrait de Benazir Bhutto.
0.40 Téva spectacle (90 min).

## Voyage
20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.50 Deux jours en France.

## Eurosport
19.00 Football. En direct. Festival espoirs de Toulon (Groupe A) : Ecosse - Portugal (120 min) 898054
21.00 Athlétisme. En différé. Meeting de Hengelo (Pays-Bas).
22.00 Pole Position. Magazine.
0.00 Formule Indy. En différé. Grand Prix de West Allis (Wisconsin). Essais (60 min) 678371

## Muzzik
21.00 Les Fous de l'opéra. De Jean-Alain Cornioley et Guy Ackermann.
21.45 Lakmé. Opéra en trois actes de Léo Delibes. Enregistré à l'opéra de Sydney en 1976 (160 min). 578371238
0.25 Lee Ritenour and Friends, volume 1. Concert. "Live from the Coconut Grove" (60 min). 504799178

## Chaînes d'information

### CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.00 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30World Sport.

### Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

### LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

**LES CODES DU CSA**
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

**DIMANCHE 1er JUIN**

# TF 1
15.55 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.
16.50 Disney Parade.
17.55 Vidéo gag.
18.25 30 millions d'amis. Hommage à Jean-Pierre Hutin.
18.50 Tiercé.
18.55 Elections législatives.
19.15 Journal, Météo.

**19.25**

### SOIRÉE SPÉCIALE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Animée par Patrick Poivre d'Arvor (125 min). 3144997

**21.30**

### FUCKING FERNAND
Film O de Gérard Mordillat, avec Thierry Lhermitte, Jean Yanne (1987, 90 min). 74536
*Les aventures cocasses, sous l'Occupation, d'un aveugle obsédé sexuel et d'un assassin évadé de prison.*

23.00 Le Grand Bazar Film de Claude Zidi, avec Les Charlots (1973, 95 min). 4542984
0.35 et 2.05, 2.40, 3.40, 4.20 TF 1 nuit.

0.50 Jard Van Nes et l'ensemble orchestral de Paris. Concert. 2.15 Cas de divorce. Série. 2.50 et 3.50, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 5.00 Musique. Concert (10 min).

# France 2
15.50 Tennis. En direct. Internationaux de France (195 min). 86597178
16.45 Flash élections.
18.50 Stade 2. Magazine.
19.20 Présentation de la soirée électorale.
19.30 Journal, Météo.

**19.40**

### SOIRÉE SPÉCIALE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Emission présentée par Daniel Bilalian et Bruno Masure. A 23.00, le Journal (160 min). 69689971

0.05 Côté court 2. Magazine.

**0.10**

### MUSIQUES AU CŒUR
Concert. Europakonzert 1995 : Paganini - Stravinsky (110 min). 9136395
*Créé en 1882, l'Orchestre philharmonique de Berlin se produit chaque année dans une ville d'Europe. En 1995, c'était Vérone et son Palazzo Vecchio qui accueillait la formation musicale dirigée par Zubin Mehta avec, en soliste, la violoniste Sarah Chang.*

2.05 Roland-Garros. Résumé du jour. 2.30 Ardoukoba. Documentaire. 3.20 Savoir plus santé. Magazine (rediff.). 4.15 La Maison des sans-abri. Documentaire. 5.10 Stade 2. Magazine (rediff., 25 min).

# France 3
16.35 Duel. ■ ■ Film de Steven Spielberg, avec Dennis Weaver (1971, 80 min). 2232772
17.55 Corky, un ado pas comme les autres.
18.45 Y'a pire ailleurs. Divertissement.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.

**20.00**

### SOIRÉE SPÉCIALE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Proposée par la rédaction de France 3 (245 min). 22479710

**0.05**

### THE SCARLET DAWN ■ ■
Film de William Dieterle, avec Douglas Fairbanks Jr., (1932, N., v.o., 60 min). 1980531
*Un prince russe fuit la révolution avec sa servante, en se faisant passer pour un domestique. Le couple réussit à gagner Constantinople. Le prince devient serveur dans un restaurant. C'est à la fois une chronique historique (par l'utilisation d'actualités de l'époque) et un mélodrame passionné.*

1.05 Musique graffiti. Villa-Lobos (20 min). 3317918

# La Cinquième
18.25 Va savoir. Des singes en hiver. 18.55 Le Journal du temps.

# Arte
19.00 Papa Romani. Court métrage, avec Chico Marx (1950, 30 min). 8536
19.30 Maestro : Une leçon particulière de musique avec Marek Janowski. Documentaire (1989, 60 min). 1062
20.30 8 1/2 Journal. Spécial Législatives.

**20.59**

### ▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : MARX BROTHERS
Proposée par Chantal Knecht.

21.00 Habillage (10 min). 77517
*Un montage d'environ 40 minutes réparti tout au long de la nuit.*
21.10 Signé : Marx. Documentaire de Chantal Knecht et Claude Jean-Philippe (1997, 55 min). 2216197
22.05 You Bet Your Life. [1/2] (30 min). 601352
22.35 Une nuit à Casablanca ■ Film d'Archie Mayo, avec Groucho Marx, Harpo Marx, Chico Marx (1946, v.o., 95 min). 4849265
0.10 Silence... on tue ! (Silent Panic) Court métrage d'Arthur Dales (1960, 20 min). 927579
0.30 Papa Romani. Court métrage de Frank K. Telford (1950, rediff., 30 min). 1605579
1.00 You Bet Your Life. [2/2] (25 min). 5818869
1.25 Marx Brothers' on the Air. Documentaire de Serge Bromberg (1997, 20 min). 4000685
1.45 Time for Elizabeth. Téléfilm d'Ezra Stone, d'après la pièce de Norman Krasna et Groucho Marx, avec Groucho Marx, Kathryn Eames (1964, 50 min). 7011043

# M 6
18.40 Los Angeles Heat. Série. Pollution meurtrière.
19.45 et 1.00 Sport 6. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Spécial législatives. En direct de la rédaction.
20.10 E = M 6. Magazine.
20.35 Spécial législatives. Les premiers résultats.

**20.55**

### ESTOUFFADE À LA CARAÏBE ■
Film de Jacques Besnard, avec Frederick Stafford, Jean Seberg (1966, 110 min). 4263352

22.45 Spécial législatives.

**23.00**

### LA CLÉ
Film ☐ de Tinto Brass, avec Stefania Sandrelli (1983, 120 min). 58913
*Fantasmes sexuels d'un quinquagénaire marié à une femme plus jeune que lui. Tinto Brass a gâché un roman japonais de Tanizaki, La Confession impudique, en déversant une bonne dose de porno soft sur une histoire de perversion amoureuse transposée à Venise en 1940.*

2.45 Best of 100 % nouveautés. 3.45 Fan de. Magazine (rediff.). 4.10 Jazz 6. Magazine. 5.00 Hot forme. Magazine (rediff.). 5.25 Mister Biz. Magazine (rediff. ; 25 min).

# Canal +
▶ En clair jusqu'à 18.00
17.05 ▶ Pierre Lazareff. Cinquante ans de journalisme (50 min). 987888
18.00 Le Grand Bleu ■ Film de Luc Besson (1988, 135 min). 8417807
▶ En clair jusqu'à 20.35
20.15 Flash d'information.
20.20 Dessins animés.

**20.35**

### TROIS VIES ET UNE SEULE MORT ■ ■
Film de Raoul Ruiz, avec Marcello Mastroianni (1995, 120 min). 273468

22.35 Flash d'information. Spécial législatives.

**22.40**

### L'ÉQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (149 min). 165197

1.10 Souvenirs de l'au-delà Film de Brett Leonard (1995, v.o., 105 min). 2165208
*Un homme, cliniquement mort, est ramené à la vie. Il a d'étranges visions où il assiste à des crimes commis par son double. On ne comprend à peu près rien à cette histoire fantastique et, par moments, ésotérique.*
2.55 Surprises (5 min).

# Radio

## France-Culture
20.35 Le Temps de la danse. Spécial Carolyn Carlson.
21.00 Atelier de création radiophonique. Derrière le miroir brisé, éclats de temps, de voix, par Paule Chavasse.
22.25 Poésie sur parole. Jean Follain.
22.35 Le Concert. Concert imaginaire du GRM.
0.05 Clair de nuit. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

## France-Musique
20.05 Voix souvenirs. Théo Beets, ténor.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

## Radio-Classique
20.00 Soirée lyrique. Tannhäuser, opéra romantique en trois actes (version de Dresde), de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre de l'opéra d'Etat de Berlin, dir. Franz Konwitschny : Hans Hopf (Tannhäuser), Elisabeth Grümmer (Elisabeth), Marianne Schech (Vénus), Dietrich Fischer-Dieskau (Wolfram), Gottlob Frick (Le Landgrave, Fritz Wunderlich (Walter).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## TV 5
19.30 Soirée électorale de France 2.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (TSR).
1.30 Espace francophone. Magazine (30 min).

## Planète
19.40 Guépard et léopard. Les faux frères.
20.35 Chine : Le sacrifice des orphelins.
21.25 Les Forçats du soufre.
21.55 Danseurs de pow-wow.
22.20 Deaf. [1/2].
0.05 D'Alger à Berlin, la France en guerre. [3/3]. Les campagnes de France et d'Allemagne.
1.00 L'Histoire du peuple des marais (50 min).

## Animaux
20.00 ABC Natural History Series. Œil d'argent au paradis.
20.30 Wild South. Les mangroves.
21.00 Le Monde sauvage. Survivre ou mourir.
21.30 Le magazine de Jack Hannah.
22.00 Les Animaux d'Australie. Un musée à la dérive.
23.00 Wildlife International.
23.30 Faune ibérique. Le chasseur social.

## Paris Première
20.30 Top Flop. Magazine.
21.00 Moscou à New York (Moscow on the Hudson) Film de Paul Mazursky (1984, v.o., 115 min). 28145772
22.55 Eco, Ecu et quoi ?
23.25 Count Basie. De Matthew Seig et Albert Murray. Swingin' the Blues.

## France Supervision
20.30 L'Elixir d'amour. Opéra en deux actes de Gaetano Donizetti. Enregistré à l'opéra de Lyon en 1996 (125 min). 71887826
22.35 Jazz à Vienne. Concert enregistré au Théâtre antique de Vienne (Isère), à l'occasion du festival «Jazz à Vienne 96» (80 min). 18991371

## Ciné Cinéfil
20.30 Histoire d'un amour (Back Street) ■ ■ Film de Robert Stevenson (1941, N., v.o., 85 min). 75791197
21.55 Charley's Big-Hearted Aunt Film de Walter Forde (1940, N., v.o., 80 min). 31504352
23.15 Mon cow-boy adoré ■ Film de George Marshall (1950, N., 90 min). 7425826

## Ciné Cinémas
20.30 L'Année de l'éveil ■ ■ Film de Gérard Corbiau (1990, 100 min). 5504449
22.10 Poltergeist ■ ■ Film de Tobe Hooper (1982, v.o., 115 min). 87876517
0.05 M. Butterfly ■ ■ Film de David Cronenberg (1993, v.o., 100 min). 78178531

## Festival
19.35 Hôtel de police. Téléfilm de Marion Sarraut [1/8], avec Maria Blanco (55 min). 40457333
20.30 L'Impure. Téléfilm de Paul Vecchiali, avec Marianne Basler (195 min). 38017062
23.45 Les Secrets de la Mer Rouge. Feuilleton [1/13] (30 min). 21280975

## Série Club
19.55 Highlander. Le porte-bonheur.
20.45 La famille Addams. Gomez, l'élu du peuple.
21.15 Zéro un Londres. Des goûts et des couleurs.
21.40 Sherlock Holmes. La huitième victime.
22.05 Chasse au crime. Histoire d'une chemise.
22.20 Code Quantum. Le petit cœur perdu.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Prague, août 1917.

## Canal Jimmy
20.00 Seinfeld. La mangue (v.o.).
20.25 Dream On. Secret de famille (v.o.).
20.55 Le Meilleur du pire.
21.25 La Semaine sur Jimmy.
21.35 Absolutely Fabulous. Fin (v.o.).
22.05 Portrait. Magazine.
22.15 New York Police Blues. Feux rouges (v.o.).
23.00 Destination séries.
23.30 Spin City. Un après-midi de chien (v.o.).
23.55 Dancing in the Street. De David Espar. [7/10]. Hang Onto Yourself.

## Disney Channel
20.35 Richard Diamond.
21.05 Les Monstres. Le gâteau.
21.35 Honey West.
22.05 Un vrai petit génie. Un jeu d'enfant.
23.00 Sport Académie.
23.35 Art Attack.

## Téva
20.55 Coppélia. Ballet de Petit Roland (65 min) 509590710
22.10 A la recherche de Garbo ■ ■ Film de Sidney Lumet (1984, 110 min). 509829556
0.00 Rêves de femmes. Téléfilm d'Ivan Nagy avec Dona Mills (90 min). 500079208

## Eurosport
11.00 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix d'Autriche (240 min). 67329555
15.00 Tennis. En direct. Internationaux de France. Huitièmes de finale, à Roland-Garros (240 min). 76375064
19.00 Football En direct. Festival espoirs de Toulon (Groupe B) : France - Maroc (120 min). 797371
21.00 Formule Indy (horaire sous réserves). En direct Grand Prix de West Allis (Wisconsin). La course (60 min). 860352
22.00 Athlétisme. En direct. Challenge des Champions à Toronto. (150 min). 9130449

## Voyage
20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Chronique Polac.
23.00 Itinéraire d'un gourmet. Magazine.

## Muzzik
20.15 Chants grégoriens. Concert (45 min). 500669802
21.00 Gilberto Gil & Grupo Acoustico. Concert (95 min). 503218449
22.35 Solo Tango.
23.05 Le Journal de Muzzik.

## Chaînes d'information

### CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Style With Elsa Klensch. 1.00 Diplomatic Licence. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 IMPACT.

### Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15 Euro 7. 20.45 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 Art Collection. 21.45 Euro Forum. 22.15 Eurozoom. 22.45 Media. 23.15 0.45, 1.45 Sport.

### LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.43 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs. 1.15 Fin des programmes.

**LES CODES DU CSA**
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

## Les films sur les chaînes européennes

### RTL 9
22.30 La Septième Prophétie. Film de Carl Schultz (1988, 100 min). Avec Demi Moore. *Fantastique.*
0.10 Le Magot de Josefa. Film de Claude Autant-Lara (1963, N., 90 min). Avec Bourvil. *Comédie.*
1.40 En avant la musique. Film de Giorgio Bianchi (1962, N., 90 min). Avec Fernandel. *Comédie.*

### TMC
20.35 Black mic-mac. Film de Thomas Gilou (1985, 95 min). Avec Jacques Villeret. *Comédie.*

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**
**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

DIMANCHE 1er - LUNDI 2 JUIN 1997

# Aux premières loges

*par Pierre Georges*

IL FAUDRAIT d'urgence réviser la Constitution. Et y inscrire ce codicille : la finale du championnat de France de rugby sera désormais inscrite au programme des candidats et à l'inventaire national des parties de fin de campagne. Aucune dérogation ne sera admise. On peut amener son souper, son drapeau, son sourire et ses espoirs.

Il fait un temps radieux, ce matin à Paris. Et une intuition magistrale, fondée sur la lecture des plus récentes extrapolations anticycloniques, laisse à penser qu'il en sera de même ce soir au Parc des Princes. Le ciel sera clair, l'herbe verte, les troupes fraîches. Et le match serré.

Ne disposant pas, pas encore, même par la presse suisse, des derniers sondages sur les chances respectives de Bourgoin-Jallieu et du Stade toulousain, sur les reports de score et rebonds de ballon, nous ne nous laisserons pas aller au moindre pronostic. Comme l'on dit, dans la noblesse de l'ignorance et la magnanimité de la prudence, que le meilleur gagne !

La seule chose qu'on puisse faire par avance, c'est de raconter la tribune officielle comme si l'on y était déjà. Car on y fut déjà. En mai 1995, notamment. Ce jour-là, très lointain, Toulouse, déjà, jouait contre Castres. Et Jacques Chirac contre Lionel Jospin. Les deux hommes étaient de veille, de quart, sur le vaisseau de Saint-Cloud. Ils posaient pour la postérité. Et accessoirement pour *Le Journal du dimanche* qui serait décisif. Le dimanche, pas le journal, bien entendu.

On sait ce qu'il advint. Toulouse gagna. Et Chirac itou. L'Histoire qui mène une vie parfaitement dissolue, bégaie. Ce soir, on prend les mêmes, plus un autre, et on recommence. Et les caméras de télévision qui ne sont après tout que la version la plus évoluée des jumelles d'opéra vont nous permettre de suivre le spectacle. Côté Cour autant que côté jardin. Côté loge autant que côté terrain.

Donc il y aura Jacques Chirac. Et à main droite, celle qu'il préfère, Philippe Séguin. Et à portée de main gauche, Lionel Jospin. Ou l'inverse. Admirable scène de la vie conjugale et cohabitationniste. Philippe Séguin est plutôt football, Lionel Jospin plutôt basket-ball. Mais quoi ! On n'a pas toujours le choix des jeux.

Gageons, car nous vivons en démocratie sereine et rugbystique, que tout se passera bien. On se serrera la main. On se dira des choses drôles. On ne donnera pas au poulailler France le sentiment désagréable de la moindre entorse aux civilités d'usage ou de la moindre fébrilité.

Visages souriants, trêve générale ! Du moins d'apparence. C'est cela qui sera fascinant, cet apaisement de façade, cette courtoisie de nécessité, quand pendant des semaines on ne songea qu'à s'en mettre, comme disent les aficionados, *« plein la tronche »*. Fascinante aussi, cette façon de ne rien laisser paraître des tourments intérieurs, des angoisses du lendemain. Mais qui va gagner, qui allait gagner ? Bourgoin ou Toulouse ? Main droite ou main gauche ?

Dans le fond, la politique c'est du rugby. Des profondeurs du vestiaires comme des entrailles du pays montait, samedi matin, cette belle et étrange métaphore. Toulousains ou Berjalliens, cette fois, mes gaillards, il vous faudrait aller chercher le titre *« avec les dents »*.

# Les méthodes de calcul de l'iode radioactif rejeté par la Hague suscitent une vive polémique

## La Cogema conteste l'expertise indépendante de la Crii-Rad

*« UNE NOUVELLE FOIS, des déclarations infondées viennent d'être diffusées sur la base de calculs tendancieux. »* La réaction de la Cogema à l'étude sur les rejets en mer des effluents radioactifs de son établissement de la Hague publiée par Greenpeace (*Le Monde* du 30 mai) ne manque pas de vigueur.

La Cogema reproche aux experts de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Crii-Rad), auteurs de l'étude, d'avoir négligé *« l'effet protecteur bien connu de l'iode naturel très présent dans l'eau de mer et les produits de la mer »*. L'iode stable (non radioactif), saturant plus ou moins l'organisme, l'assimilation de l'iode 129 (radioactif) serait donc moindre et Greenpeace aurait *« surestimé d'un facteur 10 à 100 l'impact réel des rejets marins d'iode 129 »*.

Bruno Chareyron, responsable du laboratoire de la Crii-Rad, tombe des nues. Pour passer de l'activité mesurée sur les algues (exprimée en becquerels) à l'équivalent de dose (exprimé en sieverts) qui définit l'effet biologique des éléments radioactifs absorbés, il a simplement appliqué les coefficients officiels. Ces facteurs – variables selon la nature des radioléléments et leur mode d'absorption – sont publiés périodiquement par la Commission internationale de protection radiologique (CIPR), groupe d'experts internationaux dont les travaux servent de référence pour la fixation des réglementations. Pour l'iode 129 ingéré par un adulte, ce coefficient est de 0,11. Bruno Chareyron a donc considéré que des algues montrant une activité de 69,6 becquerels par kilo entraîneraient, pour une personne qui les mangerait, l'exposition à une dose de 69,6 × 0,11 = 7,6 microsieverts par kilo. *« A ma connaissance,* affirme-t-il, *tout le monde procède ainsi. »*

*« C'est une manipulation, ou alors une erreur de débutant,* s'indigne Jean-Louis Ricaud, directeur de la branche retraitement et industrie à la Cogema. *Ce calcul est valable pour des poissons ou des algues de rivière. En mer, il faut appliquer un coefficient correcteur correspondant au rapport entre l'iode 129 et l'iode stable présent dans le produit. »* Roland Masse, directeur de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), confirme. *« C'est une erreur classique,* lance-t-il. *Ils n'ont pas tenu compte de la dilution isotopique. »*

### COEFFICIENT CORRECTEUR

Henri Métivier, membre du comité 2 de la CIPR (et directeur de recherche à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire français), estime, pourtant, que la Crii-Rad *« semble avoir choisi la bonne méthode »*. Le tableau 1 de la CIPR 72, publié en 1996, stipule bien que, pour l'iode 129, un becquerel correspond à une « dose engagée » de 0,11 microsievert pour un adulte, précise-t-il. Elle est même supérieure pour les enfants et atteint 0,22 microsievert pour un nourrisson. Il reconnaît néanmoins que la dilution isotopique est à prendre en compte. *« La captation de l'iode 129 varie selon que les individus consomment beaucoup d'iode ou sont, au contraire, carencés,* dit-il. *Nous nous apprêtons à publier des calculs réactualisés à ce sujet. Pour des mangeurs d'algues réguliers (comme les Japonais), il faudrait abaisser le coefficient de dose d'un facteur 8. »*

Loin, semble-t-il, du « 10 à 100 » de la Cogema. Le seul point sur lequel tout le monde s'accorde, c'est l'innocuité des doses aux niveaux considérés, même selon la méthode de la Crii-Rad. C'est pourquoi Bruno Chareyron ne se dit prêt à changer ses modes de calcul que *« si l'on nous présente une étude scientifique qui le justifie »*.

**Jean-Paul Dufour**

■ **NUCLÉAIRE : un incendie s'est déclenché,** vendredi 30 mai vers 19 heures, sur un transformateur dans la partie non nucléaire du réacteur numéro 2 de la centrale de Dampierre-en-Burly (Loiret). Le feu a été circonscrit en une demi-heure. La tranche 2, qui venait de redémarrer après un arrêt pour maintenance, ne pourra être relancée qu'après des réparations qui pourraient prendre plusieurs semaines, selon la direction de la centrale.



# SUD-Rail acquiert une représentativité nationale à la SNCF

**LE TRIBUNAL** du 9e arrondissement de Paris a reconnu, vendredi 30 mai, la représentativité nationale de SUD-Rail, à la SNCF. Il a débouté la direction de l'entreprise nationale et les fédérations CGT, CFDT, FO, FGAAC et CGC qui avaient demandé la non-reconnaissance du syndicat. Créé en janvier 1996 par des dissidents de la CFDT, SUD-Rail a obtenu 5,3 % des voix aux élections professionnelles à la SNCF en 1996. SUD-Rail a le droit de participer aux négociations nationales et de désigner des membres au comité central d'entreprise. La nouvelle fédération demande *« la destruction immédiate du fichier de ses adhérents »* constitué par la direction de la SNCF. Signataires, pendant le mouvement social de décembre 1995, de *« l'appel de soutien aux grévistes »*, des intellectuels ont lancé, vendredi 30 mai, une nouvelle pétition, afin de faire cesser les entraves au développement des syndicats SUD.

# Dixième Journée mondiale sans tabac

**PLUSIEURS JOURS** avant la Journée mondiale sans tabac, organisée pour la dixième fois, samedi 31 mai, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les statistiques sur la consommation de cigarettes et ses dangers ont fait florès (*Le Monde* du 29 mai), ainsi que les initiatives destinées à décourager les fumeurs. Ainsi, selon le Comité national contre les maladies respiratoires et la tuberculose (CNMRT), en France, 500 000 cartes postales portant l'inscription : *« Dis, pourquoi tu fumes ? »* ont été distribuées auprès des enfants de CM2 afin qu'ils en *« offrent »* à une personne de leur entourage.

Cette campagne s'accompagne de messages de prévention dans les classes, pour que les jeunes puissent *« dire non à la première cigarette »*. Par ailleurs, le CNMRT diffuse un dessin animé pédagogique *Capital souffle* sur la respiration pour les élèves des écoles primaires et un guide pédagogique pour l'enseignant (150 francs).

■ **VALEO : de vives échauffourées entre vigiles et salariés ont eu lieu devant l'usine de l'équipementier automobile** à Evreux, vers 6 heures samedi 31 mai, alors qu'un camion sortant des machines tentait de forcer le barrage mis en place par une vingtaines d'ouvriers. Plus tôt dans la nuit, quelque 80 vigiles accompagnés de 70 manutentionnaires avaient pénétré dans l'usine pour sortir les machines de ce site qui doit être prochainement fermé faisant peser une lourde menace sur les 350 emplois.

■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : la Commission nationale du débat public,** récemment installée, a été saisie vendredi 30 mai par les ministères de l'équipement et de l'environnement à propos de « Port 2000 », le projet de *« port rapide »* du Havre. Cette saisine est la première de l'histoire de cette commission chargée d'organiser une phase de concertation supplémentaire pour les grands équipements publics (*Le Monde* du 23 mai).

■ **CINÉMA : UGC, la seule des trois « majors » françaises adhérant à l'Union des producteurs de films (UPF),** vient de la quitter, suite aux déclarations du président de ce syndicat, Alain Terzian. Dans une interview publiée par *Le Film français*, celui-ci déclarait *« Quand on est le premier circuit national et qu'on distribue 40 films par an, on ne peut pas déserter la production française, notamment indépendante »*. M. Terzian estimait aussi qu'on devait appliquer à *« tous les grands opérateurs »* les obligations financières imposées aux chaînes de télévision.

Tirage du *Monde* daté samedi 31 mai 1997 : 506 464 exemplaires